HISTOIRE
DE LA RIVALITÉ
DE LA FRANCE
ET
DE L'ANGLETERRE.

Par M. GAILLARD, de l'Académie Françoiſe, & de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez SAILLANT & NYON, rue Saint Jean de Beauvais.

M. DCC. LXXI.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

L'on prie les Relieurs de placer l'*Avertissement* entre la *Préface* & l'*Introduction*.

PRÉFACE.

C'EST un François qui entreprend d'écrire *l'Hiſtoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre*, mais ce François tâchera de ne point oublier que le devoir de l'Hiſtorien eſt d'être impartial, & que celui de tous les hommes eſt d'être juſtes. Il aime trop la France, il eſtime trop l'Angleterre, &, s'il eſt permis de le dire, il ſe reſpecte trop lui-même, pour flatter ou pour médire, quand il doit examiner & juger.

Tous les hommes ſont freres, quelque intervalle qui les ſépare, quelque intérêt qui les trompe. Le François, l'Anglois, l'Eſpagnol, &c. ſont eſſentiellement

amis; celui qui aime la guerre, eſt ſeul ennemi du Genre humain.

Vieille vérité, toujours bien nouvelle. Ne nous laſſons point de la répéter, puiſqu'on ne ſe laſſe point de la fouler aux pieds. Peut-être la raiſon humaine n'eſt-elle encore qu'au berceau. L'Europe eſt polie, l'Europe ſe croit éclairée, & l'Europe fait la guerre! Nous nous ſommes trop preſſés d'applaudir à nos lumieres, l'Europe eſt encore barbare.

En comparant les ſiecles, on croit appercevoir que les idées ſur la gloire commencent à ſe réformer, que l'humanité a gagné quelque choſe dans la théorie; mais le paſſage de la théorie à la pratique ne ſe franchit pas en un jour. Pour que les

vérités rentrent dans tous leurs droits & paſſent en uſage, il faut qu'elles ſoient devenues très-familieres; c'eſt pourquoi on ne peut trop les répéter & les faire répéter, juſqu'à ce qu'enfin les hommes ſoient parvenus à rougir d'une contradiction trop choquante entre leurs idées & leur conduite.

Eſt-on raiſonnable pour voir ſeulement la vérité? Celui qui ne la voit pas, n'eſt qu'aveugle. Celui qui la voit & qui s'y refuſe, eſt injuſte ou inſenſé.

Juſqu'à préſent on a bien vu que les ambitieux & les conquérans ſont injuſtes, mais on n'a pas aſſez dit combien ils ſont inſenſés. On a vu tout ce que la guerre a d'horrible, on n'a pas oſé voir tout ce qu'elle a d'ab-

ſurde, je dirois même de ridicule, ſi la matiere étoit moins grave.

J'appelle ridicule un moyen qui manque néceſſairement ſon objet. La guerre étant un moyen affreux, il faudroit, pour qu'on pût l'employer légitimement, que ce fût le ſeul moyen de remplir l'objet politique; mais ſans qxiger que ce moyen ſoit unieue, demandons ſeulement s'il eſt efficace, & l'expérience de tous les ſiecles nous répondra qu'il ne le fut jamais.

La politique eſt juſte, ou elle eſt injuſte. Injuſte, elle veut conquérir; juſte, elle veut conſerver. S'il ne s'agiſſoit que de conquérir ou de conſerver pour le moment, il faudroit bien que la guerre remplît l'un ou l'autre

objet ; mais on veut avec raiſon s'aſſurer une poſſeſſion paiſible, & voilà l'objet que la guerre ne remplit jamais. Si la guerre laiſſe deux Puiſſances Rivales au même point relatif, il eſt évident qu'elles n'ont fait que s'affoiblir & ſe ruiner en pure perte. Si l'une des deux Puiſſances a un avantage marqué, l'autre fait ce qu'on appelle *une paix honteuſe*, c'eſt-à-dire une trève perfide pour ſe préparer à une guerre plus heureuſe, ou pour attendre des conjonctures plus favorables. Si enfin l'une des deux Puiſſances détruit l'autre entierement, elle ne tardera pas à être détruite ou conſidérablement affoiblie à ſon tour, ſoit par la jalouſie de ſes voiſins, ſoit par les vices intérieurs qui

minent ſourdement les Etats trop vaſtes.

Egyptiens, Phéniciens, Babyloniens, Aſſyriens, Medes, Perſes, Grecs, Carthaginois, Romains, Germains, tous ſe ſont arraché tour-à-tour le ſceptre du Monde ; des tyrans féroces ont abatru des tyrans efféminés, des peuples groſſiers ont accablé des peuples corrompus. Rome ſur-tout a péri pour avoir trop conquis ; le droit du glaive, qui lui avoit ſoumis les Nations, la ſoumit à ſon tour aux Barbares, & ſa ruine commence à la ruine de Carthage.

Tel fut toujours l'effet des grandes révolutions & des grands renverſemens. L'Etat vaincu accroiſſoit à l'Etat vainqueur : c'étoit un déſert ajouté à

un désert. Pertes de toutes parts. Il est clair que les Etats subjugués ont tout perdu, & que la guerre n'a pas été pour eux une sauvegarde suffisante ; mais l'Etat vainqueur, qu'a-t-il gagné, s'il doit périr plus infailliblement & plus promptement en proportion de ses accroissemens mêmes ? Or c'est la révolution que l'histoire ramene à chaque pas, & la philosophie en voit aisément les causes dans l'origine violente de cette Puissance, dans la haine qu'excite la violence, & dans l'envie qu'excitent les succès, dans la discordance des parties qui composent, malgré elle, un grand Etat, dans l'impossibilité de porter le sang & la vie jusqu'aux extrémités d'un corps trop vaste ; dans l'indiffé-

rence pour une patrie, qui, commune à tous, n'eſt propre à perſonne; dans l'amour de la nouveauté, ſuite de cette indifférence; dans l'amour de la liberté, ſentiment inné que la tyrannie n'étouffe jamais; dans les vices, enfans du luxe, qui infectent toujours plus un grand Etat qu'un petit; dans la contagion de l'exemple qui multiplie les Conquérans & les arme les uns contre les autres.

Mais les idées d'Empire du Monde, de Monarchie univerſelle, ſont abandonnées, l'abus des *Grands Empires* ne ſubſiſte plus. En Europe ſur-tout, les Etats plus égaux, plus bornés, comprimés par une gravitation réciproque, ne s'élancent plus guères au-delà de leurs limites; ils

ſe balancent, ils s'agitent ſans ſe détruire entierement. On n'y fait point de vaſtes conquêtes, parce que l'Europe n'eſt qu'une grande famille, mal unie à la vérité, comme tant de familles, mais aſſez liée pour que les diviſions particulieres deviennent d'abord l'affaire générale. Si un brouillon veut ſe battre, ſi un Miniſtre croit gagner quelque choſe à prononcer l'arrêt de mort d'un million d'hommes, voilà le ſignal donné, tout s'arrange en conſéquence, les Etats divers font leur partie d'après les petites vues politiques du moment; ils ſe mettent deux contre deux, quatre contre quatre, tantôt par ordre alternatif, tantôt les extrêmes contre les moyens, le tout ſans autre objet certain que

de répandre beaucoup de ſang & de dépenſer beaucoup d'argent ; la diſcorde tire de leurs nœuds mêmes & des droits compliqués qui en réſultent, des ſemences de haine & des principes de guerre. On s'arrache une ville, un bailliage ; deux grandes Puiſſances prennent, perdent, reprennent une petite province, & toutes deux avec le ſecours des mêmes alliés, qui, ſous prétexte d'empêcher l'aggrandiſſement du plus fort, ou de s'aguerrir parce que leurs voiſins s'aguerriſſoient, ſont venus prendre part à la querelle. Ils ont mille fois paſſé de l'un des partis à l'autre ; les intérêts ont tellement varié, qu'on ne les reconnoît plus, la guerre a changé de forme & d'objet, mais elle ſe

fait toujours ; les bras tombent enfin de fatigue & d'épuiſement; on fait des traités, on les rompt, on épie un moment de ſommeil ou de langueur dans ſon ennemi, on le ſurprend, on eſt ſurpris, parce qu'on dort ou qu'on languit à ſon tour, ou parce que des ligues nouvelles prévalent ſur les anciennes. Mais, ſans parler du ſang inappréciable des hommes, qui calculeroit ce qu'ont coûté ces guerres pour ne rien décider, verroit avec effroi les plus vaſtes Etats abimés dans cette petite province, dont rien n'aſſure encore la propriété à ſon poſſeſſeur.

Voilà donc, en un mot, nos guerres d'Europe; ſi un Etat en détruiſoit un autre, il ſeroit lui-même détruit par tous les autres;

on ne détruit donc gueres, on se contente de faire bien du mal sans aucun profit réel ou du moins solide, & l'on fait la paix qu'il eût été plus simple de ne pas rompre. Les grandes Puissances sont bien respectables, & les grands intérêts bien imposans, mais toutes les querelles se ressemblent; on sait quelle est la fin ou tragique ou ridicule de celles du peuple; changez les noms, tout est égal, & entre deux champions grossiers, qui finissent par boire ensemble, au lieu de commencer par-là, & deux héros polis qui se donnent des fêtes après avoir tenté de s'égorger, la Philosophie ne voit qu'une différence, c'est que les querelles des derniers ont été plus funestes.

Après une longue ſuite de ſiecles, on a découvert un nouveau Monde ; on ne ſait pas trop bien encore ſi cette découverte eſt un bonheur ou un malheur. Mais on en a fait une nouvelle ſource de guerres, & le partage de ce nouveau monde trouble plus que jamais l'ancien. La fureur des grands Empires, plutôt réprimée qu'étouffée en Europe, ne demande qu'à renaître en Amérique. La Monarchie univerſelle cherche à ſe reproduire ſous les noms d'Empire de la mer, de Commerce excluſif. Grace à ce nouvel ordre de choſes, on combat à la fois dans toutes les parties du monde & ſur toutes les portions de l'Element qui les ſépare. Voilà comment la guerre remplit l'objet politique, voilà

comment elle rend les poſſeſſions ſûres & paiſibles.

Mais tandis qu'on s'égorge par toute la terre, parce que, dit-on, cela a toujours été & que cela ſera toujours, tandis que des Politiques ſuperficiels trouvent des raiſons pour approuver cet état de guerre, tandis que les hommes ont grand ſoin de mettre au premier rang parmi eux les Conquérans & les Deſtructeurs, il exiſte dans un coin de cette même Amérique, un petit Etat, unique aſile qui ſoit reſté à la Paix & à l'Humanité. Là, tous les hommes ſont freres, & tous les étrangers ſont citoyens. La Capitale de cet Etat s'appelle *Amitié Fraternelle* (1),

(1) Philadelphie.

& ſa légiſlation n'a point d'autre eſprit. « M. Pen, dit Monteſ-
» quieu, eſt un véritable Lycur-
» gue, qui a eu la paix pour ob-
» jet, comme l'autre a eu la
» guerre ». Cet Etat, ce ſont des Anglois qui l'ont fondé. De tous les avantages que les François & les Anglois ſe ſont diſputés, c'eſt peut-être le ſeul que la France doive envier à ſa Rivale. Si la population eſt une marque & un principe de proſpérité, il faut que l'état de paix vaille bien l'état de guerre, puiſque dans un pays couvert de forêts, infeſté de ſerpens & de bêtes féroces, & où toute culture étoit inconnue, cinq cens hommes ſe ſont multipliés, en très-peu de tems, juſqu'à trois cens mille. La liberté, la ſûreté, un travail dont le

fruit eſt pour le travailleur, ont produit ce miracle. Mais admirons à la fois la grandeur & la foibleſſe de l'eſprit humain, les fondateurs de cette République furent les hommes les plus reſpectables du monde, & les plus ridicules de l'Angleterre. Sans leur tutoîment, ſans leur refus d'honorer les Puiſſances, de ſaluer leurs égaux, & de prêter ſerment dans les Tribunaux, ſans toutes les manieres biſarres qui les donnoient en ſpectacle, peut-être leur ame ne ſe fût-elle jamais enflammée de cet amour du Genre humain, principe du véritable héroïſme; peut-être n'euſſent-ils jamais été dignes de former une ſi ſainte Inſtitution. La raiſon eſt-elle donc ſi étrangere aux hommes, qu'elle ait

toujours besoin de s'appuyer chez eux sur un fondement de folie? Heureux encore ceux qui payent leur tribut à l'humanité en folies douces, en ridicules sans conséquence, & qui achetent à ce prix l'honneur d'être vertueux! L'excès est par-tout, respectons ceux qui le placent dans la vertu. Les hommes, dans leur état de guerre, avoient épuisé tous les excès de la barbarie, les Pensylvains pousserent jusqu'à l'excès l'amour de la Paix; ils s'interdisoient même la guerre défensive, ils refusoient de construire des forteresses, & de donner des barrieres à leur pays; la méchanceté des hommes les y força.

Rentrons dans la nature. Si les aggresseurs sont des bêtes fa-

rouches, les défenſeurs de la Patrie ſont des hommes chers à l'humanité ; qu'ils prodiguent leur ſang pour une ſi belle cauſe, mais que l'Etat en ſoit avare ; plus ce ſang eſt précieux , plus l'auteur d'une guerre injuſte eſt coupable ; & toute guerre qui n'eſt pas abſolument inévitable, toute guerre qui n'eſt pas purement de défenſe , eſt injuſte. Nous avons vu d'ailleurs que ce moyen avoit l'inconvénient ridicule de manquer toujours ſon objet.

J'inſiſte ſur ce dernier article ; car ſi je me contentois d'alléguer l'intérêt général de l'humanité , l'intérêt perſonnel répondroit : *Que m'importe, pourvu que je me ſatisfaſſe ?* C'eſt donc à l'intérêt perſonnel qu'il faut dire & re-

dire, prouver & démontrer par l'expérience de tous les ſiecles, par la nature des choſes, par la marche invariable du cœur humain, que l'ambition même & l'injuſtice ne peuvent trouver leur compte dans la guerre, que le mal ne produit que du mal, que les ſuccès des armes ſont détruits par les armes, que tout vaincu ne fait que céder au tems, & attendre la vengeance, ou la préparer, que la crainte paſſe avec les cauſes qui l'ont fait naître, & laiſſe, tôt ou tard, éclater le reſſentiment; que l'empire de la force eſt toujours incertain, toujours agité; qu'il ſeroit tems enfin de vivre ſous l'empire de la Sageſſe.

A ces raiſons éternelles & générales ſe joignent encore des

raiſons particulieres, tirées de circonſtances nouvelles & de changemens apportés par le tems dans l'art militaire. On ne peut ſe diſſimuler que la découverte de la poudre & les progrès de l'artillerie n'aient entierement changé l'idée de la valeur. La valeur étoit autrefois la juſte confiance qu'inſpiroient à un guerrier la force & l'adreſſe, qualités toujours très-exercées chez les Héros de l'Antiquité. Aujourd'hui c'eſt l'intrépidité inébranlable avec laquelle ce guerrier attend dans ſon poſte une mort ſouvent démontrée inévitable; la valeur, en un mot, étoit de l'audace; aujourd'hui c'eſt de la fermeté. Or les procédés des arts étant ainſi ſubſtitués aux qualités perſonnelles,

& les balles, dont le ſifflement formoit une muſique ſi agréable aux oreilles de Charles XII. pouvant enlever un héros en partant de la main d'un poltron, il eſt évident que la guerre eſt devenue beaucoup plus abſurde pour nous, qu'elle ne l'étoit dans ſon origine ſauvage & barbare, où la ſupériorité étoit du moins décidée par les qualités perſonnelles.

Les anciennes émigrations des peuples barbares étoient auſſi, non pas plus juſtes (ne profanons point ce beau mot de *juſtes*), mais plus excuſables que nos guerres modernes, & elles avoient du moins l'avantage de remplir une partie de leur objet. Des peuples féroces quittoient une terre mal cultivée qui ne

pouvoit les nourrir, & alloient dans des contrées plus heureuſes écraſer ou aſſervir des peuples amollis, dont ils apprenoient à jouir & à s'amollir à leur tour. Mais aujourd'hui lorſqu'un Prince entreprend de ſoumettre à ſon Empire une province étrangere, éloignée, qui ne veut point de lui pour maître, que d'ailleurs il n'a jamais vue, qu'il ne verra peut-être jamais, & dont la conquête ajouteroit aux embarras du Trône, ſans rien ajouter à ſon bonheur perſonnel, ne ſeroit-il pas (encore un coup, je ne dis point plus juſte, traitons avec l'intérêt des hommes ſur lequel nous pouvons compter, non avec leur juſtice dont nous pouvons nous défier), mais ne ſeroit-il pas plus avanta-

geux pour lui-même, de commencer par tirer de ſes propres Etats tout le parti poſſible, d'examiner ſi la culture des terres, ſi la pratique des arts utiles n'ont plus chez lui aucun progrès à faire; ſi par-tout, les montagnes ſont couvertes de bois, les côteaux de vignes, les plaines d'épics, les prairies de troupeaux; ſi le commerce intérieur a toute la liberté, toute la facilité, toute la rapidité dont il a beſoin; ſi toutes ſes rivieres unies par des canaux, ſi toutes ſes provinces traverſées par des routes commodes, font rouler d'un bout de ſon empire à l'autre les productions diverſes, le ſuperflu reſpectif & l'abondance univerſelle; ſi les mers libres amenent dans ſes ports des richeſſes étran-

geres, payées d'un utile superflu; si des cités florissantes, de nombreux villages, d'heureux hameaux sont remplis d'habitans industrieux, appliqués, contens, & supportant gaiement les charges de l'Etat; si ces charges sont mesurées sur les vrais besoins; si la justice est sans prévarications, & l'administration sans rapine; si la population reçoit tous les encouragemens & tous les accroissemens dont elle est susceptible? Quand cette population sera devenue excessive, quand cette terre ne pourra plus contenir ses habitans, il sera tems d'avoir recours aux émigrations, & d'examiner si même alors il ne reste d'autre ressource que la voie violente & dangereuse des conquêtes.

La

La paix eſt ſi néceſſaire aux hommes, & ils l'ont ſi bien ſenti, que même dans l'état de guerre où il leur a plu de vivre juſqu'à préſent, ils ont imaginé un droit des gens, trop imparfait ſans doute, mais dont l'eſprit général eſt de faire dans la guerre le moins de mal poſſible. Comment s'eſt-on arrêté dans cette route? Comment n'a-t-on pas compris que le droit des gens ne peut abſolument admettre l'état de guerre?

Une erreur en entraîne une autre. Par une ſuite de cet état de guerre, nous cherchons à nuire, même dans la paix; la Politique qui remplit les intervalles de la guerre, & qui en prépare, accélere, ou retarde les opérations, ſelon les intérêts

préfens & le befoin du moment, eft devenue malfaifante par fyftême ; les négociations font une guerre de cabinet, les alliances ne font fouvent que des pieges, les traités que des parjures, les ambaffadeurs que des efpions qui avertiffent du moment de nuire ; un politique fe croit bien habile, lorfqu'il a fondé pour deux jours ce qu'il appelle la fûreté de l'état qu'il gouverne, fur les troubles qu'il a femés dans les Etats voifins, lorfqu'il a payé cherement des traîtres (qui peut-être le trahiffent lui-même), tandis que l'intérêt de tous les Etats feroit de fe livrer réciproquement tous les traîtres comme tous les criminels. Tromper, mentir, eft fur-tout une chofe qui a paru fublime à bien des

politiques, comme ſi toutes ces petites ſcélérateſſes imbécilles ne pouvoient pas ſe rendre, & ne ſe rendoient pas tous les jours au centuple.

Machiavel a vu que des Souverains de ſon tems excelloient à tromper, & il a dit : *il faut tromper*, & ſur cela, au lieu de mépriſer le ſyſtême de Machiavel & la conduite de ces Princes, nous nous ſommes mis à révérer les vues profondes & les perfidies ſavantes des Louis XI, des Ferdinand, des Charles-Quint, comme nous avons admiré les Conquérans & les Rois guerriers.

Ferdinand le Catholique, ce tyran dévot, qui demandoit l'Amérique au Pape Alexandre VI. Ferdinand étoit un bien

grand homme ; car il difoit de Louis XII : *Il fe plaint que je l'ai trompé trois fois, il en a bien menti l'yvrogne ! Je l'ai trompé plus de dix* (1). Propos auffi ingénieux que décent, & remarquons qu'il exagéroit pour fe faire valoir. Mais veut-on voir un mot bien différent, d'un homme d'Etat qui vivoit dans un fiecle plus éclairé ? Dom Louis de Haro difoit du Cardinal Mazarin: *il a un grand défaut en politique, il veut toujours tromper.*

Je foupçonnerois que l'origine de notre bifarre eftime pour ce vil métier de tromper, remonte jufqu'à Tacite. Cet homme éloquent, ce profond fcru-

(1 Jamais homme vraiment fin ne s'eft vanté de l'être. C'eft le ridicule d'un fot qui veut faire l'habile.

tateur des cœurs, attache quelquefois tant d'importance au crime, qu'il apperçoit & qu'il montre par tout; en faiſant déteſter l'ame de Tibere, il donne une ſi grande idée de ſon génie & des détours par leſquels ce Prince affreux conduiſoit ſa ſombre politique, qu'une ſorte de reſpect ſe joint à l'horreur qu'il inſpire. L'eſprit humain rend un hommage involontaire à tout ce qui l'étonne, & cet étonnement même eſt un hommage. Toute ſupériorité nous éblouit; l'inſolence du crime entraîne quelquefois par un faux air de grandeur, & l'artifice peut ſéduire par un air d'eſprit. Mais quel eſprit ou quelle grandeur y a-t-il à tout promettre pour ne rien tenir, politique ordinaire de Louis

XI, de Ferdinand, de Charles-Quint, de Mazarin? Et supposons même dans la méchanceté tout l'esprit & toute la grandeur possibles, comme on n'est méchant que par intérêt, il sera toujours absurde de l'être, puisqu'il est démontré qu'on ne peut long-tems l'être impunément.

C'est du même Tacite que nous viennent ce *jus dominationis*, ces *arcana imperii*, ces grands secrets d'Etat dont les politiques Machiavellistes font une espece de mystere religieux, & dont Corneille, nourri de Tacite, étale quelquefois dans ses tragédies la sublime obscurité. De-là encore cette maxime de tyrans: *Qui ne sait pas dissimuler, ne sait pas régner.* On sait aujourd'hui qu'il y a peu de secrets, que

Tibere & Néron devoient cacher leurs crimes, ce qui prouve toujours l'intérêt de n'en point commettre, mais que quand on gouverne bien, on dit aux Nations : *Voyez & jugez*. La vraie politique se réduit à la justice & à la bienfaisance. *Qui ne sait pas être juste & bon, ne sait pas régner.* Voilà la grande maxime qu'il s'agit de bien entendre & de bien pratiquer. Rendez vos peuples heureux, & donnez votre secret à tous les Rois. Que vos voisins vous observent, ils verront un pere qui fait du bien & une famille immense qui le bénit. Que ce spectacle leur serve de supplice, s'ils ne savent que l'envier ; qu'il leur serve d'exemple, s'ils sont dignes de l'imiter. Mais entretenez la paix avec eux ;

faites-leur du bien ; car ſi vous leur faites du mal, ils vous le rendront indubitablement ; ſi vous leur faites du bien, ils pourront ne vous le pas rendre, mais ils vous ménageront ; ſi vous ne leur faites ni bien ni mal, ils pourront encore vous faire du mal.

Le préjugé eſt grand inventeur de ſyſtêmes ; car il veut avoir raiſon, & pour ſe juſtifier, il accumule les erreurs. Toutes les fureurs de la guerre tournées en habitude, érigées même en loix, la Politique devenue l'art de tromper & de nuire, ont fait penſer que les idées du juſte & de l'injuſte, du vice & de la vertu étoient relatifs aux particuliers, & non aux ſociétés ; que ce qui étoit devoir dans l'ordre

naturel & moral, cessoit de l'être dans l'ordre politique; que, si d'homme à homme on se devoit des égards & des secours mutuels, de nation à nation on se devoit des outrages & des procédés ennemis; qu'il étoit beau de profiter du malheur de ses voisins pour les dépouiller, & de leur foiblesse pour les accabler; qu'on devoit, par des intrigues, troubler la paix chez eux pour l'affermir chez soi. Ne prenons toujours ici pour arbitre que l'intérêt, & nous verrons combien ces distinctions sont frivoles. Pourquoi les hommes se doivent-ils des secours mutuels, sinon parce qu'ils ont tous besoin les uns des autres, parce qu'il est de leur intérêt de s'entr'aider? le même besoin, le

même intérêt existe d'Etat à Etat. L'intérêt éternel de chaque Etat est de vivre en paix, & c'est un avantage dont on ne peut jouir sans la bienveillance de ses voisins. Quel est d'ailleurs l'Etat qui n'ait absolument besoin de rien, & dont les Etats voisins ne puissent au moins étendre les jouissances & augmenter le bonheur par la communication de leurs richesses & de leurs lumieres ? D'où vient donc que chaque homme se porte naturellement à obliger son semblable, & que les nations se portent si facilement à désobliger & à nuire ? C'est qu'indépendamment des préjugés reçus, tout individu, tout être isolé a un sentiment de sa foiblesse qui l'éclaire & qui le porte à la bienfaisance, au lieu

que les êtres rassemblés ont un faux sentiment de force qui les trompe & les enhardit au mal. Ce faux sentiment de force, joint aux illusions de l'intérêt du moment, est ce qui entretient parmi nous l'état de guerre. Si l'on vouloit comprendre qu'en Europe, la liaison des intérêts & les combinaisons politiques donnent à tous les Etats une force à-peu-près égale, & si l'on vouloit s'élever jusqu'aux grands & vrais intérêts de tous les tems & de tous les lieux, on verroit qu'on n'en a point d'autre que de vivre en paix.

C'est dans cet esprit, c'est pour montrer à deux Nations éclairées l'intérêt qu'elles ont d'être amies, que je vais leur retracer l'histoire de leurs hai-

nes, & des erreurs de leurs Peres; elles verront que leurs longues querelles ont servi à les rendre presque également malheureuses; elles verront l'ouvrage d'une politique malfaisante, elles verront les fruits de la guerre.

Mais comme il seroit peut être injuste de juger les Rois, les Ministres, les Généraux, dans des siecles de guerre, sur des principes de paix qu'ils n'ont point connus, j'oserai relever leurs fautes & juger leur conduite, en partant même de leurs principes de guerre & de *malfaisance*. Je ferai voir aux Anglois qu'ils ont dû leurs succès passagers en France à nos divisions & à nos fautes. Je ferai voir aux François qu'ils ont dû leurs succès définitifs à des vertus trop passageres

chez eux, & qu'il faudroit ſavoir y fixer.

Au reſte, qu'on ne redoute point la nature du ſujet, que ceux à qui une juſte averſion pour la guerre inſpire un dégoût aſſez naturel pour les détails militaires, ne craignent point de trouver ici trop de relations de batailles, trop de deſcriptions de ſieges. On tâchera d'expoſer avec ſoin tous les objets de Rivalité entre les deux Nations. Cette Rivalité porte ſur tout, ſur le bien comme ſur le mal, ſur la Philoſophie & les Arts, ſur toutes les parties de l'adminiſtration comme ſur la funeſte gloire des armes. Rien de ce qui intéreſſe une Nation, ne peut plus être indifférent pour ſa Rivale. Mœurs nationales, caractères

des Princes & des Miniſtres ; troubles civils, accroiſſemens de puiſſance ou de lumieres, tout devient objet de Rivalité ou matiere à parallele. Le Lecteur ne ſera donc pas ſurpris de trouver quelquefois des récits & des réflexions dont les rapports avec le fond du ſujet, mal apperçus d'abord, ne deviendront ſenſibles qu'après coup, par l'influence que les divers évenemens auront eue les uns ſur les autres. A meſure que la Politique s'étendra, elle combinera les intérêts de maniere à donner à cette hiſtoire plus d'étendue, & même une ſorte de généralité. Quant aux guerres, on s'attachera plutôt à en dévoiler les cauſes qu'à en détailler les opérations ; on choiſira les opérations qu'il fau-

dra décrire, & l'on ne s'arrêtera qu'à celles qui auront des droits particuliers à l'attention du Lecteur. Il paroît reçu aujourd'hui que les détails militaires ennuient, lorſqu'ils ne ſont pas néceſſaires. Or ils ne paroiſſent néceſſaires que dans certains cas. Par exemple, lorſqu'ils font tableau, comme certaines batailles, lorſqu'ils annoncent quelque progrès ou quelque révolution dans l'art de la guerre, art malheureuſement néceſſaire quelquefois; lorſqu'ils ſortent de l'ordre commun, & qu'ils montrent ou des talens marqués dans le Général, ou une valeur extraordinaire dans le ſoldat; ou qu'ils expoſent les fautes & les reſſources, ou qu'ils font ſentir la liaiſon de certaines opérations

avec certains évenemens; ils ſont précieux enfin toutes les fois qu'ils peuvent étonner, attacher ou inſtruire. Hors de-là ils déplaiſent. Une hiſtoire ne doit pas plus être un cours de Tactique qu'un cours de Juriſprudence ou de Navigation, & toutes les demi-connoiſſances qu'étale un Hiſtorien ſur ces parties incidentes de ſon ouvrage, ne valent jamais un réſultat bien ſaiſi & bien préſenté.

Le ſujet que nous traitons, nous fournira pourtant quelquefois un motif nouveau pour expoſer certains détails militaires, lorſqu'ils nous paroîtront particulierement propres à inſpirer de l'horreur pour la guerre, ou à en faire ſentir l'abſurdité. En un mot, on ne parlera de guerre

que pour faire mieux ſentir les avantages de la Paix.

En parlant toujours de Paix, je ne redoute point la guerre pour ma Patrie, je n'offre point par pitié la Paix à ſa Rivale; mes principes à cet égard ne me permettent ni crainte ni bravade. Sans caractere public & ſans miſſion, traitant ce ſujet uniquement par choix & par goût, j'en ſerai plus libre d'être impartial. Je dis aux deux Nations, je dis à toutes les Nations, qu'elles ont toujours un intérêt égal à la Paix; je parle de paix aux hommes, parce qu'ils ſont hommes, & que la guerre appartient en propre aux lions & aux tigres.

AVERTISSEMENT.

LA Préface qu'on vient de voir, préliminaire indispensable de l'Ouvrage, en expose l'objet & le plan.

L'objet est d'éteindre les haines nationales, & d'inspirer l'esprit de paix, en montrant l'absurdité & l'inutilité de la guerre.

Le plan est de remplir cet objet par l'histoire comparée des deux nations, dont la Rivalité est la plus ancienne, la plus célebre & la plus persévérante.

Avant de montrer ces deux nations dans leur Rivalité, j'ai voulu faire connoître ce qu'elles étoient chacune chez elle; c'est l'objet de l'Introduction qu'on va voir..

Elle contient quatre chapitres.

Dans le premier, j'examine les premiers tems de ces deux nations. Je remarque de loin les premiers pas qu'elles font l'une & l'autre vers leur constitution. Dans le second, je retrace les ra-

vages des Danois en Angleterre & des Normands en France, & l'effet de ces ravages ſur l'une & l'autre nation; je ſuis les progrès reſpectifs des mœurs & des connoiſſances, j'en obſerve les révolutions; je démêle entre les Saxons & les Francs, déja modifiés par diverſes conjonctures, des nuances à peine différentes ſur un même fond de barbarie.

Comme les Anglois, rivaux de la France, ſont beaucoup moins les Saxons que ces mêmes Normands, déja établis dans une province Françoiſe dès le commencement du dixiême ſiecle; j'examine dans le troiſieme chapitre quelle fut l'influence des ducs de Normandie ſur la France.

Et dans le quatrieme & dernier chapitre quelle fut leur influence ſur l'Angleterre. J'y expoſe les évenemens qui préparerent la conquête que fit de ce royaume Guillaume le Bâtard, duc de Normandie.

C'eſt à cette conquête que commence l'Hiſtoire de la Rivalité des deux nations.

HISTOIRE



HISTOIRE DE LA RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE.

INTRODUCTION.

CHAPITRE PREMIER.

Premiers Tems de la France & de l'Angleterre.



SI l'on ne ſavoit pas qu'à la longue tout eſt à-peu-près égal entre deux grandes nations, & ſi l'on ne vouloit que relever ici la ſupériorité de

la France, on pourroit remarquer d'abord qu'elle a ſur l'Angleterre quelques avantages par rapport à l'étendue, à la ſituation, à la douceur du climat, à la fertilité du ſol; mais quelques-uns de ces avantages ſemblent lui en avoir fait négliger d'autres; par exemple, la fertilité de ſon ſol & ſes richeſſes naturelles lui firent oublier long-tems qu'embraſſant à la fois par ſes mers le Nord & le Midi, ayant ou pouvant avoir de bons ports ſur l'Océan & ſur la Méditerranée, elle étoit, de toutes les nations de l'Europe, la plus avantageuſement ſituée pour le commerce. Les Anglois au contraire, bornés au ſeul Océan, ont ſenti ce qui manquoit à leur ſituation, & dès qu'ils l'ont pu, ils ont voulu dominer ſur le détroit qui joint les deux mers, & ſe procurer quelques iſles dans la Méditerranée.

On pourroit remarquer encore que l'Angleterre a été conquiſe ſucceſſivement par les Romains, par

les Saxons, par les Danois, par les Normans; au lieu que les François, depuis qu'ils ont reçu la Gaule des mains des Gaulois, ou qu'ils l'ont arrachée aux Romains, ont ſçû la conſerver, & chaſſer même de ſon ſein ces Normans qui avoient conquis l'Angleterre; bonheur qui ſemble ſuppoſer quelques avantages ou dans la nature du gouvernement, ou dans le caractere des habitans.

Céſar ayant ſubjugué les Gaulois, voulut encore ſoumettre les Bretons ou Britons, premiers habitans connus du pays qui fut depuis nommé Angleterre, & qui ſe nommoit alors Bretagne (1). C'étoit pourſuivre le même peuple dans une contrée nouvelle; car les Auteurs conviennent, d'après toutes les conformités poſſibles de langue, de mœurs, de figure, de religion, de gouvernement,

(1) On ſait que cette île fut auſſi nommée Albion, à cauſe de la couleur blanche de ſes rochers qu'on apperçoit du continent.

que les premiers habitans de la Bretagne, sur-tout ceux des côtes, étoient des Celtes ou Gaulois, qui, du rivage opposé, étoient venus peupler cette Isle. Ainsi, à ne considérer que cette premiere époque, plusieurs familles Françoises & Angloises peuvent avoir une origine commune. Dans cette liaison des deux peuples, la France ou la Gaule a l'avantage d'avoir été la métropole, & d'avoir eu la Bretagne pour colonie.

César, auquel il fut donné de tout vaincre, vainquit les Bretons, quoiqu'un zele outré de patriotisme Britannique, ou la vanité nationale, ait voulu persuader qu'il fut vaincu par eux, & quoique, selon Lucain, la frayeur lui eût fait tourner le dos aux Bretons (1); mais bientôt la conquête du monde vint s'offrir à son ambition, & lui fit abandonner

Luc. Pharf. Lib. 2.

(1) *Territa quæsitis ostendit terga Britannis.*

cette île, où il se contenta d'imposer aux Bretons un tribut, qui vrai-semblablement fut mal payé après son départ, puisqu'il ne laissa point de garnison, & ne bâtit point de forts dans la Bretagne.

Auguste & Tibere la laisserent en paix. *Tacit. Agricol.*

Caligula publia qu'il alloit la conquérir; il arma deux cens mille combattans, parut sur la rive opposée (1), fit ramasser des coquilles, & revint triompher à Rome des Bretons qu'il n'avoit pas vus.

---

(1) Il fit construire sur cette rive, d'où il appercevoit les côtes de la Bretagne, une tour ou phare pour éclairer les vaisseaux; on la nomma *turris ardens*, dont le peuple a fait par corruption *tour ordans*, puis *tour d'ordre.* C'est la fameuse *tour d'ordre* près de Boulogne. Des Auteurs disent qu'elle fut bâtie par Jules-César. Elle fut réparée par Charlemagne. D'autres dérivent ce nom du mot *odrans*, qu'on trouve dans des Auteurs anciens, mais dont on ignore la signification. *V.* l'Hist. de l'Ac. des Inf.&B.L. *t.18.p.270.*

Claude les vit, & prit le ſurnom de *Britannique*, ſeul héritage de ſon malheureux fils.

Sous l'Empire de Néron, Suetonius Paulinus réduiſit l'île de Mona ou d'Angleſey ; le ſpectacle ſingulier des femmes de l'île, échevelées, vêtues en Furies, ſecouant des torches enflammées, répétant avec fureur les chants ſuperſtitieux qu'entonnoient leurs Druydes, & les cris de guerre que pouſſoient leurs ſoldats ; ce ſpectacle l'étonna ſans l'arrêter, il brûla les Druydes dans le feu qu'ils avoient préparé pour d'autres victimes humaines.

Sous Veſpaſien & ſes fils, Agricola ſoumit preſqu'entierement la (1) Bretagne ; il en fit le tour avec ſa flotte, & s'aſſura que c'étoit une île ; car juſqu'alors les Romains l'avoient crue attachée au continent ; il

(1) Du moins la partie méridionale, c'eſt-à-dire tout ce qui eſt préſentement connu ſous le nom d'Angleterre.

reconnut

reconnut les Hébrides & les Orcades, il y fit des descentes. Dans la Bretagne, les provinces du Nord, toujours Bretonnes & sauvages, furent séparées des conquêtes Romaines par un rempart ou une chaîne de forteresses; mais il paroît qu'il étoit plus aisé alors aux Romains de vaincre les Bretons que de connoître la Bretagne; car Tacite, gendre d'Agricola, & qui a décrit cette expédition, vraisemblablement sur les mémoires de son beau-pere, dit des choses bien étranges de ce pays; il prétend que le soleil ne s'y leve & ne s'y couche point comme dans les autres contrées; qu'il traverse la terre, & qu'il l'éclaire même pendant la nuit; enfin ses idées géographiques & astronomiques sont d'une bisarrerie capable de décréditer son récit jusques sur les affaires politiques & militaires. Juvénal supposoit les nuits plus courtes dans la Grande-Bretagne que

Tacit. in vit. Agricol.

Juvenal. Sat. 2.

dans le reste du monde (1).

Adrien réprima en personne les courses que les Bretons septentrionaux faisoient souvent sur les terres Romaines ; il les resserra par un nouveau rempart plus fort que celui d'Agricola, qui fut depuis réparé sous Antonin Pie ; celui d'Adrien le fut par l'empereur Sévere. Il s'étendoit depuis Carlille jusqu'à Neucastle.

La discipline Romaine triomphoit toujours de la valeur effrénée des Bretons, qui, partagés en différentes tribus, & marchant sous des chefs indépendans & divisés, agissoient sans concert, & combattoient en désordre. L'amour de la liberté étoit toute leur politique & le seul

(1) *Minimâ contentos nocte Britannos.* Juven. Sat. 2. C'est aussi ce que dit Tacite : *Di rum spatia ultrà nostri orbis mensuram.* L'explication de M. l'Abbé de la Bletterie répond en partie à ces difficultés.

principe de leur courage. Les noms de quelques-uns de leurs chefs ſont reſtés célebres par la réſiſtance qu'ils oppoſerent aux Romains. Caſſivellaune défendit bravement ſon pays contre Céſar, Caractacus contre Claude, Boadicea ou Bonduica, reine des *Iceni*, contre les Lieutenans de Néron, Galgacus contre Agricola. Depuis les conquêtes d'Agricola, la Bretagne fut toujours regardée comme une province Romaine; ce fut de-là que partit Albin pour diſputer l'empire à Sévere. Ce dernier empereur mourut dans la ville d'Yorck. Ce fut auſſi en Bretagne que Carauſius prit la pourpre ſous les empereurs Dioclétien & Maximien, qui l'y laiſſerent régner paiſiblement pendant ſept ans, comme Allectus ſon aſſaſſin pendant trois ans; Conſtance Chlore eut cette province dans ſon partage, & mourut dans Yorck, ainſi que Sévere; la célebre Hélene, femme de Conſtance-Chlore, & mere de Conſtantin,

étoit Bretonne, & Constantin partit de la Bretagne pour écraser tous ses concurrens.

L'empire, dans ses divisions & dans sa décadence, conserva la Bretagne jusqu'au tems d'Honorius, sous lequel il l'abandonna plutôt qu'elle ne lui fut enlevée. Les Calédoniens, autrement nommés Pictes, parce qu'ils se peignoient (1) le corps de diverses couleurs, & les Scots, depuis nommés Ecossois, qui habitoient la partie septentrionale de

---

(1) Usage d'abord commun à tous les Bretons, mais dont les Bretons méridionaux furent corrigés par les Romains, & qui étant resté propre aux Calédoniens, leur fit donner ce nom de *Pictes*. Les historiens d'Ecosse disent que ces Calédoniens ou Pictes étoient venus de la Thrace ou de la Scythie. Il y plus d'apparence que c'étoit une tribu de Bretons poussée verd le Nord par Agricola. Pour les Scots, ils étoient venus de l'Irlande, nommée tantôt Hybernie ou pays du Couchant, tantôt Scotie ou pays des Scots.

la Bretagne au-delà des boulevards d'Antonin & de Sévere, avoient renversé cette barriere, & s'étoient rendus le fléau des Bretons méridionaux ou Romains; ceux-ci eurent recours à leurs maîtres, qui, trop occupés chez eux par d'autres barbares, ne purent donner aux Bretons que de foibles secours; Aëtius, attiré par leurs cris (1), combattit & vainquit pour eux; mais les troubles de l'empire augmentant toujours, les Romains, vers l'an 448, dirent un dernier adieu à la Bretagne, après avoir relevé les boulevards d'Antonin & de Sévere, & avoir donné aux Bretons des conseils qui auroient sauvé la Bretagne, s'ils avoient été suivis; c'étoit d'abandonner aux Pictes &

Gildas. Bede. L. 1. chap. 12.

(1) Ils lui écrivirent en ces termes : « A Aëtius, trois fois consul, les gémissemens des Bretons..... Les barbares nous poussent vers la mer, la mer nous repousse vers les barbares, & nous n'avons que la cruelle alternative de périr par le fer ou par les eaux ».

aux Scots tout ce qui étoit au-delà des boulevards, de vivre unis, & ſur-tout de ne confier qu'à eux-mêmes le ſoin de leur défenſe. Les Bretons parurent d'abord vouloir ſuivre ces conſeils, & ſe réunir ſous un roi : ils élurent un Vortigerne, auquel ils donnerent bien-tôt pour concurrent un Vortimer, ſon propre fils, puis un Ambroiſe.

Vortigerne toujours preſſé par les Scots & les Pictes, crut devoir demander aux Germains les ſecours qu'il ne pouvoit plus attendre des Romains, il appella des côtes du Jutland, de l'Angelen & du Holſtein, les Saxons & les Angles ou Anglois; mais les Bretons ne tarderent pas à s'appercevoir que les conſeils des Romains quittant la Bretagne, valoient mieux que les ſecours des Saxons appellés dans ce pays. Ces derniers y vinrent d'abord ſous la conduite d'Hengiſt & d'Horſa, deux chefs deſcendus de leur célebre Woden, ou Odin, adoré alors dans la

Vers 449. ou 450.

Germanie comme le dieu de la Guerre, ils repoufferent les Scots & les Pictes, mais ils afferyirent les Bretons. Bien-tôt initiés à tous les myfteres d'une politique malfaifante, & inftruits de toutes les fineffes de l'art de nuire, art familier aux barbares, ils trouverent le moyen de rendre le roi Vortigerne méprifable à fes peuples & de lui rendre fes peuples odieux : pour mieux fomenter cette divifion, ils parvinrent à rendre Vortigerne amoureux de Rowena, fille d'Hengift ; & pour l'exécution de ce projet, ils avoient employé des artifices dont nos Machiavelliftes modernes s'applaudiroient. Les Bretons ne virent plus dans leur roi que le gendre d'un barbare, ennemi de la Bretagne, & Hengift ne vit dans fon gendre qu'un inftrument fervile de fes fuccès.

Bede, L. I. c. 15. Guill. de Malmesb. p. 11.

A ces petites fourberies, qui font affez de tous les tems & de tous les lieux, Hengift joignit, dit-on, des manieres qui étoient un peu plus de

ſon pays & de ſon ſiecle ; ſous prétexte de faire un accommodement, il invita la principale nobleſſe de Bretagne à une aſſemblée générale ; &, dans un feſtin qu'il donna, les Saxons, à un ſignal convenu, tirerent des poignards qu'ils tenoient cachés, & aſſaſſinerent tous les Bretons au nombre de plus de trois cens (1).

Les Anglo-Saxons étoient dans le cas de tous les peuples barbares, qui ne ſachant pas cultiver leur pays, le trouvent toujours ſtérile, en comparaiſon des terres que des peuples plus polis fertiliſent & embelliſſent. Pauvres & gênés dans une patrie

(1) Obſervons que Wittikind, hiſtorien Saxon, rapporte un évenement tout pareil, arrivé en Germanie entre les Saxons & les Thuringiens, quelque tems avant celui-ci. Ce crime s'eſt-il réellement répété, ou les hiſtoriens ſe ſont-ils ſeulement copiés ? Ces attributions d'un fait unique à pluſieurs nations, ſont très-communes dans l'hiſtoire, ſoit ancienne, ſoit moderne.

dont ils ne ſavent pas tirer leur ſubſiſtance, toute multiplication leur eſt importune, & leur rend l'émigration néceſſaire. Les Romains avoient donné quelques notions de leurs arts aux Bretons méridionaux, les Saxons plus féroces encore que les Scots & les Pictes, ne manquerent pas de trouver le climat de la Bretagne méridionale plus doux & plus heureux que le leur; les ſuccès de leurs premiers chefs attirerent d'autres bandes de ces Barbares, qui bientôt y coururent en foule, & devinrent à la fois redoutables aux Scots, aux Pictes, aux Bretons & à eux-mêmes; ils remplirent l'île de carnage, ils en démembrerent la ſouveraineté, qui n'avoit jamais été bien réunie, & formerent cette Heptarchie, c'eſt-à-dire cette eſpece d'aſſociation de ſept royaumes indépendans, aſſociation foible, comme celle de tout ce qui eſt indépendant, & dans laquelle chacun de ces royau- Bede, L. 1 c. 15.

mes eut tour-à-tour une force préponderante, ſuivant les conjonctures, ſuivant le mérite, l'audace ou le bonheur des divers Princes qui les gouvernerent.

Ces mêmes Saxons qui avoient ſi facilement conquis la Bretagne, furent preſque toujours battus, ou en France, ou dans leur propre pays, par nos rois de la premiere & de la ſeconde race, & enfin ils furent ſubjugués par Charlemagne, qui les tranſplanta en diverſes contrées ; mais la Bretagne leur reſta.

Les violences qu'avoient entraînées leurs conquêtes dans cette île, jointes aux ravages des Pictes & des Scots, qui continuoient plus que jamais à-travers ces déſordres, découragerent les malheureux Bretons, dont un grand nombre, abandonnant leur patrie, chercherent un aſyle ſur les côtes de la Gaule, & s'établirent dans cette province, qui, de leur nom ſe nomme aujourd'hui

Bretagne (1), tandis que la Grande-Bretagne prenoit le nom d'Angleterre du nom des Anglo-Saxons. Les Bretons, par cette émigration pacifique, ne firent que rentrer dans le sein de leur premiere patrie (2), qui les reçut avec tendresse, & de-là naissent de nouveaux nœuds de fraternité entre la France & l'Angleterre. D'autres Bretons se retirerent dans les rochers du pays de Galles, où, comme l'observe le P. d'Orléans, ils devinrent invincibles, quand ils n'eurent plus rien à perdre. Ils s'y

Révolut. d'Anglet. L. 1.

(1) On la nommoit alors *Armorique*, & ce nom d'Armorique ou de Marmorique, qui signifioit *Maritime*, étoit commun à toute cette côte que baigne l'Océan.

(2) Cette province appartenoit encore aux Romains, ainsi que la plus grande partie de la Gaule. Mais les familles descendues des anciens Gaulois, des Romains, des Bretons, & des Germains ou Francs, n'ont plus formé par succession de tems qu'un même peuple, dont descendent les François d'aujourd'hui.

maintinrent en corps de nation indépendant, traités de ſauvages par les Anglois qu'ils battoient ſouvent, qu'ils inquiétoient toujours, & qui ne les ſoumirent que ſous Edouard I. à la fin du treizieme ſiecle.

Gildas. Guill. de Malmesb. Bede.

Ceux des Bretons, qui, dans leur pays, ſe défendoient encore contre les Saxons, trouverent le moyen de diviſer les Scots & les Pictes; ils firent alliance avec les premiers, tandis que les Pictes s'uniſſoient avec les Saxons. Cette partie de deux peuples contre deux eut le ſort de beaucoup de batailles, où dans la même armée une aîle eſt défaite, tandis que l'autre eſt victorieuſe; les Bretons furent accablés par les Saxons, au lieu que les Scots eurent tant d'aſcendant ſur les Pictes, que ce nom de Calédoniens ou de Pictes a entierement diſparu, ſoit qu'ils aient été détruits ou chaſſés, ou incorporés, ou que tout cela ait eu lieu; les Bretons furent de même ou chaſſés ou exterminés en grande partie. Ce funeſte

avantage de détruire une nation rivale eſt propre aux barbares ; depuis que l'Europe a un droit des gens & une politique extérieure, on n'y détruit plus gueres.

Les Scots avoient fondé ce royaume d'Ecoſſe qui a duré juſqu'au tems de Jacques VI. lequel fut Jacques I. en Angleterre ; leurs hiſtoires en montrent l'origine vers le commencement du cinquieme ſiecle, & leurs fables peut-être la font remonter juſqu'à plus de trois ſiecles avant l'ere Chrétienne. Les Ecoſſois diſent que ce premier royaume avoit été détruit par le Tyran Maxime vers l'an 378, dans un tems où les Romains poſſédoient encore la Grande-Bretagne, & que Fergus ne fit que le rétablir en 422. Quoi qu'il en ſoit, les Ecoſſois & les Gallois étoient, par leur origine & leur ſituation, les ennemis naturels des Anglo-Saxons, & auroient pu être à leur égard ce que les Scots & les Pictes avoient été à l'égard des Bretons.

Pendant que la Grande-Bretagne (nous la nommerons deſormais l'Angleterre) paſſoit ainſi de la douce tyrannie des Romains ſous la tyrannie cruelle des Saxons, les Francs, tantôt ſous la conduite de Clodion, paſſoient, repaſſoient pluſieurs fois le Rhin, & s'approchoient des bords de la Somme pour enlever aux Romains une partie de la Gaule, tantôt unis aux Romains ſous Mérovée, & combattant avec ce célebre Aëtius, qui avoit défendu les Bretons contre les Pictes, ils battoient dans les campagnes de Châlons (1) ou dans les déſerts de la Sologne,

---

(1) On ignore dans quelle province de la Gaule ſe livra cette bataille. Le mot qu'on trouve dans les Auteurs, & qui forme l'incertitude, eſt : *in campis Catalaunicis ;* on a conjecturé qu'il falloit peut-être lire : *in campis Secalaunicis.* Ce qui pourroit faire penſer qu'il s'agit en effet de la Sologne, c'eſt qu'Attila faiſoit le ſiege d'Orléans. Il y a encore d'autres opinions ſur le lieu de cette bataille.

ce terrible Attila, *le fléau de Dieu;* tantôt plus affermis & plus entreprenans ſous Clovis, ils achevoient de chaſſer les Romains de la Gaule, moitié par la voie des conquêtes, moitié par celle des négociations. Le partage du royaume ſous les enfans de Clovis, & le chaos de guerres & de crimes qui forme l'hiſtoire de nos deux premieres races, reſſemblent aſſez aux déſordres de l'heptarchie ou de l'anarchie Saxonne. La condition des Bretons qui étoient reſtés dans leur pays ſous le joug des Saxons, ſembloit devoir être à-peu-près la même que celle des Gaulois ſous les Francs; mais les Gaulois avoient bien plus volontairement ſubi le joug des Francs, que les Bretons celui des Anglois; ce qui prouve ſur-tout avec quelle ſecrette horreur les Bretons obéiſſoient à ces Saxons qui les avoient aſſervis ſous prétexte de les défendre, c'eſt le merveilleux que leurs romans & leurs hiſtoires ont répandu ſur les

Grég. de Tours.

exploits du fameux Arthur ou Artus, leur dernier roi. Ces douze grandes batailles où il défit les Saxons, étoient de petits chocs dont le ſuccès avoit à peine la moindre influence ſur l'état des affaires, puiſque les Saxons ne perdirent preſque pas un pouce de terrein, & que le théatre de la guerre ne ceſſa point d'être renfermé dans un eſpace très-borné; mais enfin cet Arthur fut le dernier Breton qui eut du courage, & les reſtes de la liberté Bretonne périrent avec lui.

C'eſt peut-être par une cauſe ſemblable à celle qui a tant illuſtré Arthur, que l'enchanteur Merlin, qui vivoit peu de tems auparavant, a auſſi été tant célébré. Cet homme que Buchanan repréſente comme un impoſteur qui trompoit les peuples pour leur plaire, annonçoit peut-être aux Bretons la fin de leurs miſeres pour les animer à ſe défendre. Mais ce n'eſt-là qu'une conjecture; car, ſelon d'autres Auteurs, quel-

Gildas. Guill. de Malmesb.

ques connoiſſances des Mathématiques, connoiſſances trop étrangeres à ſon ſiecle, lui valurent cette réputation de prophete que lui donnerent les poëtes, & celle de ſorcier que lui donnerent les moines. Les uns & les autres aſſurent aſſez communément qu'il étoit né d'un Incube. Les romans ont auſſi fait naître Arthur comme la Fable a fait naître Hercule ; le roi Uther, devenu amoureux de la mere d'Arthur, la trompa, en prenant par les enchantemens de Merlin la figure de ſon mari. Nous ne relevons ces folies, que parce que nous en trouvons la cauſe morale dans l'admiration & la reconnoiſſance des Bretons pour les derniers défenſeurs de leur liberté. C'eſt ainſi que l'eſtime des Francs pour ce brave Mérovée, qui les avoit préſervés du joug d'Attila, & qui avoit conquis une partie de la Gaule, ſe ſignala par des fables ridicules. On attribua ſa naiſſance à un

dieu, qui, ſous la forme d'un taureau marin, étoit apparu à ſa mere, un jour qu'elle ſe baignoit au bord de l'Océan, fable uniquement fondée ſur une analogie de nom qu'on a voulu ennoblir. Mérovée, Mérovec, ou *Mer-veich* ſignifie *Veau marin* en langue Germanique. C'eſt encore ainſi que la gloire de Clovis a fait imaginer la ſainte Ampoule apportée du Ciel par une colombe, l'écu ſemé de fleurs de lys & l'étendart de l'Oriflamme dépoſés par un Ange entre les mains de l'hermite de Joyenval, le don de guérir les écrouelles, &c. Tout ce qui exalte l'imagination du peuple, produit des fables.

Les ſept royaumes de l'Heptarchie Angloiſe ou Saxonne ſont : le royaume de Kent, dont Kenterbury ou Cantorbery eſt la capitale, & qui comprend ce qui eſt entre la mer & la Tamiſe.

Le royaume d'Eſſex ou des Sa-

xons orientaux, comprenant Londres & ce qui eſt immédiatement au-deſſus de la Tamiſe.

Le royaume de Suſſex ou des Saxons méridionaux, comprenant les provinces de Suſſex & de Surrey.

Le royaume de Weſſex ou des Saxons occidentaux, comprenant tout ce qui eſt ſitué entre le canal de la Manche & le canal de Briſtol, c'eſt-à-dire les provinces de Cornouailles, de Devon, de Dorſet, de Sommerſet, de Southampton.

Le royaume de Northumberland ou des Anglois ſeptentrionaux, comprenant tout ce qui eſt au nord de la riviere d'Humbre, c'eſt-à-dire les provinces de Lancaſtre, d'Yorck, de Durham, de Weſtmerland, de Cumberland.

Le royaume d'Eſt-Anglie ou des Anglois orientaux, formé des provinces de Nortfolck & de Cambridge.

Enfin le royaume de Mercie ou

des Anglois ſitués au milieu des terres, qui s'étendoit depuis Gloceſter & la Severne juſqu'à la riviere d'Humbre.

Egbert, roi de Weſſex, contemporain de Charlemagne & de Louis le Débonnaire, réunit en 827 tous ces royaumes, & fit ceſſer l'Heptarchie qui avoit duré trois ſiecles & demi.

Le changement qu'avoit éprouvé l'Angleterre en paſſant de la domination des Romains à celle des Saxons, fut cauſe qu'il fallut convertir deux fois au Chriſtianiſme les habitans de ce pays. On a cru que la foi avoit été prêchée aux Bretons par S. Paul ou par quelques-uns de ſes diſciples. D'autres légendes ont donné pour apôtre à la Bretagne Joſeph d'Arimathie, qui, expoſé par les Juifs dans un vaiſſeau ſans voiles avec Maximin, Lazare, Marthe & Marie, aborda, diſoit-on, en Provence, & de-là paſſa dans la

Grande-Bretagne, où le roi Arviragus (1) lui donna les terres occupées depuis par le monaſtere de Glaſſemburi ; tandis qu'en France Maximin fondoit l'évêché d'Aix & Lazare celui de Marſeille, que Marthe tuoit le dragon la *Taraſque*, dont le nom eſt reſté à Taraſcon, & que Madeleine illuſtroit la *ſainte Baulme* par ſa pénitence. Toutes fables pieuſes, aujourd'hui abandonnées.

Les ſiecles ſuivans voient l'Egliſe particuliere de Bretagne figurer dans l'Egliſe générale. La Bretagne ou l'Angleterre avoit eu part à la perſécution de Dioclétien, & ce fut alors que S. Alban ſouffrit le martyre. Trois évêques Bretons ſouſcrivirent aux actes du concile d'Arles. Les évêques de cette île furent invités au concile de Nicée, ils aſſiſterent Bede.

(1) Juvénal parle du roi Arviragus (Satyre 4.)

De temone Britanno
Excidet Arviragus.

Bede, L. 1. c. 17. Gildas.

aux conciles de Sardique & de Rimini ; on ſait que Pélage étoit né dans la Grande-Bretagne ; ce fut à Vérolam ou Vérulam que ſe tint cette aſſemblée, où S. Germain & S. Loup diſputerent contre les Pélagiens.

Tel étoit l'état de l'Egliſe Bretonne, lorſque les Anglo-Saxons ramenerent le paganiſme dans la grande Bretagne. Cette différence de religion ne contribuoit pas peu à nourrir la haine du peuple opprimé. Dans la défenſe déſeſpérée des Bretons, il entroit bien autant de zèle de religion, que d'amour de la patrie ; lors même qu'ils étoient forcés de ſe rendre, leurs prêtres ne vouloient pas le leur permettre, & les précipitoient au-devant des traits de l'ennemi, ſous prétexte de les envoyer au martyre. La haine alla ſi loin, que quand les Saxons témoignerent quelque deſir d'embraſſer la religion Chrétienne, il paroît qu'ils furent rejettés par l'Egliſe Bre-

tonne (1), qui craignoit d'admettre de tels barbares dans ſon ſein.

Ce fut la France qui eut l'honneur de rendre l'Angleterre Chrétienne une ſeconde fois ; cette converſion fut en Angleterre, comme elle l'avoit été en France, l'ouvrage d'une femme. Berthe, fille de Caribert ou Cherebert, roi de Paris, l'aîné des fils de Clotaire I, avoit épouſé le roi de Kent Ethelbert, & avoit pris ſur lui l'aſcendant qu'une vertu douce donne quelquefois à ce ſexe ſur le nôtre. Suivant ſes conventions matrimoniales, Berthe avoit un libre exercice de ſa religion; ſes prêtres cherchoient à faire des proſélytes; elle engagea Ethelbert à recevoir les miſſionnaires qu'elle engagea le pape S. Grégoire à lui envoyer. Ils avoient à leur tête

(1) Voir une lettre du Pape S. Grégoire à Théodebert & à Théodebalde, Rois des Francs. Gildas & Bede diſent auſſi la même choſe.

le moine S. Auguſtin, apôtre auquel les hiſtoires modernes d'Angleterre (1) ne ſont pas auſſi favorables que les anciennes chroniques des moines. La reine Brunehaud, ſur les terres de laquelle ces miſſionnaires paſſoient, leur donna des guides, des interprêtes (2), & favoriſa de tout ſon pouvoir cette miſſion, pour expier les crimes qu'elle commettoit alors, & ceux qu'elle vouloit commettre encore. Ethelbert ſe convertit; Ethelburge ſa fille épouſa Edwin, roi de Northumberland, qu'elle convertit comme Berthe avoit converti Ethelbert. Une autre femme en fit autant dans le royaume de Mercie. La religion paſſa ainſi de royaume en royaume, & l'Heptarchie entiere étoit Chré-

Greg. Pap. Epiſt. L. 9. Epiſt. 56.

(1) Il eſt vrai que ces hiſtoires ſont écrites par des Proteſtans.

(2) Les Francs qui avoient à-peu-près la même origine que les Saxons, parloient encore la même langue.

tienne

tienne avant sa dissolution ; elle n'en fut pas beaucoup moins barbare, & Milton a raison de dire que les combats des oiseaux de proie & des coqs, méritent autant d'être rapportés, que les guerres & les opérations politiques de l'heptarchie Saxonne. Ethelbert eut pourtant l'honneur de donner des loix à sa nation, comme Clovis en donna aux Francs.

Si la France porta la Foi dans la Grande-Bretagne, ce fut la Grande-Bretagne qui porta les sciences en France, ou plutôt ce fut l'Italie qui instruisit l'une & l'autre en formant Alcuin. L'Ecosse & le Northumberland se disputent l'honneur d'avoir donné la naissance à ce sage Alcuin, qui sut plaire à Charlemagne, en le degoûtant des conquêtes, & en lui découvrant une nouvelle source de grandeur, plus chere à l'humanité. Instruit par un tel maître, Charlemagne sentit le prix des belles connoissances ; il mit sa gloire à les pro-

téger, à perfectionner l'administration, à étendre en tout genre l'empire de la raiſon, & voilà ce qui l'immortaliſe aux yeux des juges éclairés. Ce fut de Charlemagne qu'Egbert apprit à réunir des états. Douze ans qu'il paſſa dans la cour de ce grand prince, pour éviter des perſécutions qu'il éprouvoit dans ſon pays, formerent ſes talens, étendirent ſes vues, le mirent en état de concevoir & d'exécuter le projet de l'extinction de l'heptarchie. Charlemagne l'avoit formé au gouvernement & à la guerre; il l'avoit fait aſſiſter avec lui au concile de Francfort; il l'avoit mené à Rome, où Egbert lui vit donner la couronne impériale. Ils ſe quitterent à regret. Charlemagne fit préſent à Egbert de ſon épée. « *Elle a vaincu mes ennemis*, lui dit-il, *elle vaincra les vôtres* ». Egbert s'en ſervit comme eût fait Charlemagne, & vérifia la prédiction; il regna comme il avoit combattu; il adoucit la férocité des

Guill. de Malmesb. L. 1. L. 2. Brompton, p. 749, 750, 800.

En 794.

mœurs Saxonnes, par le mêlange des mœurs Françoises; il porta dans sa patrie ces vrais trésors de la France, nation, dit l'Anglois Malmesbury, la plus célebre de toutes les nations occidentales, par sa valeur & son urbanité.

Mais l'Angleterre posséda peut-être plus que Charlemagne dans la personne d'Alfred, petit-fils de cet Egbert. Alfred, ainsi que Charlemagne, forma la constitution de son pays, augmenta & perfectionna la legislation, l'art militaire, la marine; porta dans toutes les parties de l'administration, l'ordre, la lumiere & la vie; protégea & cultiva les sciences; il est reconnu pour le Fondateur de l'Université d'Oxford, peut-être à plus juste titre que Charlemagne n'est réputé l'être des Universités de Paris & de Pavie. Il fut l'homme le plus éloquent, le plus sage & le plus savant de son royaume; il en fut le meilleur poëte, & il faut lui tenir compte de ce mérite, Asser, in vit. Alfredi.

Guill. de Malmesb. L. 2.

puiſqu'il n'en fut pas moins un grand roi. Il fut même inventeur de quelques arts plus néceſſaires. Ce fut lui qui apprit à ſes concitoyens l'art de bâtir en brique ; avant lui on ne bâtiſſoit qu'en bois, ce qui rendoit les incendies fréquens & déſaſtreux. Une ſeule invention utile devroit illuſtrer plus que cent batailles. Alfred d'ailleurs eſt plus intéreſſant que Charlemagne, en ce qu'il connut le malheur, & qu'il en profita ; qu'ennemi des conquêtes & de la manie des grands empires, il conſacra tous ſes talens au bonheur de ſes ſujets, & que, preſque toujours armé, il ne le fut jamais que pour leur défenſe. Si, à l'exemple de Charlemagne, il convertit ſes ennemis, ce fut ſans les baptiſer comme lui dans le ſang ; ſon gouvernement eut quelque choſe de moins faſtueux & de plus paternel que celui du monarque François. Alfred fut tel enfin que l'Hiſtoire, qui juge les rois, n'a trouvé aucun reproche à lui faire.

C'eſt lui qui, par les embelliſſemens qu'il fit à Londres, rendit cette ville la capitale de l'Angleterre. Dès l'empire de Néron, Londres étoit une colonie floriſſante des Romains.

Les ennemis qu'Alfred fut obligé de combattre ſans ceſſe, malgré ſon amour conſtant pour la paix, étoient ces mêmes Danois ou Normands qui fatiguerent auſſi la France pendant tout le neuvieme ſiecle ; il eut le malheur d'être obligé de leur livrer en perſonne, tant ſur terre que ſur mer, juſqu'à cinquante combats ; mais comme les ravages de ces nouveaux barbares, & les événemens qui en furent la ſuite, ſont une des ſources les plus fécondes de la Rivalité de la France & de l'Angleterre ; avant de traiter cet article, arrêtons-nous un moment à réſumer les faits qui viennent d'être rapportés ; & pour rendre plus ſenſible le parallele des deux nations, faiſons

marcher de front les principales époques de leur ancienne histoire.

Le tems de la domination Romaine, à compter de Jules César, est à-peu-près le même pour la Gaule & pour la Grande-Bretagne ; car les Romains n'abandonnerent la Grande-Bretagne, au commencement du cinquieme siecle, que parce qu'ils perdoient la Gaule.

Alors les Anglo-Saxons envahissent la Grande-Bretagne, nommée depuis de leur nom *Angleterre*, comme les Francs envahissent la Gaule, nommée de leur nom *France*. Le tems de l'heptarchie répond assez bien au tems de notre premiere race ; & cette division de l'Angleterre en sept royaumes, est représentée par nos partages des deux premieres races. Les Anglo-Saxons & les Francs, peuples Germaniques l'un & l'autre, avoient à-peu-près la même origine, les mêmes usages, les mêmes mœurs ; les mœurs de la barbarie. Toujours

des guerres & des crimes. On égorge, on empoiſonne, on hérite de ceux qu'on aſſaſſine; la valeur n'eſt que férocité, la piété que ſuperſtition; les rois regnent par la force, & trop de moines par la fourberie. Preſque tous les princes, dont le cloître n'eſt pas le dernier aſyle, périſſent d'une mort violente (1). Tout eſt égal entre les deux peuples. Si Clotaire poignarde ſes neveux pour envahir leurs états, & brûle ſes enfans dans une grange, pour régner plus paiſiblement; Offa, roi de Mercie, aſſaſſine dans un feſtin le roi d'Eſt-Anglie ſon gendre, prend ſon royaume, & pour expiation, ſoumet ſes états *au denier de Saint Pierre* (2), en conſervant

(1) L'hiſtoire des royaumes Barbares ſe réduit à-peu-près à ces deux vers de Juvénal, Sat. 10.

Ad generum Cereris ſine cæde & vulnere pauci
Deſcendunt Reges, & ſiccâ morte tyranni.

(2) Le *romeſcot* ou *denier de S. Pierre*,

ce qu'il a pris. Si l'infâme Edburge ſa fille, qui empoiſonna ſon mari, après l'avoir engagé dans une longue ſuite de crimes ; ſi Elfride, qui aſſaſſina le roi Edouard II, ſon beau-fils, & fit bâtir deux monaſteres (1), ont un peu moins prodigué les attentats que nos Frédégondes & nos Brunehauds, qui bâtirent auſſi des monaſteres, elles eurent moins d'éclat & d'énergie.

Fredegaire, c. 76 & ſuiv. Geſta Dagoberti.

La magnificence de Dagobert, & les ouvrages d'orfévrerie de S. Eloi, annoncent des richeſſes & un progrès dans les arts preſque incroyables chez les François de la pre-

---

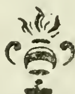
n'étoit d'abord qu'une ſomme deſtinée à l'entretien d'un college Anglois fondé à Rome par Offa; cette impoſition ſe leva enſuite ſur toute l'Angleterre. C'étoit un don d'un ſeul roi de l'heptarchie, ce fut un tribut de la nation entiere.

(1) Ce dernier trait, fort poſtérieur au premier, n'appartient plus à l'hiſtoire de l'heptarchie, mais ſeulement à l'hiſtoire d'Angleterre en général.

miere race. On explique ce phénomène par le commerce du Levant, & par les dépouilles de l'Italie. Quant à l'état où étoient vers ce tems chez les Anglois les arts, même néceſſaires, on peut en juger par l'extrême deſir que témoignerent deux rois de l'heptarchie, de manger du pain blanc qu'un évêque diſtribuoit à la communion, & dont l'uſage leur étoit inconnu. Ces deux rois étoient encore payens; l'évêque exigea qu'ils reçuſſent le baptême; ils rejetterent cette condition, & n'eurent point de pain blanc. Indignés de ce refus, ils chaſſerent l'évêque de leurs états.

Dans les tems qui nous reſtent à parcourir, la ſuite des rois qui occupent le trône de l'Angleterre réunie, répond, à quelques différences près, à notre ſeconde race. La légiſlation marche d'un pas preſque égal dans l'un & l'autre empire. D'un côté les Capitulaires de nos rois, de l'autre les loix Saxonnes,

Mais la France, toujours un peu plus avancée du côté des arts & de la politesse, comme plus voisine de l'Italie, paroît souvent servir de modele à l'Angleterre. Si Charlemagne donne de beaux jours à la France, Egbert & son petit-fils Alfred en donnent de moins brillants, mais d'aussi heureux à l'Angleterre; leurs successeurs dégénerent comme ceux de Charlemagne, & les deux pays sont également en proie aux ravages des Danois & des Normands, qui en changent la face, & font naître de nouveaux intérêts, dont il faut rendre compte.



CHAPITRE II.

Ravages des Normands en France & des Danois en Angleterre.

CHARLEMAGNE avoit répandu des larmes, en voyant d'une ville maritime de la Gaule Narbonnoife, des Pirates Normands infefter la Méditerranée, & menacer les côtes de la France. Cependant il ne prévoyoit fans doute qu'une légere partie des maux dont la foibleffe de fes fucceffeurs alloit être accablée par les Normands. Tout ce que l'imagination peut fe repréfenter de défolation & de carnage, fut épuifé en France, pendant un fiecle, par ces brigands féroces; la valeur Françoife fut long-tems les arrêter; on les vainquit fouvent; on ne put les exterminer; ils étoient innombrables. Le Nord les reproduifoit à

Monach. S. Galli. Duchefne, T. 2. p. 130.

Mém. de Littérat. T. 15. p. 642.

tout moment. Ce pays, toujours ſurchargé d'habitans, & deſtitué de culture, ne connoiſſant que la guerre, envoyoit par-tout ſes enfans vivre de ce métier, aux dépens de ceux qui ſavoient cultiver. Depuis que la culture s'eſt étendue, ces émigrations ont ceſſé ; chaque pays peut nourrir tout ce qu'il fait naître, & les habitans ont plutôt manqué à la terre, que la terre n'a manqué aux habitans.

Sous les fils de Clovis, un capitaine Danois ou Normand, nommé Cochiliac, fit une deſcente ſur les terres du royaume de Thierry, vers l'embouchure du Rhin; Théodebert, fils de Thierry, lui arracha ſon butin avec la vie, & ces barbares n'oſerent reparoître en France, qu'environ trois cens ans après.

Charlemagne, qui, le premier de nos rois de la ſeconde race, vit cet orage fondre de nouveau ſur la France, avoit pris, pour le détourner, des meſures dignes de ſa gran-

deur & de ſa ſageſſe. Une marine puiſſante protégeoit ſes côtes. L'embouchure de toutes ſes rivieres étoit défendue par un grand nombre de vaiſſeaux, que Louis le Débonnaire augmenta encore, mais que ſes fils négligerent dans le cours de leurs diviſions. Cette digue rompue, le torrent des barbares inonda la France; nulle côte, nulle province ne fut à l'abri de leurs incurſions; la Somme, la Seine, la Loire, la Garonne furent plus d'une fois rougies de leur ſang. Leur ſiege de Paris eſt reſté à jamais mémorable. Eudes, gouverneur, & Goſſelin, évêque de cette capitale, acquirent par leur belle défenſe une gloire éclatante. L'évêque de Chartres, Goſſeaume, s'illuſtra auſſi en chaſſant les Normands de devant ſa ville. Mais le vieil & vénérable Hincmar, archevêque de Reims, chaſſé de ſon ſiege par la terreur que répandoient ces barbares, termina dans les douleurs ſon honorable carriere.

Annales Fuld. Annales Bertin. Regino in Chron.

A peine les rois Louis le Débonnaire, Charles le Chauve, Louis le Begue, Louis III & Carloman, Charles le Gras, Robert & Eudes, & Charles le Simple trouvoient-ils le moment de reſpirer. Il falloit qu'ils fuſſent ſans ceſſe en mouvement d'une extrémité du royaume à l'autre, pour éteindre le feu qui s'allumoit par-tout ; & ſouvent, avant qu'ils euſſent raſſemblé leurs troupes, les Normands étoient déjà rembarqués avec leur butin. Nous ne détaillerons point les expéditions de ces peuples ; il ſera plus utile d'obſerver les cauſes de leurs ſuccès.

Outre la décadence de la marine, qui leur ouvrit tous les fleuves & toutes les côtes, les diviſions des princes Carlovingiens furent encore très-favorables aux Normands, par les occaſions qu'elles leur fourniſſoient de pénétrer dans l'intérieur du royaume, où ils étoient appellés tour-à-tour par les divers partis.

Les seigneurs, qui, à la faveur des mêmes troubles, secouoient le joug ou se disposoient à le secouer, reclamoient aussi leur appui : & si ces seigneurs étoient forcés de les combattre, il les combattoient en les ménageant & en prévoyant le besoin qu'ils pourroient en avoir un jour. De plus, lorsque la réputation des Normands & de leurs ravages fut bien établie dans le royaume, tous les mécontens qui vouloient brouiller, tous les voleurs qui vouloient piller, s'unissoient aux Normands, ou s'ils exerçoient leurs brigandages sans ce secours, ils passoient pour des Normands eux-mêmes ; on voyoit les Normands par-tout ; on s'exagéroit leur multitude, qu'on attribuoit à des principes miraculeux & d'autant plus décourageans.

Annale. Bertin. ad ann. 853. 873, &c.

Annales Fu . ann 850, &c.

Jusques-là une différence essentielle avoit distingué les Normands de tous ces barbares Germaniques qui renverserent l'empire Romain. Ceux-ci vouloient faire des établis-

ſemens ; ils marchoient en corps de nation, menant avec eux leurs femmes & leurs enfans, qu'ils n'auroient pas revus de long-tems, s'ils les euſſent laiſſés dans leur pays, parce que leurs expéditions ſe faiſoient par terre. Mécontens de leurs habitations, ils partoient avec le projet fixe de s'en procurer de nouvelles. Les Normands au contraire n'étoient que des pirates ; ils ne vouloient que piller, & retournoient dans leur pays partager le butin avec leurs femmes & leurs enfans, auprès deſquels la rapidité d'une courſe maritime les ramenoit promptement. De-là encore une idée exagérée de leur multiplication. C'étoient les mêmes hordes qu'on voyoit reparoître tantôt au Nord, tantôt au Midi, & qui, chaſſées d'une province, ſe jettoient ſur une autre. C'étoient les mêmes qui revenoient d'année en année, & toujours avec plus de ſuccès, dans des pays qu'ils apprenoient toujours à connoître de

plus en plus. La rapidité avec laquelle des mers ſans défenſe, & des rivieres mal gardées les portoient d'un pays dans un autre, ajoutoit encore au preſtige chez une nation, où toute idée de marine avoit péri avec Charlemagne & Louis le Débonnaire. Les Normands au contraire, qu'il faut concevoir comme un amas de peuples qui habitoient le Jutland, le Dannemarck, la Norvege & la Suede, ne cultivoient que cet art, auquel ils étoient invités par l'abondance des bois & des autres matieres propres à la conſtruction. On prétend que ces Normands étoient pour la plupart des Saxons, qui, chaſſés de leur pays par Charlemagne, s'étoient réfugiés dans le Nord, & qui joignoient au deſir de piller, celui de ſe venger & de venger leurs dieux.

Des pirates ſe bornent aux profits de la piraterie, tant qu'ils ne peuvent porter plus loin leurs eſpérances; mais les idées s'étendent avec

les ſuccès. Les Normands, en parcourant tant de fois les provinces Françoiſes, apprirent à diſtinguer les plus fertiles & les plus cultivées; c'étoient celles qui leur fourniſſoient le plus de butin, & où leur intérêt les rappelloit le plus ſouvent; ce furent auſſi celles où leurs efforts redoublés leur procurerent les ſuccès les plus ſoutenus. Bientôt les projets de conquête & d'établiſſement ſuccéderent à ces projets bornés de dévaſtation & de rapine. Ils commencerent à ſe fixer dans les terres fertiles de la Neuſtrie. Raoul ou Rollon, leur chef, né pour être un grand prince, plutôt qu'un capitaine de voleurs, travailloit à fonder dans ces contrées un empire qu'il étoit digne de gouverner. Franco, archevêque de Rouen, partagé entre Charles le Simple & Rollon, jaloux de ſoulager le premier, & de convertir le ſecond, ménageoit ſouvent des trêves entre ces deux princes; car il faut s'accoutumer à

nommer ainsi Rollon, & à le distinguer des Hastings, des Gerlon, des Héric, des Harec, des Godefroy, des Sigefroy, de tous ces *ravageurs* qui ne furent que *ravageurs*. D'un autre côté les cris des peuples opprimés montoient de toutes parts jusqu'au trône de Charles; l'effroi général l'avoit saisi lui-même; on regardoit les Normands comme une nation, sinon invincible, du moins indomptable; on crut qu'il falloit s'en faire un appui contre elle-même, & que pour arracher la France aux fureurs des Normands, il falloit leur en abandonner une partie, dont aussi-bien ils étoient déjà presque entiérement en possession. De-là ce fameux Traité de S. Clair sur Epte (en 912), par lequel Charles le Simple abandonne à Rollon, à titre de duché, la partie de la Neustrie, comprise entre la Mer, la Picardie & la Bretagne, jusqu'aux rivieres d'Epte & d'Eure, & lui donne en mariage Giselle sa fille, à condition

Chron. Tur. hist. Norm. apud Duchesne.

qu'il se fera Chrétien, & qu'il rendra hommage de son duché au roi. Rollon se fit donc instruire ; il se fit du moins baptiser. Cette condition ne l'embarrassa point ; celle de l'hommage le révolta. Donner des marques de soumission étoit une chose bien nouvelle pour ce fier guerrier. On eut beau négocier, on eut beau lui dire que puisqu'il devoit & qu'il promettoit une éternelle fidélité au roi, son bienfaiteur & son beau-pere, le reste n'étoit qu'un cérémonial sans conséquence, il trouva le cérémonial trop humiliant ; il consentit enfin à rendre cet hommage par procureur. Un des guerriers de sa suite fut chargé de la commission ; & la trouvant aussi trop humiliante pour lui-même, il se vengea, par un outrage, du respect qu'on exigeoit de lui. Incliné devant le roi, & lui prenant le pied comme pour le porter à sa bouche, il le leva si brutalement, qu'il fit tomber le roi à la renverse ; on fei-

Chron. breve apud Duchesne, T. 3.

gnit de ne le croire que mal-droit.

Pendant que les Normands s'établiſſoient ainſi dans le pays, qui de leur nom fut appellé *Normandie*, & qu'on leur abandonnoit encore l'hommage de la Bretagne, pour les empêcher de la piller, les mêmes peuples du Nord, ſous le nom de Danois, faiſoient des conquêtes bien plus conſidérables en Angleterre. Dès le tems de l'heptarchie, ils avoient tenté avec fruit quelques deſcentes dans ce pays : en effet, les diviſions de l'heptarchie devoient faciliter leurs progrès, comme celles de la Maiſon Carlovingienne les avoient favoriſés en France. Mais les diviſions ne firent qu'augmenter en France, tandis que l'heptarchie expirante faiſoit place à l'autorité d'un ſeul. Les conjonctures ſembloient donc être plus heureuſes pour l'Angleterre que pour la France ; cependant l'Angleterre fut la plus opprimée ; différence qui ne peut gueres s'expliquer que par

Chron. Sax.

quelque avantage, ou naturel, ou politique de la France ſur l'Angleterre ; mais il faut convenir que, malgré l'extinction générale de l'heptarchie, il reſtoit dans le ſein de l'Angleterre des germes de diviſion, qui ſouvent n'attendoient, pour éclore, que les incurſions de ces étrangers. La même cauſe qui avoit ouvert la France aux Normands, ouvrit auſſi l'Angleterre aux Danois : je veux dire le défaut de marine ; & ces barbares trouvant peut-être moins d'obſtacles dans la réſiſtance des Anglois, que dans celle des François, tournerent leurs vues en Angleterre beaucoup plutôt qu'en France, vers un établiſſement ſolide. Leurs premieres incurſions dans l'un & l'autre pays, ont à-peu-près la même époque ; cependant dès le milieu du neuvieme ſiecle on les voit déjà établis dans quelques provinces d'Angleterre, où ils cultivent des campagnes, & paroiſſent déterminés à ſe fixer. Après les viciſſitu-

des ordinaires de la guerre, ſous Egbert, ſous Etelwolph & ſes fils, l'Angleterre, au commencement du regne d'Alfred, ſe trouvoit preſque également partagée entre les Anglois & les Danois, la balance penchoit même du côté des Danoïs, & bientôt elle fut emportée. Une irruption ſoudaine de ce peuple renverſa du trône Alfred, & l'obligea d'errer de contrée en contrée, ſous divers déguiſemens, raſſemblant en ſecret les cœurs qui lui reſtoient fideles, les inſtruiſant, les encourageant, ſachant ſouffrir & attendre, comme la Suede a vu depuis, ſon Guſtave Vaſa, caché dans les forêts de la Dalécarlie, méditant, au fond des mines où il travailloit avec des eſclaves, le grand projet de l'affranchiſſement de ſon pays. On raconte qu'Alfred, retiré à la campagne, chez un fermier ſeul inſtruit de ce qu'il étoit, ſe chargeoit de toute ſorte d'emplois, pour mieux ſeconder ſon déguiſement, en ſe rendant

Aſſer, vit. Alfred.

utile à cet homme, qui l'avoit pris à titre de valet. La femme de ce fermier n'étant pas dans le ſecret, chargea un jour Alfred de faire cuire des gâteaux; Alfred les laiſſa brûler, & fut grondé; la fermiere lui dit avec humeur qu'il auroit plus d'empreſſement à les manger qu'il n'avoit eu d'attention à les faire cuire, & le menaça de le renvoyer, s'il ne devenoit plus ſoigneux. C'eſt du fond de cette abjection qu'Alfred conduiſant de l'œil ſes grands deſſeins, & guidant ſes guerriers déguiſés comme lui, ſut tout-à-coup s'élever avec eux au comble de la puiſſance & de la gloire. Après avoir paſſé trois jours dans le camp des Danois, déguiſé en joueur de harpe, obſervant tout ce qui s'y paſſoit, témoin de leur négligence & de leur ſécurité, il donne aux ſiens le ſignal d'agir, & tous les Danois ſont maſſacrés ou ſoumis. Bientôt une puiſſante marine qu'il ſut créer en fort peu de tems, ferma l'entrée de ſon

pays

pays aux autres bandes de ces peuples que le Nord eût pu y envoyer, & les Danois, devenus chrétiens, parurent s'accoutumer au joug avec moins de peine. S'ils continuerent de troubler le royaume ſous les regnes ſuivans, c'étoient les mouvemens de ſujets factieux & révoltés, non les incurſions d'un ennemi étranger. Différence eſſentielle entre la politique d'Alfred & celle de Charles le Simple; elle eſt toute à l'avantage du premier. Charles démembra la France en faveur des Normands, Alfred avoit ſu incorporer les Danois à la nation.

Tel fut l'état de ceux-ci ſous les rois Edouard, dit *l'ancien*, Adelſtan (ou Athelſtan), Edmond I. Edred, Edwy, Edgar le Pacifique, Edouard le Martyr, Ethelred II. ſous lequel la décadence entiere de la marine ouvrit de nouveau l'Angleterre aux pirateries des Danois & des Normands.

Dans les commencemens du regne

Asser. in vit. Alfred.

d'Alfred, & avant qu'il eût donné à ſon pays cette marine que la négligence de ſes ſucceſſeurs laiſſa périr, ce même Rollon, qui parvint enſuite à s'établir ſi avantageuſement en France, étoit deſcendu en Angleterre, mais ſoit qu'il craignît de troubler les établiſſemens naiſſans de ſes compatriotes, ſoit qu'il trouvât les Anglois trop bien préparés à la défenſe ſous un roi auſſi vigilant qu'Alfred, il ſe rembarqua promptement & alla tourner ſes armes contre les François. Sous Ethelred II, les pirateries des habitans du Nord, depuis long-tems ceſſées en France, renaiſſent en Angleterre avec plus de fureur & de ſuccès qu'avant le regne d'Alfred. Bien-tôt ce ne furent plus de ſimples chefs de pirates ou de ſimples aventuriers qui vinrent y chercher fortune, ce furent les rois mêmes de Dannemarck & de Norvege, qui, inſtruits par la renommée du progrès des armes de leurs ſujets dans cette île, vinrent recueillir le

Chron. Sax. p. 128 & ſuiv. Guill. de Malmesb. p. 63 & ſuiv. Huntingdon, p. 358 & ſuiv. Hoveden, p. 428 & ſuiv.

fruit de tant de travaux, & tenter la conquête de l'île entiere.

Les conjonctures leur étoient favorables ; ils avoient des sujets dans l'île & des alliés au-dehors ; les Danois fixés en Angleterre, & les Normands établis en France, se souvenoient encore de leur commune origine. Les premiers s'apprêtoient à seconder leurs compatriotes qu'ils avoient peut-être appellés ; les seconds avoient souvent serré les nœuds patriotiques par les secours qu'ils avoient fournis aux Danois contre les Anglois, & par ceux qu'ils en avoient reçus contre les François, toujours leurs ennemis malgré le traité de S. Clair. Les ducs de Normandie favorisoient les Danois dans les expéditions que ceux-ci faisoient en Angleterre ; les ports de Normandie, si avantageux par leur situation à l'égard des côtes Britanniques, étoient toujours prêts à recevoir les vaisseaux Danois & à receler leur butin ; ces pirates n'avoient que le

canal à traverser. Essuyoient-ils quelque échec; la retraite étoit voisine & sûre. Les rois Danois alloient trouver de ce côté-là les mêmes facilités. Dans le sein de l'Angleterre tout n'étoit pas moins bien disposé. Le tems & la jouissance avoient produit leur effet sur les Saxons. Avec leur férocité ils avoient perdu leur énergie ; ils aimoient toujours la guerre, mais ils en redoutoient les fatigues, & leur mollesse s'étoit accoutumée à confier la défense de leur patrie aux Danois Britanniques, dont ils n'avoient pas même la prudence de soupçonner la fidélité. Cependant ces Danois, qui commençoient à sentir leur force, frémissoient du joug qui leur étoit imposé. Les successeurs d'Alfred n'avoient pas eu assez d'attention à confondre les deux peuples en un par le mélange des familles Danoises avec les familles Saxonnes, précaution sans laquelle les vainqueurs & les vaincus restent toujours ennemis. De

plus, la foibleſſe du gouvernement avoit ramené le partage de l'autorité. Si l'heptarchie étoit éteinte, ſon eſprit ſubſiſtoit encore, & les gouverneurs des provinces qui étoient autrefois des royaumes, avoient bien de la peine à être des ſujets. Le gouvernement devenoit un chaos en Angleterre comme en France; les derniers princes de la race d'Alfred furent preſque auſſi diviſés & auſſi foibles que tous les princes de la race de Charlemagne.

Le plus foible de ces princes fut Ethelred II. qui régnoit en Angleterre, lorſque les rois Danois entreprirent la conquête de ce royaume; il avoit cette irréſolution, cette timidité, cette indolence, ce beſoin d'être trompé, plus à craindre dans les rois que la méchanceté même; il prodiguoit ſa confiance à un Alfric, à un Edric, monſtres vendus aux Danois, & qui le vendoient lui-même; les rois de Dannemarck étoient préſens par ces deux miniſtres

aux délibérations du conſeil Anglois. L'imprudence & la folie préſidoient à toutes les démarches de ce roi d'ailleurs ſans vices ; Alfric l'ayant trahi trop à découvert, il fit arracher les yeux aux enfans innocens de ce coupable, & il rendit ſa confiance à leur pere, qui ne l'accepta que pour la mieux trahir.

Tout ſon plan de défenſe contre les Danois fut de racheter le pillage par un tribut ; c'étoit les inviter à revenir, & ils revinrent. Charlemagne & Alfred en uſoient autrement, ils pourſuivoient ces voleurs ſur les mers, & les écartoient de leurs frontieres. Ethelred, incapable de ſuivre de tels modeles, foula ſes peuples pour payer ſes ennemis, il établit la taxe connue ſous le nom de *Danegelt*, monument de l'oppreſſion des Anglois, de l'aſcendant des Danois & de la foibleſſe d'Ethelred.

Quand la politique n'a plus ni force ni grandeur, elle cherche à

ſe ſauver par la fineſſe. On eſpéra d'oppoſer les Normands aux Danois ; on crut du moins s'aſſurer un puiſſant médiateur auprès des rois de Dannemarck, en s'alliant avec les ducs de Normandie. Ethelred demanda & obtint en mariage Emma, ſœur du duc Richard II. Ce mariage produiſit dans la ſuite de grands événemens, mais il arrêta peu pour lors les incurſions des Danois. C'étoit cependant, il faut l'avouer, le parti qui convenoit le mieux à la foibleſſe d'Ethelred, & l'on ne pourroit que le louer de l'avoir pris, ſi par une inconſéquence extravagante, & une perfidie atroce, il n'en eût volontairement perdu tout le fruit. L'affreux Edric imagina de ſignaler ſon nom & celui de ſon maître, par un de ces attentats qui flétriſſent les princes qui les ordonnent, & les peuples qui les commettent. Il oſa conſeiller à Ethelred d'aſſaſſiner tous les Danois établis dans ſes états, c'eſt-à-dire, de don-

ner la moitié de ſes ſujets à égorger à l'autre ; & le foible Ethelred, au lieu de livrer aux Danois ce furieux, livra les Danois à ſa fureur. Le maſſacre fut commandé & exécuté dans toutes les provinces où les Saxons crurent être les plus forts (1). Ce fut, dit un auteur moderne, une fête de carnage & de vengeance ; cette fête fut le jour de S. Brice, & ce maſſacre de la S. Brice a mérité de ſervir de modele à celui de la S. Barthelemi. Il fut préparé, comme ce dernier, par un traité ſolemnel, & par un mariage. La généreuſe Gunilda, ſœur de Suénon, roi de Dannemarck, s'étoit donnée pour ôtage des traités de paix que ſon frere avoit faits avec les Anglois. Elle avoit embraſſé le Chriſtianiſme, & s'étoit fixée en Angle-

---

(1) On n'oſa pas le tenter dans l'Eſtanglie, dans le Northumberland, ni dans quelques autres provinces, où les Danois étoient en trop grand nombre.

terre, où elle avoit épousé le comte Pulling, un des principaux seigneurs du pays. Edric commença par égorger son mari & ses enfans à ses yeux, & la fit périr à coups de lance. Elle mourut avec la fermeté d'un sage, en plaignant presque également les bourreaux & les victimes. *Dieu vous punira*, dit-elle froidement aux assassins, *& mon frere me vengera*. On a écrit qu'Ethelred, c'est-à-dire, Edric, avoit poussé la barbarie jusqu'à faire rassembler dans un champ les femmes des Danois massacrés, les y faire enterrer vives jusqu'à la ceinture, & lâcher sur elles des dogues affamés qui les dévorerent. Comment parvient-on à se persuader que de pareilles horreurs resteront impunies? Suénon entendit les derniers cris de sa sœur & de ceux qu'il regardoit comme ses sujets; il jura de les venger, & il tint parole. Dès qu'il parut, Edric & Alfric, les principaux instigateurs de ce crime, le désavouerent, & tra-

hirent de nouveau Ethelred, qu'ils avoient bien plus trahi, en le rendant ſi coupable. Ethelred, toujours abſurde, donne à Edric ſa fille en mariage, & le fait duc de Mercie, après la mort d'Alfric. Edric, toujours perfide, livre le royaume à Suénon : Ethelred croit encore appaiſer ſes ennemis en irritant ſes ſujets ; il leve de nouvelles taxes pour payer les Danois, qui prennent ſon argent, & continuent leurs conquêtes. Ethelred, abandonné, s'enfuit en Normandie, où Richard II, ſon beau-frere, lui donna un aſyle, mais point de ſecours, & Suénon eſt proclamé roi d'Angleterre. Il meurt ſubitement : un uſurpateur mourant ainſi, réveille la ſuperſtition ; on crut que le ciel rappelloit Ethelred, on le rappella. Un lecteur ſage croit, qu'inſtruit par le crime & par le malheur, Ethelred va régner juſtement. Toujours conduit & trahi par Edric, il fait aſſaſſiner deux des principaux Seigneurs du royaume,

& confiſque leurs biens ; il foule plus que jamais ſes ſujets. Canut, fils de Suénon, prétend ſuccéder à ſon pere : il paroît, Ethelred fuit & meurt, vendu par Edric à Canut comme à Suénon ; il laiſſe ſes malheurs & ſes fautes à réparer, à Edmond ſon fils, qu'une force prodigieuſe fit ſurnommer *Côte de fer*. Ce prince ne fit que paroître & paſſer, mais il montra un héros. Digne rival de Canut, il triompha par-tout où il ne fut point trahi ; mais il le fut trop ſouvent, & toujours par Edric, auſſi bien que ſon pere. Dans une bataille, où Edmond alloit être vainqueur, Edric, qui ſervoit ſous lui, mit au bout d'une lance la tête d'un Anglois nommé Oſmer, qui reſſembloit beaucoup au roi, & cria aux Anglois, découragés par ce ſpectacle, qu'il falloit ſe rendre à Canut, puiſque leur roi ne vivoit plus. Edmond fit bien voir qu'il vivoit encore ; il s'élança ſur le traitre, & d'une javeline, qui par malheur le

Chron. Sax. Hoveden. Eadmer.

manqua, il renverſa deux ſoldats à ſes pieds. Il ſe préſenta ſi bien enſuite, & à ſes amis, & à ſes ennemis, qu'il força Canut à la retraite; mais entraîné par la même fatalité qu'Ethelred, & trompé par un faux repentir d'Edric, il le reçut en grace. On dit que, pour épargner le ſang de ſes ſujets, il offrit le duel à Canut, qui le refuſa, ſelon les uns, qui l'accepta ſelon les autres, & ſe ſentant prêt à ſuccomber, termina le combat par une conférence & un traité. Ce traité, s'il eut lieu, fut bientôt rompu, & le traitre Edric, après avoir, dans un combat déciſif, arraché la victoire à Edmond, par une nouvelle défection, le fit aſſaſſiner par deux domeſtiques. Canut proclamé roi d'Angleterre ſans réſiſtance, joignit encore par la voie des armes, la Norvege au Dannemarck; il obtint le ſurnom de *Grand*, pour avoir beaucoup conquis, & ne le mérita que pour avoir ſu bien gouverner.

Quand il n'eut plus beſoin d'Edric, il lui fit trancher la tête, trait d'ingratitude, mais de juſtice, dont on lui a preſque ſu gré. On prétend qu'Edric lui vantant ſes ſervices, Canut lui répondit par cette cruelle équivoque : *J'éleverai votre tête au-deſſus de toutes les autres :* ce qu'Edric entendoit de la faveur & de la puiſſance où il alloit monter, & Canut, d'un endroit élevé où il alloit faire placer la tête de ce traitre, qui s'attira ſon malheur par ſon ambition : il ne trouvoit jamais que Canut fît aſſez pour lui. On dit qu'un jour il laiſſa échapper ce reproche indiſcret : *J'ai trahi pour vous mon roi légitime, en eſt-ce là la récompenſe? La récompenſe*, s'écria Canut : *me prens-tu pour le rémunérateur du crime? Mais c'eſt trop t'épargner ; cet aveu fait ton arrêt, va ſubir ton ſupplice.*

Guill. de Malmesb. p. 73 & ſuiv. Hoveden, p. 436 & ſuiv.

Quoi qu'il en ſoit, Canut fut un grand prince : le bonheur des Anglois, ſous ſon regne, ſemble ex-

cuſer ſes conquêtes, & leur amour en fit preſque un roi légitime.

Comme il haïſſoit les traitres, il mépriſoit les flatteurs, il ſe plaiſoit à tourner la flatterie en ridicule. Ses courtiſans lui diſant un jour qu'il étoit le maître de l'Océan, il s'aſſit avec eux ſur le bord de la mer au moment du flux, & les vagues lui mouillant les pieds : *Eſt-ce là*, dit-il, *le reſpect que l'Océan doit à ſon maître ?*

Arrêtons-nous un moment ici à conſidérer les mœurs des deux nations rivales, dans l'eſpace de tems que nous venons de parcourir, c'eſt-à-dire, ſous notre ſeconde race & depuis la réunion de l'heptarchie, juſqu'à la conquête des Danois. Les François de la ſeconde race étoient encore bien barbares ; leurs progrès n'avoient pas été rapides, mais s'ils n'avançoient gueres, du moins ils ne reculoient pas ; ils marchoient peſamment, mais directement vers la perfection, ou plutôt

vers la politeſſe. Sous cette époque les crimes de l'ambition, de la politique, de l'intérêt mal entendu, ſont toujours fréquens & horribles; mais ceux que la férocité ſeule faiſoit commettre autrefois, deviennent beaucoup plus rares.

Les mœurs des Anglois, au contraire, nous paroiſſent, ſous cette époque, être reſtées au même point que ſous les précédentes; c'eſt toujours cette ſimplicité groſſiere, cette férocité naïve de la barbarie, qu'aucun art n'a encore ni modifiée, ni réduite en ſyſtême. On n'examinoit gueres ſi les crimes ſeroient utiles; ils étoient faciles, & on étoit porté à les commettre: voilà ce qui déterminoit. Ce défaut de progrès dans les mœurs Angloiſes, s'explique par des cauſes aſſez naturelles. L'Angleterre ne tenoit point, comme la France, à des voiſins qui puſſent la modifier par le mêlange de mœurs plus douces: d'ailleurs la barbarie des Saxons avoit été renouvellée

par celle des Danois, qui s'étoient mêlés avec eux en Angleterre, au lieu qu'en France les Normands avoient formé un état à part, état borné en comparaiſon de la France, & qui, s'il s'étoit mêlé avec elle, auroit été attiré par elle à ſes mœurs & à ſes uſages. La puiſſance des Danois en Angleterre, & par conſéquent leur influence ſur le moral, avoient toujours été en augmentant. Or les mœurs des Danois, alors, étoient les mêmes à-peu-près que celles des Saxons à leur arrivée en Angleterre, & des Francs à leur arrivée dans les Gaules; ainſi les mœurs de l'Angleterre, depuis la réunion, devoient être les mêmes à-peu-près que celles de l'heptarchie & de notre premiere race. La grandeur perſonnelle & paſſagere d'Alfred & de Canut, ne dérange pas ce point de vue; le tems que nous examinons eſt poſtérieur à l'un, & antérieur à l'autre, & le bien qu'Alfred avoit pu faire, avoit été détruit par les Danois.

Quelques traits remarquables de l'hiſtoire des rois d'Angleterre, depuis l'extinction de l'heptarchie, juſqu'à la conquête entiere des Danois, intervalle qui répond à la ſeconde race de nos rois, nous montreront les mœurs d'une nation naiſſante, & qui en eſt encore à ſon premier dégré.

Edmond, qui régna depuis l'an 941, juſqu'à l'an 946, périt par un accident bizarre, dont les lecteurs tireront aiſément des inductions touchant les mœurs de ce tems-là. Au milieu d'une fête qu'il donnoit, un ſcélerat, nommé Léof, banni du royaume pour ſes crimes, entre inſolemment dans la ſalle où dinoit le Roi, & ſe place à l'une des tables dreſſées pour les gens de la cour. Edmond, choqué de cette étrange vue, ordonne à cet homme de ſortir : Léof reſte ; l'impatience ſaiſit le roi, qui, au lieu de le faire chaſſer, ſe leve, court à lui, & le prend par les cheveux. Léof tire un poi-

Guill. de Malmesb. L. 2. c. 7. Hoveden, p. 423.

gnard, en frappe le roi : Léof fut à l'inſtant mis en pieces ; mais le roi mourut auſſi ſur le champ.

955. Edwy, ſon neveu, prince diffamé par les Catholiques, & réhabilité par les Proteſtans, parce qu'il fut l'ennemi de S. Dunſtan & des moines, eut encore une deſtinée ſinguliere, qui peint les mœurs du tems. Il épouſa, malgré les évêques & les moines, une princeſſe du ſang royal nommée Elgiva, ſa parente, dans un dégré prohibé. Le jour de ſon couronnement, il ſe dérobe de la ſalle du banquet pour aller voir cette femme. Odon, archevêque de Cantorberi, & Dunſtan, vont l'arracher de ſes bras, & le ramenent dans la ſalle ; trait de courage ſelon les Catholiques, d'inſolence ſelon les Proteſtans ; trait d'ailleurs qu'on reconnoît à peine dans les récits oppoſés, tant les circonſtances ſont différentes ! Edwy exile Dunſtan. Le reſte de l'hiſtoire n'eſt plus gueres rapporté dans toutes ſes circonſtances,

Guill. de Malmesb. Osberne, p. 83-105. Matt. weſmin. p. 105-196.

que par les Proteſtans; mais les Catholiques ne les nient pas. Le clergé fait arrêter Elgiva dans le palais du roi, la fait marquer au viſage, d'un fer rouge. Le roi ne pouvant encore s'en détacher, malgré cette difformité, le clergé la fait arrêter de nouveau, lui fait couper les jarrets; elle expire dans les tourmens; Edwy eſt dépoſé; les Proteſtans accuſent de ces violences l'archevêque Odon & S. Dunſtan qui revint de ſon exil pour les commettre ou pour les protéger, & qui fut auſſi dans la ſuite Archevêque de Cantorberi.

Quelques Catholiques ſe contentent de repréſenter la mort d'Elgiva, & la dépoſition d'Edwy, comme l'ouvrage de la nation, & ils ont trop l'air d'applaudir à cet ouvrage. Tout cela reſſemble aſſez à la maniere dont notre Louis le Débonnaire fut traité par ſon clergé; mais les circonſtances de l'hiſtoire d'Edwy ſont plus atroces, & ſentent plus les mœurs de notre premiere race.

On mit à sa place son frere Edgar, 955. dit le *Pacifique*, qui, s'il n'avoit détruit que les loups (1), mériteroit à ce seul titre plus de respect que tant de destructeurs des hommes; mais peut-être ce beau titre de *Pacifique* ne fut-il pas assez mérité; car Edgar fit quelques conquêtes dans l'Irlande & dans les îles voisines. On parle d'un voyage sur la Dée, où il fit conduire sa barque par huit rois ses tributaires, équipage bien fastueux pour un roi pacifique. Les Protestans observent qu'il enleva une religieuse, qu'il eut d'autres maîtresses, & que cependant il fut traité par le clergé avec beaucoup plus d'indulgence qu'Edwy, parce qu'il fut ami de Dunstan & des moines.

Chron. Sax. Knigton. Brompton. Higden. Hoveden. Guill. de Malmesb.

957. Il eut pour successeur son fils Edouard *le Martyr*, qui fut lui-même

---

(1) Ce fut lui qui détruisit les loups en Angleterre.

remplacé par son frere, ce foible
Ethelred II, dont nous avons tant 978.
parlé. Ce dernier prince avoit dû la
vie & le trône à une aventure assez
singuliere, & qui peint assez bien
les mœurs de ce tems-là pour mé-
riter place ici. Edgar étant veuf
d'Elflide, dont il avoit eu Edouard,
entendit parler de la beauté d'El-
fride, fille du comte de Devon; il
chargea Etelvolde, son favori, de
rendre visite au pere, & de juger
par lui-même de la figure de la fille.
Etelvolde la trouva si belle, qu'il
résolut de tromper son maître &
son ami: il l'assura que la renommée
exagéroit beaucoup, & il parvint à
dégouter le roi de cette alliance.
Quand Etelvolde vit que le roi n'y
pensoit plus, il se proposa lui-même.
Il avoit soigneusement caché au
comte de Devon la commission dont
le roi l'avoit chargé; mais il falloit
l'agrément du roi pour son mariage,
& ce mariage du favori paroissoit
s'accorder mal avec ses discours: il

répéta au roi que la beauté d'Elfride n'avoit pas de quoi charmer un grand monarque, mais il ajouta que la fortune du comte de Devon avoit de quoi tenter un particulier. A ce mot, le roi consentit à tout, toujours sans avoir vu Elfride. Etelvolde l'épouse, & en a un enfant; il la tient à la campagne loin de la cour, sous différens prétextes. Le roi enfin, ou la vit par hasard, ou averti par quelque courtisan de la supercherie d'Etelvolde, il voulut être mené chez elle. Etelvolde, disent quelques auteurs, voyant approcher le danger, & cherchant du moins à le diminuer, pria sa femme de ne point relever sa beauté naturelle par la parure, pour recevoir cette visite, & ne put obtenir cette grace. Le roi, en la voyant, jugea qu'il avoit été bien indignement trahi: il fit tuer le mari, il épousa la femme, & il en eut Ethelred II. Après la mort d'Edgar, la couronne devoit appartenir à

Edouard, fils du premier lit: Elfride voulut la faire tomber à Ethelred ſon fils; ce projet échoua, & la faveur d'Elfride baiſſa conſidérablement ſous ſon beau-fils. Cette femme n'étoit pas moins vindicative que belle & ambitieuſe. Edouard s'étant un jour égaré à la chaſſe, ſe trouva ſeul, accablé de ſoif & de fatigue au bord de la forêt, d'où il apperçut une maiſon appartenante à Elfride ſa belle-mere; il y court. Elfride l'apperçoit, vient à ſa rencontre, lui fait apporter à boire ſans le laiſſer deſcendre de cheval. Pendant qu'il boit, un domeſtique, à qui elle fait un ſigne, le renverſe mort d'un coup de maſſue aux pieds de ſa marâtre. Elle bâtit des monaſteres en expiation de ce régicide, qui valut à Edouard le titre de *Martyr*, mais qui reſta impuni. Ce fut par ce tiſſu de crimes que la couronne parvint à Ethelred II, pour le malheur de l'Angleterre. L'hiſtoire des Lombards nous offre une aven-

Mém. de Littérat. vol. 32. p. 390.

ture aſſez ſemblable à celle de l'aſſaſſinat d'Edouard par Elfride. Tous ces peuples barbares ont à-peu-près les mêmes mœurs & les mêmes aventures.

Le premier mariage d'Edgar ne ſe reſſentoit pas moins des mœurs de ce tems-là. Il avoit logé à Andover chez un gentilhomme dont la fille étoit belle, & il s'étoit enflammé pour elle. Dans l'impatience de ſes deſirs, il vouloit que dès la nuit même ſa mere la lui livrât : cette femme jugea prudemment que la réſiſtance ne feroit qu'irriter cette ardeur impétueuſe ; elle promit tout, & le trompa. Suivant leurs conventions, ſa fille devoit s'introduire dans le lit du roi avec beaucoup de myſtere, à la faveur des ténebres, quand tout le monde ſeroit retiré. Tout cela s'exécuta ; mais la perſonne fut changée. Une jeune fille fort jolie, attachée à la femme du gentilhomme, prit la place de celle que le roi attendoit. Suivant les inſtructions

Guill. de Malmesb. L. 2. ch. 8. Higden, p. 268.

tructions de ſa maîtreſſe, elle devoit ſe retirer avant le jour : le roi la retint, & la ſupercherie fut découverte ; mais celle-ci fut bien plus heureuſe que celle d'Etelvolde. Le roi ayant vu ſa compagne, jugea qu'on ne l'avoit point trompé ; il ratifia l'échange : Elflide (c'étoit le nom de la jeune fille) devint ſa maîtreſſe déclarée, puis ſa femme, & fut la mere d'Edouard. Ces mariages reſſemblent fort à ceux de nos Chérebert, de nos Gontran & de nos Chilpéric. Mais il y avoit quatre ſiecles de diſtance entre ces princes & Edgar. Telle étoit dans la progreſſion des mœurs la différence des deux nations, grace à l'influence des Danois ſur l'Angleterre.

Conſidérons à préſent quelle étoit l'influence des Normands ſur les deux royaumes.



CHAPITRE III.

Ducs de Normandie. Leurs relations avec la France.

LA rivalité de la France & de l'Angleterre ne regarde ni les Bretons ni les Saxons ; elle eſt née des ravages & des ſuccès des Normands. Si ces peuples n'euſſent jamais poſſédé la Neuſtrie, ou s'ils ſe fuſſent toujours contentés de ce partage, il eſt à croire que la rivalité, dans le premier cas, ne feroit point née ; dans le ſecond, auroit été promptement étouffée. Mais le ſouvenir de tant de maux qu'ils avoient faits à la France, l'aſpect de tant de ruines qui dépoſoient encore de leur fureur, & plus que tout cela, cette riche province qu'on voyoit entre leurs mains avec tant de regret & de dépit, étoient des

levains de haine qui fermentoient dans les cœurs François. Quoique les cris de la France désolée eussent forcé Charles le Simple à ce sacrifice, les cris de la France s'élevoient contre lui pour l'avoir fait, & cette cession de la Normandie ne contribua pas moins que les autres disgraces de ce regne, à faire donner au malheureux Charles ce titre de *Simple*, que les mœurs de ce siecle rendoient déjà injurieux. Les Normands de leur côté étoient bien avertis de compter peu sur une alliance qu'avoit faite la nécessité.

D'ailleurs, le traité de Charles le Simple avec Rollon, n'avoit pas fait cesser les incursions des Normands. Toutes les bandes de ces pirates, indépendantes les unes des autres, couroient où le pillage les appelloit, & les succès de la bande de Rollon ne faisoient que donner aux autres bandes l'idée & l'espérance d'un pareil établissement. La plupart des provinces Françoises étoient en-

core infeftées de ces pirates ; Charles le Simple & Raoul furent fouvent occupés à les combattre. Ces Normands vagabonds, tantôt fe mettoient fous la protection des ducs de Normandie, tantôt étoient également ennemis & de ces ducs & des François. Dans l'un & dans l'autre cas, leurs dévaftations excitoient cette haine inféparable de la crainte.

Nous avons dit quels étoient les caufes & l'objet des émigrations des barbares. Quant aux états policés ou tendans à l'être, leur premier foin eft de fe former, le fecond de s'affermir, le troifieme de s'étendre. La premiere époque eft un tems de travail & de fermentation intérieure qui fait peu de fenfation dans les états voifins : on vit comme ifolé; on fe concentre dans fes propres querelles & dans fes intérêts préfens : l'univers vous appelle barbare, mais il ignore vos débats. Telle fut quelque-tems la fituation de prefque tous les états de l'Europe, lorf-

que les peuples du Nord & de la Germanie eurent détruit l'empire Romain; chaque état ſe formoit péniblement & ne ſongeoit qu'à lui; ce n'eſt qu'après avoir pris ſa forme & ſa conſiſtence qu'on vient à penſer qu'on a des voiſins; on les appelle alors au ſecours de la conſtitution qu'on s'eſt formée, on veut en faire des inſtrumens de ſa conſervation & de ſon bonheur; bien-tôt on étend ſes vues & on les rend injuſtes; on prétend ou aſſervir ſes voiſins, ou ſe ſervir de quelques-uns d'entre eux pour en aſſervir d'autres. De ces deux dernieres époques, la premiere donne naiſſance à la politique extérieure, la ſeconde lui donne toute ſon activité, mais une activité funeſte & malfaiſante.

L'Angleterre, ſous ſes rois Bretons & ſous l'heptarchie Saxonne, cherchoit ſa conſtitution; la France en faiſoit autant ſous ſes rois de la premiere race. Peu ou point de liaiſon avec les états voiſins, on s'é-

gorgeoit chez ſoi ſans le ſecours d'autrui ; la politique intérieure étoit féroce, la politique extérieure abſolument nulle.

La ſeconde race ſemble nous offrir d'abord, dans trois regnes conſécutifs, les trois époques dont nous avons parlé. Sous le gouvernement de Charles Martel qu'on peut bien compter pour un regne glorieux, la conſtitution ſe forme encore avec quelque peine ; ſous Pepin le Bref, elle s'affermit ; ſous Charlemagne, la domination Françoiſe embraſſe la plus grande partie de l'Europe.

La formation d'un ſi grand empire avoit étendu les vues, le démembrement même de cet empire laiſſoit ſubſiſter des nœuds politiques entre pluſieurs grands états, & des liens de parenté entre leurs chefs. De-là naquit la politique extérieure qui gouverna depuis toutes les affaires de l'Europe. Foible dans ces commencemens, elle avoit encore peu d'influence ; cependant les intérêts

politiques commencent à s'unir & à se combiner, les alliances se forment sur un plan suivi; on cherche des alliés au-delà des mers, quand la convenance des intérêts l'exige. Charlemagne avoit vu commencer les irruptions des Normands, Egbert celle des Danois; Egbert élevé à la cour de Charlemagne, avoit conservé de la reconnoissance pour les François, & il avoit senti l'intérêt qu'il avoit de s'unir avec eux contre les barbares; Etelwolph son fils épousa Judith (1), fille de Charles *le Chauve*, & Louis *le Begue*, fils de Charles le Chauve, épousa une princesse Angloise, nommée Adélaïde, peut-être sœur d'Etelwolph. Cette princesse fut mere de Charles le Simple, qu'elle mena en Angleterre, pour le dérober aux

Asser, vit. Alfred. Chron. Sax. Huntingdon.

(1) Il y avoit eu quelques alliances, mais moins suivies entre nos rois de la premiere race & des rois de l'heptarchie Saxonne.

factions dont la France étoit alors agitée. Charles le Simple épousa aussi une princesse Angloise (Ogine, fille d'Edouard l'Ancien, sœur d'Adelstan), (1) & son fils Louis IV. trouva, comme lui, un asyle en Angleterre : ce qui lui fit donner le surnom d'*Outremer*, lorsqu'il revint régner sur les François. Ogine sa mere le ramena en triomphe à la mort de Raoul; ce fut principalement par les secours de l'Angleterre que s'opéra cette révolution; ce fut Adelstan, frere d'Ogine, qui la prépara, & qui rendit alors à Louis d'Outremer la même protection qu'Egbert avoit trouvée autrefois à la cour de Charlemagne. Ogine, digne sœur d'Adelstan, conduisoit elle-même aux combats ses braves An-

(1) Cet Adelstan paroît avoir eu des vues supérieures à son siecle. Pour encourager le commerce & la navigation, il accorda la noblesse à tout négociant qui auroit fait sur mer, à ses frais, deux voyages de long cours.

glois mêlés avec les François fideles. Sa gloire & sa honte sont également célebres. Plus digne de régner que son mari & que son fils, elle vengea le premier, affermit le second sur le trône, & pacifia les troubles de la France. Sa carriere jusqu'à soixante ans avoit été illustre ; des foiblesses tardives vinrent deshonorer sa vieillesse & souiller ses cheveux blancs. Elle aima le comte de Troyes, fils de ce fameux Hebert, comte de Vermandois, qui avoit fait mourir lentement Charles le Simple son mari dans l'ennui de la captivité, & qui étoit mort en s'accusant par ce cri terrible : *nous étions douze qui trahîmes le roi Charles.* Elle épousa ce jeune seigneur, en fut méprisée, & satisfit par les malheurs de ses dernieres années aux manes de son mari outragés par cette alliance. Telles étoient dès-lors les liaisons des François avec les Anglois. Glaber, L. I. c. 9.

Le séjour fixe des Normands en France donna plus d'activité à cette

politique naiſſante, elle en changea & en multiplia les points de vue & les reſſorts. La France en fut plus agitée, c'étoit un état nouveau qui ſe formoit dans l'état, c'étoit un voiſin plus incommode & un ennemi plus preſſant; car tous ces titres de vaſſal, d'allié, de gendre, foibles déguiſemens d'un ſacrifice forcé, n'étoient que de beaux noms qui ne pouvoient changer la nature des choſes; on ſavoit trop bien qu'on avoit été contraint de prendre ce gendre, & d'accepter l'impérieux hommage de ce vaſſal. D'ailleurs, la politique tient beaucoup aux objets phyſiques. Les limites que la nature donne aux empires, ſont les plus reſpectées. On ne voit gueres l'Eſpagne s'élancer au-delà des Pyrénées, ni l'Italie au-delà des Alpes, ni la Suiſſe au-delà du mont Jurat, & les mers arrêtent encore quelquefois l'ambition. Mais quand les états une fois parvenus à ces bornes naturelles, ſe voient reſſerrés après

coup par des bornes factices, ils ne cessent de s'agiter jusqu'à ce qu'ils aient renversé cette barriere & repris leur premiere étendue. L'état démembré rappelle toujours ses provinces arrachées, qui toujours se tournent vers lui, & tendent à s'en rapprocher, jusqu'à ce que la réunion soit consommée, ou que le tems les ait entierement accoutumées à la nouvelle domination. C'est au vainqueur, qui a démembré un état, à ne fournir aucun prétexte d'invasion à cet état, ni de révolte aux provinces subjuguées. C'est à quoi s'appliqua toujours le célebre Rollon; à la vérité il ne négligea aucun des droits que lui donnoit le traité de S. Clair; il exigea des Bretons, l'épée à la main, l'hommage qu'on lui avoit cédé par ce traité, & que les rois de France n'avoient pas su toujours se faire rendre; mais il ne donna point à ces droits une injuste extension, il renonça aux conquêtes; honteux d'avoir été un brigand, il

voulut être un prince, il fit fleurir dans ses états les loix & la police, il voulut que les effets de sa puissance en fissent oublier l'origine; il voulut que la postérité pût ne se souvenir que du prince *justicier.* Tandis qu'à la faveur des troubles, les voleurs infestoient la France, en Normandie une femme, un enfant pouvoient porter à toute heure & partout une bourse d'or dans la main, sans avoir rien à craindre de la ruse ou de la violence. On raconte la même chose de l'administration d'un roi de Northumberland, nommé Edwin, un des plus grands princes de l'heptarchie, & Alfred suspendit à un arbre, près du grand chemin, des bracelets d'or, que tout le monde vit (1), & auxquels personne ne toucha. La *clameur de haro* si connue, n'étoit, dit-on, que le recours au

(1) L'histoire des Ostiaques & d'autres sauvages de la Sibérie sont pleines de pareils traits.

prince (1), dont l'oreille étoit ouverte à toutes les plaintes de ses sujets. De tels regnes sont toujours trop courts. Rollon mourut en 917, mais ses loix lui ont survécu, & ses peuples, heureux par lui après sa mort, bénissoient sa mémoire, & obéissoient à sa postérité.

S'il est vrai, qu'à sa mort, tandis que d'un côté il léguoit cent livres d'or aux églises de Normandie, de l'autre, il faisoit couper la tête à cent prisonniers en l'honneur des dieux de son pays, il faut avouer que ce

Chroniq. d'Ademar.

Essais historiq. sur Paris, T. 2.

---

(1) A Rô, Appel à Rô. Rô, Rou, Roll, Raoul, Rollon, c'est le même nom. D'autres trouvent l'origine de la *clameur de haro* dans la loi des Ripuaires. *In araho conjurare.* Leg. Ripuar. tit. 32. *De mannire.* Il y a encore d'autres opinions sur cette étymologie. Les uns dérivent le mot *haro* de Harold, roi de Dannemarck, au neuvieme siecle; les autres d'un mot Danois, *à rau*, qui signifie *aide-moi.* D'autres, du vieux mot François *harouenna*, qui signifioit le lieu où se tenoit la justice.

grand prince n'étoit encore ni chrétien ni humain.

En général, c'étoient d'étranges chrétiens que ces Normands convertis. Le moine de S. Gal rapporte qu'un jour ils se présenterent au baptême en si grand nombre, qu'il ne se trouva pas assez d'habits blancs pour tant de néophytes (1); on en fit à la hâte d'assez grossiers. Un seigneur Normand, à qui on en donna un de cette espece, le refusa, & dit tout en colere : *garde ta casaque pour des bouviers ; voilà, grace au ciel, la vingtieme fois que je me fais baptiser ; jamais on n'avoit eu l'insolence de m'offrir de pareilles guenilles.*

Monach. S. Gal. Duchesne, T. 2. p. 134. Mém. de Littérat. T. 15. p. 643.

Guillaume, dit *la longue épée*, fils de Rollon, lui succéda ; il n'étoit pas fils de Giselle, fille de Charles le Simple : elle étoit morte sans enfans, & les nœuds de la France avec les

---

(1) C'étoit l'usage de donner des habits blancs au baptême.

Normands furent auſſi-tôt rompus que formés. La mort de Giſelle eſt encore une tache à la mémoire de Rollon; il la maltraitoit, parce qu'elle étoit Françoiſe, & qu'il avoit quitté pour elle Pope ſa premiere femme, qu'il aimoit, & qu'il reprit lorſque Giſelle eut ſuccombé à ſa douleur; on aſſure qu'il eut la barbarie d'envoyer à l'échaffaut deux officiers de Charles le Simple, qui étoient venus lui porter des plaintes de leur maître ſur ſa conduite à l'égard de Giſelle.

Les ducs de Normandie avoient toujours l'œil ſur leurs voiſins, pour régler leurs démarches ſur celles qui ſe faiſoient autour d'eux; ils voyoient la France & l'Angleterre s'unir, ils s'allierent donc avec les Danois, qui d'ailleurs étoient leurs compatriotes & leurs compagnons de fortune; de-là ces ſecours qu'ils leur fournirent, ces facilités qu'ils leur procurerent dans les expéditions que les Danois tentoient en

Angleterre, jufqu'à ce qu'enfin Ethelred prit le parti, comme nous l'avons dit, d'époufer Emma, ce qui engagea ces ducs à la neutralité. Les Danois, de leur côté, même après avoir achevé la conquête de l'Angleterre, fentirent fi bien la néceffité de ferrer les nœuds de leur alliance avec les Normands, que l'heureux vainqueur Canut, à peine proclamé roi d'Angleterre, époufa cette même Emma, veuve d'Ethelred, & donna fa propre fœur à Richard II. En France, les ducs de Normandie s'empreffoient toujours d'influer dans toutes les querelles des princes Carlovingiens, mais ils affectoient d'y influer comme médiateurs, ils réconcilioient fans ceffe les rois de France, foit avec leurs vaffaux trop puiffans, foit avec les empereurs & les rois de Germanie, à qui les François difputoient alors la Lorraine. Ce perfonnage de pacificateurs donnoit à ces ducs une confidération qui affermiffoit leur puiffance, qui leur

procuroit des alliés, & qui les mettoit toujours de plus en plus en état de repousser les tentatives que faisoient de tems en tems les rois de France, soit pour réunir la Normandie à la couronne, soit pour en recouvrer quelques parties.

Cette politique conciliante fut toujours celle du duc Guillaume, fils de Rollon; quand il ne pouvoit procurer la paix, il s'attachoit à diminuer la supériorité du vainqueur; il affectoit de tenir cette balance, qui, depuis est devenue le grand objet de la politique, mais qui a toujours été plus utile à ceux qui l'ont tenue, qu'à l'Europe qui en attendoit son repos. Par une suite de la même politique, Guillaume prenoit soin de s'allier avec les plus grands seigneurs du royaume & les plus redoutables au roi, il avoit épousé Sporte, fille de Hebert, comte de Senlis; il avoit marié Gerlotte sa sœur avec Guillaume, comte de Poitiers; il étoit toujours uni avec Hugues le Grand,

ou l'abbé, pere de Hugues Capet. Tant que Guillaume vécut, les successeurs de Charles le Simple respecterent la Normandie & le traité de S. Clair; mais lorsque le lâche Arnoul, comte de Flandre, ennemi de Guillaume, l'eut fait assassiner dans une entrevue sur la Somme vis-à-vis Péquigny, Louis *d'Outremer*, suivant les principes de la politique malfaisante, fomenta la révolte des Normands idolâtres contre leur jeune (1) duc Richard, dit *sans peur*, qu'ils voulurent contraindre de renoncer au Christianisme. Ils étoient encore très-nombreux en Normandie, & les nouvelles bandes qui arrivoient tous les jours du Nord, les réchauffoient dans leurs superstitions intolérantes. Hugues le Grand secourut Richard, & calma ces troubles. Protecteur d'un prince dont Louis *d'Outremer* étoit l'oppresseur,

18 Décembre 942.

Dudon, L. 3.

(1) Il avoit alors dix ans tout au plus.

c'étoit par ces nobles degrés qu'il élevoit ſa race juſqu'au trône. Louis au contraire, moitié ſéduction, moitié violence, s'empare de la perſonne de Richard pour s'emparer de ſes états ; les Normands, après quelque réſiſtance, laiſſent enlever leur duc ; Louis parvient à leur perſuader que cet enfant ſera mieux élevé dans une cour ennemie qu'au milieu de ſes ſujets, & il l'amene à Laon. Si la politique aujourd'hui eſt perfide, alors elle étoit barbare. Bien-tôt le deſſein eſt pris de ſe défaire du jeune prince & de ſe reſſaiſir de la Normandie. Au moment de l'exécution, Oſmond, gouverneur de Richard, l'arrache à cette cour meurtriere, en l'enveloppant dans un paquet d'herbes, & le faiſant porter ainſi juſqu'à Senlis, où il le met ſous la garde du comte Bernard, oncle maternel de l'enfant. Cependant Louis *d'Outremer* offre à Hugues le Grand de partager la Normandie, & Hugues abandonne Richard. Louis fond ſans obſtacle ſur

cette province ſans chef, le comte Bernard la délivra par une conduite également habile & hardie; il oſa tromper le trompeur, en l'engageant à tromper encore; il conſeilla aux Normands de ſe rendre au roi pour éviter la guerre, il conſeilla au roi de garder la Normandie entiere, puiſqu'elle s'étoit rendue à lui ſeul, & de fruſtrer Hugues de la part qui lui avoit été promiſe. Hugues fut mécontent; Bernard alors conſeille à Hugues de ſe venger, en prenant la protection de Richard, & lui donnant en mariage Emme ſa fille, ce qui s'exécuta dans la ſuite. Bernard ſe ſervit de plus, pour ſes deſſeins, d'un chef de nouvelles bandes Normandes, nommé Aigrold (1); cet aventurier qui n'avoit rien à perdre, ſe déclare hautement le défenſeur de Richard, & ſomme Louis *d'Outre-*

(1) Des auteurs diſent que cet Aigrold ou Haigrold étoit Harold II. roi de Dannemarck.

mer de mettre ce prince en liberté; Bernard s'emporte contre cette insolence, assure le roi que toute la Normandie lui est dévouée, & que s'il paroît en personne dans cette province, Aigrold lui sera livré pour recevoir le châtiment de sa folie; Louis, aussi crédule que fourbe, s'engage parmi ses ennemis; Aigrold feint d'avoir peur & demande une conférence; elle se tient au village de Crescenville sur le chemin de Lizieux à Caen; Aigrold s'y trouve le plus fort, taille en pieces l'escorte du roi, & l'envoie lui-même prisonnier à Rouen. Je ne sais si Bernard, quelle que fût sa cause, avoit droit de se permettre tant de détours, mais Louis avoit mérité d'être ainsi trompé: il ne sortit de prison qu'à la faveur d'un traité par lequel il céda, comme Charles le Simple son pere, toute la Normandie, à la charge de l'hommage; & ce nouveau traité fut encore conclu à S. Clair sur Epte. Louis voulut se

Chron. de Flodoard. Dudon.

945.

venger, il menaça Senlis, il aſſiégea Rouen, leva le ſiege, & ſe retira. Richard s'affermit ſur ſon trône, & fut plus puiſſant encore que ſon pere & que ſon aïeul. Hugues, ce grand roi, qui, ſans ſceptre, avoit régné plus de vingt ans (1), fils, neveu, gendre, pere, oncle de rois, beau-frere de trois rois, lui recommanda,
956. en mourant, ſes enfans & ſes vaſſaux. Ainſi la race Capétienne & la race Normande que nous verrons bientôt ennemies, avoient commencé par ſe combler de bienfaits mutuels; Hugues le Grand avoit été le protecteur de Richard; Richard le fut de Hugues Capet & de ſes freres.

(1) Il étoit fils de Robert qui fut roi de France; neveu du roi Eudes; gendre d'Edouard l'ancien, roi d'Angleterre; pere de Hugues Capet; oncle par Ethilde ſa femme d'Edwy, roi d'Angleterre; beau-frere d'Adelſtan, auſſi roi d'Angleterre, de Charles le Simple, & de l'empereur ou roi de Germanie Othon.

La conduite du roi Lothaire à l'égard de Richard fut la même que celle de Louis IV. son pere : il ne cessa de lui nuire, il s'unit pour le perdre, avec tous les seigneurs que le voisinage rendoit ennemis de Richard, nommément avec Arnoul, comte de Flandre, & Baudouin son fils, sur-tout avec Thibaud, comte de Chartres. Pour surprendre Richard, il feignit de le consulter, il vouloit, disoit-il, se gouverner par les avis de celui à qui Hugues le Grand avoit confié ses plus chers intérêts, il le prie de se trouver à un parlement qui devoit se tenir à Amiens. Richard étoit sans défiance, il se mit en marche. Dans le chemin deux inconnus viennent à sa rencontre, & l'avertissent qu'il est perdu, s'il entre sur les terres de France. Richard s'arrête & retourne sur ses pas. L'équité oblige pourtant de remarquer que cet avis ne prouve rien contre Lothaire, & qu'il pouvoit avoir été donné par des rivaux qui

redoutoient la faveur de Richard ; mais la ſuite des actions de Lothaire n'accuſe que lui ; car ce piege ayant manqué, il ſe hâte d'en tendre un autre : il perſuade à Richard qu'il veut perdre Thibaud, comte de Chartres. « J'ai beſoin pour cela de » votre ſecours, lui dit-il, mais il » nous faut un prétexte, pour nous » voir & pour traiter enſemble ».

Dudon, L. 3. Chron. de Flod.

Les ſuzerains pouvoient alors exiger l'hommage de leurs vaſſaux, toutes les fois qu'ils avoient un ſujet plauſible de ſoupçonner leur fidélité. Ce fut le prétexte que Lothaire fournit à Richard. « Publiez, lui dit-il, » que j'exige cet hommage & que » vous venez me le rendre ». Il lui indique un jour & un lieu pour l'entrevue ſur les bords de la riviere d'Epte, limite des deux états. Richard inſtruit par le paſſé, prend les précautions qu'exige la prudence ; ayant déja traverſé l'Epte, il envoie des eſpions examiner ce qui ſe paſſe ; il apprend que le comte Thibaud & tous

tous ses autres ennemis sont auprès du roi, qui se dispose avec eux à l'attaquer dès qu'il paroîtra ; en conséquence Richard repasse l'Epte & se retranche sur l'autre bord ; il est attaqué en effet, & se défend avec tant de vigueur, qu'il force le roi & le comte de Chartres à la retraite. Il est doublement honteux de tenter de tels moyens & d'y échouer. La guerre continue : le comte de Chartres est battu en Normandie ; le roi le dédommage de cet échec, en surprenant Evreux & le lui remettant ; Richard va ravager le Dunois & le pays Chartrain, Thibaud brûle tout jusqu'aux fauxbourgs de Rouen : il est chassé & perd son fils : il retourne mettre le siege devant Rouen avec le secours du roi : il est chassé de nouveau par une bande de Danois que le roi de Dannemarck envoie au secours de Richard son parent, & ces Danois se répandent jusqu'aux portes de Paris. Voilà les

viciſſitudes de la guerre ; où en ſont les avantages ?

Dans toutes ces expéditions, les rois de France paroiſſent les oppreſſeurs, & tout l'intérêt eſt pour les ducs de Normandie ; car le droit apparent eſt pour eux. Mais qu'on remonte à deux générations, quel droit avoient ces brigands étrangers de venir arracher la Normandie à ſes légitimes poſſeſſeurs ? Il eſt vrai que ſi la poſſeſſion & les traités ne peuvent couvrir le vice de l'uſurpation, il n'y aura de poſſeſſeurs légitimes que les peuples aborigenes. Si donc les mots de droit & de juſtice peuvent encore être appliqués à des objets ſi ſouvent confondus par la force, il faut établir pour principe fondamental du droit des nations, que quiconque viole le dernier traité & trouble l'état de paix actuel, a tort (1).

(1) Cette propoſition ſe réduit à la maxime vulgaire : *que l'aggreſſeur a toujours*

Hugues Capet monte ſur le trône, les François & les Normands ſont amis ; Richard reprend cette balance que Guillaume ſon pere avoit tenue, il ſe rend médiateur entre ce Hugues Capet auquel il a ſervi de pere, & les vaſſaux de ce nouveau roi. Le petit-fils de l'aſſaſſin de Guillaume duc de Normandie, le comte de Flandre, chaſſé de ſes états par Hugues Capet, cherche un aſyle, où ? en Normandie. Le duc Richard jugeant qu'il ſeroit dangereux d'accoutumer le nouveau roi ſon pupille à dépouiller ainſi les grands du royaume, oblige Hugues Capet de faire grace au comte de Flandre, & de lui rendre ſes places.

---

tort. Mais l'aggreſſeur apparent n'eſt pas toujours l'aggreſſeur véritable ; & tel, qui par foibleſſe n'oſe violer ouvertement les traités, en viole quelquefois l'eſprit par des atteintes indirectes dont il eſt juſtement puni par les armes. En un mot, tout dépend de ſavoir quel eſt le véritable aggreſſeur, & c'eſt celui-là qui a tort.

Richard eut pour ſucceſſeur Richard II. ſon fils, nommé *le Bon*, qui commença pourtant par opprimer ſes peuples; les ducs de Normandie, grands princes d'ailleurs, avoient pouſſé juſqu'à un excès inſupportable la tyrannie de la chaſſe & de la pêche; ils s'étoient emparés de tous les bois, de toutes les eaux, de tous les pâturages; les payſans dépouillés de leurs uſages & privés de toute reſſource, ſoit pour leur chauffage, ſoit pour la nourriture de leurs beſtiaux, voyant d'ailleurs leurs campagnes preſque autant dévaſtées par les bêtes fauves que par les comtes de Chartres & de Flandre, s'étoient attroupés & révoltés; on punit toute révolte, c'eſt l'intérêt apparent de tous les princes; mais on ne conſidere pas aſſez que la révolte ſuppoſe ſouvent de la tyrannie, & que les princes ont ſur-tout intérêt de n'être pas des tyrans. Richard courut à ces malheureux, prit quelques-uns de leurs chefs, & leur fit cou-

per les pieds & les mains ; il eût mieux fait de détruire le gibier & de procurer à ses sujets la facilité de cultiver & de subsister. Guillaume, comte de Gisors, son frere bâtard, se révolta contre lui : il fut pris & enfermé cinq ans au château de Rouen; il se sauva de sa prison, & se cacha dans les bois ; il apparut un jour mourant de faim & de douleur, à son frere qui chassoit dans ces mêmes bois, & qui touché d'un tel spectacle, lui pardonna. Depuis ce moment il n'y eut plus de révolte.

Richard II & le roi Robert, après quelques démêlés, vécurent dans une intimité, rare entre les princes. Robert appelloit Richard *son cher cousin & son bien bon ami*, titres qui n'étoient pas encore devenus d'étiquette ; on les voit se fournir l'un à l'autre des secours contre tous leurs ennemis, & ce fut principalement par les armes de Richard que Robert soumit le duché de Bour-

gogne, à la mort de Henri ſon oncle. Cette politique valoit bien celle de Louis d'*Outremer* & de Lothaire.

Le duc de Normandie étoit ſans ceſſe harcelé par tous ſes voiſins, ſur-tout par les comtes de Chartres; ceux-ci lui ſuſciterent tant d'ennemis, que Richard II crut devoir appeller à ſon ſecours les rois de Suede & de Norvege. La France en frémit; elle crut voir renaître les incendies & les ravages dont les pirates Normands l'avoient affligée pendant tout le neuvieme ſiecle. Le roi Robert employa ſa médiation auprès du duc de Normandie; on déſarma ſes ennemis, & il renvoya ces étrangers, qui cependant laiſſerent de funeſtes traces de leur paſſage; mais Olaüs, roi de Norvege, reçut le baptême à Rouen.

Guillelm. Gemet. L. 5. c. 11.

A Richard *le Bon* ſuccéda Richard III, ſon fils aîné, qui, fidele aux principes de médiation qu'il tenoit de ſes peres, rétablit le vieux

comte de Flandre (1), Baudouin *le Barbu*, dans les états dont il avoit été dépouillé par son fils dénaturé Baudouin de l'Isle, qui fut cependant nommé le *Pieux* & le *Débonnaire*, tant ces titres sont quelquefois donnés au hasard !

Richard III fut, dit-on, empoisonné par Robert son frere, surnommé le *Diable*, & selon quelques-uns, le *Libéral.* Nos fables populaires sur Richard *sans peur* & sur Robert le *Diable*, sont des monumens encore existans de la terreur qu'ils inspiroient à leurs voisins.

Il y eut entre Robert le *Diable* & le roi Henri I, la même amitié qui avoit été si utile à Richard II & au roi Robert. Il est beau de voir Henri I aller, lui douzieme, implorer la justice du duc Robert,

(1) Quelques auteurs attribuent cette expédition au duc Robert, successeur de Richard III.

contre la farouche Constance, mere de Henri, qui voulant faire passer la couronne à son second fils, avoit soulevé contre l'aîné les grands du royaume, & de voir le duc Robert s'armer pour Henri, dissiper les rebelles, & forcer Constance à respecter son roi dans son fils. Henri, par reconnoissance, céda au duc le Vexin, nommément les villes de Chaumont, de Gisors & de Pontoise, source de haine & de guerre pour la suite.

Glaber, L. 3. c. 9. Fragm. hist. MS. apud Duchesne T. 4.

Robert, après avoir exercé quelques violences contre les Bretons, qu'il vouloit contraindre à lui rendre hommage nuds pieds, prit le parti d'aller à la terre sainte, pour expier, dit-on, son fratricide, suivant les idées de ce tems, où l'on préféroit à l'accomplissement des vrais devoirs les pratiques extérieures & les actes de dévotion extraordinaires; il mourut à Nicée en Bi-
1035. thinie, laissant un fils unique, mais

bâtard, né de la fille (1) d'un tanneur de Falaise.

C'eſt le fameux Guillaume, dit le *Bâtard* & le *Conquérant*. Son pere l'inſtitua héritier de tous ſes états, il confia la garde de ſa perſonne & le ſoin de ſon éducation au roi Henri I. dont il avoit éprouvé & mérité l'amitié; qui d'ailleurs, en qualité de ſeigneur ſuzerain de la Normandie, devoit ſervir de pere à ſes ducs mineurs. Cette confiance de Robert étoit un juſte retour de celle dont Hugues le Grand, biſaïeul de Henri, avoit honoré le premier Richard. Mais Robert jugea politiquement que l'adminiſtration de la perſonne & celle des biens pouvoient être ſé-

(1) M. Hume, d'après Brompton, la nomme Harlote; du Tillet (recueil des traités d'entre les rois de France & d'Angleterre) la nomme Héleine; il dit qu'elle étoit fille de Foubert, valet de chambre du duc de Normandie Robert le Diable, & que Foubert étoit fils d'un pelletier ou tanneur.

parées, qu'il y avoit quelque danger à les réunir. En donnant la premiere à ſon ſuzerain, il crut devoir donner la ſeconde à ſon vaſſal Alain III. comte de Bretagne.

La minorité de Guillaume fut pleine d'orages. Ce prince avoit des oncles paternels & divers autres parens deſcendus de Rollon, qui tous jugeoient leurs droits meilleurs que ceux d'un bâtard. Un homme même qui ne deſcendoit pas de Rollon, mais ſeulement d'un de ſes oncles, prétendit devoir hériter au préjudice de Guillaume. De-là des factions & des mouvemens de toute eſpece; les ſeigneurs Normands ſe cantonnoient & ſe fortifioient. Tous étoient d'accord ſur le projet de réduire preſque à rien l'autorité de leur duc, quel qu'il fût, tous étoient diviſés ſur le choix de ce duc. Ils vouloient interdire aux étrangers la connoiſſance des affaires de la province, & leurs diviſions en ouvroient l'entrée de toute part aux étrangers. Alain III.

Glaber; L. 4. c. 6. Guil. Gemet. L. 7. c. 3.

y étant venu dans le deſſein d'y introduire la paix, y fut, dit-on, empoiſonné. Le roi de France y envoya le jeune duc de Normandie, dans l'eſpérance que ſa vue étoufferoit les factions & réuniroit les eſprits, ſa perſonne fut à peine reſpectée; ſon gouverneur & deux autres de ſes inſtituteurs furent aſſaſſinés; leurs aſſaſſins furent aſſaſſinés à leur tour. Ces crimes ſe multiplioient tous les jours. La Normandie ſembloit devoir être la proie du premier voiſin puiſſant qui voudroit s'en emparer. Le roi, qui d'abord avoit voulu répondre à la confiance du duc Robert, livra inſenſiblement ſon ame à des deſirs moins nobles. Aiſément rebuté de la difficulté d'appaiſer les troubles, il jugea plus facile & plus utile de les entretenir; il prit quelques châteaux en Normandie, il brûla même Argentan. En vouloit-il au duc? N'en vouloit-il qu'aux rebelles? C'eſt ce qui n'eſt pas fort éclairci. Il paroît que dans

ſon incertitude les événemens ſeuls l'entraînoient. Lorſque Guillaume gouvernant par lui-même & commençant à développer un héros naiſſant, réclama, au nom de ſon pere, le ſecours de Henri contre un des prétendans au duché, Henri le lui accorda de bonne grace; ils combattirent & vainquirent enſemble au val des dunes près de Caen; Henri fut même en danger de la vie dans ce combat: un gentilhomme du Côtentin, nommé Guilleſin, le porta par terre d'un coup de lance, mais Henri fut relevé ſans bleſſure par le comte de S. Pol.

A meſure que Guillaume s'élevoit & s'affermiſſoit, Henri ſe repentoit de plus en plus d'avoir contribué à ſa grandeur. Guillaume épouſa Mathilde, fille du comte de Flandre, & fut excommunié par Mauger ſon oncle, archevêque de Rouen, l'un des prétendans au duché, ſoit pour lui-même, ſoit pour le comte d'Arques ſon frere. Guil-

laume le fait dépofer, & le relegue dans l'île de Guernefey, il affiege le comte d'Arques dans fon château. Par-tout il eft vainqueur & maître. Sa puiffance s'étend au dehors, il abat fes voifins ou il les protege, & s'agrandit en les protégeant; il défend le comte du Maine contre le comte d'Anjou, & le comte du Maine par reconnoiffance lui laiffe à fa mort fon comté, dont Guillaume s'empare en battant encore le comte d'Anjou.

Alors la jaloufie du roi Henri ne peut plus fe contenir. Le comte d'Arques, le comte d'Anjou, tous les vaincus implorent fon fecours & l'obtiennent; il s'avance vers Rouen pour furprendre le duc, il eft furpris & battu lui-même, le duc lui reprend quelques châteaux qui étoient encore reftés entre les mains des François.

Ici fe forme la longue rivalité des rois Capétiens & des princes Nor-

mands. Tous les événemens qui vont suivre, ne cesseront de l'enflammer, & les traités ne pourront tout au plus que la suspendre.

Chron. Floriac. apud Duchesne, T. 4. p. 86.

Vers le même tems le nom Normand s'immortalisoit en Italie par la fondation d'un nouvel empire. Dès le regne du duc Robert, un des principaux seigneurs de sa cour, nommé Drengot Osmond, ayant tué presque sous les yeux de ce duc, un autre seigneur, nommé Guillaume Repostel, qui s'étoit vanté d'avoir séduit sa fille, alla chercher un asyle en Italie, où il obtint des terres, & amassa des richesses en servant Gaimar ou Guimard, duc de Salerne, contre les Sarrasins. Quelques années après, des chevaliers Normands revenant de la Terre-Sainte, abordent en Italie au moment où les Sarrasins assiégeoient Salerne; ils entrent dans la ville & en font lever le siege. On n'ose presque redire, après tous les historiens, que ces

Vers l'an 1000 ou 1003.

chevaliers n'étoient que quarante (1), & que les Sarrasins étoient au nombre de vingt mille. On conçoit que la garnison & les habitans seconderent bien leurs défenseurs, mais ils alloient se rendre, lorsque les chevaliers parurent, & le duc Gaimar jugeoit la défense impossible. Ce furent donc les quarante Normands qui firent le destin de Salerne. Quelques historiens insinuent que ces chevaliers avoient compté sur un miracle, & qu'il s'en fit un en leur faveur. M. le président Hénault se contente d'observer que la valeur des Normands a donné l'air de la fable à ce moment de l'histoire. On voit par-là quels éleves les ducs de Normandie avoient formés. Cette province étoit devenue la pépiniere des héros. La générosité des sauveurs de Salerne égala leur valeur; le duc

(1) Mezerai dit *cent* dans sa grande histoire: il dit *quarante*, comme tous les autres, dans son abrégé chronologique.

Gaimar ne put leur faire accepter d'autre prix de leurs ſervices que la gloire de les avoir rendus, & revenus dans leur pays, ils n'y publierent pas moins ſa reconnoiſſance & ſa libéralité, ce qui attira en Italie une foule de guerriers Normands, ou avides d'aventures, ou mécontens du gouvernement de leurs ducs, ou expoſés au reſſentiment de l'implacable Guillaume pour avoir porté les armes contre lui. De-là ces paladins dont le nom a rempli l'univers, ces fils de Tancrede, ces Guillaume *Fier-à-bras* ou *Bras-de-fer*, ces Drogon, ces Onfroy, ces Robert Guiſcard, ces Bohemond, ces Roger, &c. Ils changerent la face de l'Italie, ils combattirent d'abord contre les Sarraſins, non-ſeulement pour des ſeigneurs particuliers, mais encore pour les empereurs Grecs. Ceux-ci les ayant injuſtement fruſtrés des récompenſes promiſes à leurs travaux, ils chaſſerent de l'Italie ces mêmes Grecs après les Sarraſins, &

ſonderent le royaume de Naples & de Sicile, qui paſſa de la race des Normands à la maiſon de Suabe. On ſait que le jeune Conradin, dernier prince de cette maiſon impériale, envoyé à l'échafaud par le comte d'Anjou ſon vainqueur, jetta ſon gand dans la place, gage d'inveſtiture pour ſon vengeur; que ce gand porté à Pierre, roi d'Arragon, gendre du bâtard Mainfroy, oncle de Conradin, fut ſon plus beau titre au royaume de Sicile, toujours diſputé depuis par les maiſons d'Arragon & de France. Ainſi cette nouvelle rivalité, qui eſt rentrée depuis dans celle des maiſons de France & d'Autriche, ſort de la Normandie comme de ſon berceau; car d'un côté, la maiſon d'Arragon ſe prétendoit ſubſtituée aux droits de la race Normande; de l'autre, le pape prétendoit n'avoir donné ce royaume de Sicile à un François, c'eſt-à-dire au comte d'Anjou, que parce que ce royaume avoit été fondé par des François,

c'eſt-à-dire par les Normands, & il l'avoit même offert d'abord à Edmond, ſecond fils de Henri III. roi d'Angleterre, parce que ce prince deſcendoit des Normands. Mais cette branche de rivalité eſt étrangere à celle de la France & de l'Angleterre; celle-ci a pour vrai principe la jalouſie que le roi de France Henri I. conçut de l'agrandiſſement politique, & même de la grandeur perſonnelle de Guillaume. Nous verrons bientôt ce prince inſpirer encore à Philippe I. une jalouſie plus forte & plus juſte.



CHAPITRE IV.

Influence des Normands ſur l'Angleterre.

LES deux mariages d'Emma, ſœur de Richard II. duc de Normandie, d'abord avec Ethelred II. roi d'Angleterre, enſuite avec Canut, tournerent les vues & les armes des Normands du côté de l'Angleterre. Après la mort de Canut, qui par ſa puiſſance avoit ſuſpendu tous les droits, les races Saxonne & Danoiſe ſe diſputerent le trône. L'une tiroit ſon droit d'Ethelred & de cette ſuite de princes qui avoient régné depuis Hengiſt; l'autre n'avoit de titre que la conquête de Canut, qui ſuffiſoit dans nos ſyſtêmes de guerre, ſur-tout étant joint à la poſſeſſion.

Ethelred avoit eu des enfans de deux femmes.

La premiere, nommée Elgiva, fut la mere d'Edmond *Côte de fer*, dont nous avons vu le ſort, & d'Edwy, que Canut fit périr par le droit des brigands.

De la ſeconde femme, qui fut la célebre Emma, ſœur de Richard II. duc de Normandie, Ethelred eut auſſi deux fils, Alfred & Edouard. Ceux-ci, dans le déſaſtre de leur maiſon, ſe réfugierent en Normandie auprès de leur oncle Richard II.

Suivons la branche aînée.

Guill. de Malmesb. p. 73. Hoveden, p. 436 & ſuiv. Higden, p. 275 & ſuiv.

Edmond *côte de fer*, fils aîné d'Ethelred, laiſſa deux fils légitimes, Edwin & Edouard, & un fils naturel; Canut fit encore périr ce dernier.

Quant aux deux autres qu'il étoit plus important, mais auſſi plus dangereux d'exterminer, Canut prit, pour arriver à ſon but, une voie moins ſûre; il chargea un de ſes Danois de s'embarquer avec eux pour le Dannemarck, & de prendre ſes meſures pour qu'ils périſſent dans

cette navigation. Ce miniſtre de barbarie ſe trouva ſenſible à la pitié, il aborda, non en Dannemarck, mais chez le roi de Suede, auquel il remit les deux jeunes princes, après l'avoir attendri ſur leur ſort. Cependant le roi de Suede, humain & juſte avec prudence, ne voulant point attirer ſur ſes états les armes du redoutable Canut, les fit paſſer à la cour de Salomon, roi de Hongrie, où ils trouverent non-ſeulement un aſyle, mais tous les égards dûs à leur naiſſance, & même des égards qui ne ſembloient pas dûs à leur fortune, puiſqu'Edouard (dont le frere aîné Edwin étoit mort dans ce pays) épouſa la ſœur de la reine de Hongrie, fille de l'empereur Henri II. de laquelle il eut deux enfans, Edgar-Atheling & Marguerite, qui fut depuis reine d'Ecoſſe.

Suivant nos idées ſur l'ordre ſucceſſif, cet Edouard, & après lui Edgar-Atheling ſon fils, étoient les légitimes héritiers du trône d'Angle-

terre ; mais l'Angleterre & même la France furent long-tems trop barbares pour avoir des idées bien fixes & des loix bien obſervées ſur la ſucceſſion au trône. L'expérience de tous les ſiecles prouve que l'ordre de primogéniture & de maſculinité n'eſt conſtamment ſuivi que dans des tems paiſibles & chez des peuples polis. Par-tout où la diſcorde & la barbarie ôtent aux mœurs & à l'autorité une partie du reſpect qui leur eſt dû, on voit du déſordre & de l'incertitude dans la ſucceſſion ; les bâtards héritent avec les enfans légitimes ou à leur préjudice ; les cadets partagent la couronne avec les aînés ou les excluent, la monarchie eſt élective ou tend à l'être, & les révolutions ſont fréquentes. Preſque toutes les couronnes du Nord furent d'abord électives, lorſque tous les états du Nord étoient barbares ; à meſure que ces états ſe ſont policés, l'élection a diſparu : elle n'eſt reſtée qu'en Pologne. On ne parle point

de l'empire, c'eſt une dignité, non une ſouveraineté. Au reſte on ne prétend ici décrier l'élection ni dans ſon origine, ni dans ſes effets. Son origine tient à la liberté naturelle des hommes, elle eſt reſpectable; ſes effets ſeroient heureux, ſi les électeurs étoient infaillibles & incorruptibles; mais une loi conſtante ne vaut-elle pas mieux pour le repos des peuples & la ſûreté des rois?

La France, guidée par la loi ſalique, a toujours voulu l'appliquer à la ſucceſſion au trône; cependant ſous la premiere & la ſeconde races, la barbarie & la diſcorde ont quelquefois foulé aux pieds les droits & de la légitimité, & de la maſculinité, & de la primogéniture. En Angleterre, ces droits bien plus ſouvent mépriſés, parce que l'Angleterre plus ſouvent conquiſe a été plus troublée, ſont reſtés dans un état d'incertitude qui a donné carriere aux ſyſtêmes. Dans tous les pays où l'ordre naturel de la ſucceſſion au

trône eſt ſouvent interverti, le peuple ou ſes repréſentans ont beaucoup d'influence ſur la ſucceſſion; car ſans qu'il ſe faſſe d'élection formelle, celui qui regne au préjudice de l'ordre naturel, eſt cenſé choiſi par la nation, & celui qui eſt écarté du trône eſt cenſé rejetté. Mais ces exemples ne tiennent-ils pas trop à l'anarchie pour qu'il puiſſe en réſulter un droit conſtitutif? & le chaos de l'heptarchie peut-il ſervir de loi?

Nous avons dit qu'Ethelred, outre ſes enfans du premier lit, avoit eu deux fils d'Emma ſa ſeconde femme, ſavoir Alfred & Edouard. Ces deux princes avoient été emmenés en Normandie par Emma leur mere, lorſqu'Ethelred avoit été détrôné; ils y vivoient paiſibles ſous la protection des ducs de Normandie; Canut redouta cette protection, & pour empêcher le duc Richard II. frere d'Emma, d'agir en faveur de ſes neveux, il voulut devenir ſon beau-frere; il épouſa donc Emma, &

& donna sa sœur à Richard II. Par le contrat de mariage de Canut & d'Emma on assura aux enfans qui en naîtroient la succession à la couronne d'Angleterre, l'on sacrifia les droits non-seulement des enfans du premier lit d'Ethelred, mais encore des enfans qu'il avoit eus d'Emma, & qui ne pardonnerent jamais à leur mere de les avoir ainsi vendus à l'ennemi de leur pere & de leur maison.

Guill. de Malmesb. Chron. Sax.

Richard II. & Richard III. eurent en effet les mains liées par ce traité, mais Robert *le Diable*, frere & successeur de Richard III. donna beaucoup d'inquiétude à Canut, qu'il voulut forcer de rendre justice aux deux fils d'Emma ses cousins; il équippa une flotte qui fut dispersée par une tempête; mais il obligea Canut d'entrer en accommodement, & il en eût coûté aux Danois une partie de l'Angleterre, sans ce voyage de Jérusalem, où Robert alla s'engager, & d'où il ne revint pas.

Canut eut d'Emma un fils nommé

Hardicnute ou Hardicanute. Il laissa aussi d'un premier lit deux fils nommés Suénon & Harold.

S'il eût voulu partager entre eux ses états, il avoit trois royaumes, c'en étoit un pour chacun. L'Angleterre, suivant le contrat de mariage d'Emma, devant être pour Hardicnute, le Dannemarck & la Norvege restoient pour Suénon & pour Harold. Au lieu de ces arrangemens qui sembloient indiqués par l'état des choses, Canut avoit fait des dispositions très-défectueuses; il avoit donné la Norvege à Suénon, qui du moins en fut possesseur paisible, le Dannemarck à ce même Hardicnute qui devoit régner en Angleterre, & il n'avoit rien réglé pour la succession à cette derniere couronne, de maniere que Harold pouvoit rester sans partage. L'Angleterre se divisa, les Danois Britanniques vouloient Harold, les Anglois vouloient Hardicnute conformément au traité. On partagea le royaume entre ces deux

princes ; mais comme Hardicnute étoit absent, Emma fut nommée régente de la partie du royaume échue à son fils, & on lui donna pour conseil le comte Godouin (Goodwin), chef de la noblesse Angloise, scélérat aussi traître & aussi insolent que les Alfric & les Edric. Son premier soin fut de se vendre à Harold, qui s'étoit emparé des trésors de Canut, & de fermer l'entrée du royaume au prince Hardicnute, sous le nom duquel il ne gouvernoit que pour faire régner Harold & pour régner avec lui dans toute l'Angleterre. Emma voyant que Hardicnute tardoit à paroître, proposa de faire venir de Normandie les fils d'Ethelred ; elle n'alléguoit que le desir si naturel à une mere de revoir des enfans dont elle étoit depuis long-tems séparée; mais Godouin vit bien que l'intention & l'espérance d'Emma étoient de ranimer par leur présence l'affection des Anglois pour la race de leurs souverains, & de faire régner ses

fils du premier lit, ſi celui du ſecond lit ne vouloit pas quitter le Dannemarck. D'après ces vues bien pénétrées, un politique ordinaire ſe fût oppoſé au retour d'Alfred & d'Edouard, Godouin prit le parti contraire, il applaudit à la propoſition d'Emma, il en facilita l'exécution dans le deſſein d'immoler à Harold ces importantes victimes, ou de tenter par le moyen de ces princes quelque autre grand crime; mais Emma, ſans ſoupçonner la perfidie atroce de Godouin, avoit la défiance d'une mere: elle ne ſouffrit jamais que les deux princes viſſent enſemble Godouin, elle tenoit toujours l'un des deux ſous ſes yeux, & ne permettoit à l'autre de marcher que ſous l'eſcorte des fideles Normands qui étoient venus en Angleterre à la ſuite de ces princes. Godouin ne pouvant attaquer qu'un des deux freres, attaqua l'aîné; Alfred fut arrêté avec ſon eſcorte; on dit que Godouin, dans un entretien ſecret qu'il voulut

avoir avec Alfred, rejetta ſon crime ſur Harold, & propoſa au prince le trône avec ſa fille ; mais qu'irrité de ſes refus & de ſes mépris, il fit maſſacrer ſon eſcorte, lui fit crever les yeux à lui-même, & l'enferma dans un monaſtere à Ely, où Alfred mourut bientôt de douleur ou d'ennui. A cette nouvelle, Emma renvoya ſecrettement Edouard dans ſon aſyle en Normandie. Godouin furieux d'avoir manqué une partie de ſon crime, & redoutant l'habileté d'Emma, l'accuſa de trahiſon; il eut le crédit de la faire chaſſer du royaume, le duc de Normandie Guillaume arma en faveur d'Edouard, Harold mourut, Hardicnute arriva, tout ſe réunit en faveur de ce dernier, Godouin fut le plus empreſſé à lui rendre hommage ; cependant Hardicnute ayant fait venir à ſa cour ſon frere Edouard, celui-ci demanda juſtice du meurtre d'Alfred, & Godouin ſe vit en danger ; mais il

Huntingdon, p. 365. Hoveden, p. 438. Higden, p. 277. Brompton, p. 935 & ſuiv.

donna au roi une belle galere (1), & il ne fut plus parlé de rien; l'intempérant Hardicnute mourut d'indigestion à une nôce, sans être regretté de personne. Quelques violences l'avoient fait haïr, & rien ne l'avoit fait estimer.

Jusques-là c'étoit la race Danoise qui avoit régné dans la personne de Canut, puis de Harold & de Hardicnute; enfin la race Saxonne remonta sur le trône, Edouard fut roi d'Angleterre. C'est ce prince foible, vertueux & superstitieux, si connu sous le nom d'Edouard *le Confesseur*. On institua une fête pour célébrer l'anniversaire de cette extinction de

---

(1) Elle avoit une pouppe dorée: elle étoit conduite par quatre-vingts rameurs vêtus, armés magnifiquement, & dont chacun portoit un bracelet d'or du poids de seize onces. On peut juger du caractere d'un prince, à qui on faisoit oublier le meurtre de son frere par des présens, comme on appaise un enfant avec une poupée.

la race Danoiſe en Angleterre & du rétabliſſement de la race Saxonne.

Mais il fallut que pour régner, Edouard s'abaiſſât à implorer l'appui de ce même Godouin qu'il venoit d'accuſer hautement de l'aſſaſſinat de ſon frere, il fallut qu'il remplît cette condition ſi fierement rejettée par Alfred, la condition de devenir gendre de Godouin. Edouard déteſta toujours ſon beau-pere & ſa femme, cependant il rampa ſous le premier, & ne ſe vengea de la ſeconde qu'en ne conſommant pas le mariage; elle ne s'en plaignit point. Mais ſur cela les moines ont beaucoup loué la chaſteté d'Edouard, parce qu'ils avoient beaucoup à ſe louer de ſa libéralité.

Le reſte de l'hiſtoire de ce roi dévot, qui laiſſoit preſque mourir ſa mere de faim, qui la faiſoit paſſer par l'épreuve du feu ſur l'accuſation téméraire d'un mauvais commerce avec un évêque, & qui ſe faiſoit enſuite donner la diſcipline par cet

Camden. Dorſet.

évêque & par elle, n'appartient plus à notre ſujet; il racheta par des vertus de particulier les défauts d'un prince foible. Quand il voulut réprimer Godouin, ce monſtre prit les armes, & força le roi de laiſſer le crime en paix; quand le roi voulut donner ſa confiance à d'autres miniſtres, il le força de les renvoyer; il mourut enfin d'une attaque d'apoplexie, dont il fut frappé à la table du roi. Si ce roi eût été tout autre qu'Edouard, les moines auroient dit Godouin empoiſonné, ils aimerent mieux attribuer ſa mort à un miracle, car toute apoplexie alors étoit miracle ou poiſon. Voici donc quel eſt leur récit: Edouard, diſent-ils, voyoit toujours avec horreur dans Godouin l'aſſaſſin de ſon frere Alfred. Un jour qu'ils étoient à table enſemble, l'échanſon en préſentant la coupe au roi, fit un faux pas, & ſe redreſſa promptement, en s'appuyant ſur l'autre pied; comme on s'étonnoit qu'il n'eût rien ren-

versé, l'échanson, pour dire qu'un de ses pieds avoit affermi l'autre, cita, selon le goût du tems, un des proverbes de Salomon, qui dit que *le frere aidé par son frere est comme une ville forte.* « *Il est vrai* » répondit Edouard en regardant Godouin d'un œil menaçant, « *si j'avois aujourd'hui mon frere, nous nous servirions d'appui l'un à l'autre* ». Godouin se sentant accusé par ce regard, s'écria : « *que ce morceau m'étouffe, si j'ai eu la moindre part à la mort du prince* ». Ce morceau l'étouffa.

Proverb. chap. 18. vers. 19.

Harold son fils eut ses places & sa puissance, & n'eut point son caractere ; le roi le détesta & le craignit encore, Harold respecta le roi sans l'estimer.

Puisque nous parlons des foiblesses d'Edouard, prince trop décrié par les écrivains protestans, en haine de l'Eglise qui l'a canonisé, prince assez semblable à notre Louis le Débonnaire, & qui, comme lui, avoit une

belle ame, quoiqu'un peu gâtée par les préjugés du tems; ſoyons juſtes, n'oublions pas ces loix ſi cheres à l'Angleterre, ſi regrettées depuis, ſi ſouvent redemandées, violées par tous les tyrans, rétablies par les princes que la nature avoit fait bons, ou que l'infortune força de le devenir, loix qui étoient un bienfait pour l'humanité; nous aurons plus d'une occaſion d'en parler.

Huntingdon. Guill. de Malmesb. Hoyeden.

Il y a un mot d'Edouard qui ſuffiroit pour peindre ſon ame. Un payſan lui manqua de reſpect de la maniere la plus choquante. Le roi ſentit un mouvement d'impatience: « *comme je me vengerois*, dit-il, *ſi je n'étois pas roi!* ».

Le trait ſuivant peint à la fois ſa douceur & ſa foibleſſe. Il y avoit dans ſa chambre un grand coffre plein d'argent; il apperçut un page, qui trouvant ce coffre ouvert, & croyant le roi abſent, remplit d'abord ſes poches qu'il alla vuider chez lui, & revint enſuite pour les remplir en-

core. « *Mon ami*, lui dit le roi, *vous*
» *devez être content de ce que vous avez*
» *emporté. Si le chambellan Hugonet*
» *étoit ici, il vous feroit tout rendre,*
» *& vous feriez fouetté dans les places*
» *publiques* ».

On raconte du même Edouard un trait dont il n'appartient qu'aux sages & aux amis de l'humanité de sentir tout le prix. On dit que ce prince, lorsqu'avec le secours des Normands il disputoit la couronne d'Angleterre aux Danois, voyant les armées en présence, & tant de milliers d'hommes prêts à périr pour cette querelle, trouva la couronne trop chere à ce prix. « Je ne veux
» point, dit-il, régner sur un peuple
» dont une si grande partie ne veut
» point que je sois son roi ». Il fit déclarer au roi Danois, soit Canut, soit Harold, soit Hardicnute, (car l'époque de ce fait, ni le fait même ne sont pas fort constans) qu'il renonçoit à la couronne pour épargner le sang des hommes.

C'eſt Edouard le Confeſſeur qui a fait bâtir le monaſtere célebre de Weſtminſter.

Hunting-don, p. 366. Hoveden, p. 444 & ſuiv.

Edouard plus par décence que par tendreſſe, rappella de la Hongrie Edouard ſon neveu, avec Edgar Atheling ſon fils, auxquels la couronne étoit dûe, puiſqu'ils deſcendoient d'Edmond *Côte de fer*, fils aîné d'Ethelred. Le pere mourut à la cour d'Angleterre, & le fils parut être le ſucceſſeur déſigné d'Edouard le Confeſſeur. Mais toute l'affection de ce dernier étoit pour les Normands, qui avoient élevé ſon enfance & réparé ſes malheurs, auxquels enfin il devoit le trône & la vie. Guillaume le Conquérant, ſon protecteur, ſon parent, ſon ami, vint le voir à Londres, & y fut reçu avec les diſtinctions dûes à tous ces titres. On a beaucoup diſputé ſur la queſtion ſi Edouard fit alors, ou s'il fit en tout un teſtament en faveur de Guillaume; bien des auteurs ont parlé de ce teſtament; Guillaume

n'en a jamais rien dit, ou du moins n'en a jamais montré ; il parloit vaguement *d'intentions*, *de dernieres intentions* qu'il eût bien voulu qu'on prît pour un teſtament. Quel droit au reſte ce teſtament pouvoit-il donner à Guillaume, ſi l'ordre de la ſucceſſion étoit réglé ? Et s'il ne l'étoit pas, un teſtament pouvoit-il enlever aux états le droit de diſpoſer de la couronne ? Il faut pourtant convenir que quand rien n'eſt conſtant, ni l'ordre ſucceſſif, ni le droit d'élection (& c'étoit le cas où ſe trouvoit l'Angleterre), tout titre devient bon. Il eſt donc vraiſemblable que Guillaume eût fait valoir le teſtament d'Edouard, s'il y en avoit eu un. Mais Guillaume aimoit bien autant devoir tout à ſon épée : elle avoit été ſon meilleur titre, même au duché de Normandie.

Fin de l'Introduction.

HISTOIRE
DE LA RIVALITÉ
DE LA FRANCE
ET
DE L'ANGLETERRE.

CHAPITRE PREMIER.

Conquête de l'Angleterre, par Guillaume duc de Normandie (1).

Années 1066 & suivantes.

JUSQU'ICI les Normands n'avoient été que des François mal soumis, dont les soulevemens divi-

(1) L'histoire détaillée de cette conquête a été brodée en laine par Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant; Mathilde fit

ſoient l'état, & y formoient des guerres civiles. Ils vont devenir une puiſſance étrangere. Guillaume va conquérir le trône d'Edouard. La Rivalité de la France & de l'Angleterre va commencer.

Après la mort d'Edouard le Confeſſeur, l'Angleterre ſembla préparer elle-même la conquête de Guillaume, en excluant du trône Edgar Atheling (1), le ſeul héritier légitime, & en éliſant Harold, qui n'avoit d'autre titre que ſes intrigues & ſa

---

préſent de cette tapiſſerie à Eudes, ou Odon, évêque de Bayeux, frere utérin de Guillaume, & on la conſerve encore dans la cathédrale de Bayeux. On peut en voir une ſavante explication donnée par M. Lancelot, dans le huitieme volume des Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Belles-Lettres, p. 602-668. *Voyez* auſſi les Monumens de la Monarchie Françoiſe de Montfaucon, *tome 2*.

(1) Ce nom d'*Atheling* qui lui devint propre, déſignoit l'héritier de la couronne, & lui fut donné par cette raiſon.

puiſſance, Harold que la qualité ſeule de fils de Godouin eût dû faire rejetter. Pendant la vie d'Edouard, Harold avoit fait un voyage en Normandie, après celui qu'Edouard avoit fait en Angleterre. Harold n'ignoroit pas que les vœux d'Edouard étoient pour Guillaume, Edouard & Guillaume n'ignoroient pas que toutes les démarches de Harold tendoient à mettre la nation dans ſes intérêts. Harold étant (1) donc en Normandie, Guillaume, en le comblant d'égards, voulut s'expliquer avec lui ſur leurs prétentions réciproques à la ſucceſſion d'Edouard. Ni l'un ni l'autre ne regardoit Edgar Atheling comme un ob-

Mém. de Littérat. T. 6. p. 739 & ſuiv. T. 8. p. 602 & ſuiv.

(1) Je ſupprime divers incidens de ce voyage, comme la détention de Harold chez le comte de Ponthieu, l'expédition de Bretagne, où Harold fut mené par Guillaume, &c. On peut voir tous ces détails dans les Mémoires de Littérat. *tome 6. p. 739 & ſuiv. tome 8. p. 602 & ſuiv.*

ſtacle à ſes projets, c'étoit un enfant. Harold diſſimula, ainſi qu'on peut le croire, il étoit au pouvoir de ſon rival. Si l'on demande pourquoi il avoit eu l'imprudence de s'y mettre, les uns diſent qu'Edouard l'y avoit envoyé pour annoncer à Guillaume qu'il lui deſtinoit ſa ſucceſſion, les autres que Harold y étoit allé pour traiter de la liberté d'un de ſes freres & d'un de ſes neveux, qui pendant les troubles précédens avoient été livrés à Guillaume pour ôtages de la conduite de Godouin; on peut ſuppoſer que Harold n'étoit pas fâché de ſonder les projets, d'obſerver les préparatifs de Guillaume, & que peut-être il ne s'attendoit pas à l'explication préciſe qu'exigea ce duc. Elle ſe termina de la part de Harold par des ſermens de ménager toujours, & auprès d'Edouard, & auprès de la nation, les intérêts de Guillaume, dont il fiança la fille. On dit que le duc de Normandie le fit jurer devant un autel ſous lequel il

avoit fait cacher des reliques qu'il lui montra lorſque le ſerment fut prononcé; on ajoute que Harold fut conſterné à cette vue. Notre pieux roi Robert, pour ſouſtraire ſes ſujets aux peines du parjure, les faiſoit jurer ſur des reliquaires dont il avoit fait ôter les reliques. On ignoroit alors que tout ſerment eſt ſacré, que toute promeſſe eſt un ſerment.

Roman de Rou, p. 280.

Chron de Normand.

Malgré tous les ſermens & toutes les reliques, Harold ne perdit pas un moment pour ſe faire couronner à la mort d'Edouard. Quand Guillaume réclama la foi donnée, Harold répondit qu'elle avoit été extorquée ; quand Guillaume allégua les intentions connues d'Edouard, on lui oppoſa le choix des états. Guillaume fit un manifeſte; quelles raiſons pouvoit-il dire ? Des raiſons de manifeſte ; il venoit venger la mort d'Alfred, il venoit réformer les abus ; il entra en Angleterre à main armée. C'étoient-là ſes meilleures raiſons.

L'intérêt & le droit de la France, même dans les principes d'une politique juste, étoit évidemment de s'opposer à cette invasion; car dans ces principes, tout conquérant, tout usurpateur est un ennemi public contre lequel on doit se réunir. Dans les principes de la politique commune, on avoit bien d'autres raisons de traverser l'entreprise de Guillaume. Il étoit vassal de la France, & le systême féodal donne lieu ici à des considérations particulieres.

Ce systême a en général un grand inconvénient, c'est qu'il ne fournit aucun droit ni aucun moyen d'empêcher l'agrandissement du vassal, & que l'agrandissement du vassal détruit toute féodalité. Comment exiger des devoirs féodaux d'un vassal plus puissant que soi, ou comment le punir de l'inobservation de ces devoirs? Un seigneur concede à charge d'hommage & de réversion quelques portions de terres à des domestiques ou à d'autres inférieurs qu'il veut récompen-

ſer ou gratifier. Voilà l'origine de la féodalité, en la conſidérant même de ſon côté le plus favorable, & en excluant toute idée d'uſurpation de la part du vaſſal. Mais pour aſſurer l'exécution de ces clauſes, d'hommage à perpétuité, & de réverſion dans certains cas, il faudroit que les loix féodales elles-mêmes euſſent pris ſoin d'ordonner la réverſion au moindre accroiſſement de fortune ou de puiſſance de la part du vaſſal (1). Faute d'une pareille loi, la féodalité a ſouvent dégénéré en une inſtitution ridicule & impoſſible. On a vu des rois de France rendre hommage à leurs ſujets. Philippe I. rendit hommage au comte de Sancerre pour la vicomté de Bourges; l'abus

(1) Nous ne conſidérons ici la féodalité que chez les grands vaſſaux & de ſouverain à ſouverain. Entre des particuliers ſujets d'un même état, point de difficulté, parce que la loi eſt toujours plus forte que le particulier le plus puiſſant.

étoit ſenſible, il fallut dans la ſuite le réformer par une loi particuliere, qui convertit en pareil cas l'hommage en indemnité. Mais étoit-il beaucoup plus facile à François I. de forcer un vaſſal, tel que Charles-Quint, à l'accompliſſement des devoirs féodaux? Et pour ne pas ſortir de notre ſujet, les rois d'Angleterre n'étoient-ils pas des vaſſaux trop puiſſans pour la France? On obtenoit d'eux, en tems de paix, le vain cérémonial de l'hommage, mais certainement Henri II. devoit être un vaſſal bien indocile de Louis le Jeune.

Si les loix féodales n'ont point défendu l'agrandiſſement du vaſſal, la politique peut le prévenir. Le roi de France, par exemple, pouvoit dire au duc Guillaume : « Les » conditions ſous leſquelles la Normandie a été cédée à vos peres, » ne pourront plus être remplies » qu'autant que vous le voudrez » bien, ſi vous devenez roi d'Angle» terre ; choiſiſſez donc de l'An-

» gleterre ou de la Normandie ».

Il pouvoit encore lui tenir un langage plus noble & plus digne d'un ſuzerain ; il pouvoit lui dire : « vous » n'avez point de droit à la couronne » d'Angleterre. Votre ſouverain » vous défend d'entreprendre une » guerre injuſte & de troubler la » paix de ſes voiſins ». Ce ton de maître eût été placé alors ; on avoit des moyens de le ſoutenir. Guillaume vraiſemblablement n'eût pu réſiſter à la fois aux armes de Harold, qui eût défendu l'Angleterre, & à celles du roi de France qui eût attaqué la Normandie ; mais ſi on laiſſoit Guillaume conquérir le premier de ces états, il lui devenoit plus facile de conſerver le ſecond.

Il eſt donc certain que la France devoit s'oppoſer de tout ſon pouvoir à l'expédition de Guillaume. La jalouſie de Henri I. eût ſuffi pour l'éclairer ſur cet objet ; mais ce prince ne vivoit plus ; Philippe I. ſon fils dormit ſur le trône, & ne ſe réveilla

jamais qu'au bruit des foudres de Rome. Quand il fut en état d'agir, il n'agit point, ou il agit mollement; mais lorſque Guillaume préparoit ſon expédition, Philippe n'étoit rien encore. Mineur & gouverné par les amis même de Guillaume, que pouvoit-il faire? Le duc de Normandie, pour deſarmer la France, offroit de lui faire hommage de la couronne d'Angleterre; cependant quand cette propoſition fut diſcutée au conſeil de Philippe, l'évidence des intérêts dicta d'abord une réponſe convenable; on donna ordre à Guillaume d'abandonner ce projet, & il le ſuivit avec plus d'ardeur. Baudouin, comte de Flandre, beau-pere de Guillaume, & oncle de Philippe (1), étoit en France à la tête du conſeil de régence: il ſecondoit ſous main les projets de ſon gendre: il faiſoit faire pour lui des levées, même en

(1) Par Adele ſa femme, fille du roi Robert.

France : il engageoit la nobleſſe à marcher ſous les drapeaux de ce conquérant. On dit que Guillaume avoit envoyé ſon blanc-ſeing au comte de Flandre, qui le remplit d'une obligation de trois cens (1) marcs d'argent de rente que Guillaume contractoit envers lui, & moyennant laquelle Baudouin lui fournit de l'argent, des vaiſſeaux, des hommes, & vraiſemblablement aux dépens de la France.

Guill. de Malmesb.

L'eſprit guerrier étoit alors dans toute ſa fureur, la chevalerie tournoit toutes les têtes; l'aventure de Salerne & les conquêtes des Normands enflammoient l'imagination; les croiſades qui alloient bien-tôt aſſouvir cette ardeur de gloire & cette ſoif de ſang, n'étoient pas nées; l'expédition d'Angleterre réuniſſoit tous les vœux & tous les efforts. La France, la Germanie, les Pays-Bas

(1) Ou trois mille. Mézerai dit l'un & l'autre dans ſa grande hiſtoire.

voulurent

voulurent y contribuer ; l'Europe entiere y envoya ses chevaliers, & tous avouoient que Guillaume, vainqueur de ces mêmes Normands (1) qui soumettoient l'Italie, étoit seul digne de les commander. Tous les voisins de la Normandie sembloient avoir oublié leurs intérêts ; les comtes d'Anjou, de Flandre, &c. dépeuploient leurs états pour couronner leur ancien ennemi. C'étoit en partie l'effet de leur enthousiasme, en partie le fruit de la politique de Guillaume ; il avoit su tout pacifier, comme il avoit su tout vaincre.

Conan, comte de Bretagne, fut le seul qui ne s'aveugla point ; petit-fils par sa mere, du duc de Normandie Robert le Diable, il prétendit, comme tant d'autres concur- D'Argentré, hist. de Bretagne, L. 3. c. 94

(1) On a vu plus haut que ces Normands qui soumettoient l'Italie, étoient pour la plûpart ceux qui s'étoient révoltés en Normandie contre Guillaume, & que Guillaume avoit vaincus.

rens, vaincus par Guillaume, être préféré à un bâtard ; mais il fut mieux prendre son tems : il réclama la Normandie au moment où Guillaume réclamoit l'Angleterre. Il étoit difficile que la France ne secondât point une demande faite si à propos; Conan proposoit un arrangement qui eût pu satisfaire tout le monde, en laissant à la valeur des chevaliers cette occasion de s'exercer, dont elle paroissoit si jalouse; il demandoit que la Normandie lui restât, si Guillaume conquéroit l'Angleterre; Guillaume, sans lui répondre, continua ses armemens; Conan mourut. On peut croire que Guillaume fut accusé de cette mort; Hoël, beau-frere & successeur de Conan, ne parla plus de la Normandie, & s'occupa, comme le reste de la noblesse Françoise, de l'expédition d'Angleterre, où il envoya son fils, Alain Fergent, servir sous Guillaume avec cinq mille Bretons.

Le duc de Normandie entendoit

trop bien ſes intérêts pour négliger de ſe rendre le pape favorable ; il lui demanda ſon agrément & ſa bénédiction pour l'entrepriſe qu'il formoit, il lui promit de tenir l'Angleterre en fief du ſaint Siege, il promettoit la même choſe à la France ; le conquérant le plus fier a ſouvent beſoin de tromper. Le pape envoya au duc un étendart béni, & défendit ſous peine d'excommunication, aux Anglois de ſe défendre, aux autres peuples de les ſecourir.

Guillaume toujours auſſi prudent que brave, jugea qu'il falloit diviſer les forces qu'il alloit combattre. Ses amis du Nord ne lui manquerent pas au beſoin. Le roi de Norvege Halfager fit, à ſa priere, une diverſion dans la partie ſeptentrionale de l'Angleterre, tandis que Guillaume ſe diſpoſoit à entamer le Midi.

A cette tempête Harold oppoſoit les reſſources d'une grande ame, les précautions de la prudence, la confiance que la valeur inſpire, & l'a-

mour que ses sujets avoient pour lui ou qu'ils lui devoient; car il les gouvernoit avec sagesse, & en ménageant tout le monde, il faisoit observer les loix. Il combla d'égards le jeune Atheling, il lui donna le comté d'Oxford; s'il lui prenoit son royaume, du moins il lui en cédoit volontairement une partie, sacrifice qu'un usurpateur ne fait gueres à moins d'y être contraint. Les cœurs étoient pour lui, mais Guillaume étoit redouté.

Guill. de Malmesb. p. 63 & suiv. Hoveden, p. 448 & suiv.

Harold vole à la rencontre d'Halfager, le défait, le tue, & conclut une paix avantageuse avec son fils Olave. Tosti, un des freres de Harold, & son plus grand ennemi, avoit accompagné le roi de Norvege dans cette expédition, & périt avec lui.

Encouragé par cette victoire, Harold s'avance vers Guillaume, qui venoit d'aborder à Pevemsey dans le comté de Suffex. On dit que le duc, en sautant hors de la chaloupe,

tomba le visage contre terre, ce qui dans ce tems de superstition, auroit pu allarmer ses troupes, sans la présence d'esprit du duc ou d'un de ses soldats, qui dit tout haut : *voyez le duc de Normandie prendre possession de l'Angleterre.* C'est le mot connu de César : *je t'embrasse, ô terre d'Afrique !* L'histoire moderne copie beaucoup l'histoire ancienne. Guillaume après son débarquement, renvoya, dit-on, ses vaisseaux en Normandie, ou les brûla, pour s'imposer la nécessité de vaincre, en s'ôtant la liberté du retour; autre trait pris de l'histoire ancienne.

Chron. de Baker.

Le duc de Normandie montra quelque inquiétude aux approches du vainqueur rapide des Norvégiens : il parut craindre les suites d'une affaire décisive & se repentir de s'être trop engagé; il voulut négocier, & il le fit d'une maniere qui annonçoit de la foiblesse; ce fut un moine qu'il chargea de traiter avec Harold; il donnoit au monarque

Anglois le choix de trois différens partis : l'un de s'en rapporter à l'arbitrage du pape ; l'autre de conserver la couronne, mais de lui en rendre hommage ; le troisieme enfin étoit le duel.

Harold répondit :

Higden. Guill. de Malmesb.

1°. Que le pape étant son ennemi, ne pouvoit être arbitre.

2°. Que la couronne d'Angleterre étoit indépendante & le seroit toujours.

3°. Qu'il ne pouvoit y avoir lieu au duel, puisque la couronne étoit à lui, & que le duc ne mettoit rien dans la balance, qu'au reste le Dieu des batailles alloit les juger. Si pourtant le duel dut jamais avoir lieu entre des souverains, il semble que c'étoit dans cette occasion, où la querelle étoit entre deux usurpateurs.

Il fallut se préparer au combat pour le lendemain.

Les Anglois disposés à la confiance par ces préliminaires, passerent

la nuit dans les feftins, & peut-être les démarches de Guillaume n'étoient-elles qu'un ftratagême pour les amener à cette fécurité dangereufe. Les Normands pafferent la même nuit en prieres & en préparatifs. La bataille s'engage ; les deux généraux déploient tous les efforts du talent & de la valeur ; depuis fept heures du matin jufqu'au foir ils n'avoient eu l'un fur l'autre aucun avantage décifif ; à leur acharnement & à leurs reffources on reconnoît Guillaume & Harold qui combattent pour le trône. Cependant Harold avoit eu un œil crevé dès le commencement de la bataille ; Guillaume avoit auffi été bleffé : il avoit eu deux chevaux tués fous lui. Le bruit de fa mort répandu de rang en rang, foit par hafard, foit par un artifice de Harold, commençoit à glacer les Normands ; ce bruit vient jufqu'à Guillaume, qui fe hâte de le diffiper en fe montrant fans cafque & tête nue. Les Anglois forcés par

les viciſſitudes du combat, de ſerrer de plus en plus leurs rangs, ſe forment inſenſiblement en colonne, comme ils ont fait depuis à Fontenoy, & cette colonne, comme à Fontenoy, étoit impénétrable. Guillaume employa heureuſement un ſtratagême très-uſité chez les anciens, & auquel il avoit depuis longtems dreſſé ſes troupes : il fit ſonner la retraite, & à l'inſtant toute ſon armée parut dans une confuſion qui annonçoit une déroute. Ce ſpectacle invite les Anglois à pourſuivre l'ennemi ; la colonne ſe diſperſe en une multitude de petits pelotons pour fondre ſur les Normands diſperſés ; mais ceux-ci, à un ſignal donné, reprennent leurs rangs auſſi facilement qu'ils les avoient quittés, & enveloppent tous les pelotons Anglois, qui ſont écraſés les uns après les autres. Harold furieux de ſe voir enlever la victoire, ſe porte par-tout à la fois, conjure, menace, rallie enfin ſes troupes, & renou-

velle la bataille ; des hiſtoriens diſent que Guillaume parvint cependant à le tromper une ſeconde fois par le même ſtratagême, ce qui annonceroit plus d'imprudence de la part de Harold, que de talent de la part de Guillaume. On vit tomber Harold d'un coup de flêche, & les Anglois découragés ceſſerent de diſputer la victoire; on en fit un carnage horrible; car Guillaume ne ſavoit pas ménager ſes ennemis. Eudes ou Odon ſon frere, évêque de Bayeux, contribua beaucoup à ce ſuccès ; deux freres de Harold périrent avec lui. Le corps de ce prince étoit tellement défiguré par les coups, qu'il ne put être reconnu que par ſa maîtreſſe, à des marques ſecrettes.

Ainſi périt avec gloire l'illuſtre fils de l'exécrable Godouin, prince digne en effet du trône, s'il n'y avoit pas été porté par les crimes de ſon pere, & ſi lui-même il n'eût pas dépouillé l'héritier légitime. Cette journée qui

changea le ſort de l'Angleterre, eſt connue ſous le nom de bataille d'Haſtings. Guillaume fonda depuis une abbaye en mémoire de ſa victoire, dans le lieu où il l'avoit remportée. Cette grande révolution arriva le 14 d'Octobre 1066.

Guill. de Malmesb. Higden. Order. Vital.

Guillaume prétendit avoir entendu en ſonge la nuit ſuivante une voix qui lui diſoit: *Guillaume, tu as vaincu, tu régneras toi & tes enfans!* Un moine, *qui ſavoit l'art de voler en l'air, & qui avoit volé l'eſpace de plus d'une lieue*, lui avoit la veille prédit la victoire. On voit par-là quels moyens employoit ce conquérant pour couvrir ſon uſurpation.

Le légitime héritier Edgar fut enfin proclamé malgré lui-même au milieu du trouble & de la terreur, ſuite de la défaite d'Haſtings. Incapable de régner dans un tems paiſible, comment eût-il ſoutenu ce fardeau dans de pareilles conjonctures? Le vainqueur avoit pris Douvres, & marchoit à Londres. Les partiſans

d'Edgar, pour l'honneur de leur choix, voulurent ſe défendre ſous ſon nom, ils firent une ſortie, furent battus & ſe diſperſerent. Le clergé voyoit dans Guillaume un prince pieux, qui marchoit ſous un étendard béni par le pape, & qui feroit triompher l'Egliſe; les Anglois y voyoient un grand homme, ils ſe ſoumirent; Atheling lui-même vint l'implorer contre ſes indiſcrets partiſans, & demander qu'il le préſervât du trône. Guillaume fut couronné à Londres; il voulut être élu par les états, politique ſi naturelle dans un uſurpateur, que ce fait ne prouve rien pour le droit d'élection. L'archevêque de Cantorberi Stigand n'étoit agréable ni au pape, ni à Guillaume; Guillaume ne voulut point de ſon onction, & ſe fit ſacrer par l'archevêque d'Yorck. Il parut d'abord n'avoir d'autre deſir ni d'autre ſoin que de faire bénir ſon regne; il ſignala ſa reconnoiſſance envers ſes ſujets Normands, ſa clémence en-

vers les Anglois, ſa juſtice envers tous; Atheling retrouva les mêmes égards auxquels Harold l'avoit accoutumé; le clergé fut content; la nation fut charmée : elle jouiſſoit de la même police que Rollon avoit autrefois établie en Normandie, & c'étoit un bienfait nouveau pour elle. Si tous les jours elle perdoit quelque choſe de ſa liberté, c'étoit preſque ſans s'en appercevoir. Guillaume prenoit ſoin de lui cacher ou de lui dorer ſes fers; le peuple fut déſarmé, & il crut être débarraſſé d'un poids incommode; les fortereſſes s'élevoient de tous côtés, & le peuple n'y voyoit qu'une précaution priſe pour le défendre, non un moyen qu'on ſe ménageoit de l'aſſervir; l'enthouſiaſme interprete tout favorablement.

Guillaume s'attacha ſur-tout à ne former qu'un peuple & qu'une famille des Danois, des Anglois & des Normands; il voulut faire diſparoître cette diſtinction entre les vain-

Hoveden.

queurs & les vaincus qui entretient les factions & les haines; il favorisa les alliances de peuple à peuple; il donna de riches héritieres de Normandie à des seigneurs Anglois, il maria ses officiers à des Angloises, il tâcha de récompenser ses Normands sans trop fouler les Anglois.

Ces beaux jours de l'Angleterre & de son nouveau roi durerent peu; Guillaume apprit bientôt ce que c'est que de posséder des états séparés par des mers; ses affaires l'ayant rappellé dans le Continent, l'enthousiasme qu'excitoit sa présence, se refroidit, & les régens qu'il laissa en Angleterre, faisant trop sentir le joug, on voulut le secouer; il s'aggrava: bientôt il devint insupportable; quand les régens virent qu'on leur contestoit quelque chose, ils se permirent tout, & Guillaume eut le malheur de ne voir que par leurs yeux: il autorisa leurs violences, en croyant ne faire que défendre son autorité; on vit alors à découvert le

conquérant & l'usurpateur que le législateur & le pere avoient déguisés; Guillaume & ses Normands ne parurent plus qu'un tyran & des bourreaux; on voulut s'en défaire, & tout moyen parut légitime; on prétendit renouveller l'horreur de la S. Brice; on osa méditer un massacre général des Normands, le jour fut choisi, ce fut le jour des Cendres & le tems du service divin; les Normands devoient, suivant l'usage, assister sans armes à cette cérémonie de pénitence. C'étoit-là qu'on les attendoit pour les égorger; mais Guillaume, qu'on n'attendoit pas, arriva, & les conjurés coururent se cacher dans le nord de l'Angleterre.

Quand Guillaume vit qu'il n'étoit plus aimé, il changea de conduite, il mérita la haine qu'il inspiroit, il prodigua aux Anglois les rigueurs & les mépris, il les accabla d'exactions, il éleva un mur de séparation entr'eux & les Normands; il fit de

ceux-ci un peuple d'oppreſſeurs, des autres un peuple d'eſclaves ; c'étoient les Lacédémoniens & les Ilotes. Le nom Anglois tomba dans un tel aviliſſement, qu'il tint lieu d'opprobre & devint une injure. Il s'en eſt bien relevé depuis, mais ſous les Normands, non ſous les Saxons.

Order. Vital. Hoveden. Huntingdon. & *alii paſſim.*

Guillaume voulant effacer en Angleterre juſqu'aux moindres traces du gouvernement Saxon, y introduiſit les loix, les coutumes, le langage de la Normandie. Ce dernier article ſe refuſe à l'autorité des rois. Guillaume eut beau exclure des écoles, des tribunaux & de ſa cour, toute autre langue que le François, il ne put en faire la langue de l'Angleterre. Il réſulta ſeulement de ce François mêlé avec le Saxon une langue compoſée où l'on retrouve des racines de l'une & de l'autre langue. Sur tout le reſte la tyrannie eut toute ſon étendue. Dans les tribunaux, juges, avocats, plaidoieries, arrêts, tout étoit Normand ; les An-

glois jugés par des ennemis & sur des loix étrangeres, n'étoient pas moins sacrifiés dans l'ordre judiciaire que dans l'ordre politique. Pour eux l'oppression étoit par-tout; les droits de sujets & de citoyens leur étoient enlevés. On cite comme un exemple de ce que peut un tyran sur des hommes, la loi qui obligeoit, sous peine de mort, tous les habitans d'éteindre leur feu & leur lumiere à une certaine heure, au son d'une cloche qui s'appelloit le *couvrefeu*. C'étoit un réglement qui s'observoit depuis long-tems en Normandie, & dont l'objet étoit de prévenir les querelles, les incendies, peut-être aussi toute assemblée nocturne. Cette loi, observée de même en Ecosse, étoit commune en Angleterre aux Saxons & aux Normands, ainsi que la loi qui condamnoit un homme à avoir les yeux crevés pour avoir tué un lievre, tandis qu'il n'en coûtoit qu'une légere amende pour le meurtre d'un hom-

me. Sur l'article de la chaſſe, Guillaume étoit également le tyran de ſes ſujets & naturels & conquis. Il força les hommes d'abandonner aux bêtes fauves un eſpace de trente milles, où il détruiſit & les habitations & les égliſes. C'eſt ce qu'on nomma la *forêt-neuve* dans le comté de Hamps. Richard ſon ſecond fils fut tué par un cerf dans cette forêt.

Inhumain dans ſes plaiſirs, Guillaume fut implacable dans ſes vengeances. Le Northumberland ſe révolta, le Northumberland fut réduit en cendres. Il ne reſta pas une maiſon depuis Yorck juſqu'à Durham. On compte qu'en cette occaſion il périt cent mille perſonnes par le fer, par le feu ou par la faim. C'eſt un des grands ſpectacles de déſolation qu'ait donnés la barbarie. On fuyoit, ou en Ecoſſe, ou en Irlande, ou en Dannemarck, ou en Norvege; ceux qui reſtoient ne prenoient plus conſeil que du déſeſpoir; ils ſe révoltoient encore, ils étoient toujours

vaincus ; ceux qui s'étoient ſoumis, n'étoient que ruinés. Une mort cruelle étoit le partage de ceux qui réſiſtoient.

Guillaume abuſoit de tout. Le terrier général qu'il avoit fait faire dans ſon royaume, & que tout ſouverain devroit ordonner dans le ſien, ne lui ſervoit qu'à dépouiller plus facilement une multitude d'Anglois en faveur de quelques Normands, & qu'à opprimer indiſtinctement tous les poſſeſſeurs pour ſon intérêt propre, car ſon avarice égaloit ſa dureté. Toutes les chartes de franchiſe étoient violées, les privileges du clergé foulés aux pieds, les places eccléſiaſtiques arrachées aux Anglois qui les gardoient trop longtems, & données aux Normands que Guillaume croyoit les plus utiles à ſes deſſeins. L'archevêque d'Yorck qui l'avoit ſacré, mourut en le maudiſſant.

Celui que tout le monde craint, doit craindre tout le monde ; l'indi-

gnation faisoit renaître en tout lieu les révoltes que la terreur seule étouffoit ; les Anglois cherchoient par-tout des appuis & des vengeurs; depuis le moment où Guillaume devint cruel, il ne connut plus le repos ; les conjurations succédoient aux soulevemens, il falloit qu'il combattît & qu'il punît sans cesse ; il avoit trop vaincu pour n'avoir pas toujours à vaincre. Tantôt des fils de Harold (1) venoient réclamer le trône de leur pere, & paroissoient tour-à-tour sur diverses côtes, tantôt Edgar Atheling se laissoit rendre la couronne qui n'appartenoit qu'à lui ; tantôt les rois de Dannemarck, qui avoient aussi leurs prétentions à la couronne d'Angleterre, comme successeurs de Canut le Grand, faisoient des irruptions dans le pays ; tantôt Malcolm, roi d'Ecosse, pro-

(1) Ils s'étoient retirés en Irlande après la bataille d'Hastings ; ils étoient trois, Godwin, Edmond & Magnus.

tecteur naturel d'Edgar Atheling, dont il avoit épousé la sœur (1), attaquoit le nord de l'Angleterre. Quelquefois ces ennemis se réunissoient, & ils seroient devenus très-redoutables, s'ils avoient su mettre plus de concert & d'intelligence dans leurs opérations; mais Guillaume parvenoit toujours à les diviser & à les chasser; la politique ne savoit pas encore lier les intérêts & former des alliances solides. Les fils de Harold cesserent de paroître; les rois de Dannemarck ne faisoient que piller, & ne suivoient aucune expédition; Edgar Atheling, qu'on nommoit *le favori de la nation Angloise*, mais favori sans mérite, & même sans crédit, Atheling abandonné par le roi d'Ecosse son beau-frere, demanda encore pardon à Guillaume, auquel il faut savoir gré de l'avoir laissé vivre, & partit pour la Terre-Sainte.

Guill. de Malmesb. Guill. de Poitiers, apud Duchesne.

(1) Marguerite.

Cependant Guillaume n'avoit que des ennemis. Il étoit si odieux que les Normands même conspiroient contre lui; mais il découvroit & dissipoit toutes les conspirations. Rome n'étoit plus dans ses intérêts. Après la conquête de l'Angleterre, il avoit envoyé au pape Alexandre II. des présens dont il paroît que ce pontife s'étoit contenté; mais lorsque Grégoire VII. fut monté sur le trône, il se souvint des promesses faites à son prédécesseur; il somma Guillaume de rendre hommage de sa couronne usurpée, & de payer tous les arrérages échus du *romescot* ou denier de S. Pierre. Guillaume répondit, comme un souverain légitime, ou comme un usurpateur, qu'il ne tenoit la couronne *que de Dieu & de son épée;* le nonce voulut le menacer des censures ecclésiastiques, Guillaume défendit à ses sujets de reconnoître aucun pape, & de recevoir aucun ordre de Rome sans sa permission. Cette fermeté décon-

certa l'inflexibilité d'Hildebrand; ce pape qui avoit alors d'autres affaires, consentit qu'il ne fût plus parlé de l'hommage de l'Angleterre, pourvu que les arrérages du denier de S. Pierre fussent payés, & ils le furent.

Il manquoit à tous ces mouvemens & à toutes ces dispositions contre Guillaume, d'être animés par l'ennemi qui naturellement eût dû faire tout agir, & agir efficacement lui-même : cet ennemi, c'étoit la France.



CHAPITRE II.

Philippe I. Roi de France. Guillaume le Conquérant, Roi d'Angleterre.

Depuis l'an 1074, jufqu'à l'an 1087.

PHILIPPE enfin parut fatigué des exploits, des fuccès & des violences de fon rival. Il fentit les motifs & les moyens qu'il avoit de nuire à un ufurpateur de l'Angleterre, refferré dans fon île par les Gallois & les Ecoffois, & qui poffédoit ou réclamoit en France la Normandie, le Maine, le Vexin & la mouvance de la Bretagne. Il fentit le tort qu'avoit eu fon confeil de ne point traverfer l'expédition d'Angleterre ; il voulut du moins profiter des troubles qu'entraînoit cette conquête.

De tous les états de fon ennemi qu'il pouvoit ou attaquer ou con-

ſerver, le Vexin étoit le plus à ſa portée. Nous avons dit que Henri I. avoit cédé cette province au duc de Normandie Robert le Diable, pere de Guillaume, en reconnoiſſance de ſes ſervices; mais il n'eſt pas poſſible que, comme le dit un auteur moderne, Philippe l'ait repriſe pendant la minorité de Guillaume, qui avoit vingt-ſix ans de plus que lui. C'étoit Henri I. lui-même qui l'avoit repriſe pendant la minorité de Guillaume, prétendant que, comme il avoit donné cette province à Robert pour prix des ſecours qu'il en avoit reçus au commencement de ſon regne, elle devoit lui revenir pour prix de ceux que l'enfance de Guillaume venoit de recevoir de lui. Ou Guillaume s'étoit contenté de cette raiſon, ou ſes autres affaires ne lui avoient pas permis de témoigner ce qu'il en penſoit.

M. Smollett.

Le Maine étoit encore une province plus récemment acquiſe par les ducs de Normandie. C'étoit Guillaume

laume qui en avoit fait la conquête d'après le teſtament du dernier comte (Hebert). Les comtes d'Anjou avoient des prétentions ſur le Maine ; Philippe ſe ſervit d'eux pour exciter des troubles dans ce pays. Guillaume les diſſipa d'un regard dans un de ces voyages qu'il faiſoit ſi fréquemment d'Angleterre en France.

La Bretagne qui ſe prétendoit indépendante, & qui avoit eu des rois, ſouffroit impatiemment de n'être plus qu'un arriere-fief de la couronne. Ses comtes, qui même avoient des prétentions au duché de Normandie, étoient indignés de rendre hommage à un prince qu'ils brûloient de dépouiller ; les haines ſi animées depuis long-tems entre la France & la Normandie, étoient encore plus vives entre la Normandie & la Bretagne, puiſque celle-ci avoit été opprimée par les Normands. Au milieu de ces diſpoſitions, un orage qui s'étoit formé en Angleterre, vint

éclater en Bretagne. Deux ſeigneurs Normands, Guillaume Fitzosberne & Ralph de Guair, ayant ſuivi le duc Guillaume dans l'expédition d'Angleterre, en avoient été magnifiquement récompenſés. Fitzosberne étoit même un de ces régens que Guillaume, pendant ſon abſence, avoit laiſſés en Angleterre, & qui avoient tant aliéné les cœurs des Anglois. Roger, un des fils de Fitzosberne, voulut épouſer la ſœur de Ralph de Guair, & comme ces deux familles devoient tout au roi, elles ſe crurent obligées de demander ſon agrément. Soit raiſon, ſoit caprice, le roi le refuſa; les deux familles étoient d'accord, & peut-être le deſir qu'elles avoient d'unir leurs richeſſes & leur puiſſance étoit-il le motif du refus de Guillaume. Le mariage ne s'en fit pas moins, & même avec une ſolemnité inſultante pour le roi. Après un tel éclat, comment échapper à la vengeance de ce roi terrible? Au milieu de la joie du

Guill. de Malmesb. p. 104 & ſuiv.
M. Paris, p. 7.
Order. Vital. p. 554 & ſuiv.

festin cette idée tourmentoit les convives, & le vin les échauffoit. Quelques propos indiscrets leur échappent d'abord, & bien-tôt leur éloquence s'animant, Ralph & Roger parlent en véritables chefs de conjurés ; ils peignent la tyrannie & les cruautés de Guillaume. « Quel » bienfaiteur ! s'écrient-ils, & que » lui devons-nous ? que nous donne- » t-il qu'il n'ait pris par nos mains ? » c'est par nous qu'il chasse les Da- » nois, qu'il réprime les Ecossois, » qu'il soumet les Bretons, qu'il » contient les François, qu'il oppri- » me les Anglois. Nous opprime-t-il » moins à notre tour ? quelle liberté » nous reste ? il nous prive même » de celle qu'il est forcé de laisser » aux derniers des humains ; & pour » l'avoir trop bien servi, c'est à nous » que l'excès de l'esclavage est ré- » servé. Nous ne pouvons plus ni » choisir nos épouses, ni disposer de » nos filles. Notre main, notre cœur » n'est plus en notre pouvoir. Les

» animaux qui peuplent ſes forêts, » & auxquels il ſacrifie les hommes, » connoiſſent du moins l'amour & la » liberté, en attendant le moment » d'être immolés à ſes plaiſirs. Plus » malheureux, nous ſommes ſans » ceſſe immolés à ſes caprices. Mais » nous ne devons nous en prendre » qu'à nous. Soyons hommes, & » nous forcerons le barbare de trai- » ter avec nous comme avec des » hommes. C'eſt la lâcheté des ſu- » jets qui fait le deſpotiſme des maî- » tres; & le premier qui oſa être » un tyran, avoit trouvé des cœurs » eſclaves ».

Dans ce tranſport de courage & d'yvreſſe, ils arrangent le plan de leur conſpiration, ils devoient prendre les armes, appeller à leur ſecours le roi de France, le roi de Dannemarck, & s'oppoſer au retour de Guillaume qui étoit alors dans le Continent. La réſolution fut unanime parmi les convives, & il eſt à remarquer qu'ils étoient tous

Normands, à la réserve d'un seul. Celui-ci qui étoit Anglois (1), mais qui avoit aussi été comblé de biens par le roi d'Angleterre, réfléchissant de sang froid le lendemain sur cette entreprise, conclut que le succès ne pouvoit jamais lui être favorable; que si la conspiration venoit à être révélée, tous les autres conjurés, qui étoient les compatriotes & les compagnons d'armes de Guillaume, pourroient trouver quelque indulgence; que pour lui qui appartenoit à une race proscrite, il seroit le principal objet de la vengeance du roi. Dans cette idée, il passa en Normandie, révéla tout, & il n'en eut pas moins la tête tranchée, à la sollicitation de Judith sa femme (niece du roi), qui en cette occasion sacrifioit un mari à un amant. Le roi se rendit le complice & le ministre des fureurs d'une femme impie; telle étoit quel-

(1) Il se nommoit Walthéof, & étoit comte de Northumberland.

quefois la férocité capricieuse de Guillaume; Roger qui avoit pris les armes, en fut quitte pour une prison perpétuelle. Ralph de Guair ayant perdu un combat près de Cambridge, & se voyant investi dans le château de Norwick, se réfugia en Dannemarck, d'où il revint à la tête d'un corps de troupes, tenter sur les côtes d'Angleterre une descente qui ne réussit pas; il aborda en Flandre, & passa en Bretagne, où il avoit des terres. Là il se mit sous la protection du comte Hoel & du roi de France. Guillaume, après s'être rassasié en Angleterre de vengeances cruelles, poursuivit de Guair jusqu'au fond de la Bretagne, & l'assiégea dans la ville de Dol; alors Philippe I. marcha en personne pour défendre Hoel & de Guair, & surtout pour combattre son rival; il eut la gloire de voir fuir devant lui ce Guillaume devant qui tout fuyoit, ou sous qui tout plioit; Ralph échappa à la vengeance; le comte de Bre-

tagne fit sa paix, & maria son fils aîné, Alain Fergent, avec Constance, fille du roi d'Angleterre.

Peu de tems après, un orage plus violent encore se forma contre Guillaume dans le sein même de sa famille. On ne s'étoit pas tellement aveuglé en France sur les dangers de l'agrandissement d'un vassal tel que Guillaume, qu'on n'eût cherché à prendre quelques mesures pour les prévenir. A la vérité, lorsque Guillaume, encore simple duc de Normandie, avoit fait ses propositions au conseil de Philippe I. & qu'on lui avoit défendu de suivre ce projet, cette défense n'avoit été que pour la forme, ainsi que l'offre faite par Guillaume de mettre l'Angleterre sous la mouvance de la France. Un vassal qui entasseroit ainsi les couronnes, quand il les mettroit sous la mouvance de son suzerain, ne seroit toujours vassal que de nom, & l'on vouloit un vassal réel. La France n'avoit donc tenu compte à cet égard,

ni des offres du duc, ni de ſa propre réponſe ; mais elle avoit fait une attention particuliere à une autre offre que le duc avoit faite, c'étoit de donner à ſon fils aîné tous les états qu'il poſſédoit en France, lorſqu'il ſe feroit rendu maître de l'Angleterre. La France eſpéroit que par cet arrangement, les états de Guillaume ſeroient partagés entre ſes enfans, & qu'elle auroit toujours pour vaſſal un duc de Normandie, non un roi d'Angleterre. Ce fils aîné de Guillaume étoit même perſonnellement agréable à la France : il avoit ce mêlange de douceur & d'impétuoſité que la ſenſibilité donne & qui fait les caracteres honnêtes & intéreſſans ; il avoit même de la grandeur & de la générοſité : il avoit ſurtout celle qui conſiſte à avouer ſes amis & ſes ennemis, & à ne pouvoir cacher aucun mouvement de ſon ame ; la prédilection de ſon pere n'étoit pas pour lui, & on l'en aimoit mieux. Ce fils étoit Robert, dit *Cam-*

baron (1) ; il crut pouvoir compter ſur un engagement pris avec le conſeil de France, & qui avoit procuré à ſon pere des ſecours efficaces pour ſon expédition; Guillaume l'avoit même renouvellé dans un de ces momens où les princes ſont toujours tout prêts à remplir leurs engagemens, c'eſt-à-dire dans une maladie dont il avoit cru mourir; il avoit alors déclaré Robert héritier de ſes états de terre-ferme, & lui avoit fait rendre hommage en cette qualité par les barons de Normandie & du Maine ; mais quand Guillaume fut guéri, & quand il fut couronné roi d'Angleterre, il allégua tantôt les troubles intérieurs, tantôt les guerres étrangeres, tantôt d'autres prétextes; jamais il ne ſe trouvoit aſſez paiſible poſſeſſeur de ſes états conquis pour ſe priver de ſes états

(1) Ou *Courtes jambes*, ou *Courtes-bottes*, ou *Courtes-cuiſſes*, ou *Courte-heuſe*, parce qu'il avoit les jambes courtes.

Order. Vital. p. 545 & suiv. Hoveden, p. 457 & & suiv.

héréditaires ; lorsqu'enfin les prétextes lui manquerent, & que son fils, de concert avec la France, lui rappella sa promesse, il répondit séchement : *qu'il n'étoit pas assez fou pour se deshabiller avant l'heure de se mettre au lit.*

Robert, fils docile & respectueux, eût souffert cette infidélité sans se plaindre ; mais les mécontens jugeant qu'il devoit l'être, commencerent à l'entourer ; ils parvinrent à l'aigrir, sinon contre son pere, du moins contre ses jeunes freres Guillaume & Henri, qu'il accusoit de lui enlever la tendresse du roi leur pere. Ces dispositions de haine & d'envie empoisonnent tout ; un badinage excita une tempête, une goutte d'eau que les freres de Robert jetterent sur lui par jeu, dans un moment où il passoit sous leurs fenêtres, lui fut représentée par un courtisan mal intentionné comme un manque de respect coupable, comme une insulte marquée ; Robert le croit, & saisi

de fureur il monte l'épée à la main dans l'appartement de ſes freres; on s'allarme, on crie, on s'agite pour les ſéparer; Guillaume accourt au bruit : il eut beſoin de toute ſon autorité pour contenir Robert, & lui faire agréer les excuſes des jeunes princes. Robert toujours aigri de l'injure, inſenſible à la réparation, accuſant la partialité de ſon pere, ſort le ſoir même du château de l'Aigle où cette ſcene s'étoit paſſée, ſe retire à Rouen avec ſes amis; il eſpéroit en ſurprendre le château; mais la vigilance & la fidélité de Roger d'Ivry, qui en étoit gouverneur, tromperent ſon attente. Le prince étoit aimé, il ne manqua point d'aſyle, la nobleſſe de Normandie & du Maine ſe déclara pour lui; on dit que Mathilde ſa mere, dont la tendreſſe le vengeoit des froideurs de ſon pere, lui fourniſſoit ſous main de l'argent & lui ménageoit des partiſans; Philippe lui accordoit hautement ſa protection & ſes ſecours.

Guillaume put voir alors combien l'homme qu'on aime eſt ſupérieur au ſouverain qu'on hait : il put ſentir avec deſeſpoir qu'il étoit devenu auſſi odieux à ſes états héréditaires & à ſa propre famille, qu'à ces Anglois ſi barbarement opprimés ; il fallut qu'il renonçât à ſoumettre ſon fils avec les forces qu'il avoit en France ; le gouvernement féodal y laiſſoit à ſes ſujets une liberté dont la plûpart diſpoſoient en faveur du prince Robert ; partagés entre deux ſermens, celui qu'ils avoient fait à Guillaume, & celui, que par l'ordre de Guillaume même, ils avoient fait à Robert, ils ſuivoient le penchant de leur cœur ; ce fut au-delà des mers que Guillaume alla chercher des vengeurs parmi ces mêmes Anglois que ſon gouvernement militaire & deſpotique avoit le plus façonnés au joug, & ce fut avec eux qu'il triompha des Normands autant que de ſon fils. Après une longue viciſſitude de combats peu déciſifs

& d'accommodemens peu ſolides, il parvint à chaſſer Robert de toutes les retraites qu'on lui avoit fournies en Normandie ; mais Philippe lui en donna une plus ſûre dans la Picardie. Le prince ſe fixa au château de Gerberoy en Beauvoiſis, d'où avec le ſecours des Chevaliers Normands & François qui l'avoient pris pour chef & pour modele, il faiſoit des courſes fréquentes dans le Vexin & le pays de Caux.

Guillaume voulut l'arracher encore de cet aſyle : c'étoit à la fois châtier Robert & braver Philippe ; il vint aſſiéger Gerberoy ; Robert ſe défendit avec ſa valeur ordinaire; la jeune nobleſſe qui l'entouroit, dédaignant l'abri des murailles, faiſoit des ſorties continuelles. Dans un de ces combats, un chevalier du parti François, dont la valeur attiroit tous les regards, déſarçonna d'un coup de lance un chevalier Anglois, qui ne ſe diſtinguoit pas moins dans ſon parti ; le François alloit

percer ſon ennemi, lorſqu'une voix qu'il crut connoître, & un viſage enflammé de colere qui ſe découvrit, ſemblerent l'accabler; on vit le vainqueur voler au ſecours du vaincu, le relever avec toutes les marques du reſpect & du repentir, ſe précipiter tout en larmes ſur une main qui le repouſſoit & qui ſembloit rejetter ſes ſoins. Ce vainqueur étoit Robert, & le vaincu étoit Guillaume lui-même. Tous deux, la viſiere baiſſée, n'avoient pu ſe reconnoître dans la mêlée. Robert frémiſſant du crime qu'il avoit penſé commettre, jettant ſes armes, ſe condamnant, ſe déteſtant, eût attendri le pere & appaiſé le monarque: il ne put fléchir le guerrier humilié; la nature alloit céder, l'orgueil reſta inexorable; cependant les hoſtilités ceſſerent, le ſiege fut levé; la reine, les amis communs réunirent leurs efforts pour ménager une réconciliation devenue néceſſaire; Robert, de ſon côté, ne négligea rien pour

Malmes-bury. Hunting-don. Hoveden. M. Paris.

faire oublier sa victoire ; Guillaume se rendit enfin : il fit grace, mais il ne pardonna point. Sa jalousie n'osant laisser Robert en Normandie, il le tint à sa suite en Angleterre, il l'employa sous ses yeux en diverses expéditions contre l'Ecosse. Robert resta fidele. Ses services toujours accueillis sans tendresse, sans reconnoissance, & comme des dettes à peine payées, les froideurs de son pere, l'ascendant de ses freres, la disgrace de ses amis le chasserent une seconde fois de la cour; mais échappé au crime, il ne s'y exposa plus : il voyagea, & sans davantage armer Philippe contre Guillaume, il se contenta, lorsqu'il eut parcouru l'Europe, de fixer sa résidence à la cour de France, où il resta jusqu'à la mort de son pere.

Cependant Philippe par d'autres moyens excitoit ou entretenoit toujours quelques troubles en Normandie & dans le Maine ; il offroit sa protection à tous les sujets de Guil-

laume qui vouloient ſe révolter ; il avoit un deſſein général d'affoiblir ſon rival, & n'avoit point de plan ; il fatiguoit Guillaume & ſe fatiguoit lui-même, c'étoient des intrigues ſans objet, & des hoſtilités ſans guerre. Robert n'y prenoit aucune part.

Remarquons que dans tous ces démêlés entre la France & l'Angleterre ſous Philippe I. & pluſieurs de ſes ſucceſſeurs, on ne voit point la France s'unir, comme elle l'auroit dû, avec les Gallois & les Ecoſſois ; la politique ne ſavoit pas encore former des alliances ſi éloignées ; une grande partie de l'Europe étoit étrangere à l'autre.

La guerre ſe ralluma entre les deux monarques, & ce ne fut point l'ouvrage de Robert, ce fut, dit-on, celui de ſes freres. Dans une viſite que ces princes étoient venus rendre au roi Philippe à Conflans-Sainte-Honorine, Henri, le plus jeune des fils du conquérant & le plus ai-

mé de lui, prit querelle aux échecs avec Louis, depuis furnommé *le Gros*, fils aîné de Philippe, & pouffa l'emportement jufqu'à jetter l'échiquier à la tête du prince, trop jeune alors pour pouvoir fe venger d'une telle infolence. Henri & fon frere monterent précipitamment à cheval, & fe fauverent à la faveur du trouble & de l'incertitude où une pareille fcene avoit mis les efprits. Louis avoit, dit-on, été l'aggreffeur, mais la derniere infulte étoit de nature à ne pouvoir être diffimulée: elle avoit fans doute été préméditée; quelle difpute férieufe peut-il y avoir entre un enfant de fix à fept ans, tel qu'étoit alors le prince Louis, & un jeune homme de feize à dix-fept, tel qu'étoit Henri (1)? Philippe, en attendant une réparation que l'atro-

(1) Ce fait n'eft rapporté que par quelques auteurs; M. Hume n'en dit rien, Mézeray le rejette, & il pourroit bien n'être pas vrai.

cité de l'outrage (ſi le fait eſt vrai), rendoit difficile, ravagea la Normandie ; & Guillaume, pour toute excuſe, lui redemanda le Vexin, uſurpé, diſoit-il, pendant ſa minorité. On ſe prépara de part & d'autre à une guerre dont toutes les hoſtilités précédentes n'avoient été que le prélude. Guillaume débarraſſé de tant d'ennemis que ſa fortune avoit ſucceſſivement écraſés, alloit tourner contre la France ſes forces réunies, & ſe livrer tout entier à cette grande rivalité ; mais ſa ſanté ſecondoit mal ſes inclinations guerrieres ; tant de courſes & de fatigues lui tenoient lieu d'années, & il étoit appeſanti avant le tems par un embonpoint démeſuré qu'il crut devoir diminuer par quelques remedes ; d'autres infirmités encore, fruits de ſes travaux ou de ſes plaiſirs, le retenoient au lit. Cette précaution de ſe mettre dans les remedes pour ſe préparer à la guerre, prêtoit à la plaiſanterie, & Philippe demandoit

Malmesbury, p. 112. Matth. de Weſtm. p. 230. M. Paris, p. 9. Brompton, p. 980.

quand la bonne dame d'Angleterre releveroit de ſes couches ? Les cierges de mes relevailles ſeront vus de Paris, répondit Guillaume ; il court effectuer ſa menace : il brûle Mante, & ſa vengeance hâte ſa mort. Dans ſon impatience, il n'attend pas que les flammes ſoient éteintes pour paſſer en vainqueur au milieu de cette ville ruinée. En mettant le pied dans des cendres brûlantes, ſon cheval ſe cabre & s'abbat, le roi eſt bleſſé par le pommeau de la ſelle ; on le tranſporte à Rouen, & tout lui annonce ſa fin prochaine. Il ſentit alors combien les violences & les injuſtices de la vie en troublent les derniers momens ; il voulut compoſer avec le ciel pour tant de ſang verſé, il prodigua de tardives & infructueuſes aumônes : il ſe hâta de donner à quelques moines une partie de ce qu'il avoit pris à tant de citoyens : il fut ſuperſtitieux après avoir été cruel.

Il remplit en mourant le vœu de

la France : il donna un maître particulier à la Normandie & au Maine : il crut pardonner à Robert, en lui laiſſant ces deux provinces ; d'ailleurs il ſentit que c'étoit le ſeul moyen d'y entretenir la paix, & que la France ne ſouffriroit point qu'elles fuſſent annexées à la couronne d'Angleterre. Pour cette couronne, il déclara qu'il laiſſoit les loix en régler la ſucceſſion, (par quelles loix avoit-elle été réglée juſqu'alors ? par quelles loix ſur-tout lui étoit-elle parvenue ?) il témoigna ſeulement un deſir extrême qu'elle paſſât à Guillaume *le Roux* ſon ſecond fils.

Quant à Henri, le roi ne lui laiſſa que la dot de Mathilde ſa mere ; mais il lui annonça, dit-on, qu'il ſeroit plus riche & plus puiſſant que ſes freres. C'étoit ſans doute l'expreſſion de ſes vœux, & ce fut une prédiction après l'événement.

Guillaume mourut le 9 Septembre 1087. En choiſiſſant les momens de ſa vie, on trouvera un excellent

prince ; en les choiſiſſant auſſi, & même ſans trop les choiſir, on trouvera un barbare. Ses panégyriſtes & ſes cenſeurs pourroient avoir preſque également raiſon. Actif, infatigable, prêt à tout, préſent à tout, brave ſoldat, grand capitaine, politique habile, prince juſticier, il ſut vaincre, il ſut gouverner, il aima mieux opprimer. Il connut tous les reſſorts qui peuvent faire mouvoir les hommes ; mais il ſe trompa dans le choix de ces reſſorts, & ce fut une erreur de ſon cœur plus que de ſon eſprit. Après avoir inſpiré l'enthouſiaſme, l'amour & le reſpect, il préféra d'inſpirer la crainte ; ſon caractere dur le força de ſe borner à ce triſte hommage. Son impétuoſité naturelle ne lui ôta point le talent ſiniſtre de la diſſimulation ; capable de généroſité, mais peu ſuſceptible des douces impreſſions de la pitié, il mit de l'oſtentation & dans la clémence & dans la ſévérité. Il dut ſes ſuccès à ſon génie, ſes re-

vers à sa barbarie ; il effaça tous les souverains de son tems, & Philippe son rival lui fut trop inférieur. On ne peut refuser à Guillaume des talens rares, des vues étendues, une ame élevée & forte, une majesté imposante, une énergie faite pour entraîner ; mais l'humanité défend à l'histoire de donner le nom de *grand* à un prince qui a fait tant de malheureux.

Ce titre de *conquérant*, qui l'a rendu si considérable aux yeux du vulgaire, est précisément ce qui le dégrade aux yeux des sages, c'est le principe de toutes ses violences. Un juste appréciateur des actions humaines a très-bien remarqué que le grand terrier qu'il fit faire en Angleterre, est le plus beau monument de son regne, & le morceau d'antiquité le plus précieux dont aucune nation se puisse glorifier. Ce n'est qu'en se rapprochant des soins d'un bon pere de famille qu'un roi est vraiment roi. Mezerai observe que

les premiers rois Capétiens prirent le titre d'*empereurs des François*(1), & c'est le titre qu'on leur donne encore en Asie, où l'on ne connoît que le commandement & l'obéissance ; il ajoute que depuis ils se sont contentés du titre de *rois*, *qui en effet est plus doux & plus auguste ;* c'est qu'il vient du mot *régir*, non du mot *com-*

(1) Il paroît en effet que les rois de France ont quelquefois pris ce titre d'*empereurs* dans le tems où ils associoient leurs fils à la couronne. Le roi étoit *imperator*, le fils associé *rex*, comme dans l'empire Germanique, le successeur désigné est roi des Romains sous l'empereur. Dans l'histoire du concile de Reims écrite par le fameux Gerbert, qui fut depuis le pape Sylvestre II. Hugues Capet est distingué par le titre d'*augustus*, & Robert par celui de *rex*. Le même Robert, lorsqu'il regne avec Hugues & Henri ses fils, est quelquefois nommé *empereur* par Helgau, moine de Fleury ; & Louis le Gros, dans des lettres de l'an 1116, s'intitule : *Ludovicus, Dei ordinante providentiâ, Francorum imperator augustus*. Thr. des chart. I[er]. regître, fol. 166.

mander, & qu'il porte à l'eſprit des idées d'adminiſtration & d'économie plutôt que de commandement & d'autorité. Guillaume fit donc pour ſon royaume ce que tout ſeigneur intelligent & appliqué fait pour ſa terre ; il voulut connoître ſes vaſſaux & ſes fiefs (1), l'étendue & la valeur des divers terreins, leur diſtribution en prairies, pâturages, bois & terres labourables ; le nombre même des laboureurs & des payſans, autant qu'il fut poſſible. C'eſt ce qu'on appelle le *domesday-book*. Ce monument ſe conſerve dans l'échiquier. Alfred en avoit fait un qu'on gardoit à Wincheſter, & qui probablement a ſervi de modele à celui de Guillaume ; mais Alfred ſe ſervit du ſien pour améliorer l'état, Guillaume pour le fouler.

Hunting-don. Hoveden. Matt. de Weſt.

La force du corps égaloit chez

(1) On dit que c'eſt Guillaume qui a introduit la féodalité en Angleterre avec les autres loix de ſon pays.

Guillaume

Guillaume celle de l'eſprit; elle étoit telle, que preſque aucun homme de ſon ſiecle ne pouvoit ſe ſervir de ſes armes, ni même bander ſon arc.

Il fut enterré dans l'égliſe de S. Etienne de Caen qu'il avoit bâtie ; mais ce n'eſt point en dépouillant les hommes qu'il faut bâtir des temples à Dieu. Au milieu de la cérémonie de l'enterrement, un gentilhomme, nommé Aſcelin, ſe préſenta devant les prélats : « Je vous défens au nom » de Dieu, leur dit-il à haute voix, » d'enterrer ce corps ici ; cet empla- » cement eſt à moi, c'eſt celui de la » maiſon de mon pere, envahie par » ce tyran ; Dieu qui m'entend, & » qui vient de le juger, m'a vengé » ſans doute de ſes injuſtices ». Les prélats eurent égard à cette violente requête, & on enterra le corps un peu plus loin.

A cette ſcene il s'en joignit une autre, qui frappa encore plus le peuple. La biere avoit été mal faite : elle étoit entr'ouverte de tous côtés,

le ventre creva ; l'horreur de ce ſpectacle qu'on voyoit à-travers les fentes de la biere , & l'infection qui ſe répandit, chaſſerent tout le monde de l'égliſe.

C'eſt Guillaume le Conquérant qui a donné pour armes à l'Angleterre des léopards ; on a dit, mais, à ce qu'il paroit, ſans fondement, qu'il avoit prétendu par-là inſulter au caractere national ; il n'avoit pris que deux léopards ; Henri II. y ajouta celui de Guyenne.

Guillaume s'honoroit du titre de *bâtard*, parce qu'il l'avoit honoré : il le prenoit ſouvent dans des lettres & dans des chartes, uſage dont il y a eu bien des exemples en France.

Il ſut mettre des bornes à l'indépendance eccléſiaſtique, fermeté qui faiſoit partie du courage d'un grand prince ; on a vu qu'il avoit oſé réſiſter à Grégoire VII. Guillaume avoit un frere utérin, nommé Odon ou Eudes, évêque de Bayeux & comte de Kent ; c'étoit un des ré-

gens auxquels il avoit confié l'administration de l'Angleterre pendant son absence. Il auroit pu lui confier aussi le commandement des armées; car à la bataille d'Hastings, Odon avoit rallié les Normands & contribué à la victoire. Ce prélat, enrichi par les bienfaits du roi son frere, voulut s'en servir pour acheter la tiare, qu'un astrologue lui avoit promise; il commençoit à faire passer ses richesses en Italie, prêt à y passer lui-même; ce transport de l'argent de l'Angleterre à Rome déplut avec raison à Guillaume, qui voulut faire arrêter Odon; les immunités ecclésiastiques s'opposoient à ce projet; les officiers du roi désobéirent, non par esprit de révolte, mais par superstition; Guillaume alla lui-même arrêter son frere; Odon voulut parler de franchises & de privileges. « Ce n'est point l'évêque de Bayeux » que j'arrête, lui dit Guillaume, » c'est le comte de Kent». Grégoire VII. quoique les vues & les espé-

Order. Vital. p. 522 & 646.

rances d'Odon duſſent peu le flatter, intercéda pour lui, menaça même & n'obtint rien, Odon reſta priſonnier en Normandie pendant tout le regne de Guillaume.



CHAPITRE III.

Guillaume le Roux en Angleterre. Et encore Philippe I. en France.

Depuis l'an 1087 jusqu'en l'an 1100.

LES DERNIERES dispositions de Guillaume le Conquérant avoient remis les choses au même point où elles étoient avant la conquête. Le roi d'Angleterre n'étoit que roi d'Angleterre; la Normandie avoit un duc particulier; la France avoit en lui un vassal puissant, mais qu'il n'étoit pas impossible de réduire; le peu d'union du roi d'Angleterre & du duc de Normandie rendoit encore ce dernier moins redoutable, & la reconnoissance qu'il devoit à la France, la reconnoissance, lien bien foible pour le commun des princes, en étoit un respectable pour le vertueux Robert.

Ce prince au reste n'étoit ni assez peu ambitieux pour laisser à son frere puîné un partage tel que l'Angleterre, ni assez actif pour faire valoir à propos ses droits sur cette couronne. Il eût fallu, pour réussir dans ce dernier projet, user de diligence à la mort de Guillaume le Conquérant, & montrer d'abord à l'Angleterre le légitime héritier; mais vivant loin de la cour de son pere, Robert fut aisément prévenu; Guillaume le Roux parut le premier dans ce royaume, où cachant quelque tems la mort de son pere, dont il prétextoit les ordres, & dont on connoissoit la tendresse aveugle pour ce fils, il s'empara sans obstacle de la plûpart des places fortes; il annonça enfin cette mort quand il en fut tems, & les lettres de recommandation qu'il avoit de son pere pour le primat Lanfranc & pour d'autres seigneurs du royaume, acheverent l'ouvrage que ses précautions avoient commencé, il fut

proclamé. Cependant plusieurs seigneurs Normands à qui le *Conquérant* avoit donné des terres en Angleterre, & qui en possédoient aussi dans leur pays, comprirent que la séparation des deux états & l'impossibilité de servir deux maîtres, les forceroient tôt ou tard de sacrifier ou leur ancien patrimoine, ou leurs nouvelles acquisitions ; & puisque leur intérêt étoit de réunir les deux états sous un seul prince, il étoit naturel qu'ils préférassent l'aîné. Guillaume d'ailleurs n'avoit de son pere que la valeur & la dureté ; Robert, avec une ame plus humaine, en avoit tous les talens, à l'activité près. Ils formerent donc en sa faveur un parti qui s'appella *faction*, comme l'entreprise s'appella *conspiration*, parce qu'elle ne réussit point, & elle ne réussit point, parce que Guillaume plus actif que son frere, se hâta de le prévenir, & que Robert, qui promettoit d'arriver au plutôt avec un puissant secours de

Order Vital. p. 666. Guill. de Malmesb. p. 120.

Normands, n'arriva point. L'intérêt de la France eût été de s'oppofer à l'expédition de Robert, comme elle eût dû s'oppofer à celle de fon pere, & par les mêmes raifons; il paroît qu'elle ne s'en mêla point du tout.

Guillaume laiffa d'abord adoucir fa férocité aux fages confeils de Lanfranc, archevêque de Cantorbery, prélat humain; il parut vouloir mettre fon peuple dans fes intérêts. De toutes les tyrannies introduites par le Conquérant, celle de la chaffe paroiffoit la plus odieufe; Guillaume promit à fes fujets, s'il en étoit bien fervi, de leur accorder la liberté de la chaffe; mais quand il fe crut affermi fur le trône, il revint à fon caractere avec d'autant plus de violence qu'il avoit fait plus d'effort pour s'en écarter. Non-feulement il ne tint point parole fur l'article de la chaffe, mais il ajouta de nouveaux degrés d'atrocité aux loix tyranniques de fon pere à cet égard; il pro-

nonça la peine de mort contre quiconque tueroit une bête fauve, & pour priver plus sûrement ses sujets du plaisir ou de la ressource de la chasse, il faisoit mutiler les chiens. Son avarice fit oublier celle de son pere; il augmenta les impôts, il renversa tout ce qui restoit des privileges de la nation & du clergé, il vendit les bénéfices, souvent il s'en appropria les revenus, il fit revoir le terrier que son pere avoit fait, & ce fut pour augmenter les taxes. Le pieux Lanfranc crut que son âge, son caractere, ses services, l'intérêt de l'état, l'intérêt même du prince pouvoient l'autoriser à élever la voix; une disgrace fut le prix de sa franchise; l'archevêque mourut peu de tems après, de douleur d'avoir donné ce tyran à sa patrie.

Après avoir ainsi dépouillé ses sujets, le Roux voulut encore dépouiller son frere: il résolut de lui enlever ses possessions du Continent; il appelloit cette entreprise *sa re-*

vanche de la tentative que Robert avoit faite ſur l'Angleterre ; mais Robert avoit des droits manifeſtes ſur ce royaume ; quels étoient ceux de Guillaume le Roux ſur la Normandie ?

La molleſſe de Robert laiſſoit ſubſiſter dans cette province des diviſions & des troubles, que l'autorité plus active eût aiſément étouffés ; ce fut à la faveur de ces troubles que Guillaume entreprit ſon expédition. Il trouva des mécontens & des traîtres ; il traîna ſur leurs pas en Normandie une armée d'Anglois qui n'oſoient lui déſobéir, comme un deſpote d'Aſie, au moindre caprice, ſe fait ſuivre de cent mille eſclaves. Robert implora le ſecours de la France : elle le lui devoit ; les mêmes raiſons qui avoient dû la rendre contraire aux vues légitimes de Robert ſur l'Angleterre, s'oppoſoient encore plus aux projets injuſtes de Guillaume ſur la Normandie, projets qui tendoient également à une

Matth. Paris. Huntingdon. Malmeſbury.

réunion que la France ne devoit pas ſouffrir ; d'ailleurs le ſuccès de Guillaume eût donné pour vaſſal à la France, au lieu d'un prince vertueux & ami, un roi ennemi & barbare. L'irruption de Guillaume laiſſoit à la France le noble emploi de protéger ſon vaſſal contre un injuſte aggreſſeur, & de tenir la balance égale entre ces deux freres ennemis. Philippe ſentit aiſément ces avantages & ces intérêts : il marcha au ſecours de Robert ; mais les idées ſaines de la politique ne laiſſoient jamais qu'une trace légere dans l'eſprit de ce roi inappliqué ; les préſens de Guillaume l'éblouirent. Bertrade & la molleſſe le rappellerent : il ſe déclara pour la neutralité. C'étoit livrer Robert à ſon frere ; car ce duc comptant, d'après les loix féodales, & d'après les intérêts de la France, ſur le ſecours qu'on lui avoit promis, entraîné d'ailleurs par ſa funeſte indolence, n'avoit pris aucunes meſures pour ſe défendre. Dans cette ex-

trémité ce fut Henri son frere, quoique justement irrité contre lui, qui fut son refuge.

On a déja dit que Henri avoit eu pour unique partage les trésors de Mathilde sa mere. Robert, qui toujours lent & irrésolu, tantôt préparoit une attaque & n'attaquoit point, tantôt ne préparoit pas même sa défense, avoit emprunté de Henri une somme pour cette expédition d'Angleterre qui n'eut point lieu, & il lui avoit donné le Côtentin en engagement. Ce canton, tel qu'il fut cédé à Henri, comprenoit près du tiers de la Normandie. Ainsi c'étoit un associé au duché de Normandie que Robert s'étoit donné pour le modique & inutile secours de trois mille marcs d'argent. Ayant fait ses réflexions dans la suite sur l'imprudence d'un si mauvais marché, il l'annulla & reprit le Côtentin, soit en payant son frere, soit, dit-on, sans le payer; puis, sur le soupçon qu'il eut de quelques projets de vengeance de

la part de ce frere, il le fit arrêter. Henri étoit en ſon pouvoir au tems de l'irruption de Guillaume, qui ſans doute ne manquoit pas de faire valoir le prétexte de délivrer un frere. Robert preſſé d'un côté par Guillaume, abandonné de l'autre par Philippe, alla tirer Henri de ſa priſon, & le conſtitua juge entre Guillaume & lui. Henri prit généreuſement le parti de l'équité ; il ſacrifia même de juſtes reſſentimens, & joignit ſes amis à ceux de Robert. Il lui donna une marque non ſuſpecte de zele, lorſqu'ayant appris la trahiſon d'un riche bourgeois de Rouen, nommé Conan, qui vouloit livrer cette ville à Guillaume, il ſe ſaiſit du traître, le traîna au haut d'une tour, & le précipita de ſa main.

Mais l'appui d'un prince ſans états & qui n'avoit que ſon parti, ne pouvoit pas être d'une grande reſſource pour Robert. L'impitoyable Guillaume le pourſuivoit avec tout l'acharnement & de l'ambition & de

la haine. La nobleſſe qui ſervoit dans les deux armées, eut horreur de voir deux freres prêts à s'égorger; elle ménagea entre eux un accommodement. L'uſurpateur recueillit le fruit de ſes violences; il fallut lui céder ce qu'il avoit pris pour pouvoir conſerver le reſte; il eut des villes & des territoires, qui heureuſement étoient éparpillés, les comtés d'Eu & d'Aumale, Feſcamp, Cherbourg, quelques autres places ſur la côte. L'indolent Philippe ſe vit ainſi donner un roi pour vaſſal, ſans prendre aucune part à ces arrangemens; il penſa que le démembrement du duché ſeroit favorable à ſes intérêts, parce que les deux princes ne ceſſeroient point d'être en guerre. Robert crut gagner quelque choſe à ce traité, parce que Guillaume lui promit ſon ſecours pour réduire le Maine qui s'étoit révolté; ceux des barons Normands qui avoient été dépouillés de leurs poſſeſſions d'Angleterre pour avoir pris le parti de

Robert, s'y firent rétablir. Henri jugea qu'il avoit été seul sacrifié, il se retira au Mont S. Michel, d'où il se mit à faire des courses sur les terres voisines. Ses deux freres, dont il se déclaroit également l'ennemi, l'assiégerent dans cette place, & le réduisirent bientôt à manquer d'eau. Robert fut touché de sa situation, il lui permit de se pourvoir d'eau, & lui envoya même quelques pieces de vin pour sa table. Guillaume qui ne connoissoit que les droits de la guerre, & pour qui la nature n'étoit rien, trouva cette générosité très-déplacée : il la reprocha aigrement à Robert. *Quoi*, s'écria Robert, *je souffrirai que mon frere meure de soif!* Guillaume fut également étonné de l'action & de la réponse.

Guill. de Malmesb. p. 121 & suiv.

Ce barbare, qui ne voyoit dans ses freres que des ennemis donnés par la nature, fut trop heureux que des soldats de Henri respectassent en lui le frere de leur maître. Guillaume étoit allé observer la forte-

reſſe : il étoit ſeul ; deux ſoldats de la garniſon courent à lui , l'attaquent, le renverſent; un d'eux tenoit le bras levé pour le percer : *arrête*, lui cria Guillaume, *je ſuis le roi d'Angleterre*. A ces mots les deux ſoldats ſaiſis de reſpect, le relevent & l'aident à remonter à cheval ; il ſemble qu'au moins ils auroient dû le conduire à Henri, ils le laiſſerent aller, & depuis ils s'attacherent à lui. Henri capitula ; on lui ôta le peu qu'il poſſédoit encore ; il erra de contrée en contrée, ſans projets, ſans eſpérances, manquant de tout, & ſur-tout d'amis, bien éloigné de prévoir l'accompliſſement de la prétendue prédiction de ſon pere.

Id. ibid.

Délivré de cet ennemi, Guillaume ne ſonge plus qu'à perdre l'autre ; on avoit dû juger qu'un prince de ce caractere, ayant un pied dans les états de ſon frere, ne s'en tiendroit pas là. Il étoit à portée d'épier les occaſions de ſurprendre & de trahir. Robert ne ſavoit ni ſe défier

ni ſe défendre; ſon ame étoit toute ouverte; ſes états n'avoient point de barriere; Guillaume toujours caché, voyoit tout & préparoit tout. Tandis qu'il brouille & qu'il cabale en Normandie, tandis qu'il y trahit la nature & l'amitié, il met tout à profit en Angleterre. Les miniſtres de ſes extorſions menent ſur la côte vingt mille ſoldats, & leur annoncent qu'il faut s'embarquer pour la Normandie; c'étoit toujours malgré eux que les Anglois ſervoient Guillaume, & ſur-tout qu'ils le ſervoient hors de leur île. On leur déclare que, s'ils veulent racheter leur ſervice militaire moyennant dix ſchelings par tête, ils peuvent retourner dans leurs provinces; la condition eſt acceptée. Avec cet argent Guillaume achete, non pas une autre armée, (il n'en avoit pas beſoin, ſes partiſans ſecrets lui ſuffiſoient) mais l'inaction de Philippe, qui, gagné par ſes préſens, ne donna point de ſecours à Robert, & ne l'avertit

point de ſon danger. Robert, qui n'avoit rien prévu, alloit ſe trouver ſans reſſources, lorſqu'heureuſement pour lui, de nouveaux troubles, de nouvelles conſpirations ſurvenues en Angleterre, y rappellerent le tyran.

Arrêtons-nous un moment à conſidérer ici ce que faiſoit Philippe & ce qu'il devoit faire. Qu'il vît d'un œil indifférent ou même content la Normandie partagée entre les deux ou les trois freres, qu'il laiſſât tantôt Robert & Henri combattre contre Guillaume ſeul, tantôt Guillaume & Robert ſe réunir contre Henri & le dépouiller; qu'il regardât leurs diviſions comme le fondement de ſa ſureté; qu'il en profitât ſans avoir eu le tort de les exciter ni de les fomenter, ſon inaction conſidérée ſous ce point de vue, n'auroit abſolument rien de bien blâmable; Philippe devoit cependant ne ſe pas borner à ces vues étroites, à ces intérêts du moment, il devoit faire

attention au caractere avide & entreprenant de Guillaume le Roux, il devoit en mesurer les forces, & sentir que ce prince étant déja parvenu à démembrer la Normandie, le poids de sa puissance écraseroit tôt ou tard la foiblesse de ses freres; il étoit contre toute politique que Philippe devînt le complice de Guillaume dans les projets de cet ambitieux pour l'entiere réunion de la Normandie à l'Angleterre, & le roi se détachoit trop évidemment de la nation, lorsque pour quelque argent il consentoit à cette réunion si redoutée. On diroit que Philippe I. sans considérer les intérêts de sa couronne, s'étoit seulement regardé comme le rival personnel de Guillaume le Conquérant, & que depuis la mort de ce prince, il regardoit les affaires de l'Angleterre & de la Normandie comme lui étant devenues étrangeres.

Quelle devoit donc être sa con-

duite à-travers les querelles des trois fils du Conquérant?

Dans les principes d'une politique juste & noble, il devoit s'opposer à toute usurpation, exiger pour les intérêts de l'équité, que l'Angleterre, comme le principal partage, fût donnée à Robert, héritier légitime; exiger pour les intérêts de la France, que la Normandie fût donnée à Guillaume le Roux, malgré son caractere, afin que cette province eût un duc particulier, & la France un vassal moins puissant; & pour affoiblir encore ce vassal, il eût dû exiger que le prince Henri eût le Maine en partage.

Dans les principes d'une politique moins élevée, Philippe, en laissant subsister le partage originaire, c'est-à-dire celui qui avoit donné l'Angleterre à Guillaume le Roux, & les états François à Robert, devoit toujours se réunir avec Robert contre Guillaume, premierement pour

protéger ſon vaſſal & ſe l'attacher, ſinon par la reconnoiſſance, du moins par l'aſcendant des bienfaits; ſecondement, bien plus encore pour que le roi d'Angleterre ne devînt jamais le voiſin & le vaſſal de la France.

Voilà les intérêts que Philippe ſemble à peine avoir entrevus, tant il les négligea conſtamment.

Bientôt la folie des croiſades vint confondre & abſorber tous les intérêts de l'Europe. Ces pieuſes entrepriſes ſont jugées aujourd'hui également contraires à la politique qui condamne les expéditions lointaines, & à la religion, qui ne met à perſonne les armes à la main. Mais l'éblouiſſante idée d'arracher les lieux ſaints aux infideles, & les chrétiens d'Aſie à l'oppreſſion, les exhortations de ce Pierre l'Hermite, homme éloquent & ſenſible, qui peignoit vivement les maux de ſes freres dont il avoit été vivement frappé; les inſtances des papes, les intrigues des moines, l'attrait de la nouveau-

té, l'ardeur de la chevalerie, la superstition des rois & des peuples, l'empressement qu'avoient tant de brigands dévots d'aller chercher hors de l'Europe la fortune, l'absolution & l'impunité ; peut-être aussi les invitations de quelques peuples opprimés par les Turcs, & l'espérance d'étendre le commerce de l'Europe (vues nouvelles, développées depuis peu) produisirent cette fermentation universelle, qui enleva tant de prélats à leurs sieges, tant de souverains à leurs états, tant de citoyens à leur patrie. L'usage devenu commun depuis long-tems parmi les pénitens & les dévots, rois ou peuple, de faire le voyage de Jérusalem, usage que nous avons vu entraîner Robert le Diable & le prince Edgar Atheling, devoit, par le concours des conjonctures, amener les esprits à cette étrange résolution. Puisqu'il falloit aller à Jérusalem, il falloit rendre ce pélérinage libre & sûr : il l'avoit été du tems des Sarrasins, il

Guill. de Tyr. M. Paris. *& alii passim.*

avoit cessé de l'être sous les Turcs ou Turcomans, qui en 1065 s'étoient emparés de Jérusalem. Ce peuple encore féroce n'avoit gueres pris du Mahométisme que la haine du nom Chrétien; les voyages des Occidentaux à la Terre-Sainte ne servoient plus qu'à rendre ceux-ci les témoins de la profanation des lieux saints & de la misere des Chrétiens d'Asie; de-là ce zele de Pierre l'Hermite, de-là l'enthousiasme épidémique.

De tous les souverains de l'Europe (1) il n'y eut gueres que Philippe I. & Guillaume le Roux que cet enthousiasme ne gagna point. Philippe, excommunié par le concile même (2) où la premiere croisade fut résolue, prit peu de part à cette expédition, dans laquelle Hugues

(1) Aucun roi de l'Europe n'alla en personne à la premiere croisade; mais presque tous y prirent part.

(2) Le concile de Clermont en 1095.

ſon frere, comte de Vermandois, s'engagea des premiers; Philippe ne fut, comme M. le préſident Henault l'a dit très-juſtement de Charles VII. que le témoin des grands événemens de ſon regne. Pour Guillaume le Roux, il vit ce grand événement, & il ſongea ſérieuſement à en profiter. Le romaneſque & peu politique Robert ſembloit n'attendre que cette brillante occaſion de ſacrifier le trône à la chevalerie. Les autres ſouverains qu'entraînoit le tourbillon, ſe contenterent de s'éloigner de leurs états, Robert vendit les ſiens qu'auſſi bien il ne ſavoit pas gouverner, & il les vendit à ſon ennemi, c'eſt-à-dire à ſon frere. Moyennant dix mille marcs, Guillaume fut mis en poſſeſſion de la Normandie & du Maine. Philippe gagna auſſi à cette expédition, la vicomté de Bourges que lui vendit Harpin pour courir à la Terre-Sainte, & dont Philippe rendit hommage au comte de Sancerre, comme nous l'avons dit; mais il

il gagnoit bien moins en devenant ainſi vaſſal du comte de Sancerre, qu'il ne perdoit en acquérant un vaſſal tel que le roi d'Angleterre. C'étoit Guillaume le Conquérant avec toute ſa puiſſance & toute ſa férocité, qui revenoit menacer la France ; ce royaume perdoit tous les avantages qu'il avoit pu tirer du démembrement de la ſucceſſion du premier Guillaume.

Philippe ayant retrouvé ſon rival, reprit ſa premiere politique : il devint moins indifférent ſur les affaires de la Normandie & de ſes adjacences, ou plutôt Louis *le Gros* ſon fils (1), qu'il avoit aſſocié à la couronne, & qui régnoit pour lui, redonnoit au gouvernement, de la vigilance, de la vigueur & de l'adreſſe ; il s'unit avec le comte d'Anjou, ennemi naturel de tout duc de Normandie & de tout comte du Maine, &

(1) On l'appelloit le *prince du royaume*.

qui avoit cédé au roi le Gâtinois; ils susciterent un Hélie, seigneur de la Fleche, qui fit impunément plusieurs incursions dans le Maine, jusqu'à ce qu'enfin Guillaume le fit prisonnier dans une rencontre. Les rois de France & le comte d'Anjou demanderent sa liberté qu'il fallut bien leur accorder. Il en fit usage pour s'emparer du Mans, aussi-tôt que Guillaume fut retourné en Angleterre. Guillaume, à cette nouvelle qu'il reçut au milieu d'une chasse dans la *forêt-neuve*, tourne bride, court au grand galop à Darmouth, y trouve un vaisseau, se jette dedans; les matelots l'avertissent que le tems est contraire, & qu'il y a du danger à s'embarquer. *A la voile*, s'écrie-t-il, *jamais roi ne s'est noyé; mais j'aimerois mieux l'être que de différer un moment ma vengeance;* il arrive, reprend le Mans, poursuit Hélie jusques sur ses terres, & va se faire blesser à l'assaut d'un petit château dont il est obligé de lever le siege.

Malmesb. Huntingdon. M. Paris.

La plus belle vengeance qu'il pût prendre de Philippe & de Louis, c'étoit de s'aggrandir en France, ce fut de quoi il s'occupa. Jamais ce prince n'étoit un moment ſans projetter & ſans exécuter. Il avoit vu, auſſi-bien que les moines ſes ennemis, tout le parti que la politique pouvoit tirer des croiſades; il voyoit le jeune duc d'Aquitaine Guillaume IX. emporté par une ardeur de gloire qui étoit de ſon âge, épuiſer ſes états pour aller cueillir quelques palmes ſtériles ſur les bords du Jourdain; il lui offrit de l'argent, il étoit toujours prêt à en fournir, il ne lui en coûtoit que d'écraſer ſes ſujets; le duc l'accepta, & trouva beau de remettre en des mains ſi fidelles ſon duché de Guyenne & ſon comté de Poitiers; l'argent étoit prêt, ainſi que l'armée pour l'eſcorter & les vaiſſeaux pour les porter; Guillaume *le Roux* alloit prendre poſſeſſion de ces deux riches provinces, & devenir auſſi puiſſant en France que

le roi lui-même, lorſqu'enfin il mourut. Il étoit à la chaſſe dans ſa forêt neuve ; un gentilhomme François, nommé Tyrrel, diſtingué par ſon adreſſe à tirer de l'arc, l'accompagnoit ſeul; un cerf eſt lancé, Tyrrel, impatient de ſe ſignaler aux yeux du roi, tire une fleche : elle effleure en paſſant un arbre qui la détourne & la renvoie droit au roi, à qui elle perça le cœur : il tomba mort ſur la place.

Mézeray dit, comme auroit fait Tacite, que la fleche fut ainſi dirigée *par haſard ou à deſſein ;* mais les hiſtoriens Anglois n'accuſent point Tyrrel; il eſt vrai qu'effrayé de cet accident, il n'en inſtruiſit d'abord perſonne, il courut à toute bride au rivage, s'embarqua pour la France, & ſe joignit aux croiſés qui partoient pour Jéruſalem. Des payſans trouverent le corps du roi dans la forêt le jetterent ſur un cheval, & le porterent à Winchester, où il fut enterré ſans cérémonie ſous la tour de

la cathédrale ; aucun de ses courtisans n'étoit à ses funérailles ; haï de tous, il fut abandonné de tous. Le peuple observa que les familles chassées avec tant de violence par Guillaume le Conquérant, du terrein qu'occupoit la forêt neuve, avoient été vengées par la mort de trois enfans de ce même Conquérant, tués à la chasse dans cette forêt : Richard, frere aîné de Guillaume le Roux, tué par un cerf ; un autre Richard leur neveu, fils naturel du duc Robert, tué aussi par un cerf ; enfin le roi Guillaume le Roux, tué par une fleche adressée à un cerf. Mézeray remarque à cette occasion qu'il périt plus de souverains à la chasse qu'à la guerre. Mézeray nourri dans tous les préjugés de la guerre, trouvoit bien plus beau qu'ils mourussent sur un champ de bataille. Eh ! qu'ils meurent dans leur lit comme notre Charles V. & notre Louis XII. & que les larmes de leurs sujets soient leur éloge funebre. Quant à

la chasse, un historien philosophe observe qu'elle étoit le principal amusement & presque l'unique occupation des princes guerriers dans un tems où les charmes de la société étoient peu connus, & où les beaux arts offroient peu d'objets dignes d'attention.

M.Hume, Plantagen. T. 1. c. 5.

Guillaume le Roux outragea tant le clergé, qu'on pourroit attribuer au ressentiment de ce corps la diffamation de ce prince, ou soupçonner du moins les ecclésiastiques d'avoir un peu chargé la peinture de ses vices; mais de l'aveu des écrivains les moins favorables à l'Eglise, la conduite de Guillaume ne dément point l'idée que les ecclésiastiques en ont donnée. Il paroît qu'avec tous les défauts de son pere poussés jusqu'à l'excès, il eut seulement quelques-unes de ses qualités vigoureuses sans aucune vertu. Le trait qui semble l'avoir distingué plus particulierement des princes de son tems, est l'irréligion. Il avoit l'esprit tourné à

l'épigramme comme le cœur à la violence ; il n'épargnoit pas plus les plaisanteries que les extorsions aux prêtres & aux moines ; on dit que ces plaisanteries ne se bornoient point aux ministres de l'Eglise, & qu'elles *attaquoient Dieu jusqu'en son sanctuaire.* On prétend qu'un jour il prit plaisir à faire disputer devant lui à toute outrance des théologiens & des rabbins, & qu'il tint la balance très-égale entre eux par le ridicule qu'il donna aux deux partis. On dit qu'un Juif dont le fils avoit abjuré, lui offrit de l'argent pour qu'il employât son autorité à ramener ce fils au Judaïsme ; que Guillaume se chargea de la commission, & pour mériter cet argent, s'en acquitta de très-bonne foi ; qu'enfin n'ayant pu réussir ni par prieres ni par menaces, il voulut avoir la moitié de l'argent, parce que, disoit-il, il l'avoit bien gagné. Ce qu'il y a de certain, c'est que les revenus des bénéfices avoient pour lui beaucoup d'attrait ; qu'à la

mort du primat Lanfranc, il garda pendant quatre ans les fruits de l'archevêché de Cantorberi; qu'il les auroit vraisemblablement gardés plus long-tems, sans une maladie qui le détermina enfin à nommer S. Anselme à cet archevêché. Revenu en santé, il se remit à piller les églises avec plus d'ardeur, & à vendre les bénéfices plus cher. Sa réputation étoit si bien établie sur ce point, qu'on marchandoit ouvertement avec lui, ce qui lui fit faire une fois par hasard une assez bonne action. Deux moines s'étoient enrichis & avoient mis une somme en société pour acheter l'abbaye où ils demeuroient; il devoient, selon leur marché, en partager les fruits; ils viennent faire leurs offres au roi qui les écoute : il apperçoit à l'écart un autre moine qu'ils avoient amené avec eux; « & vous, lui dit-il, combien » offrez-vous pour avoir l'abbaye? » -- Rien, sire, je suis un religieux, » je n'ai rien, mais quand j'aurois

» vos richesses, je n'offrirois rien » encore pour un bénéfice. — Vous » serez donc abbé, dit le roi, qui » sentit dans ce moment le prix de la » vertu, ceux-ci sont indignes de » l'être par le desir qu'ils en ont, & » par les moyens qu'ils emploient». Cette action ne fut pas soutenue; le plaisir d'étonner, celui de renvoyer deux moines honteux & confus, en avoient été le principe; la vente & le pillage continuerent; Guillaume persécuta S. Anselme, du moins il eut avec lui des démêlés si violens, que S. Anselme ne se croyant pas en sûreté dans les états de cet ennemi du clergé, quitta l'Angleterre, & alla demander justice au pape, excellent prétexte pour Guillaume de confisquer tous les biens d'Anselme, & de garder les revenus de l'archevêché. Tel étoit Guillaume le Roux à l'égard du clergé; les querelles alors trop fréquentes & trop importantes entre la puissance ecclésiastique & l'autorité temporelle, les

Eadmer. Malmesb. Hunting-don.

prétentions d'indépendance de la part du clergé, pourroient servir d'excuse à Guillaume sur cet article; mais on a vu quel il étoit à l'égard de ses autres sujets & à l'égard de ses voisins. Il reste à ceux qui estiment la guerre, & ce qu'on est convenu d'appeller la politique, des raisons d'admirer Guillaume, malgré tout le mal que l'histoire est forcée d'en dire; d'autres ne lui sauront gré que de quelques monumens, tels que la tour & le pont de Londres & la salle de Westminster; on peut remarquer aussi que son regne sert d'époque à la derniere entreprise des nations du Nord sur l'Angleterre; il faut tenir compte à ce prince d'avoir par une activité infatigable & par des succès constans, écarté pour jamais ces brigands étrangers, & tari dans l'Europe cette source toujours renaissante de barbarie.

CHAPITRE IV.

Louis le Gros, & Henri I. dit Courmantel.

Depuis l'an 1100 jusqu'à l'an 1137.

L'EXEMPLE du duc Robert est une leçon pour les princes de ne point quitter leurs états, quelque motif brillant qui les invite à des expéditions lointaines; cette leçon donnée par l'intérêt, est plus forte que toutes celles de la justice. Si Robert eût été en Normandie, qui eût pu l'empêcher de monter sur le trône que Guillaume laissoit vacant, lui à qui ce trône étoit dû, à qui Guillaume l'avoit enlevé, lui que les Anglois desiroient pour maître? Mais tandis qu'il est égaré au fond de la Palestine, le prince Henri son frere se trouve dans cette même forêt où Guillaume vient d'être tué. Il y ap-

prend cette nouvelle, ſon ambition s'enflamme par l'eſpérance, il voit d'un coup d'œil tout ce que les conjonctures ont de favorable pour lui, il voit qu'il n'étoit rien & qu'il peut prétendre à tout; ſaiſi de l'eſprit de Guillaume, il court s'emparer de ſes tréſors: c'étoit par-là que Guillaume avoit réuſſi à la mort de ſon pere. Henri trouva ce que depuis long-tems on n'avoit pas vu en Angleterre, un citoyen parmi tant d'eſclaves; Breteuil (1), garde du tréſor royal, homme courageux & juſte, digne de la confiance de ſes maîtres, réſiſte à l'uſurpateur, & défend les droits du prince abſent; ſa vertu ne fut point imitée; Henri furieux fond ſur lui l'épée à la main avec ſa ſuite; Breteuil cede au nombre & à la force; Robert eſt oublié; les dons de Henri ont corrompu les

Order. Vital. p. 782.

(1) Il étoit de race Normande, fils de Guillaume de Fitzosberne, dont nous avons parlé dans le chapitre premier de l'hiſtoire.

grands & les prélats ; il eſt proclamé. De quel droit? on le voit. Ce n'étoit aſſurément ni le droit héréditaire ni le droit d'élection libre, & ſans doute il ne peut réſulter aucun titre de ce renverſement de toutes les loix.

Henri avoit vu à la mort des deux Guillaumes combien ils étoient haïs : il ſavoit que Robert étoit aimé ; il craignit ces diſpoſitions, & voulut les balancer ; le peuple donne aiſément ſon amour quand on lui donne des eſpérances. Henri fit peu pour le bonheur public, mais il promit beaucoup ; il accorda une charte pour le rétabliſſement de la liberté, pour la réformation des abus, il rappella Anſelme, il le mit dans ſes intérêts ; & lorſque Robert, revenu de Jéruſalem (dont on lui avoit offert la couronne, que Godefroy de Bouillon n'obtint (1) qu'à ſon refus),

(1) Il paroît du moins que les croiſés ſe partagerent dans leur choix entre Godefroy de Bouillon, qui le premier avoit arboré

redemanda ſon trône, il vit que les Anglois l'avoient oublié, qu'ils croyoient aimer l'uſurpateur; ils croyoient du moins avoir élu librement un prince qui promettoit de les rendre libres, & ils mettoient quelque pudeur à ſoutenir un choix ſi récent; ils alléguoient cette vieille & mauvaiſe raiſon : « que Henri » étoit né fils de roi, au lieu que Ro- » bert étoit né avant la conquête »; comme ſi la nature, en nous donnant l'être, ne nous promettoit pas la ſucceſſion de nos parens dans l'état où elle doit ſe trouver à leur mort; mais du moins Henri étoit né en Angleterre, & il s'applaudiſſoit politiquement en toute occaſion d'être le premier Anglois de ſa race. Un autre prince qui avoit encore plus de droit

---

l'étendard des Chrétiens ſur les murs de Jéruſalem; Raimond de Toulouſe, qui dans le même tems faiſoit la même choſe à une autre attaque; & Robert de Normandie, qui avoit égalé ou ſurpaſſé leur valeur.

à ce trône que Robert lui-même, & qui avoit été encore plus aimé, put s'appercevoir qu'il étoit encore plus oublié ; c'étoit Edgar Atheling, le dernier rejetton de la race Saxonne; il s'étoit attaché à Robert dans la Terre-Sainte ; des qualités, des inclinations, des défauts ſemblables les avoient unis ; tous deux bons, vertueux, aimables, vaillans, ſavoient combattre & plaire ; ni l'un ni l'autre ne ſavoit gouverner. Francs chevaliers, foibles princes, tous deux ſe laiſſerent dépouiller de leurs états : l'un ſans même les réclamer, l'autre en les réclamant tard, hors de propos, ſans préparatifs & ſans conſtance. Robert avoit ſur Edgar l'avantage d'une valeur plus éclatante ; Edgar toujours prêt à reconnoître la ſupériorité de ſes amis & de ſes ennemis, ſe livroit au plaiſir de l'admirer, de le ſervir, & ne ſe rappelloit ſes propres droits que pour les ſacrifier à ſon ami.

Henri, moins généreux & plus

habile, au défaut de droits réels, en cherchoit d'apparens. Il se rendit sur-tout agréable à la nation par son mariage avec Mathilde, fille de Malcolm III. roi d'Ecosse, & niece par sa mere d'Edgar Atheling. C'étoit d'un côté tendre à la réunion de l'Ecosse avec l'Angleterre, & travailler à éteindre tous les troubles dans l'île; c'étoit de l'autre côté joindre en quelque sorte les droits de la race Saxonne à ceux de la race Normande.

Eadmer. Hoveden. M. Paris.

Ce fut dans ces conjonctures que Robert descendit à Portsmouth avec Edgar Atheling & une armée; on épargna aux deux freres l'horreur de s'égorger; ils accepterent la médiation de S. Anselme que Henri avoit su gagner. Robert en toute occasion avoit paru préférer de l'argent à des états; on lui offrit de l'argent, & il vendit l'Angleterre pour une pension annuelle de trois mille marcs. Ces sortes de pensions ne sont pas toujours bien exactement payées, &

vraisemblablement Henri payoit mal celle-ci, lorsque non content de l'Angleterre, il envahissoit encore la Normandie & le Maine. Robert, qui, à son retour de la Terre-Sainte, étoit rentré dans ces deux dernieres provinces, avoit repris en régnant toute sa foiblesse & toute sa nonchalance; les barons Normands que son autorité ne contenoit point, opprimoient les peuples; Henri gouvernoit mieux, & la comparaison du sort des deux états étant à l'avantage de l'Angleterre, lui donna en Normandie un parti puissant; bientôt il fut assez fort pour y tenter les hasards, & la bataille de Tinchebray en 1106, consomma la réunion des provinces Françoises à la couronne d'Angleterre. Henri plus heureux encore dans ses injustices que ne l'avoit été Guillaume le Roux, fit prisonniers dans cette bataille tous ses concurrens; Robert, malgré des prodiges de valeur qui sembloient d'abord lui promettre la victoire,

tomba dans ſes fers où il languit vingt-huit ans, ayant été, dit-on, aveuglé par un baſſin de cuivre ardent, malheureux de n'être pas mort lorſqu'une fleche empoiſonnée avoit menacé ſa vie. Les médecins alors lui avoient déclaré qu'il ne pouvoit guérir qu'en faiſant promptement ſucer ſa bleſſure. *J'aime mieux perdre la vie*, dit-il, *que de haſarder celle d'autrui.* Sybille ſa femme prit le tems de ſon ſommeil, ſuça la plaie, le guérit & mourut. On peut juger s'il étoit aimé.

Edgar Atheling s'étoit fait prendre à la ſuite de Robert; Henri qui le craignoit moins, & qui comptoit alors pour peu de choſe les droits de la maiſon Saxonne, lui rendit, pour paroître généreux, une liberté dont Atheling n'abuſa pas; il vécut paiſible juſqu'à une extrême vieilleſſe, oublié au ſein même de l'Angleterre, où en le voyant tous les jours, on ſe ſouvenoit à peine de l'avoir aimé & mépriſé. Peu de tems

après la bataille de Tinchebray, Guillaume, dit *Crit_n* ou *Cliton*, fils & unique héritier de Robert, tomba encore au pouvoir de Henri, dont la fortune sembla n'avoir plus de revers à craindre.

Quel étoit l'intérêt de la France pendant toutes ces agitations de la race Normande? toujours le même, celui d'empêcher cette réunion des états François à l'Angleterre, celui de n'avoir pas le roi d'Angleterre pour vassal. Cette suite d'usurpations qui rappelloient & renouvelloient la premiere usurpation de Guillaume le Conquérant, sembloit autoriser la France à ne reconnoître aucuns droits dans la maison Normande relativement à l'Angleterre, à faire tous ses efforts pour reporter Edgar Atheling sur le trône de ses peres. Quant aux états François, il falloit encore qu'ils fussent partagés entre Robert & Henri, que Robert eût la Normandie, & que Henri eût le Maine. Mais si l'indifférence d'Ed-

gar pour le trône, ou celle des Anglois pour Edgar rendoit ces arrangemens impoſſibles, au moins le partage étoit tout fait entre les princes Normands ; l'un devoit avoir l'Angleterre, l'autre les états François. Vouloit-on ſuivre la juſtice ? l'Angleterre devoit appartenir à l'aîné, les états François à Henri. Ne conſultoit-on que l'intérêt ? le paiſible, le nonchalant Robert valoit mieux pour voiſin que l'ambitieux Henri, prince trop ſemblable aux deux Guillaumes.

Louis le Gros (car il faut compter pour rien, ſur-tout dans ces dernieres années, Philippe I. dont le ſeul mérite étoit de laiſſer quelquefois agir ſon fils); Louis le Gros, prince actif, intelligent, brave & ferme, voyoit très-bien ces intérêts ; tout lui diſoit de ne pas laiſſer opprimer Robert par Henri; mais dans le chaos du gouvernement féodal le meilleur roi ne faiſoit ſouvent rien de ce qu'il vouloit faire, & le néceſſaire étoit

quelquefois impoſſible. En Angleterre la tyrannie des Normands avoit du moins produit une paix telle que la tyrannie en produit quelquefois ; ce peuple, depuis ſi fier, étoit devenu un peuple d'eſclaves. La France étoit un peuple de ſouverains, dont le roi étoit le chef toujours mal obéi. Le gouvernement de cet empire étoit alors ce qu'eſt depuis ſi long-tems celui de l'Allemagne, mais avec cette différence que la conſtitution Germanique a reçu du tems & des loix une conſiſtence, une ſolidité que l'anarchie féodale n'a jamais eues parmi nous. Notre regne féodal ne fut dans ſon origine qu'une uſurpation, dans ſon cours qu'un long abus, ſur ſa fin qu'un vieux levain étranger dont la nation cherchoit à ſe purger.

Du tems de Louis le Gros, le domaine de la couronne n'étoit pas la vingtieme partie du royaume, le reſte appartenoit en propriété à des vaſſaux, dont chacun en particulier

pouvoit être plus foible que le souverain, mais qui par leur réunion accabloient aisément sa légere puissance. Les rois d'Angleterre, placés au rang de ces vassaux par la possession de plusieurs grands fiefs en France, y souffloient sans cesse le feu de la révolte. Louis le Gros, le premier de nos rois qui ait eu un plan suivi de conduite à l'égard de ces ennemis tant étrangers que domestiques, sentit la nécessité de changer cette constitution forcée, & de ramener la France au gouvernement monarchique. Il s'attacha donc à deux choses.

1°. A diminuer la puissance des seigneurs dans le royaume.

2°. A combattre & à borner celle des rois d'Angleterre, qui étoit l'appui de l'autre.

Pour réussir dans le premier projet, il employa deux moyens : la justice & les armes. Il fit entrer dans son plan de justice politique l'établissement des communes & l'affran-

chiſſement des ſerfs. Par-là il acquit des ſujets reconnoiſſans & affectionnés ; on s'attacha auſſi ſous Louis le Gros & ſous les rois ſes ſucceſſeurs, à diminuer l'autorité des juſtices ſeigneuriales par le moyen de ces commiſſaires, nommés *miſſi dominici*, qui examinoient dans leurs tournées la conduite des ducs & des comtes, & recevoient les plaintes des parties léſées ; c'étoit encore armer les opprimés contre les oppreſſeurs, les ſujets contre les ſeigneurs, & mettre les peuples dans les intérêts de la royauté. Dans la ſuite, l'établiſſement des grands-baillis, des cas royaux, & les appels des juges des ſeigneurs devant les juges royaux, détruiſirent encore plus efficacement le trop grand pouvoir des juſtices particulieres.

Mais au tems que nous examinons, c'eſt-à-dire au commencement du regne de Louis le Gros, ſoit pendant ſon aſſociation à la couronne ſous ſon pere, ſoit dans les années

qui ſuivent la mort de Philippe, ce qu'il y avoit de plus preſſé étoit d'accabler par les armes cette foule de petits rebelles qui renverſoient à la fois le trône & la liberté publique. On a prétendu que c'étoit contre l'avis de Philippe I. qu'après la bataille de Tinchebray Louis le Gros avoit permis à Henri de s'établir en Normandie. S'il étoit poſſible alors de l'en empêcher, la politique de Philippe l'aura emporté en ce point ſur celle de Louis le Gros; mais comme toute la France étoit en feu, Louis le Gros ſe crut obligé d'obſerver une exacte neutralité pour avoir le loiſir de ſoumettre les Dreux de Mouchy, les Lyonnet de Meun, Matthieu comte de Beaumont-ſur-Oyſe, Bouchard de Montmorency & le comte de Corbeil ſon fils, les ſeigneurs de Mante, de Coucy, de Montfort, de Montlehery, de Rochefort, &c. Et que pouvoit-il contre les puiſſances étrangeres, lorſque malgré toute ſon activité, malgré des

des talens diſtingués pour ſon ſiecle, le ſeul château du Puyſet en Beauce lui coûtoit trois années de guerre, & la tour d'Amiens deux, lorſque lui-même enfin il chanceloit encore ſur un trône où tous les ſeigneurs puiſſans croyoient avoir les mêmes droits que Hugues Capet? Le comte de Corbeil n'aſpiroit pas à moins qu'à la couronne. Il dit un jour à ſa femme, en la quittant pour aller combattre Louis le Gros: « comteſſe, ceignez l'épée au comte de » Corbeil, le roi de France la dépoſera ce ſoir à vos pieds ». Tels étoient les ſujets des premiers rois Capétiens; il falloit avant tout, les réduire, & c'eſt à quoi s'appliqua d'abord Louis le Gros.

Suger, in vit. Lud. Groſſ. n. 19.

Libre de ces premiers ſoins & des inquiétudes les plus preſſantes, moins reſſerré dans ſon domaine, moins gêné dans ſes mouvemens, plus maître de ſes ſujets & de lui-même, il ne ſongea plus qu'à borner cette puiſſance Angloiſe dont il

avoit été forcé de souffrir l'agrandissement & les usurpations. Les sujets de guerre ne pouvoient manquer; Louis ne les cherchoit ni ne les évitoit, il avoit à Henri des obligations, qui, avec les autres circonstances, avoient pu contribuer à sa neutralité dans les guerres de Henri & de Robert. Louis, associé à la couronne par son pere, étoit persécuté par sa marâtre Bertrade, à qui Philippe avoit quelquefois la foiblesse de le sacrifier; Philippe avoit enlevé cette femme à Foulques le Rechin, comte d'Anjou, son mari, qui eut la bassesse de la recevoir & de la traiter magnifiquement à Angers, lorsqu'elle y vint quelques années après avec Philippe. Bertrade, malgré le mépris public, malgré les excommunications lancées sur sa tête & sur celle de Philippe, étoit parvenue à faire déclarer ses enfans capables de succéder au trône, où elle voyoit avec peine Louis déja placé. Dans un de ces orages qu'elle

excitoit contre ce prince, il avoit cru devoir ſe réfugier en Angleterre. Lè choix de cet aſyle, s'il fut libre, ſemble démentir l'hiſtoire de la querelle de Henri avec Louis, que nous avons rapportée plus haut, quoiqu'après tout, un prince de vingt-cinq ans pût avoir pardonné les inſultes faites à un enfant de ſix ans. On dit que la haine de Bertrade pourſuivit Louis juſqu'en Angleterre; que pour engager Henri à le faire périr, elle le lui peignoit comme le plus dangereux ennemi qu'il pût craindre; & qu'au retour du prince en France, elle lui donna un poiſon dont il penſa mourir. Quoi qu'il en ſoit, Henri n'eut point d'égard aux inſtances de Bertrade, & s'unit d'amitié avec Louis; mais c'étoit une amitié de princes; les intérêts politiques l'altérerent aiſément.

Mézéray, abr. chronol. ſous Phil. I.

La riviere d'Epte devoit ſervir de limite aux domaines reſpectifs des deux rois; cependant les Normands (qu'on peut à préſent nommer les

Anglois) avoient bâti le château de Gisors au-delà de cette riviere & sur les terres réputées Françoises. Après bien des conventions rompues de part & d'autre, après divers soulevemens excités parmi les vassaux des deux empires, après qu'on eût proposé, promis, refusé de mettre Gisors en sequestre, ou d'en raser la forteresse, il fallut en venir aux mains sur les bords de cette même riviere d'Epte. Louis le Gros du moins voulut épargner le sang, il défia Henri à un combat singulier en présence des deux armées, qui applaudirent au défi ; elles n'étoient séparées que par la riviere, & sur cette riviere il y avoit un pont qui tomboit en ruine. Quelques plaisans crierent : *il faut que les deux rois se battent sur le pont qui tremble.* Henri laissa tomber le défi & livra bataille; les Anglois furent repoussés ; bientôt ces escarmouches devinrent une guerre sanglante, la rivalité se déclara, la politique tendit ses ressorts.

Suger, in vit. Lud. Groff. n. 25.

Heureuſement les tyrans de ce tems-là ne ſavoient pas même être conſéquens dans le crime ; Henri qui enfermoit & aveugloit Robert, laiſſoit la liberté à Guillaume, dit *Cliton* ou *Criton*, fils de ce Robert ; il lui avoit même donné pour gouverneur un homme vertueux, ce que la tyrannie ne fait gueres en pareil cas ; ſon intention étoit vraiſemblablement d'affoiblir les ſoupçons publics, s'il arrivoit que la nature ou la politique le délivraſſent de ce jeune prince. Hélie de S. Saën (c'eſt le nom de ce gouverneur) s'attacha tendrement à ſon éleve, veilla ſur lui, obſerva Henri ; celui-ci qui avoit jugé la réputation de S. Saën utile à ſes deſſeins, trouva ſa vertu incommode ; il voulut rompre ce commerce & faire arrêter Criton ; S. Saën en fut averti, & le prince fut ſauvé. Son gouverneur implora pour lui la protection de tous les ſeigneurs voiſins ; le comte d'Anjou lui promit ſa fille, le roi Louis lui

donna l'inveſtiture de la Normandie,
1115. le mena au concile de Reims, le mit
1119. ſous la ſauve-garde de l'Egliſe, du pape, de tous les princes chrétiens, qu'il exhorta fortement à embraſſer ſa querelle. Cette politique étoit excellente, car elle étoit juſte; la Normandie devoit ſans doute appartenir à Criton, au défaut de ſon pere; & Louis, en même tems qu'il protégeoit des princes opprimés & malheureux, ſatisfaiſoit aux vrais interêts de la France : il réparoit les fautes de Philippe & les ſiennes, en arrachant la Normandie aux Anglois, & en donnant à cette province un duc particulier.

De concert avec Louis, les comtes d'Anjou, qui avoient de vieilles prétentions ſur le Maine, s'étoient mis en poſſeſſion de cette province, tandis que Henri enlevoit la Normandie à ſon frere Robert.

Les comtes de Flandres, alliés importans, & qu'on nommoit *les comtes des comtes*, parce qu'ils en

avoient plusieurs dans leur mouvance, flottoient entre la France & l'Angleterre. Robert, dit le *Jerosolimitain*, comte de Flandre, avoit accepté du roi d'Angleterre Henri I. une pension de quatre cens marcs d'argent, & avoit fait avec lui un traité singulier, par lequel il promettoit, en cas qu'il fût obligé de servir Louis le Gros son seigneur, contre Henri, de ne fournir au premier que le nombre d'hommes suffisant pour qu'il ne fût pas en droit de lui ôter son fief. Dans la suite, ce comte Robert s'étoit brouillé avec Henri qui ne le payoit pas, & avoit été tué en combattant contre lui. Baudouin *à la hache*, fils de ce comte Robert, entra aussi dans la ligue que Louis le Gros formoit contre Henri, & périt comme son pere dans un combat contre les Anglois, ayant laissé la Flandre par testament à son cousin-germain Charles, justement dit *le Bon*, fils de Canut *le Saint*, roi de Dannemarck.

Rymer, T. I. p. 2. p. 7.

Henri avoit d'abord laissé les François *jetter leur premier feu*, tant en guerre qu'en politique. C'étoit, disoit-il, une leçon qu'il avoit reçue du roi Guillaume le Conquérant son pere ; il les repoussa ensuite avec plus d'avantage ; il savoit que le pape Calixte II. étoit dans les intérêts de la France, il n'attendoit rien de favorable du concile de Reims ; en y envoyant ses prélats, il leur avoit
1115. 1119. dit : *saluez le pape de ma part, écoutez ses préceptes apostoliques, mais gardez-vous bien de rapporter dans mon royaume aucune des inventions de cette cour.*

Cependant la guerre s'échauffoit, Louis & Henri s'exposoient en soldats ; le jeune Criton méritoit par sa valeur la protection de l'un & l'estime de l'autre ; le roi d'Angleterre avoit déja couru risque de la vie en voulant reprendre le château de l'Aigle que Louis avoit pris. Au com-
1119. bat de Brenneville-sur-Andele, il essuya de plus grands dangers encore. Un chevalier Normand du parti

François, nommé Guillaume Crefpin, lui donna fur la tête deux grands coups de fabre qui entamerent fon cafque, & lui mirent le vifage tout en fang; Henri n'en fut que plus animé contre fon adverfaire, qu'il défarçonna & fit prifonnier; Louis, après avoir fait auffi tous les prodiges de valeur que ce fiecle exigeoit d'un chevalier, & dont il ne difpenfoit pas les rois, fut obligé de céder la victoire à fon rival. Un foldat Anglois arrêta fon cheval par la bride, en criant: *le roi de France eft pris.* *Apprens*, lui dit Louis, en lui fendant la tête d'un coup de hache, *qu'au jeu des échecs le roi n'eft jamais pris.* Une médaille confacra cet événement, la devife en eft heureufe:

Nec capti potuere capi.
Virg.

Virg. Æn. L. 7.

Cependant Louis s'étoit engagé dans des routes détournées d'une forêt, où la nuit le furprit, & où il reftoit égaré; il commençoit à

perdre l'efpérance d'en fortir, lorfqu'il rencontra un payfan par lequel il fe fit conduire à Andely, moyennant une fomme modique, n'ayant pas ofé lui en offrir une plus grande, de peur de lui donner quelque foupçon de ce qu'il étoit.

Criton avoit eu l'honneur d'enfoncer l'avant-garde de l'armée Angloife ; repouffé à fon tour, il étoit defcendu de cheval pour rallier fes troupes ; ce cheval fut pris & mené au roi d'Angleterre, qui le renvoya fur le champ à fon neveu avec des préfens, & lui fit faire des complimens fur la valeur qu'il avoit montrée dans cette affaire ; Henri étoit vainqueur, il lui étoit aifé d'être généreux ; un pareil procédé, après une défaite, eût été bien plus noble encore. D'ailleurs ce n'étoit pas feulement à la valeur de fon neveu qu'il eût dû rendre hommage, c'étoit à fes droits.

Ce combat de Brenneville eft refté mémorable par l'importance des combattans, beaucoup plus que par

leur nombre ; à peine y avoit-il de part & d'autre cinq ou six cens hommes; cela s'appelloit alors des armées.

Pendant ces hostilités, le pape étoit à Reims : il ne put voir la guerre approcher à tel point du lieu où il tenoit un concile, sans offrir sa médiation : elle fut acceptée ; il suspendit les coups ; mais ne pouvant concilier les intérêts, il ne put éteindre les haines ; on se rendit de part & d'autre les places & les prisonniers, fin assez commune des guerres, & qui en prouve l'inutilité ; le roi d'Angleterre garda Gisors & ce château qui avoit causé la guerre ; mais le comte d'Anjou garda le Maine, à la vérité sous la mouvance de la Normandie ; Criton parut abandonné, il ne le fut point : il resta sous la protection de la France ; mais il n'épousa point la fille du comte d'Anjou qui lui avoit été promise ; ce comte, après avoir long-tems flotté entre les deux partis, s'étoit attaché à celui

de Henri, comme au plus fort, & pour conserver le Maine, il avoit donné sa fille au jeune Guillaume, fils de Henri, prince de même nom & à-peu-près de même âge que Criton son cousin, & devenu son rival d'intérêts comme de gloire; il avoit commencé à paroître dans les guerres où Criton venoit de se signaler, & le roi d'Angleterre l'avoit nommé son successeur tant en Angleterre qu'en Normandie, suivant en cela l'usage qui, en France, avoit paru contribuer à fixer l'ordre successif parmi nos premiers rois Capétiens.

Louis & Henri s'étoient montrés égaux en valeur pendant ces guerres, & le sort des armes les avoit presque également traités; si Louis avoit été vaincu au combat de Brenneville, Henri l'avoit été sur les bords de l'Epte. Un troisieme combat près de Breteuil dans le même canton, avoit laissé la victoire indécise entre eux. Ni l'un ni l'autre n'eut à se plaindre du sort, ni comme roi, ni comme

guerrier ; tous deux furent frappés en qualité de peres ; mais Louis ne fut qu'affligé, Henri fut accablé ; Philippe, fils aîné de Louis, associé à la couronne, comme Louis l'avoit été par son pere, se promenant à cheval dans un fauxbourg de Paris, un pourceau passe entre les jambes du cheval, le renverse, & le prince meurt de sa chûte. Louis *le jeune* lui succéda dans l'association au trône ; on le nomma *le jeune*, pour le distinguer de son pere avec lequel il régnoit.

Le roi d'Angleterre, après cette paix passagere qu'il venoit de conclure, s'étoit embarqué au port de Barfleur pour retourner dans son île. Sa famille le suivoit ; le prince Guillaume avec Richard son jeune frere, montoit un vaisseau neuf, conduit par le pilote le plus expérimenté de l'Angleterre, nommé Thomas Fitz-Stephen, fils de celui qui avoit passé la premiere fois Guillaume le Conquérant en Angleterre. Le prince

Orderic Vital. Malmesb. Huntingdon. Hoveden. Brompton, &c.

étoit accompagné de trois cens jeunes gens, l'élite de la nobleſſe Angloiſe, & il avoit dans le même vaiſſeau, Mathilde ſa ſœur, comteſſe du Perche, fille naturelle de Henri, le comte de Cheſter ſon frere, & quelques autres bâtards du roi. Henri I. arriva en Angleterre le lendemain de ſon départ; mais le prince & ſa ſuite ayant imprudemment donné à l'équipage de leur vaiſſeau l'exemple de la débauche, le pilote & les matelots s'enyvrerent & devinrent incapables de manœuvrer. Le prince n'appercevant plus le vaiſſeau de ſon pere, qui avoit pris beaucoup d'avance, voulut le gagner; le pilote fit force de voiles, & alla ſe briſer contre un rocher qu'il n'apperçut pas. On mit auſſitôt la chaloupe en mer pour ſauver le prince, qui s'y jetta précipitamment avec Richard; ils approchoient déja du rivage, lorſqu'ils entendirent les cris de la comteſſe du Perche & du comte de Cheſter qu'ils avoient

oubliés dans le vaiſſeau, & qui leur tendoient les bras en les appellant, la chaloupe retourna pour les prendre, le vaiſſeau faiſoit eau de tous côtés & alloit s'abimer. Ce péril faiſant oublier toute autre conſidération à ceux qui étoient reſtés dans le vaiſſeau, ils ſe précipiterent en foule dans la chaloupe à la ſuite des princes. La chaloupe trop chargée enfonça, & ils périrent tous avec les princes & Mathilde. On entendit leurs derniers cris du rivage, & ils parvinrent même ſur la mer juſqu'au vaiſſeau du roi, qui pour lors en ignora la cauſe. Ceux qui n'avoient pas pu ſortir du vaiſſeau de Fitz-Stephen, furent pareillement ſubmergés, à la réſerve d'un boucher qui parvint à ſe ſoutenir ſur le mât aſſez de tems pour que des pêcheurs puſſent le ſauver. Le pilote eût pu ſe ſauver auſſi, la moitié de l'événement lui avoit échappé dans ſon yvreſſe, il apperçoit en nageant le boucher ſur ſon mât, il nage vers

lui. *Qu'eſt devenu le prince ?* s'écrie-t-il; *il eſt noyé*, répond le boucher; *je ne lui ſurvivrai pas*, dit le pilote, & il ſe plonge ſous les eaux. Henri ſe flatta pendant trois jours que le vaiſſeau de ſes enfans n'étoit qu'écarté par un coup de vent; il apprit enfin leur ſort, il s'évanouit, & depuis ce moment on ne le vit jamais ſourire.

Hoveden. Order. Vital.

Il reſtoit du moins à Louis le Gros dans ſon malheur une poſtérité nombreuſe, d'où ſortirent, outre les branches royales, pluſieurs branches importantes de la maiſon de France; Henri bien plus malheureux, perdoit, avec les fruits de ſes amours, ſes deux ſeuls fils légitimes, & cette eſpérance, toujours flatteuſe pour les ambitieux, de fixer le ſceptre dans ſa poſtérité maſculine.

Quant à la nation, elle regretta peu le prince Guillaume, dont les vues tendoient ouvertement au deſpotiſme, & qui avoit dit pluſieurs fois que, s'il régnoit jamais, il atta-

cheroit les hommes au joug comme les bœufs. Avec ce caractere dur, il eût fallu du moins avoir des mœurs. Des historiens ont prétendu qu'en cette occasion l'eau avoit puni en lui un vice qui l'avoit été autrefois par le feu.

Henri avoit voulu élever sa maison sur des fondemens éternels. Tandis que d'un côté, il croyoit avoir assuré l'Angleterre & la Normandie à son fils & lui avoir indiqué le vrai moyen d'en assurer la succession (1) aux siens, de l'autre il avoit fait des alliances également utiles & brillantes. La Bretagne s'étoit insensiblement détachée de la mouvance de la Normandie, à la faveur des troubles causés par les prétentions

(1) Ce moyen, dont la France avoit donné l'exemple à l'Angleterre, étoit de désigner le successeur du vivant du roi régnant, soit en associant ce successeur à la couronne, soit du moins en le faisant reconnoître.

des comtes de Bretagne au duché de Normandie ; Henri voulut couper la racine de ces troubles, en mariant Mahaud sa fille naturelle avec Conan, comte de Bretagne (fils d'Alain Fergent), par lequel il eut grand soin de se faire rendre hommage. Il avoit marié Mathilde sa fille légitime à l'empereur Henri V. alliance la plus brillante de l'Europe, & qui pouvoit être utile. La trop fameuse querelle des investitures troubloit depuis long-tems la chrétienté. Cette querelle rentroit dans celle des deux puissances, & naturellement le pape eût dû avoir contre lui tous les souverains; mais on ne raisonnoit pas ainsi dans ces tems-là. De tous les ennemis qu'on pouvoit avoir, le pape étoit toujours le plus dangereux; on sacrifioit tout pour le mettre dans ses intérêts, & quand on voyoit ses voisins ou ses ennemis ordinaires aux prises avec le Saint Siege, c'étoit une occasion favorable dont on ne manquoit gueres de

ſe prévaloir contre eux, ſans conſidérer quel intérêt on pouvoit prendre d'ailleurs au ſujet de la querelle. Celle qui agitoit alors les papes & les empereurs, avoit été pouſſée juſqu'aux excommunications, aux dépoſitions, aux violences de toute eſpece; les papes avoient quelquefois été chaſſés de leur ſiege, & la France s'étoit empreſſée de leur donner un aſyle; elle venoit d'en donner un au pape Calixte II. oncle de la reine, Adélaïde de Savoie. Ce pontife avoit tenu en France pluſieurs conciles, entre autres celui de Reims, où l'affaire des inveſtitures avoit été jugée en faveur des papes, & où l'empereur Henri V. avoit été excommunié; il étoit poſſible que, ſans vouloir rien ſacrifier de leurs droits réels, des ſouverains penſaſſent que la croſſe & l'anneau, ſujet de cette querelle, étant des ſignes de la puiſſance eccléſiaſtique, ne devoient point être conférés par des laïcs, & qu'ainſi l'intérêt paſſager

qu'avoit la France de servir le pape, ne fût pas en opposition avec l'intérêt plus durable qu'avoient les souverains de réprimer les entreprises du Saint Siege. L'empereur, foible & vindicatif, sembla reconnoître qu'il avoit poussé trop loin les siennes, il renonça au droit d'investir par la crosse & par l'anneau, il fit sa paix avec Calixte, mais il voulut punir la France de l'appui qu'elle avoit donné à ce pape; ce fut sur les murs de la ville de Reims qu'il prétendit se venger de l'excommunication que le pape y avoit lancée contre lui. Le roi d'Angleterre, toujours attentif à troubler le repos de la France, pour qu'elle ne pût troubler le sien (mauvais moyen, comme nous l'avons tant dit & prouvé), excitoit sous main l'empereur son gendre; l'incursion de Henri V. en Champagne se fit avec un appareil qui sembloit annoncer la conquête du royaume; les préparatifs de la défense répondirent à cet appareil menaçant;

Suger; vit. Lud. Grof. n. 21.

comme il s'agiſſoit de la ſuite d'une affaire eccléſiaſtique & de l'exécution d'une ſentence d'excommunication, tout s'arma, juſqu'aux prêtres & aux moines ; deux cens mille hommes allerent ſur la frontiere recevoir l'empereur, qui parut & s'enfuit. C'étoit pour Louis le Gros une belle occaſion d'aller faire la conquête de la Normandie, ne fût-ce que pour employer une ſi belle armée, devenue inutile par la prompte retraite de l'empereur. Mais tel étoit l'inconvénient du gouvernement féodal; cette armée n'étoit point au roi, elle étoit compoſée de vaſſaux toujours prêts à repouſſer l'ennemi étranger, toujours indociles quand on vouloit les faire marcher contre un ennemi domeſtique. Le roi d'Angleterre, en qualité de duc de Normandie, étoit un vaſſal comme eux, & cet intérêt commun des vaſſaux lui fut plus d'une fois favorable. En un mot, on diſtinguoit alors les guerres du roi & les guerres du

royaume. Dans celles-ci tout s'armoit, l'honneur François l'exigeoit; dans les autres, c'étoit à qui ne s'armeroit pas. Il n'y avoit que les vassaux immédiats qui fussent obligés de prendre les armes; ils y étoient obligés, mais l'intérêt l'emportoit sur le devoir, & leur puissance les mettoit en état de ne faire que ce qu'ils vouloient; il eût fallu avoir préparé de longue main leurs esprits par la négociation, qui n'est que l'art de persuader aux hommes qu'ils ont intérêt de faire ou de ne pas faire une chose; la guerre d'ailleurs n'étoit point déclarée entre la France & l'Angleterre, & les instigations secrettes du roi Henri I. qui avoient armé l'empereur Henri V. n'étoient pas plus pour la France une cause de renouveller la guerre, que la protection continuellement accordée par Louis le Gros à Guillaume Criton, fils de Robert, n'en étoit une pour l'Angleterre.

La mort des fils de Henri I. avoit

ranimé les espérances de ce jeune prince. L'extinction de la race masculine dans la maison Normande, la loi des fiefs, l'amour des peuples, sa gloire personnelle, le souvenir de Robert son pere, l'appui du roi de France, tout étoit pour lui ; sa puissance même étoit accrue. A la mort de Charles le Bon, comte de Flandre, assassiné dans l'église de S. Donatien à Bruges pendant le service divin, par une troupe de monopoleurs, parce qu'il ne vouloit pas que ses sujets mourussent de faim, Louis le Gros avoit donné l'investiture de la Flandre à Criton, qui pouvoit y avoir des droits du chef de Mathilde son aïeule, femme de Guillaume le Conquérant, & fille de Baudouin de Lille, comte de Flandre ; ainsi ce n'étoit plus un proscrit, un fugitif, borné à la voie impuissante des réclamations, c'étoit un des grands vassaux de la couronne, un prince puissant & en état de faire valoir ses droits ; c'étoit d'ailleurs un chef actif

& intelligent, qui ne s'abandonnoit ni dans la paix ni dans la guerre ; il avoit surpris Gisors, & ses partisans l'avoient rendu maître de Pont-Audemer ; son activité déconcertoit toute la puissance du roi d'Angleterre ; le roi de France ne se lassoit pas de prodiguer ses bienfaits à Criton, il lui fit épouser sa belle-sœur Jeanne de Savoie, il lui donna le Vexin pour qu'il fût plus à portée d'entreprendre sur la Normandie ; le roi d'Angleterre, de son côté, souleva contre Criton Thierry d'Alsace, qui avoit des prétentions au comté de Flandre par Gertrude sa mere, fille de Robert de Cassel, comte de Flandre ; Thierry avoit surpris Alost ; Criton courut investir cette place ; Thierry vint au secours ; on combattit ; Criton fut vainqueur ; la ville alloit se rendre, la garnison voulut auparavant risquer une sortie ; Criton y fut blessé d'un coup de lance à la main droite ; impatient de continuer le combat, il arrache le

le fer, le déchirement fut considérable, la gangrene s'y mit, & ce jeune prince, qui déployoit tous les talens des héros de sa race sans aucun des défauts qui les avoient rendus odieux, mourut au bout de quelques jours; Thierry d'Alsace lui succéda au comté de Flandre. On n'a pas manqué de dire que Robert, pere de Criton, toujours aveugle & prisonnier en Angleterre, avoit été averti en songe de la mort de son fils; il avoit vu un cavalier Flamand qui lui perçoit le bras, il avoit senti le coup, & s'étoit écrié en se réveillant: *ah, mon fils a été tué!* Henri, plus juste & plus ami de la paix, eût donné sa fille à Criton, & l'eût nommé son successeur; mais il espéroit des enfans d'Adélaïde de Louvain, qu'il avoit épousée depuis l'accident qui lui avoit enlevé son fils. Order. Vital.

Cette fille qu'il eût pu donner à Guillaume Criton, étoit cette même Mathilde qui avoit épousé l'empereur Henri V: restée veuve sans en-

ſans, elle étoit retournée en Angleterre. Doublement chere à la nation, les anciens Anglois aimoient en elle la race des rois Saxons, dont elle deſcendoit par Mathilde d'Ecoſſe ſa mere, & les Anglois-Normands la petite-fille du Conquérant Guillaume. Henri I. profita de ces diſpoſitions, & perdant enfin l'eſpérance de renaître dans un fils, il voulut que cette fille lui en tînt lieu; il fit pour elle ce qu'il avoit fait pour Guillaume ſon fils; il la fit reconnoître pour ſon héritiere dans une aſſemblée générale des vaſſaux de la couronne.

Hunting-don. Hoveden. Matt. Paris.

Henri étoit moins pere que politique; cette fille qu'il aimoit tant, il s'empreſſa de la ſacrifier : il la força d'épouſer Geoffroy, dit *Plantagenet*, fils de Foulques, comte d'Anjou. Nous avons dit plus haut que ce Foulques, toujours flottant entre le roi d'Angleterre & le roi de France, entre Guillaume, fils de Henri, & Guillaume Criton, avoit promis Sy-

bille ſa fille à Criton, & l'avoit donnée au fils de Henri. Après la mort funeſte de ce jeune prince, on avoit renvoyé au comte d'Anjou la princeſſe ſa fille, mais ſans rendre la dot. Henri, par un caprice de conquérant & d'homme puiſſant, trouva bon de la garder. Foulques, pour s'en venger, avoit accompli ſa premiere promeſſe & donné Sybille à Criton; Henri fit caſſer ce mariage, prétendant qu'il n'étoit pas plus permis d'épouſer la veuve de ſon couſin-germain que la veuve de ſon frere. Foulques, qui ſe déterminoit toujours par l'intérêt du moment, voyant quels étoient la puiſſance du roi d'Angleterre & ſon crédit, même auprès des papes, s'attacha de nouveau à lui, & abandonna ſon gendre. Ce même comte d'Anjou, entraîné dans la Paleſtine par le torrent du ſiecle & par ſes propres intérêts, y acquit une couronne; il fut roi de Jéruſalem après la mort de Baudouin II. ſon beau-pere : il ſe fixa

dans ſes nouveaux états, & ſon fils Geoffroy dit *Plantagenet*, mari de Mathilde, fut dès-lors en poſſeſſion des états de Foulques en France. C'eſt de ce Geoffroy & de Mathilde qu'eſt deſcendue la race des Plantagenets, qui a occupé le trône d'Angleterre avant les Tudor. Ce nom de *Plantagenet* vient de l'uſage où étoit Geoffroy, d'avoir toujours à ſon chapeau une branche de genêt.

Criton vivoit encore, & n'avoit point encore épouſé la belle-ſœur de Louis le Gros, lorſque ce mariage ſe fit; & ſi Henri écoutant moins ſa haine contre Louis le Gros & contre Criton, au lieu de cauſer la mort de ſon neveu, en ſoulevant contre lui le comte d'Alſace, eût voulu reſſerrer les anciens nœuds du ſang & de l'amitié, ſa fille & ſes ſujets euſſent été plus heureux. Il conſidéra ſeulement que l'alliance de Plantagenet ajoutoit à la puiſſance Angloiſe l'Anjou & le Maine, donnoit un ennemi de plus & un ennemi

redoutable à Louis & à Criton ; il compta pour rien les répugnances de ſa fille qui deſcendoit avec peine du rang d'impératrice au ſimple titre de comteſſe d'Anjou, qui d'ailleurs avoit quelque averſion pour la perſonne de Plantagenet, comme la nation Angloiſe en avoit pour le joug de cette nouvelle maiſon.

L'hiſtoire de ces tems eſt toujours défigurée par des fables ; on a prétendu que le premier mari de Mathilde, l'empereur Henri V. qui avoit à ſe reprocher la mort de ſon pere, & qui ne ſe reprochoit que ſes guerres contre le pape, voulant en faire pénitence, avoit fait répandre le bruit de ſa mort, & s'étoit ſecrettement conſacré au ſervice des malades dans l'hôpital d'Angers, où il fut rencontré long-tems après & reconnu par Mathilde ſa femme, devenue femme du comte d'Anjou.

Ce ſecond mariage ne fut heureux que pour Henri I. Il en naquit un petit-fils que ſon aïeul idolâtra, ſe-

lon la coutume des vieillards & des aïeux. Henri I. prévit avec une joie ambitieuse que la puissance de cet enfant surpasseroit un jour la sienne : il lui donna son nom ; ce fut le célebre Henri II. dont nous aurons beaucoup à parler. Sa naissance avoit été précédée de ruptures & de raccommodemens entre Geoffroy & Mathilde ; celle-ci avoit quitté son mari & suivi son pere en Angleterre ; Geoffroy voulut faire acheter à Henri la liberté de sa fille, il demanda ou la Normandie ou Mathilde ; on lui renvoya sa femme, & un an après naquit Henri II. qui réunit tous ces cœurs divisés. Henri I. après avoir exigé pour lui comme pour sa fille, les sermens de la nation, passa dans le Continent pour le voir. Là il s'oublia en pere, l'Angleterre ne le revit plus ; il ne vécut que pour sa fille & pour son petit-fils, qu'il vit bientôt suivi de deux autres, nommés Geoffroy & Guillaume. Leur éducation fut son unique affaire, la

chasse son unique plaisir; il mourut des suites d'une indigestion pour avoir mangé avec excès de la lamproie, après s'être trop échauffé à la chasse.

Huntingdon, p. 385.
Matt. Paris, p. 50.

Ce prince, instruit par le malheur, auroit été assez grand, s'il eût été bon. Il prit la férocité des deux Guillaumes, en usurpant, comme eux, la puissance; le malheur revint l'avertir d'être humain, & il négligea encore cet avis; il ajouta peut-être aux talens qui avoient illustré les princes de sa maison; mais il ajouta aussi à la tyrannie qui les avoit fait haïr; il augmenta le nombre des forêts royales, c'est-à-dire des déserts abandonnés aux bêtes fauves; il découragea tellement l'agriculture, qu'un jour qu'il arrivoit de Normandie en Angleterre, des laboureurs vinrent lui remettre les socs de leurs charrues, comme des instrumens qu'il avoit rendus inutiles; enfin nous sommes presque fâchés d'être contraints d'avouer qu'un tel

prince aima les lettres, & eut l'esprit assez cultivé pour mériter le titre de *Beau Clerc*. Il eut aussi quelque amour pour la justice, mais pour cette justice sévere, qui traite les hommes en esclaves, & qui n'est qu'un glaive dans la main du despotisme. On l'appella le plus riche des rois, parce qu'à force d'extorsions & d'avarice, il avoit amassé beaucoup d'argent; il eût été plus riche avec l'amour de ses sujets. Il avoit l'injustice de mépriser les Anglois, parce qu'il avoit la dureté de les opprimer, & il avoit de plus le malheur de les craindre. Cet homme intrépide dans les combats, redoutoit tout dans sa maison; il faisoit trembler ses ennemis, & trembloit à l'arrivée d'un domestique; il ne voyoit jamais que des conjurés autour de lui, & mouroit mille fois par jour de la peur de mourir. Toutes les précautions que les plus lâches tyrans ont pu imaginer pour dérober à la haine publique quelques miséra-

bles jours, Henri les épuiſoit; on ne ſavoit jamais dans quelle chambre il couchoit; il changeoit cinq ou ſix fois de lit & de gardes chaque nuit. Né extrêmement gai, l'impreſſion de douleur qu'il reçut de la mort funeſte de ſes enfans, ne put s'effacer de ſon ame ni de ſon viſage dans ſes momens même les plus heureux. C'étoit bien la peine d'uſurper un royaume & un duché, en ôtant la vie & la liberté à ſon frere, en pourſuivant ſon neveu juſqu'à la mort, pour partager ſa vie entre la haine, la crainte & la douleur! Il eut pourtant beaucoup de maîtreſſes & de bâtards.

Henri ne fut pas moins attentif que ſon pere & ſon frere à réprimer les entrepriſes de la cour de Rome, & à veiller ſur la conduite du clergé. L'affaire du célibat des prêtres agitoit alors l'Angleterre. Les Proteſtans ont bien du plaiſir à raconter l'aventure ſuivante, qui à la vérité eſt atteſtée par tous les an-

ciens auteurs eccléſiaſtiques. Le cardinal de Crême (1), légat en Angleterre, tint un concile à Londres, où il fit condamner rigoureuſement les mariages des prêtres ; il ſe diſtingua par une harangue pleine de zele où il appelloit leurs femmes des *proſtituées*, & peignoit fortement le ſcandale de conſacrer & de toucher le corps du Sauveur avec des mains impures & ſouillées. La nuit ſuivante, les officiers de la police le ſurprirent dans le lit d'une courtiſanne ; il partit le lendemain, & le concile ſe ſépara.

Rog. de Hoveden, p. 478. M. Paris. p. 48.

(1) J'ignore ſi c'eſt ce Guy de Crême, qui trente-neuf ou quarante ans après fut antipape ſous le nom de Paſcal III. & continua le ſchiſme de Victor ; mais je ne le crois pas, car on le dit cardinal dans le tems de cette aventure, qui eſt de 1124 ou 1125, & il paroît que Guy de Crême, qui fut depuis Paſcal III, ne fut fait cardinal qu'en 1150. Il fut antipape en 1164. *Pagi ad ann. 1164, n. 8. Pont. Rom. n. 51. tom. 3.*

Les dernieres intentions de Henri ne furent point suivies. Le droit de la nature, les sermens réitérés des Anglois ne purent procurer sa succession à Mathilde sa fille. Ce fut Etienne de Boulogne son neveu qui lui succéda.

Matth. de Westminster, ann. 1125.
H. Huntingdon, p. 382.

Ce prince, petit-fils de Guillaume le Conquérant par Adele sa mere, tourna contre la famille de Henri les trésors que Henri avoit amassés. L'ingratitude & le parjure l'éleverent au trône, la bassesse l'y maintint ; il devoit tout à Henri I. son oncle, qui lui avoit procuré des établissemens considérables en Angleterre, & qui en France lui avoit fait épouser une héritiere de la maison de Boulogne, dont il prit le nom ; car il étoit de la maison de Blois. Par cette alliance, Etienne qui étoit déja neveu de Henri, le devint aussi de sa femme. On se rappelle que Henri avoit cru joindre les droits de la race Saxonne à ceux de la race Normande, en épousant Mathilde

d'Ecosse, fille de Marguerite, sœur d'Edgar Atheling. Cette Mathilde avoit une sœur nommée Marie, qui fut mere de cette héritiere de Boulogne, mariée à Etienne de Blois. Ainsi Etienne avoit, aussi-bien que Henri son oncle, le foible avantage de tenir à la race Saxonne par sa femme; mais sa femme descendoit de la cadette des filles de Marguerite, & la femme de Henri descendoit de l'aînée. Ainsi sous cet aspect les droits de Mathilde, fille de Henri I. & de Mathilde d'Ecosse, précédoient encore ceux d'Etienne. Mais si ces gouttes du sang Saxon transmises par la maison d'Ecosse pouvoient encore donner quelques droits légitimes, ceux des rois d'Ecosse devoient incontestablement passer avant ceux des femmes de leur maison; & en effet depuis la mort d'Edgar Atheling, il n'y avoit point de droits plus apparens au trône d'Angleterre que ceux des rois d'Ecosse. Les droits d'Etienne étoient absolu-

ment nuls. Si un ambitieux connoiſſoit la juſtice, Etienne eût rendu hommage aux droits du roi d'Ecoſſe; ſi un ambitieux pouvoit ſentir la reconnoiſſance, Etienne comblé, ainſi que ſon frere l'évêque de Wincheſter, des bienfaits de Henri, eût travaillé pour Mathilde ; ſi au défaut & de la juſtice & de la reconnoiſſance, des ſermens ſolemnels étoient un frein pour l'ambition, le même Etienne avoit prêté, avec toutes les apparences du zele, le ſerment que Henri avoit exigé pour Mathilde ſa fille. Robert, comte de Gloceſter, fils naturel de Henri, pouſſé par une tendreſſe ſincere pour ſa ſœur, vouloit jurer le premier d'en défendre les droits ; Etienne de Boulogne, affectant la même tendreſſe pour ſa couſine, réclama, en vertu de la légitimité, le droit de donner à la nation l'exemple de ce ſerment. Henri aimoit ſon caractere ſans craindre ſes talens, & ſans ſe défier de ſon ambition ; il ne voyoit en lui qu'une

affabilité familiere qui pouvoit le rendre aimable ſans le rendre dangereux; Etienne, à la faveur de ſa médiocrité, déroboit aux regards de Henri les voies ſouterraines par leſquelles il conduiſoit déja ſes projets. Mathilde & le comte d'Anjou ſon mari étoient abſens de l'Angleterre à la mort de Henri I. Etienne ſe ſouvint qu'une pareille conjoncture avoit ouvert le trône à Henri; il ſe hâta de prévenir Mathilde; l'évêque de Wincheſter ſon frere & quelques autres prélats gagnerent l'archevêque de Cantorberi, & le déterminerent à ſacrer Etienne; le peuple qui voyoit tout ordre de ſucceſſion interrompu, attachoit alors à la cérémonie du ſacre une importance qu'elle ne peut avoir; il lui attribuoit le droit de conférer la couronne, & le roi le plus légitime qui n'eût point été ſacré, n'auroit pas même obtenu le titre de roi. Les prélats qui tramoient cette intrigue en faveur d'Etienne, craignirent l'effet des ſer-

Guill. de Malmesb.

mens prêtés à Mathilde ; pour lever cet obſtacle, un des ſeigneurs aſſociés à l'intrigue jura que le roi, en mourant, avoit en ſa préſence deshérité Mathilde, délié les ſujets du ferment de fidélité prêté à cette princeſſe, & nommé pour ſucceſſeur Etienne de Boulogne. Sur cette déclaration Etienne fut ſacré.

Nous avons dit que la médiocrité de ce prince avoit détourné de lui les regards ſoupçonneux de Henri : ce ne fut pas le ſeul avantage qu'elle lui procura. La nation ſi long-tems opprimée par des rois pleins de force & de grandeur, crut que le moment étoit venu de recouvrer ſa liberté ; ce motif valut à Etienne des ſuffrages qu'on eût refuſés à de plus grands talens ; on lui vendit la royauté plutôt qu'on ne la lui donna. Le clergé s'aſſura ou crut s'aſſurer de la reſtauration de ſes privileges ; la nobleſſe obtint la permiſſion de ſe cantonner & de ſe fortifier, & bientôt l'Angleterre fut hériſſée de forts. La

chasse fut permise à tous les seigneurs, les loix forestieres furent suspendues, le peuple obtint une charte favorable; le roi voulut bien même se contenter d'un serment d'obéissance conditionnel; il permit la révolte, s'il violoit ses engagemens, & ses engagemens furent tels qu'on voulut les dicter; il promettoit tout, parce qu'il ne vouloit rien tenir; & comment pouvoit-on compter sur ses sermens après la violation de celui qu'il avoit prêté à Mathilde?

Brompton. Huntingdon.

Au moyen de cette usurpation il y eut trois prétendans à la couronne d'Angleterre: le roi d'Ecosse, héritier légitime, du chef de la race Saxonne; Mathilde, comtesse d'Anjou, héritiere légitime du chef de la race Normande; & l'usurpateur Etienne.

Il y eut de même trois concurrens pour la Normandie. Ce n'est pas que le roi d'Ecosse réclamât cette province à laquelle il n'avoit aucun droit; mais à sa place c'étoit Théobald, comte de Blois, qui la dispu-

toit ſans y avoir plus de droit que lui. Ce comte de Blois étoit le frere aîné d'Etienne de Boulogne. La Normandie, qui ne vouloit point d'Etienne, parce qu'elle ne le connoiſſoit pas, ni du comte d'Anjou Plantagenet, parce qu'elle le haïſſoit, s'offrit d'elle-même au comte de Blois. On peut imaginer tous les troubles que cette concurrence excitoit & en Angleterre & en Normandie. Louis le Gros, qui eût ſu en tirer parti, mourut vers le commencement du regne d'Etienne.

Ce Louis dont la mémoire reſpectée parmi nous ne l'eſt peut-être pas encore aſſez, & au regne duquel il n'a manqué qu'un peu plus de durée pour le rendre à jamais illuſtre, eſt le premier de nos rois qui ait compté le peuple pour quelque choſe, & qui ait ſaiſi le vrai ſyſtême de la royauté. Ceux de ſes ſucceſſeurs qui ont eu des lumieres, n'ont fait que marcher dans la route qu'il leur a tracée; ils n'ont fait que ſuivre ſon plan pour

la réunion des grands fiefs à la couronne, & pour l'extension de l'autorité royale par l'administration de la justice. Louis fut ce qu'il devoit & à ses sujets, & à ses ennemis, & à sa couronne; il voulut être le maître de la nation pour en être le pere; sa politique eut presque toujours l'équité pour base. A quelque degré que l'abbé Suger & les Garlandes, ses principaux ministres, partagent avec lui le mérite d'une administration si sage, l'activité de Louis le Gros lui reste toute entiere, comme une qualité qui lui est personnelle, & cette qualité sauva l'état. Sans la rapidité vigoureuse avec laquelle, malgré l'énorme grosseur de sa taille, il se portoit par-tout dans un même moment, & pressoit les rebelles d'un bout du royaume à l'autre; l'autorité déja si dégradée par Philippe, eût succombé sous le poids de l'anarchie féodale. La France doit compter Louis parmi ses restaurateurs, & le mettre à leur tête,

puisqu'il donna l'exemple. Toujours à cheval, toujours les armes à la main, il ne fit pas une guerre injuste. Digne rival des fils de Guillaume le Conquérant, il eut leurs talens sans leurs vices. Le clergé lui reprocha quelques infractions de ses privileges, crime irrémissible aux yeux des moines entre les mains desquels étoit l'histoire, & par conséquent la réputation des princes. S. Bernard lui fit, dit-on, à ce sujet une leçon dure, accompagnée d'une prédiction encore plus dure de la mort prochaine de son fils. Si le fait est vrai, il faut au moins admirer la modération du roi, qui le souffrit. Ce roi aimoit les lettres & il avoit de la piété, ce qui étoit presque inséparable alors, parce que c'étoit des moines qu'on tenoit ces deux avantages, qu'ils avoient soin d'unir étroitement. S'il avoit eu des torts, il voulut les expier par une mort, qui fut celle d'un pénitent; il fit une confession publique & générale; il se traîna mourant

au devant du Viatique, il expira ſur une croix de cendre, la tête ſur une pierre. Ces pratiques étoient du tems ; ſon dernier mot à ſon fils eſt une vérité de tous les ſiecles : *ſouvenez-vous, mon fils, que l'autorité royale n'eſt qu'une charge publique, dont on rend compte à la mort.*

Hén. abr. chronolog. de l'hiſt. de France.

La derniere opération politique de Louis le Gros devoit être la plus utile de ſon regne : elle regardoit Louis le jeune ſon fils : elle eût procuré à ce prince léger un accroiſſement conſidérable de puiſſance, s'il eût ſu en profiter. Le duc d'Aquitaine Guillaume IX. avoit été longtems le fléau de ſes peuples & de ſes voiſins ; il lui prit envie de faire pénitence, envie qui prend quelquefois aux mauvais princes quand ils ſont vieux. Nous avons vu que dans ſa jeuneſſe, il avoit voulu vendre ſes états au roi d'Angleterre Guillaume le Roux, pour aller dans la Terre-Sainte ; cette fois il entreprit le pélerinage de S. Jacques en Galice,

dans l'intention de ne pas revenir ; les uns disent qu'il y mourut le 9 Avril 1137 ; les autres, qu'après avoir fait le voyage de Rome pour recevoir l'absolution du pape, & après quelques autres courses dévotes, il se fit hermite, & institua les Guillelmites ou *Blancs-Manteaux.* Ce conte des faiseurs de légendes paroît fondé sur ce que S. Guillaume, dit l'hermite de Malaval, fondateur des Guillelmites, vivoit dans le même tems, & qu'on ignoroit sa patrie & sa naissance, mais qu'on le croyoit gentilhomme François. On l'a donc confondu avec notre Guillaume, duc d'Aquitaine. Celui-ci étoit le plus riche & le plus puissant des seigneurs François ; il possédoit la Guyenne, le Poitou & d'autres moindres provinces adjacentes, il laissoit pour héritiere Eléonore d'Aquitaine sa fille ; en partant il la remit au roi avec ses états, en le chargeant de la marier à Louis le jeune son fils, ce que Louis le Gros s'em-

Pagi. ann. 1137. n. 21.

preſſa de faire. Quelle alliance plus avantageuſe eût-il pu deſirer ? Son rival même Henri I. avoit été moins heureux dans ſes alliances ſi brillantes & ſi vantées. Ce fut encore un exemple de bonne politique, donné par Louis le Gros à ſes ſucceſſeurs, qui ne l'ont pas toujours aſſez ſuivi. Pourquoi en effet recherchoit-on les alliances étrangeres qui ne donnoient point de droits, ou qui tout au plus donnoient des droits conteſtés à des états éloignés, tandis qu'on avoit en France tant de provinces à réunir à la couronne, & que les mariages étoient preſque le ſeul moyen d'opérer cette réunion ? Comment par exemple, laiſſa-t-on paſſer la Bretagne, d'abord à la maiſon d'Angleterre, enſuite à une branche cadette de la maiſon de France ? Comment laiſſa-t-on la maiſon d'Autriche recueillir la riche ſucceſſion de Bourgogne ? Nous diſons que les mariages étoient le ſeul moyen de réunion que la politique du tems laiſſât aux

rois de France. En effet, le ſyſtême féodal, tel qu'il étoit établi alors, portoit des marques évidentes de l'uſurpation qui lui avoit donné naiſſance ; preſque tout y tournoit au détriment de l'autorité royale ; preſque tout étoit pour le vaſſal contre le ſuzerain. La féodalité dans ſon eſſence entraîne la réunion du fief en certains cas, tels que la félonie du vaſſal & l'extinction des mâles dans ſa maiſon. Cependant au milieu de tant de guerres entre les rois de France & les ducs de Normandie, nous ne voyons point qu'on ait ordonné la commiſe pour cauſe de félonie. De plus, ſi à la mort de Robert le Diable, duc de Normandie, qui n'avoit laiſſé qu'un bâtard, on n'avoit pas pu alléguer l'extinction de la race maſculine légitime, parce qu'il reſtoit des mâles légitimes, iſſus du duc Rollon, premier inveſti, on auroit pu du moins exclure Guillaume & ſa race par la raiſon de la bâtardiſe. De plus encore, à la mort

de Henri I. ces mâles légitimes n'exiſtoient plus, ou s'ils vivoient, ils étoient ſi obſcurs, que l'hiſtoire ne les apperçoit point. On pouvoit donc alors ordonner la réunion de la Normandie à la couronne; cependant Louis le Gros, ſouverain très-inſtruit de ſes droits, n'en a rien fait. Nous voyons auſſi le comté de Flandre vaquer trois fois ſous ſon regne par l'extinction des races qui le poſſédoient, & nous voyons toutes les trois fois ce fief rempli par de nouvelles inveſtitures, ſans quil ſoit queſtion de réunion. C'eſt ainſi qu'on le voit paſſer dans l'eſpace de neuf ans (depuis 1119 juſqu'à 1128) de Baudouin *à la hache*, dernier rejetton mâle de la premiere maiſon de Flandre, à la maiſon de Dannemarck, à celle de Normandie, enfin à celle de Lorraine ou d'Alſace. Pourquoi la réunion n'eut-elle pas lieu dans tous ces cas? La raiſon en eſt claire; c'eſt que les vaſſaux ne l'euſſent pas ſouffert à cauſe de l'in-

térêt

térêt commun, c'eſt que l'aſſemblage de ces vaſſaux formoit le corps de l'état, & qu'on ne parvenoit à les réduire qu'en les déſuniſſant par les intérêts particuliers, c'eſt qu'on diſtinguoit le roi & le royaume, comme on diſtingue l'empereur & l'empire, & que le roi étoit obligé de nommer aux fiefs vacans, comme l'empereur eſt obligé de nommer aux fiefs de l'empire, ſans pouvoir les prendre pour lui. Il y a ſeulement cette différence, que les empereurs y ſont depuis long-tems obligés par les loix, au lieu que les rois de France y étoient forcés par le renverſement des loix & par le pouvoir uſurpé des vaſſaux. Mais ce renverſement des loix feroit devenu la loi même, ſi Louis le Gros & ſes ſucceſſeurs à ſon exemple, n'euſſent fait pour le rétabliſſement de l'autorité royale, des efforts plus heureux que n'en firent les empereurs.

CHAPITRE V.

Etienne & Louis le Jeune,

Depuis l'an 1137 jusqu'à l'an 1154.

IL faut rayer de la liste des rois qui suivirent l'exemple de Louis le Gros, Louis le Jeune son fils. Sous cette nouvelle époque, nous allons voir la France affoiblie, & l'Angleterre toute-puissante, nous allons voir toute la politique de Louis le Gros oubliée en France ou démentie. Le sort préparoit la grandeur de Henri II. par des révolutions dont la France se contentoit d'être spectatrice. L'intérêt de cette couronne dans ces événemens sembloit devenir un peu équivoque. Pour lequel des trois prétendans au trône d'Angleterre devoit-elle faire des vœux? sans doute pour celui qui ne prétendoit point au duché de Normandie,

c'eſt-à-dire pour le roi d'Ecoſſe, qui d'ailleurs, comme héritier de la race Saxonne, avoit les droits les plus reſpectables ; mais il les défendoit ſi mollement, qu'il n'invitoit perſonne à les défendre ; tous ſes efforts ſe bornerent à quelques irruptions dans le nord de l'Angleterre, auſſitôt abandonnées qu'entrepriſes, & à la perte de la bataille, dite *de l'Etendart*, parce qu'un crucifix élevé ſur un chariot, y ſervit d'enſeigne aux Anglois.

Chron. Sax. p. 241. Huntingdon. p. 388. Hoveden., p. 438. Order. Vital. p. 918.

Il n'y avoit donc de véritable concurrence qu'entre Etienne de Boulogne d'un côté, de l'autre Geoffroy Plantagenet au nom de Mathilde ſa femme, qu'on appelloit toujours l'impératrice, & dont le roi d'Ecoſſe ſe réduiſit à être un des partiſans. La France devoit exclure ces deux concurrens, parce que tous deux s'accordoient à vouloir que la Normandie fût une annexe de la couronne d'Angleterre, idée que le roi d'Ecoſſe auroit peut-être eue auſſi,

s'il avoit pu se rendre maître de l'Angleterre. Le parti d'Etienne de Boulogne ne pouvoit être bien fort en Normandie, ce prince étant absent & occupé d'intrigues en Angleterre. Mathilde, plus à portée de la Normandie, avoit dans cette province un parti plus puissant; mais quand on sut qu'Etienne étoit sacré, que la nation Angloise l'avoit reconnu, les barons Normands qui avoient des possessions en Angleterre, craignirent de les perdre, & porterent leur hommage à l'usurpateur. D'ailleurs les longs démêlés des ducs de Normandie & des comtes d'Anjou avoient nourri entre les Angevins & les Normands une haine qui paroissoit encore irréconciliable. La France eût pu trouver dans ces dispositions des facilités pour exclure du duché de Normandie des vassaux tels que Mathilde & son mari, que la possession du Maine, de l'Anjou & de la Touraine rendoit seule trop redoutables, sans parler du succès que le

ſort des armes pouvoit procurer à leurs juſtes prétentions ſur l'Angleterre.

La France devoit donc tâcher d'exclure.

Premierement Mathilde à cauſe de l'Angleterre, & ſon mari à cauſe du Maine, de l'Anjou & de la Touraine.

Secondement Etienne de Boulogne par la même raiſon que Mathilde, c'eſt-à-dire à cauſe de l'Angleterre.

Et s'il falloit abſolument conférer ce fief de Normandie, ſi la réunion de ce fief à la couronne ne pouvoit avoir lieu, on pouvoit confirmer le choix que cette province elle-même avoit fait un peu au haſard, de Théobald de Blois, frere aîné d'Etienne de Boulogne.

Louis le Jeune ne vit pas ainſi ſes intérêts : il paroît n'avoir eu d'autre principe de politique que celui de prendre toujours le parti du plus fort ; c'étoit juſtement le contraire

de ce qu'il falloit faire. Il lui paru
d'abord évident que conformémen
aux intentions de Henri I. Mathild
auroit l'Angleterre, & par cette rai-
ſon, qui devoit la faire exclure d
la Normandie, il crut devoir lui e
aſſurer la poſſeſſion, & il reçu
l'hommage de Plantagenet; enſuit
quand il vit que le comte de Bou
logne étoit roi d'Angleterre, il cru
bien faire de s'allier avec lui, d
donner Conſtance ſa ſœur en maria
ge à Euſtache fils d'Etienne, & d'i
veſtir cet Euſtache du duché de No
mandie. C'eût été quelque choſ
d'accorder cette inveſtiture à un a
tre que le roi d'Angleterre, ſi da
l'intention des deux rois, Euſtach
1150. n'eût pas dû ſuccéder au trône d'A
gleterre, & ſi Etienne ne l'eût p
fait couronner pour lui aſſurer cet
ſucceſſion.

Après cet eſſai de ſa politique
Louis le Jeune perdit de vue les a
faires d'Angleterre au moment o
elles devenoient pour lui d'un int

rêt preſſant. Son imprudente indifférence ne nous diſpenſe pas de retracer ici des révolutions, qui en changeant la face de l'Angleterre, vont influer ſi puiſſamment ſur le ſort de la France.

Geoffroy Plantagenet faiſoit la guerre avec quelque ſuccès en Normandie, tandis que Mathilde ſa femme faiſoit une deſcente en Angleterre. Le comte de Gloceſtre, frere naturel de Mathilde, étoit ſon général & ſon miniſtre, & la ſervoit bien en ces deux qualités; il profitoit de toutes les fautes qu'Etienne faiſoit dans l'adminiſtration, & des infractions qu'il ſe permettoit à l'égard des engagemens que la nation lui avoit fait prendre; on parvint même à détacher Henri, évêque de Winchester, des intérêts du roi Etienne ſon frere. Avec Henri le clergé ſe déclara contre Etienne, la nobleſſe ſe partagea, Mathilde ſe vit en état de tenter le ſort des batailles, le comte de Gloceſtre la fit triompher

Guill. de Malmesb. p. 182, 183.
M. Paris, p. 53.

à Lincoln ; dans ce combat Etienne fut la victime de sa valeur, il perdit la liberté. Toute sa cavalerie avoit été mise en fuite : il combattoit avec quatre seigneurs seulement contre une multitude d'ennemis dont il étoit environné ; sa hache d'armes fut rompue ; il continua le combat avec son épée : elle fut bientôt rompue aussi ; il combattit avec le tronçon, il est renversé d'un coup de pierre, il se releve sur ses genoux & combat encore ; un chevalier le saisit par son casque, lui présente la pointe de l'épée, le menaçant de le percer s'il ne se rend; Etienne déclare qu'il ne se rendra qu'au comte de Glocestre ; heureusement le comte n'étoit pas loin, il arriva, & le roi d'Angleterre lui remit le tronçon de son épée. Si l'on peut être digne du trône par les talens d'un soldat, Etienne le fut dans cette bataille. Mathilde alors se vit toutepuissante ; on la reconnut pour reine d'Angleterre. Elle abusa de sa fortune, le malheureux

Etienne, envers qui on pouſſoit l'indignité juſqu'à le charger de chaînes dans ſa priſon, offroit, pour obtenir ſa liberté, de renoncer à la couronne, de ſortir du royaume, de ſe retirer même dans un couvent, ſi on l'exigeoit; il offroit la religion du ſerment, & cette foible ſûreté que donnent les ôtages. Sa femme portoit à Mathilde avec reſpect & avec douleur ces promeſſes d'un roi humilié: elles furent reçues avec un mépris outrageant; l'évêque de Winchester, qui s'étoit rendu le garant de ces promeſſes, indigné de tant de rigueur, reprit ſecrettement le parti de ſon frere; les habitans de Londres, excités par lui, demanderent à Mathilde l'adouciſſement des loix tyranniques portées par les princes Normands; c'étoit demander beaucoup moins qu'on n'avoit exigé d'Etienne; elle oſa refuſer avec une dureté où éclatoit le deſpotiſme de ſes peres; le peuple, à ce refus, ne put retenir un cri d'indignation, qui

Chron. Sax. Chron. Norm. Malmesbury. Hoveden. Brompton. M. Paris.

n'étoit déja plus d'un peuple esclave, & Mathilde en devoit redouter les suites ; l'évêque de Winchester prépara tout en silence pour une nouvelle révolution ; quand il en fut tems, il fit paroître Eustache, fils d'Etienne, à la tête d'une troupe de révoltés (on les appelloit ainsi alors); ils penserent la surprendre dans Londres, d'où elle eut peine à s'échapper, & où ses meubles furent pillés & son nom couvert d'opprobres par la populace : on la poursuivit de ville en ville ; & ce ne fut qu'à la faveur de mille déguisemens & qu'à travers mille fatigues, qu'elle put enfin arriver dans un lieu sûr. Pour passer de Devizes à Glocestre au milieu d'un pays occupé par ses ennemis, elle fut obligée de se faire mettre dans une biere, ses gardes déguisés en prêtres conduisoient le convoi, qui ne fit naître aucun soupçon. Pendant cette périlleuse fuite, qu'accompagnoit le roi d'Ecosse devenu le défenseur de Mathilde, le

comte de Gloceſtre, ſon défenſeur plus fidele & plus vaillant encore, voulant retarder la pourſuite des partiſans d'Euſtache, fut enveloppé & pris. Robert (c'eſt le nom du comte de Gloceſtre) montra plus de fermeté dans ſa priſon que n'avoit fait Etienne; on lui offrit ſa liberté, s'il vouloit quitter Mathilde & s'attacher au parti d'Etienne; il ſeroit le maître ſous Etienne, il auroit l'adminiſtration du royaume; il refuſa tout. On le menaça de le tranſporter à Boulogne dans les états d'Etienne, où ſa captivité ſeroit éternelle; les menaces ne l'ébranlerent pas plus que les promeſſes; on fut obligé enfin de faire l'échange de ce prince avec Etienne. Mathilde ne perdit point l'eſpérance, lorſqu'elle vit que le comte de Gloceſtre lui étoit rendu : elle tâcha d'engager Plantagenet ſon mari à paſſer la mer pour la ſecourir; ce prince qui avoit plus d'ambition que d'activité, voulut auparavant conférer avec le

Malmeſbury.

comte de Glocestre. Robert ne voulut point quitter l'Angleterre pendant que Mathilde étoit en danger, & c'étoit peut-être ce que Plantagenet avoit espéré. Robert enfin à force d'exploits & de bonne conduite, ayant un peu assuré le sort de Mathilde, passa en Normandie pour faire sentir à Plantagenet la nécessité de venir se mettre à la tête du parti de sa femme ; Plantagenet allégua, pour s'en dispenser, qu'il lui restoit encore quelques châteaux à réduire en Normandie ; Robert les réduisit : Plantagenet alors employa d'autres prétextes. Le comte de Glocestre voyant enfin que cette expédition répugnoit trop à l'indolence de ce Prince, cessa de le presser, & lui demanda seulement Henri son fils pour le mettre à la tête du parti Angevin sous la conduite de Mathilde ; Plantagenet y consentit, & dès ce moment le jeune Henri entra dans cette carriere de gloire & de succès qui lui étoit réservée.

Il étoit tems que Glocestre arrivât, il retrouva sa sœur dans tous les dangers dont lui seul avoit su la tirer au prix même de sa liberté; le roi Etienne la tenoit assiégée dans le château d'Oxford. Le comte de Glocestre, après avoir tenté toutes les diversions capables de faire abandonner ce siege à Etienne, voyant que rien ne pouvoit l'en arracher, vint avec le peu de secours qu'il avoit pu obtenir de Plantagenet, & avec tous les amis de Mathilde qu'il avoit rassemblés, livrer bataille à Etienne, lorsqu'il apprit que Mathilde s'étoit sauvée d'Oxford. Cette princesse accoutumée aux périls de la fuite, exercée à l'art des déguisemens, avoit imaginé un nouveau stratagême qui lui avoit encore réussi; la riviere étoit glacée, la campagne couverte de neige; une saison si rude faisoit perdre aux assiégeans une partie de leur vigilance; Mathilde, qui l'avoit remarqué, sortit pendant la nuit par une fausse porte,

Geft. reg. Steph. Guill. de Malmesb.

vêtue de blanc (auffi-bien que quatre chevaliers qui l'accompagnoient), afin qu'on ne pût aifément la diftinguer au milieu de la neige : elle traverfa la riviere fur la glace, alla à pied jufqu'à la ville d'Abington, d'où elle fut tranfportée à Wallingford. Elle oublia tous fes périls & toutes fes fatigues en y retrouvant fon frere & fon fils ; Etienne cependant prit le château d'Oxford, où il croyoit trouver Mathilde, dont il ignoroit l'évafion ; peu de tems après, le comte de Gloceftre le furprit près de Wilton, & tailla fon armée en pieces ; Etienne inftruit par fes malheurs paffés, n'ayant pas voulu s'expofer une feconde fois à la captivité, s'enfuit dès le commencement de l'affaire avec une précipitation où l'on ne reconnoiffoit plus le guerrier obftiné du combat de Lincoln. Le comte de Glocestre, l'ame du parti de Mathilde, mourut, & Mathilde fut obligée de quitter l'Angleterre ; Plantagenet venoit d'en rappeller

Henri ſon fils; Plantagenet, ce foible époux de la courageuſe Mathilde, mourut auſſi. Ce prince qui paſſa pour un homme doux, parce qu'il étoit froid & lent, eſt connu par un trait de violence bien barbare. Pendant qu'il étoit maître de la Normandie, le chapitre de Sées procéda ſans ſon conſentement à l'élection d'un évêque; il fit mutiler honteuſement l'évêque & les chanoines, & ſe fit apporter dans un baſſin la preuve de l'exécution de ſes ordres; les mœurs de la barbarie ſont inexplicables: d'un côté, un reſpect ſuperſtitieux pour le clergé: de l'autre, de tels attentats contre ce même clergé!

Les dernieres diſpoſitions de Geoffroy Plantagenet furent celles d'un prince qui vouloit l'agrandiſſement de ſa maiſon, & d'un pere qui ne vouloit pas laiſſer ſes fils puînés ſans partage; il laiſſa ſes trois provinces, l'Anjou, le Maine & la Touraine à Henri; il en détacha ſeulement de foibles portions en faveur

des cadets ; il donna Chinon, Loudun & Mirebeau à ſon ſecond fils Geoffroy, & le comté de Mortagne au plus jeune, nommé Guillaume.

Mais il ajouta que Henri, lorſqu'il ſeroit paiſible poſſeſſeur des biens de Mathilde ſa mere, c'eſt-à-dire de l'Angleterre & de la Normandie, laiſſeroit à Geoffroy ſon ſecond frere, les biens paternels, c'eſt-à-dire l'Anjou, le Maine & la Touraine, clauſe qui excita des troubles dans la ſuite.

Chron. Norm. Chron. Tur.

Le duché de Normandie reſta pour lors à Mathilde ; Theobald, comte de Blois, avoit traité auſſi facilement de ſes prétentions ſur cette province que le roi d'Ecoſſe de celles qu'il avoit ſur l'Angleterre. Etienne reſtoit poſſeſſeur fort peu paiſible de ce dernier royaume ; ſes querelles imprudentes avec l'archevêque de Cantorberi & d'autres prélats puiſſans, conſervoient ou donnoient des partiſans à Mathilde.

Pendant ces opérations Louis le

Jeune ne faisoit gueres que des fautes, & ces fautes étoient quelquefois des violences criminelles ; Thibaud, comte de Champagne, l'ayant offensé, Louis entra en Champagne, mit en cendres la ville de Vitry en Perthois ; & une foule innocente, qui s'étoit réfugiée dans l'église comme dans un asyle inviolable contre la fureur des hommes, y fut misérablement brûlée. Louis n'étoit naturellement ni barbare ni impie, un désespoir dévot succéda promptement à sa colere, le cri de l'humanité l'effraya, la terreur des vengeances divines l'égara, il crut que tout moyen de les détourner étoit desormais hors de son pouvoir ; S. Bernard lui en indiqua un, ce fut une expédition dans la Terre-Sainte. L'esprit du tems persuadoit à S. Bernard, que pour expier le mal fait aux Chrétiens, il falloit en aller faire aux Infideles ; l'abbé Suger s'élevant au-dessus de son siecle, crut qu'on n'expioit le crime qu'en le réparant ;

Duchesn. T. 4. p. 438.

il conſeilla au roi de reſter chez lui, d'adoucir par des bienfaits le mal qu'il avoit fait aux habitans de Vitry, & de faire oublier au reſte de la terre, par une adminiſtration douce & ſage, la fureur d'un moment. Cette politique ſi ſimple ſe trouva trop ſublime pour Louis le Jeune, par la raiſon même qu'elle étoit ſimple; le conſeil de S. Bernard prévalut, il propoſoit une choſe extraordinaire. Le roi alla ſignaler dans la Syrie un courage inutile & funeſte; l'expiation de ſon crime coûta plus de ſang aux François que le crime même; après quelques légers ſuccès perdus dans de grandes diſgraces, après des périls ſans fruits & des aventures ſans objet, après avoir penſé être pris ſur mer au retour, il vint faire de nouvelles fautes en France.

Il arriva au milieu des mouvemens que les partis de Mathilde d'Angleterre & d'Etienne de Boulogne excitoient en Normandie. Comme il

avoit donné ſa derniere inveſtiture à Euſtache fils d'Etienne, & qu'alors le parti de Mathilde étoit abattu en Angleterre, il voulut, ſuivant ſon principe de s'unir au plus fort, ſoutenir l'inveſtiture d'Euſtache; le jeune Henri, qui commençoit à prendre les rênes des affaires en Normandie, quoiqu'il n'eût encore que ſeize ans, vint à ſa rencontre. Les armées étant en préſence, on parla d'accommodement; Henri ſe trouvant alors le plus fort, le roi révoqua l'inveſtiture donnée à Euſtache, & en donna une autre à Henri.

Ce ne fut pas la ſeule fauſſe démarche par laquelle il prépara lui-même la grandeur de ſon rival. Il n'avoit pas eu plus de politique en Aſie qu'en Europe. Raimond de Poitiers, prince d'Antioche, oncle d'Eléonore d'Aquitaine, femme de Louis, le pria de l'aider à étendre les limites de ſa principauté; Louis étoit venu dans l'intention de nuire aux Infideles; il pouvoit donc agran-

dir à leurs dépens les états de Raimond ; mais jugeant que l'intérêt de la Chrétienté demandoit de lui d'autres entreprises, il refusa Raimond, qui voulut s'en venger. Louis avoit mené avec lui en Syrie la reine sa femme ; il est difficile de dire s'il avoit bien ou mal fait ; la présence de cette femme étoit pour le moins inutile en Syrie : elle eût peut-être été funeste en France. Le prince d'Antioche, qui avoit conçu peu d'estime pour Louis le Jeune, & peut-être trop d'amitié pour Eléonore, voyant cette princesse à-peu-près dans les mêmes dispositions que lui à l'égard de son mari, envenima ces principes de discorde, & engagea Eléonore à demander la nullité de son mariage ; Eléonore n'entroit que trop dans ses vues ; & le roi ne s'y opposoit pas assez. Soupçonneux, comme tous les esprits foibles, il avoit sur la conduite de la reine les inquiétudes d'un mari vulgaire ; il s'allarmoit du vif intérêt qu'il voyoit

le prince d'Antioche prendre à sa niece; il accusoit aussi Eléonore d'un commerce un peu libre avec un jeune Turc, nommé Saladin. « *Mais de ces » choses-là*, dit naïvement Mézerai, » *on en dit souvent plus qu'il n'y en » a, & quelquefois aussi il y en a plus » qu'on n'en sait* ». Ce qui est certain, c'est que le mépris d'Eléonore pour son mari augmentoit tous les jours, qu'elle ne reconnoissoit en lui d'autre mérite qu'une dévotion dont elle faisoit peu de cas; qu'elle avoit le caractere libre & l'ame haute; qu'elle étoit en tout l'opposé de son mari, qui, de son côté, avoit pour elle toute l'aversion que peut donner une telle opposition de caracteres. Eléonore disoit qu'elle avoit cru épouser un roi, & qu'elle n'avoit épousé qu'un moine. Pierre Lombard, le *maître des sentences*, le pere de la scolastique, regardé par beaucoup d'historiens comme le vrai fondateur de l'université de Paris, si considéré d'ailleurs, que Philippe,

Guill. Tyr. L. 16. c. 7. Fragm. de rebus Lud. VII. apud Duch. T. 4. p. 440. M. Paris, an. 1150.

ſrere de Louis le Jeune, étant élu évêque de Paris, lui céda cette place par reſpect pour ſa doctrine, Pierre Lombard avoit engagé Louis le Jeune à ſe faire couper les cheveux par une dévotion du tems; ces cheveux courts & plats parurent ridicules à Eléonore ; Louis l'avertit dévotement qu'il ne falloit point plaiſanter ſur de pareilles matieres ; Eléonore plaiſanta ſur cette réponſe. Enfin l'averſion réciproque perſuada au roi que ſon honneur & ſa conſcience exigeoient la ſéparation demandée d'abord par la reine ; bientôt elle fut pourſuivie avec plus d'ardeur par le roi lui-même. L'abbé Suger, avant de mourir, lui rendit encore l'important ſervice de ſuſpendre au moins une ſi funeſte réſolution; mais dès que ce ſage miniſtre eut les yeux fermés, Louis ne garda plus de meſures ; les prélats aſſemblés par ſon ordre à Beaugency, prononcerent la nullité de ce triſte mariage, qui eût dû être heureux, ſi les con-

venances morales ſe régloient toujours ſur les arrangemens politiques. Ainſi l'ouvrage de la ſageſſe de Louis le Gros fut détruit, & toute la grandeur que cette alliance avoit promiſe à la France, paſſa, comme Suger l'avoit prévu, à une puiſſance rivale. « Louis le Jeune ne croyoit » peut-être pas, dit le P. d'Orléans, » qu'il y eût un homme aſſez hardi » pour épouſer une princeſſe qu'il » auroit répudiée, ou un prince aſſez » peu délicat pour prendre une fem» me décriée, & dont il avoit eu » deux filles ». L'événement fit voir qu'il s'étoit trompé. Avouons cependant qu'il eſt dû quelque eſtime à la bonne foi avec laquelle Louis rendit à Eléonore d'Aquitaine toutes les provinces qu'elle lui avoit apportées en mariage. Les politiques Machiavelliſtes n'ont pas manqué de dire qu'il auroit dû renvoyer la femme & garder la dot ; nous ne connoiſſons point de loi qui autoriſe les rois à retenir le bien d'autrui.

D'Orl. Révolut. d'Anglet. L. 2.

Eléonore devenue libre fit le choix que les conjonctures lui indiquoient : elle prit d'ailleurs le mari, qui par ſon ardeur & pour les plaiſirs & pour les affaires, par la hauteur impétueuſe de ſon ame, & par des talens déja brillans, lui parut le plus différent de ſon premier mari : ce fut Henri ; ce fut ce fils de Plantagenet & de Mathilde, qui poſſédant déja en France la Normandie, l'Anjou, le Maine & la Touraine, & allant poſſéder du chef de ſa femme le Poitou, la Guyenne & d'autres provinces adjacentes, telles que le Pays d'Aunis, l'Angoûmois, le Périgord, le Limoſin, & même une grande partie de l'Auvergne & de la Saintonge, étoit déja plus riche & plus puiſſant en France que le roi même, preſſé & reſſerré, comme il l'étoit de tous côtés, par des vaſſaux redoutables. Henri devint de plus l'héritier de la couronne d'Angleterre. M. Hume obſerve que, ſi le poſſeſſeur de tant de provinces Françoiſes,

çoiſes, ſupérieures en étendue & en richeſſe aux provinces de la domination immédiate du roi, avoit été un François, l'intérêt commun des vaſſaux lui auroit été plus favorable, & l'auroit rendu beaucoup plus redoutable à la monarchie Françoiſe. Il dit que Henri II. s'il n'eût pas été roi d'Angleterre, auroit pu renverſer du trône Louis le Jeune avec plus de facilité encore que Hugues Capet n'en avoit trouvé à exclure Charles de Lorraine; mais qu'un roi d'Angleterre devenoit étranger à ſes poſſeſſions Françoiſes; que ſes ſujets du Continent croyoient leur obéiſſance plus naturellement dûe au ſeigneur ſuzerain, reconnu pour le chef ſuprême de la nation, vivant d'ailleurs dans leur voiſinage, & étant toujours à portée d'envahir ces provinces, tandis que le ſeigneur immédiat étoit ſouvent trop éloigné pour les défendre. Si cette réflexion eſt juſte, comme on ne peut en douter, elle concourt à établir une vé-

rité utile, à la preuve de laquelle tout cet ouvrage eſt conſacré ; c'eſt qu'un accroiſſement exceſſif de puiſſance eſt la ſource d'une décadence & d'une ruine prochaines ; que par conſéquent toute conquête eſt un abus, & toute guerre offenſive une folie barbare. Guillaume fit la conquête de l'Angleterre, ce fut la perte de ſon fils ainé Robert, & de ſon petit-fils Criton. Henri II. s'agrandit trop en France ; Jean ſon fils en ſera chaſſé, & chancelera même ſur le trône d'Angleterre. Qu'on n'en conclue pas cependant que la France eût peu d'intérêt d'empêcher les Normands de joindre l'Angleterre aux provinces Françoiſes de leur domination, puiſque cette jonction devoit être ſi peu avantageuſe aux Normands. On a toujours intérêt de s'oppoſer aux conquérans & aux uſurpateurs, quoique leur chûte doive tôt ou tard être le fruit de leurs uſurpations & de leurs conquêtes. Si l'on n'arrêtoit point les

ambitieux, ils ne s'arrêteroient jamais, ils envahiroient sans peine, & conserveroient sans inquiétude; la maxime, qu'un accroissement excessif de puissance est une source de ruine, cesseroit d'être vraie; l'injustice seroit triomphante & l'usurpation impunie. C'est précisément parce que l'ambition révolte, parce qu'elle excite la haine & la crainte, qu'elle éprouve ou des obstacles qui l'arrêtent, ou des revers qui la punissent. Suivons le fil des événemens.

Aussi-tôt que Henri fut en personne à la tête de son parti, tout lui réussit. Louis le Jeune, allarmé de son agrandissement, revint par jalousie, plus que par politique, au systême de Louis le Gros. Il voulut empêcher la réunion de l'Angleterre & des états François, & traverser une expédition que Henri se préparoit à faire en Angleterre; il séduisit quelques vassaux, il souleva quelques voisins, quelques parens, un frere même de Henri, & parut en

armes à l'entrée de la Normandie. Henri parut à son tour & dissipa tous ses ennemis; il fit pour la défense de ses provinces Françoises des dispositions qu'ils furent forcés d'admirer, & il passa en Angleterre, où le clergé irrité de quelques violences d'Etienne, & enhardi par la foiblesse de ce roi, se rangea du côté de Henri. Cet exemple étoit près d'entraîner le reste de la nation; Etienne alloit être abandonné, si l'évêque de Winchester son frere ne fût venu à son secours, en entamant dans sa ville épiscopale des négociations, dont le fruit fut qu'Etienne renonça enfin au trône, non pour lui-même, mais pour son fils. Il fut permis à Etienne de garder ce trône le reste de sa vie, en reconnoissant solemnellement pour successeur le prince Henri, au préjudice de son propre fils, auquel Henri assura seulement toutes les terres que possédoit le comte de Boulogne tant en Angleterre qu'en France, avant qu'il fût roi, & tou-

Chron. Sax. Chron. Norm. M. Paris. Brompton. Rymer, vol. I.

tes celles qu'un grand mariage avoit acquiſes au fils.

Ce fils qu'on dépouilloit ainſi de ſes droits à la couronne, n'étoit pas cet Euſtache, que nous avons vu inveſti de la Normandie par Louis VII. & couronné roi d'Angleterre par Etienne; il étoit mort en 1153. Il avoit de l'ambition & de l'ardeur, & ne ſe feroit peut-être pas ſi paiſiblement laiſſé ſacrifier. Guillaume dont il s'agit ici, eut plus de douceur; & ſi l'on compare la paix & la ſûreté dont il ſut jouir dans une condition privée, avec la vie agitée que ſon pere avoit menée ſur le trône, même avec celle de Henri dans toute ſa gloire, on reconnoîtra que l'homme le moins ambitieux eſt toujours le plus ſage.

On a prétendu que Mathilde avoit déterminé le roi Etienne à ce traité, en lui rappellant dans une conférence particuliere qu'ils s'étoient aimés autrefois, & que ce Henri qu'il perſécutoit, étoit ſon propre fils, non

le fils de Geoffroy. En tout événement, ce traité, qui eut son exécution, rendit le trône à l'héritier légitime, & fit régner sur le peuple Anglois une troisieme famille Françoise. La race Normande proprement dite, dont étoient issues les deux autres, n'avoit donné que trois rois à l'Angleterre; celle de Blois ou de Boulogne n'en avoit donné qu'un; celle d'Anjou, dite de *Plantagenet*, en donna une suite nombreuse. C'est un avantage de la France, qui, pour être dû au hasard, n'en est pas moins considérable, que depuis Hugues Capet la même maison ait toujours occupé le trône; & l'avantage d'avoir observé dans cette maison un ordre de succession invariable, n'est point dû au hasard.

Etienne survécut peu au traité de Winchester; sa mort n'est remarquée dans l'histoire que parce qu'elle sert d'époque à l'avénement de Henri II.

Nous avons peint Etienne tel que

ſes actions & beaucoup d'hiſtoriens nous l'ont repréſenté ; mais nous ne devons pas diſſimuler que d'autres écrivains l'ont vu d'un œil plus indulgent. Ce partage des hiſtoriens ſur ſon compte eſt peut-être l'effet naturel de ſa rivalité avec la maiſon d'Anjou & des diviſions dont tout ſon regne fut agité. Le pere d'Orléans va juſqu'à le nommer : « *un* » *des hommes du monde les plus ac-* » *complis*, & *auquel l'hiſtoire ne re-* » *procheroit point de défauts*, *s'il n'a-* » *voit pas voulu régner* ». M. Hume ſe contente de dire que, ſi on lui paſſe ſon uſurpation, il ne paroît pas mériter de grands reproches. M. Hume lui rend de plus le témoignage qu'il ne fut ni vindicatif ni cruel, & que, s'il eût été un légitime ſouverain, il paroiſſoit né pour faire le bonheur de ſes ſujets. Toutes ces obſervations ſont juſtes. Quant au reſte, ſi les auteurs que nous avons ſuivis, donnent une aſſez petite idée des talens & des qualités

d'Etienne, tout dépend du point de vue ; & pour juger de la différence qui peut résulter des différentes manieres de voir les mêmes faits, prenons de tout le gouvernement d'Etienne le fait le plus avantageux à l'humanité, la charte de liberté qu'il accorda au peuple Anglois, peu après son avénement. Les uns disent qu'il la donna de lui-même, qu'il prévint les vœux de ses sujets & qu'il les surpassa, soit par une louable politique qui cherchoit à gagner les cœurs, soit par un penchant naturel à la bienfaisance & à la justice. Les autres représentent la concession de cette même charte comme l'effet de l'ascendant que le peuple Anglois commençoit à prendre sur la foiblesse d'Etienne. Sa conduite nous a paru justifier ce dernier jugement; l'affabilité nous semble avoir été la plus grande vertu d'Etienne, & nous croyons devoir le ranger, non parmi les mauvais rois, mais parmi les princes médiocres. La vigueur de

Henri I. & la grandeur de Henri II. entre lesquels il se trouve placé, contribuent peut-être à rendre cette médiocrité plus sensible.



CHAPITRE VI.

Henri II. & encore Louis le Jeune.

Depuis l'an 1154 jusqu'à l'an 1180.

SOUS Henri II. tout équilibre fut rompu entre la France & l'Angleterre. Cette derniere puissance fut absolument prépondérante, & Louis le Jeune put se rappeller les conseils de l'abbé Suger, comme on dit que Crœsus sur le bûcher se rappelloit ceux de Solon. Foible suzerain d'un si redoutable vassal, Louis fut réduit à étaler dans de vaines cérémonies féodales l'image d'un pouvoir qui n'avoit plus rien de réel; il voulut tenir un parlement, & prétendit forcer Henri de s'y trouver. Henri qui avoit d'autres affaires, ne voulut point passer la mer pour celle-là. Sur son refus, Louis prit

Vernon; mais il fut trop heureux que des ſeigneurs Normands & François, s'empreſſant d'étouffer cette querelle, l'obligeaſſent à rendre la place qu'il avoit eu la peine de prendre.

Le teſtament de Plantagenet & les intérêts de Geffroy, frere puîné de Henri, fournirent bientôt à Louis un meilleur prétexte pour inquiéter ſon rival. Mathilde avoit cédé à ſon fils le droit de régner, & ne s'étoit réſervé que celui de l'aider de ſes conſeils. Inſtruite par ſon expérience des malheurs de l'ambition & du néant des grandeurs, elle s'étoit conſacrée à la pénitence, à la vertu, à la bienfaiſance, avantages ſur leſquels la fortune a moins de priſe. Au moyen de ces arrangemens, le cas prévu par le teſtament de ſon mari étoit arrivé. Henri étoit poſſeſſeur de tous les états de ſa mere. Geffroy ſon frere devoit donc entrer en poſſeſſion de l'Anjou, du Maine & de la Touraine: il les ré-

clama, & Louis l'appuya. Pour toute réponse Henri enleva même à son frere les villes de Loudun, Chinon & Mirebeau; & ce prince pour qui son protecteur ne pouvoit faire que des vœux, seroit resté absolument sans possessions, si les Bretons qui s'étoient soulevés contre Conan leur souverain, n'avoient élu Geffroy pour leur comte. La Bretagne resta partagée entre ces deux concurrens: le comté de Nantes avec ses dépendances fut le lot de Geffroy; il mourut, & Conan rentra en possession de Nantes; mais Henri demanda la succession de ce frere qu'il avoit dépouillé, & il fallut bien la lui céder, puisque les provinces de Henri entouroient de tous côtés la Bretagne; toute la grace que Henri daigna faire à Conan, ce fut de demander en mariage pour Geoffroy son propre fils, Constance, fille de ce Conan. C'étoient des enfans encore au berceau; cependant comme on ne manque gueres de parole aux

Brompton. D'Argentré, &c.

princes puiſſans, ce mariage ſe fit dans la ſuite en vertu des conventions faites alors, & Henri en tira l'avantage qu'il en avoit eſpéré, celui de procurer à Geoffroy ſon fils la totalité de la Bretagne.

Ainſi Henri ne ceſſoit de s'agrandir & de devenir redoutable à la France. La ſageſſe de ſon adminiſtration le rendoit plus redoutable encore par la conſidération qu'il acquéroit (1); il avoit effacé en Angleterre les traces de la tyrannie que les divers ordres du royaume avoient exercée ſur Etienne, lorſqu'ils lui avoient vendu le titre de roi. Ces châteaux que la nobleſſe avoit élevés dans tout le royaume, furent abattus pour la plûpart, malgré la réclamation & les ſoulevemens des ſeigneurs; on conſerva ſeulement quelques-uns de ces forts, qu'on réunit à la couron-

---

(1) *Magis famâ quàm vi ſtant regum res*, dit Tacite.

ne, parce que leur ſituation les rendoit propres à la défenſe du royaume. Le peuple délivré par-là du joug des grands, reſpira encore ſous des loix juſtes & obſervées; les privileges raiſonnables furent confirmés, les abus réformés, les conceſſions exceſſives que l'avarice & la cupidité avoient arrachées au malheur des tems & à la foibleſſe du trône, furent révoquées ; les anciennes coutumes, les loix cheres à la nation furent remiſes en vigueur ; enfin les barons reſpecterent Henri, le peuple le bénit, ſes voiſins le craignirent, le roi d'Ecoſſe fut reſſerré dans ſon royaume & obligé de reſtituer quelques châteaux qui lui étoient reſtés du tems de ſes irruptions en Angleterre. Le roi de France fut inquiété ſur la poſſeſſion du Vexin, dont Geoffroy Plantagenet & Henri II. lui-même l'avoient laiſſé le maître, pendant qu'ils étoient occupés à combattre Etienne ; mais il y eut à ce ſujet une conférence entre Louis &

Henri ſur la riviere d'Epte, limite des deux états. On y convint d'un autre mariage entre deux enfans ; c'étoit Henri, l'un des fils du roi d'Angleterre, & Marguerite, fille de Louis le Jeune, qui lui aſſigna le Vexin pour dot, & donna l'inveſtiture de la Normandie à ſon gendre ; mais ces inveſtitures n'étoient plus qu'une formalité ; Henri II. n'en étoit pas moins le véritable duc de Normandie ; il accompagna Louis juſqu'à Paris, où Marguerite lui fut remiſe ; Henri ſe chargea de ſon éducation. La confiance & l'intimité parurent alors réunir les deux monarques, & le peuple jouiſſoit de ce ſpectacle. Henri fut fait grand ſénéchal de France ; il parut deſirer cette dignité qui avoit été long-tems héréditaire dans ſa maiſon, & Louis fut flatté de conférer à ſon rival un titre qui ſembloit ajouter à l'infériorité du vaſſal & à la ſupériorité du ſuzerain.

Matth. Paris, p. 68. Matth. de Weſt. p. 248. Trivet, p. 35.

Henri ne ſe laſſoit point de s'a-

grandir : il s'empressoit de faire valoir jusqu'à l'ombre d'une prétention, il jugea qu'il en avoit de légitimes du chef de sa femme sur le comté de Toulouse.

Guillaume IV. comte de Toulouse, avoit marié Philippine sa fille & sa seule héritiere, à Guillaume VIII. duc d'Aquitaine & comte de Poitiers, aïeul d'Eléonore. Mais, soit que ce comte de Toulouse fût plus attaché à son nom qu'à sa fille, sentiment assez ordinaire aux princes, chez qui la vanité l'emporte souvent sur la nature, soit qu'il trouvât quelque autre avantage à priver sa fille de sa succession, il parut vendre ses états à Raimond de Saint-Gilles son frere, & le duc d'Aquitaine son gendre reçut une somme d'argent pour ne point troubler ces arrangemens. Celui-ci confirma en effet l'aliénation faite à Raimond de Saint-Gilles ; mais Louis le Jeune ayant épousé Eléonore, fille de Guillaume IX. duc d'Aquitaine, & petite-fille

de Guillaume VIII. revint contre ces conventions ; il prétendit que la vente faite à Raimond de Saint-Gilles n'étoit qu'une collusion entre ce seigneur & le comte de Toulouse son frere, & que tous deux avoient extorqué au duc d'Aquitaine son consentement. Raimond V. qui étoit alors comte de Toulouse aux droits de Raimond de Saint-Gilles son aïeul, allégua la prescription à l'appui de la vente faite à Raimond de Saint-Gilles. Louis le Jeune allégua sa puissance, & prit la guerre pour arbitre. Raimond négocia, & le différend fut terminé par le mariage de ce Raimond avec Constance, sœur de Louis le Jeune, veuve d'Eustache, fils du roi d'Angleterre Etienne de Boulogne ; en faveur de cette alliance, Louis se désista de ses prétentions, & tant qu'il vécut avec Eléonore, le comte de Toulouse ne fut point inquiété.

Catel, hist. des comtes de Toulouse.

Mais lorsque Henri, qui n'avoit pas les mêmes motifs pour ménager

Raimond, fut devenu le mari d'Eléonore, il renouvella les prétentions que Louis le Jeune avoit abandonnées, & ses raisons étoient encore plus pressantes que celles de Louis le Jeune, car il étoit plus puissant. Il fit des préparatifs proportionnés à l'importance de son entreprise; il mit dans ses intérêts les voisins & les ennemis du comte de Toulouse; il leva sur ses sujets tant de l'île que du Continent, un impôt connu sous le nom de *scutage* (1); le roi d'Ecosse, le comte de Boulogne Guillaume, fils du dernier roi d'Angleterre, le suivirent dans cette expédition, à laquelle il parut mettre autant d'appareil que Guillaume le Bâtard en avoit mis à la conquête de l'Angleterre. Il soumit le Quercy,

(1) Le scutage étoit dans l'origine un droit que payoient les vassaux qui vouloient être dispensés du service personnel, ce fut depuis un impôt qu'on exigea dans de certaines conjonctures.

qui faisoit partie des états du comte de Toulouse; bientôt il pénétra jusqu'à Toulouse même, & il tenoit cette ville bloquée, lorsque Louis le Jeune vint au secours.

Chaque démarche de Henri II. paroissoit à Louis un reproche ou de l'imprudence qu'il avoit eue de renvoyer Eléonore, ou de la mollesse avec laquelle il en avoit défendu les droits, lorsque ces droits lui étoient confiés; mais le plus sensible dépit de Louis étoit de voir son rival s'agrandir sans cesse sous ses yeux par des moyens qu'il lui avoit fournis lui-même. Il jugea que Henri alloit bien moins triompher du comte de Toulouse que du roi de France, il jugea qu'il convenoit à un suzerain de prendre connoissance des querelles de ses vassaux, de tenir la balance entre eux, & de mettre des poids dans le bassin le plus léger; cette politique n'en étoit que plus noble pour avoir été un peu tardive, & la maniere dont Louis remplit ce person-

nage, eut quelque chose d'éclatant. Il perce l'armée ennemie avec une poignée de soldats, & l'on apprend qu'il s'est jetté dans Toulouse avant d'avoir appris qu'il armoit; en même tems deux de ses freres font une diversion en Normandie pour forcer le roi d'Angleterre d'abandonner son expédition de Toulouse. Ce projet réussit. Henri étonné de l'arrivée imprévue du roi, inquiet de ce qui se passoit en Normandie, leva le blocus de Toulouse, & prit brusquement le chemin de la Normandie, d'où les princes François se retirerent à son approche. Henri, pour se venger du roi de France, entra dans le Beauvaisis qu'il saccagea; il y détruisit cette citadelle de Gerberoy, estimée imprenable, depuis que Guillaume le Conquérant n'avoit pu y forcer son fils Robert; il fit aussi des courses dans le voisinage de Paris, il s'étendit de tous côtés, il parvint à couper la communication de cette capitale avec Etampes & Or-

léans ; il fallut faire une trêve, puis la paix. Le prince Henri, fils du roi d'Angleterre, vint rendre hommage pour la Normandie, & fiancer Marguerite, fille de Louis, conformément au traité fait ſur les bords de l'Epte ; auſſi-tôt Henri II. qui jamais ne laiſſoit languir aucune de ſes prétentions, s'empara de Giſors & des autres places du Vexin promiſes pour la dot de Marguerite ; cette maniere bruſque, ce coup d'autorité déplut à Louis. Il ſouleva quelques vaſſaux de Henri, il mit le trouble dans la Touraine & dans la Normandie, il entra lui-même dans le Vexin ; mais la vigilance de Henri avoit pourvu à tout : les François ne purent même tenter le ſiege d'aucune place importante ; les armées ſe trouverent pluſieurs fois en préſence, ſans qu'aucune voulût en venir aux mains ; on étoit las de tant de courſes, de ravages, de combats, qui n'aboutiſſoient à rien ; on fit une nouvelle trêve, & l'on convint que

les places du Vexin feroient mifes en féqueftre entre les mains des Chevaliers Templiers jufqu'à la célébration du mariage de Marguerite avec le jeune Henri.

Les Templiers, cette milice religieufe, née ainfi que l'ordre de S. Jean de Jérufalem & l'ordre Teutonique, des pélerinages à la Terre-Sainte, & fur-tout des croifades, jouiffoient alors d'une haute confidération; cette confiance de deux grands rois en étoit une marque diftinguée; mais ils s'en rendirent indignes, en fe laiffant corrompre par le roi d'Angleterre, & en lui remettant ces places avant le tems convenu. Henri, en les méprifant, profita de leur perfidie, méprifable lui-même de l'avoir follicitée. En même tems les lieutenans qu'il avoit laiffés dans les terres du comte de Touloufe, y prenoient des places, s'étendoient, refferroient de plus en plus le comte, tandis que la trêve conclue entre les deux rois le laiffoit

Hoveden. Brompton.

ſans défenſe. Cette trêve n'étoit pourtant que trop rompue par le marché honteux de Henri II. avec les Templiers. Louis, juſtement irrité, alloit reprendre les armes. Les légats du pape Alexandre III. détournerent l'orage, en offrant leur médiation, & la trêve continua; les légats célébrerent le mariage du jeune Henri & de Marguerite; le pape lui-même ménagea enſuite une entrevue des deux rois, il voulut y aſſiſter pour être témoin de leur réconciliation & l'affermir encore. Les rois lui rendirent tous les honneurs que deux fils reſpectueux croient devoir à un pere tendre qui vient de les réunir; ils s'empreſſerent à lui tenir l'étrier, à conduire ſon cheval. On a juſtement reproché aux papes leur ambition ſi peu chrétienne & leurs entrepriſes ſur les couronnes; mais on n'a peut-être pas aſſez remarqué combien ce miniſtere de paix qu'ils exerçoient en diverſes occaſions, & qui ſans doute a quel-

Trivet; p. 43.

quefois épargné le ſang des hommes, dut rendre leur puiſſance reſpectable & chere à la chrétienté.

Au moyen de l'alliance des deux rois, la condition ſous laquelle les places du Vexin avoient dû être remiſes à Henri II. étoit remplie, l'infidélité des Templiers étoit réparée. Les deux rois parurent amis, & les affaires qui vont occuper Henri dans ſon île, ne lui permettant plus aucune entrepriſe ſur la France, la paix ne fut point troublée pendant pluſieurs années, ce qui ſemble prouver que les guerres précédentes doivent au moins autant être attribuées à l'ambition de Henri qu'à la jalouſie de Louis le Jeune.

Henri, juſqu'alors abſolu en Angleterre, n'avoit tout au plus éprouvé que de légeres contradictions, bientôt étouffées par le poids de l'autorité & par la force de la juſtice; car il faut convenir, qu'à la différence de ſes aïeux, il étoit juſte, ami de l'ordre, protecteur du peuple, &

que ſon joug étoit celui de la raiſon. L'autorité la plus redoutable aux princes vint balancer la ſienne & empoiſonner ſa vie. Un prêtre vertueux ſe déclara ſon ennemi, & tint non-ſeulement l'Angleterre, mais la Chrétienté entiere partagée entre le roi & lui. Ce prêtre, c'eſt l'inflexible Thomas Becket, archevêque de Cantorberi, un de ces hommes que la paſſion ſeule a jugés, & ſur leſquels l'hiſtoire n'offre gueres que des panégyriques & des ſatyres, parce que les orages qu'ils ont fait naître, n'ont preſque laiſſé à perſonne le ſang froid de l'impartialité. Tâchons de le conſerver en faiſant connoître un homme que l'Egliſe a mis au rang des ſaints, & que l'eſprit de ce ſiecle met à la tête des factieux dévots; un homme dont les démêlés avec ſon maître ſont une branche de la funeſte & interminable querelle du ſacerdoce & de l'empire. Un des plus grands malheurs de ces conteſtations qui intéreſſent directement

ou indirectement la religion, c'est qu'elles peuvent faire des fanatiques estimables, des victimes vertueuses, & qu'elles forcent souvent la haine de se placer à côté du respect. La protection marquée que la France crut devoir accorder à Thomas, la vénération qu'elle conserva long-tems pour sa mémoire, les efforts que Louis le Jeune fit plus d'une fois en sa faveur, & qui rendirent la France & Thomas plus odieux encore à Henri II. font rentrer l'histoire de ces démêlés dans celle de la rivalité de Henri II. & de Louis VII.

Fitz-Stephen, vie de S. Thomas de Cantorb.

Thomas Becket, fils d'un bourgeois de Londres, annonça, dès son enfance, des dispositions pour l'étude, qui engagerent ses parens à prendre un soin particulier de son éducation. L'Angleterre, la France, l'Italie l'instruisirent tour-à-tour; l'université de Paris qu'illustroient alors les Champeaux, les Abelards, &c. eut l'honneur de le former. Bologne lui enseigna le droit; Auxerre se glo-

rifie d'avoir fermé la carriere de ſes études. A ſon retour en Angleterre, il exerça l'emploi obſcur de clerc d'un juge ſubalterne. Un archidiacre de Cantorberi voulut bien le recommander au primat Théobald ou Thibaud, qui lui donna des bénéfices, & l'envoya même à Rome, où il l'employa en diverſes négociations, dont le ſuccès procura encore à Becket d'autres bénéfices ; il fut diacre de l'égliſe d'Yorck, puis archidiacre de Cantorberi à la place de ſon premier protecteur. Le primat le recommanda ſi fortement à Henri II. que ce prince, qui dans ſes vues pleines d'élévation ſur le gouvernement, comptoit pour beaucoup le choix des ſujets auxquels il confioit les grandes places, lui en donna une que le primat lui-même eût pu envier : il le fit chancelier du royaume, il lui confia l'éducation du prince Henri ſon fils aîné, ajouta encore à ſes bénéfices, le combla de faveurs. Becket devint un des hommes les

Fitz-Stephen. Brompton. Matt. Paris.

plus riches & les plus puissans de l'Angleterre. Sa dépense fut excessive comme ses revenus. On lui a beaucoup reproché depuis, le luxe de sa table, de ses meubles, de ses équipages; le nombre de ses chevaliers, écuyers, pages, secrétaires; ces vaisseaux qui le suivoient, quand il passoit la mer, ces mille hommes qu'il trainoit à sa suite au mariage du jeune Henri son éleve avec Marguerite de France; ses amusemens, ses jeux, ses goûts, ses talens même, qui tous étoient d'un homme opulent & frivole; ses victoires à la course & à la joûte, ses inclinations cavalieres, sur-tout ce faste royal, qui étoit un objet d'étonnement & de curiosité pour le roi lui-même; il s'en corrigea bien dans la suite. Le roi peut-être auroit dû l'en corriger plutôt, mais il avoit pour lui l'indulgence d'un ami, il en avoit aussi la familiarité (1).

---

(1) Fitz-Stephen, secrétaire de Becket,

L'archevêché de Cantorberi étant venu à vaquer, le roi l'offrit à son ami. L'impératrice Mathilde, mere de Henri, n'approuva point ce choix, soit seulement à cause du faste & de la frivolité apparente de Becket, soit qu'à-travers cette écor-

---

& qui en a écrit l'histoire, rapporte un trait plaisant de cette familiarité du roi d'Angleterre avec son chancelier. En passant ensemble à cheval pendant l'hyver dans les rues de Londres, ils rencontrerent un pauvre presque nud & tremblant de froid. « Ne seroit-ce pas une œuvre juste, dit » Henri, de donner un bon habit à ce pau» vre homme dans une saison si rigoureuse ? » Sans doute, répondit Becket, qui loua » fort le roi de ce dessein charitable. Eh » bien, dit le roi, il en aura donc un tout» à-l'heure ». En même tems il saisit l'habit du chancelier, & s'efforça de le lui ôter ; le chancelier défendit son habit, & ce ne fut qu'après un long combat que l'habit resta entre les mains du roi, qui le jetta au mendiant. Celui-ci ne connoissant aucun des deux cavaliers, fut fort surpris du présent, mais il en profita.

ce, elle apperçût l'inflexible fermeté qui devoit un jour faire le malheur & du roi & du primat. Becket lui-même refusa d'abord l'honneur dangereux que le roi lui offroit. « Laissez-moi, lui dit-il, mériter » vos bontés, ne me les prodiguez » pas. Vous aimez votre chancelier, » peut-être vous haïriez le primat; » le premier ne doit que vous servir, » le second seroit quelquefois obligé » de vous résister. Les droits de la » couronne & ceux de l'Eglise ne » sont pas toujours d'accord ».

Le roi fit ce que fait toujours en pareil cas un prince qui aime l'état, & qui estime la vertu, il regarda ce refus comme un nouveau titre, & força Becket d'accepter la primatie. Becket obéit pour ne plus obéir.

Dès-lors on ne le reconnut plus, tout son faste disparut; l'humilité chrétienne, la discipline ecclésiastique réglerent toutes ses démarches; la cérémonie du sacre sembla lui avoir imprimé le caractere aposto-

lique avec tout ce qu'il a de ſaint & d'inflexible.

Il faut ſe rappeller ici les révolutions que le tems apporte dans la maniere de voir & de juger les mêmes objets. Chaque ſiecle a peine à comprendre la ſtupidité des ſiecles précédens, & ne ſera peut-être pas plus facilement compris par les ſiecles ſuivans. Dans le tems dont il s'agit, le zele à défendre les immunités les plus exceſſives de l'Egliſe étoit encore regardé comme la premiere vertu d'un prélat. On appelloit zele alors ce que nous appellerions aujourd'hui fanatiſme & rébellion. Becket ceſſa donc d'être l'homme du roi, & ne fut plus que l'homme de l'Egliſe ; il ne voulut plus même être attaché à la couronne par un des grands offices ; il renvoya les ſceaux. Le roi crut voir de la hauteur & un eſprit d'indépendance dans cette démarche ; il en ſut mauvais gré à Becket. Cependant les motifs de ce prélat pou-

Fitz-Stephen.
Matt. Paris.

voient être purs ; on peut, on doit peut-être penſer qu'il jugea les fonctions d'un primat incompatibles avec les occupations d'un chancelier, & qu'il ne crut pas qu'on pût ſervir à la fois Dieu & le monde dans deux ſi grandes places ; au moins l'ambition, dont la nature eſt d'être inſatiable, ne lui eût pas conſeillé ce ſacrifice.

Souvent les torts & les querelles des hommes viennent moins de leur caractere que des choſes mêmes. Il y a en général trop de droits litigieux, & les différens ordres d'un même état ont trop ſouvent des principes oppoſés, devenus de devoir & de rigueur pour chacun de ces ordres. Les plus ſaints archevêques de Cantorberi, les Lanfranc, les Anſelme avoient eu des démêlés avec les rois d'Angleterre ; ce n'étoit peut-être la faute ni des uns ni des autres, mais ſeulement l'effet naturel de la concurrence des droits & de la diſcordance des principes.

Becket revenoit du concile de Tours, où l'on avoit condamné les usurpations des biens ecclésiastiques faites par les laïcs, quelque anciennes que fussent ces usurpations. D'après cette décision, Becket crut avoir des demandes exorbitantes à faire aux possesseurs de divers biens qui avoient autrefois appartenu à l'archevêché de Cantorberi. Ces demandes tendoient réellement à la ruine de cent familles considérables & utiles à l'état. La noblesse s'allarma; le roi vint à son secours, & défendit à l'archevêque de troubler ces familles dans leur possession. L'archevêque crut que Dieu le lui ordonnoit: il persista. « Lorsque l'ambi» tion, dit un vrai philosophe, est » assez ingénieuse pour se déguiser » sous les apparences du devoir & » de l'équité, à ceux même qu'elle » fait agir, elle devient la plus in» flexible & la plus incurable des » passions humaines ».

M. Hume, hist. de la maison de Plantagen.

L'archevêque avoit excommunié

plusieurs personnes pour s'être opposées à l'exercice de quelques prétendus droits de son siege. Le roi demanda que l'excommunication fût levée : il essuya un refus formel; cependant ces excommuniés étoient des vassaux militaires de la couronne. Or Guillaume le Conquérant, qui avoit intérêt de ménager les gens de guerre, avoit fait une loi, suivant laquelle aucun vassal militaire de la couronne ne pouvoit être excommunié sans l'aveu du roi ; & cette loi déclaroit coupable de haute-trahison quiconque oseroit l'enfreindre. Cette derniere considération contint le zele du primat.

Les historiens Anglois qui ont écrit depuis la réforme, disent que dans ces siecles d'ignorance, les évêques avoient établi pour maxime de ne donner aucune satisfaction à la couronne sur les irrégularités du clergé ; c'étoit sans doute dans la crainte que les rois ayant commencé à se mêler des affaires ecclésiasti-

ques par voie de remontrance & de plainte, ne parvinſſent bientôt à s'en mêler par voie d'autorité. Il falloit donc en ce cas que les évêques prévinſſent les plaintes du trône, en faiſant des eccléſiaſtiques coupables une juſtice ſi rigoureuſe, que la police temporelle n'eût plus rien à deſirer; mais comment cela ſe pouvoit-il, puiſque les évêques n'avoient point le droit du glaive? Ils ſe l'arrogerent.

Un eccléſiaſtique avoit ſéduit la fille d'un gentilhomme du comté de Worceſter, & avoit enſuite tué le pere de cette fille, parce qu'il vouloit le faire punir. Becket ne voulut jamais permettre que le coupable comparût dans les tribunaux laïcs: il le fit mettre dans la priſon de l'archevêché.

Un voleur qui n'étoit point eccléſiaſtique, prit un calice dans la cathédrale de Londres. Le roi réclama ſon juſticiable; mais comme le vol avoit été commis dans une égliſe, &

Fitz-Stephen, vit. S. Thomæ.

s'appelloit un ſacrilege, l'archevêque ſe chargea de le punir ; & entreprenant viſiblement ſur l'autorité laïque, qui ſeule peut infliger des peines corporelles, il fit marquer le voleur d'un fer rouge au front.

Becket déteſtoit les crimes, & convenoit qu'il falloit punir les coupables ; mais ſi le coupable étoit eccléſiaſtique, ou ſi le crime intéreſſoit directement ou indirectement l'Egliſe, il prétendoit que c'étoit au juge d'Egliſe à en connoître ; or, comme il avouoit que l'Egliſe ne pouvoit ordonner aucune effuſion de ſang, aucune peine capitale, non par défaut d'autorité, mais par l'horreur qu'elle avoit du ſang, il s'enſuivoit qu'il n'y avoit aucune proportion dans la diſtribution des peines, & que plus le crime d'un eccléſiaſtique étoit atroce, plus il étoit légérement puni. Becket ſentoit bien cet inconvénient ; mais il en trouvoit un plus grand à laiſſer borner ou gêner la juriſdiction eccléſiaſtique ;

de-là l'impunité, & par une conséquence malheureusement nécessaire, la fréquence des crimes de la part des ecclésiastiques. On prétend que dans un court espace de tems il y eut près de cent meurtres impunément commis par des clercs.

Le roi voulant arrêter ces désordres, assembla les évêques à Westminster, & demanda qu'un juge royal assistât desormais au jugement des ecclésiastiques, afin qu'au moins les meurtriers fussent livrés au bras séculier. Les évêques furent ébranlés par les raisons du roi, le primat seul fut inflexible : il allégua les canons des conciles, les décrets des papes, les concessions même des rois; & en effet il avoit tous ces titres à opposer. Sa réponse dicta celle de son corps. Le roi insista. « Voulez-vous, dit-il aux évêques, vous » soumettre aux loix du royaume ? » Oui, répondit le primat, dans tout » ce qui ne sera pas contraire aux » privileges du clergé ». Le roi for-

tit enflammé de colere. On craignit les ſuites, on négocia, on engagea Becket à promettre indiſtinctement une ſoumiſſion entiere aux loix du royaume ; il y conſentit enfin. Il ſe tint à Clarendon une nouvelle aſſemblée d'évêques, où l'autorité royale fit recevoir ſeize articles contraires aux vaſtes prétentions du clergé ; ce ſont les fameuſes conſtitutions de Clarendon, qui causerent plus de troubles que toutes les conteſtations précédentes. Les évêques s'étonnerent de les avoir ſouſcrites : le pape les condamna (1) : le primat les déſavoua ; & quand on voulut les lui oppoſer, il répondit que le pape les ayant condamnées, il ne lui reſtoit plus qu'à gémir devant Dieu de la foibleſſe qu'il avoit eue de les ſigner. Il faut avouer que, ſi quelques-uns de ces articles ſe bornoient

Fitz-Stephen, p. 33.

---

(1) Du moins il en condamna dix ſur ſeize.

à faire rentrer l'Eglise dans les limites dont elle n'avoit pas dû sortir, il y en avoit d'autres qui tendoient à la dépouiller de ses droits, & qui au moins avoient besoin de restriction; tel étoit, par exemple, l'article qui donnoit au roi, sans autre explication, le revenu des bénéfices vacans. Certainement les rois avoient trop abusé de ce droit, en laissant quelquefois pendant dix ans entiers des églises sans pasteur, pour qu'une telle clause n'eût pas besoin d'être restreinte; & si la fermeté du primat n'avoit pas eu d'autre objet, il seroit difficile de la blâmer. Le roi indigné de ce qu'il appelloit *la palinodie de Becket*, fit rechercher toute sa conduite pendant le tems qu'il avoit été chancelier. Becket lui répondit par sa nomination même à la primatie, qui étoit en effet de la part du roi la plus forte reconnoissance de son intégrité dans l'administration. Le roi ne se contenta point de cette réponse; on vouloit perdre un hom-

me qu'on ne pouvoit faire obéir. Henri répliqua qu'il avoit pu se tromper, & que la justice en décideroit. Becket, après avoir essayé de quitter le royaume pour se soustraire à cette persécution, se voyant cité à comparoître devant le roi, vint au palais en faisant porter sa croix devant lui, & signifia hautement un appel au pape. Cet appareil d'un martyr qui confessoit le Christ, & défendoit l'Eglise devant les rois, blessa fort Henri II. Les courtisans trouverent cette incartade bien bisarre; les évêques blâmerent leur confrere à la cour, & le défendirent dans leurs assemblées.

On le jugea cependant par provision; on le déclara coupable de trahison & de parjure; on lui enjoignit de se défendre juridiquement; on voulut lui lire sa sentence; il protesta de nullité, prit sa croix à la main & sortit. Lorsqu'il passoit dans les salles du palais, des voix s'éleverent contre lui; des seigneurs

du parti royal l'appellerent *parjure* & *traître ;* il les appella *menteurs* & *coquins :* il traita *d'impudent bâtard* le comte Hamelin, frere naturel du roi ; il dit à un autre seigneur : « *il te sied bien de m'appeller » traître, toi dont le pere a été pendu » pour trahison !* » Enfin si dans cette occasion il eut le courage d'un martyr, il n'en eut point la patience. Henri, plus modéré, blâma ceux qui avoient insulté l'archevêque ; il défendit expressément de troubler sa marche, & de lui manquer de respect. Fitz-Stephen. Hoveden. M. Paris.

Le primat arrivé chez lui envoya trois évêques demander en son nom au roi un sauf-conduit pour sortir du royaume. Le roi remit sa réponse au lendemain ; ce délai fut suspect au primat, & il partit dès la nuit même, sans attendre le sauf-conduit.

On peut juger que ce fut en France qu'il alla chercher un asyle ; c'étoit celui des papes même dans leurs disgraces. Divers schismes, diverses

révolutions arrivées en Italie, les avoient depuis quelque tems presque fixés en France, où ils avoient tenu plusieurs conciles. Le pape Alexandre III. étoit même alors à Sens; c'étoit devant lui que l'archevêque de Cantorberi vouloit aller se vanter des combats qu'il avoit soutenus pour la cause commune. Indépendamment de cette raison, c'étoit dans les états de Louis VII. que devoit se retirer un ennemi de Henri II.

Henri poursuivit Thomas au tribunal du pape & jusqu'au trône de Louis. Il écrivit à Louis de chasser de ses états cet ennemi des rois; il envoya au pape une ambassade solemnelle pour solliciter la déposition du primat.

Louis alla lui-même trouver l'archevêque de Cantorberi à Soissons pour le remercier de s'être retiré dans ses états, & pour l'assurer que l'honneur de protéger un si saint prélat, lui paroissoit une des plus

belles prérogatives de la couronne.

Le pape n'avoit point encore vu l'archevêque de Cantorberi, lorsqu'il reçut l'ambassade du roi d'Angleterre ; cependant il ne se laissa point prévenir par les ambassadeurs, ou plutôt il étoit déja prévenu en faveur du primat. Il répondit qu'il ne pouvoit rien décider qu'en la présence de ce prélat. Les ambassadeurs, auxquels leur maître avoit expressément défendu d'attendre plus de trois jours la réponse du pape, conjurerent du moins Alexandre d'envoyer des légats en Angleterre pour y juger l'affaire définitivement. Le pape voulut se réserver l'appel. Sur cette réponse, les ambassadeurs partirent ; dans leur route ils rencontrerent l'archevêque de Cantorberi, escorté de trois cens cavaliers, avec lesquels il entra comme en triomphe dans la ville de Sens. Les cardinaux même étoient allés à cheval au-devant de lui. Le peuple le reçut avec acclamation.

Le pape, à ſon arrivée, ſe leva, & courut l'embraſſer. Bientôt Becket obtint toute ſa confiance, comme toute la vénération du roi de France, & Henri n'eut plus d'autre moyen de ſe venger que de perſécuter aſſez baſſement les parens, les créatures de l'archevêque, & de ſéqueſtrer les revenus de l'archevêché. L'abbaye de Pontigny ſe chargea de défrayer Becket. Le pape caſſa tout ce qui avoit été fait contre ce prélat en Angleterre; & Becket ayant montré au pontife des ſcrupules de ce qu'il avoit été porté ſur le ſiege de Cantorberi par l'autorité royale plus que par une élection canonique; le pape par ſa ſuprême puiſſance le rétablit dans tous les droits de l'épiſcopat.

Fitz-Stephen, p. 51, 52.

Becket eut encore un ſcrupule. La plûpart de ſes prédéceſſeurs avoient été moines: il ne l'avoit point été: il voulut prendre l'habit de Bernardin dans cette abbaye de Pontigny. Le pape, auquel il en de-

manda la permiſſion, lui en envoya un béni par lui-même. Henri fit retrancher le nom de Becket des prieres publiques, & il tenta encore de gagner le pape. Il vint en Normandie, & lui fit demander une entrevue. Le pape exigea pour premiere condition que l'archevêque y fût préſent, ce qui fut rejetté avec indignation. Henri alors traita le pape lui-même en ennemi. Tout appel au pape ou à l'archevêque fut puni par la priſon; tout porteur de lettres du pape ou de l'archevêque fut condamné : à la perte des yeux & à la *mutilation honteuſe*, ſi c'étoit un prêtre ſéculier : à avoir les pieds coupés, ſi c'étoit un religieux; à être pendu, ſi c'étoit un laïc : brulé, ſi c'étoit un lépreux (1). Toutes les terres des partiſans d'Alexandre III. ou de Becket furent confiſquées. Le denier

(1) Maladie ſi commune alors, que ceux qui en étoient attaqués, formoient comme un peuple à part dans chaque nation,

de ſaint Pierre continua d'être levé ; mais ſans ſortir de l'échiquier ; la plus violente haine n'inſpiroit pas encore aſſez d'audace pour le ſupprimer entierement. Les conſtitutions de Clarendon furent envoyées dans tous les tribunaux, & on en fit jurer l'obſervation à tous les ordres de l'état. De leur côté, Alexandre III. & Becket n'épargnerent pas les cenſures à l'Angleterre. Becket écrivit à Henri une lettre qui exiſte, & qui eſt un monument des erreurs du tems ſur les bornes des deux puiſſances ; ce ſont les principes des Gregoire VII. & des Boniface VIII. qui ſoumettent tout à l'Egliſe. Henri plus irrité ne mit point de bornes à ſa vengeance : il eût voulu chaſſer Becket de ſon dernier aſyle : il eût voulu lui interdire l'eau & le feu : il écrivit à Cîteaux: il écrivit aux moines de Pontigny, que s'ils continuoient à garder Becket dans leur abbaye, tous les biens que leur ordre poſſédoit dans ſes états, alloient

être saisis. Cet emportement ne dégrade-t-il pas Henri II ? Ne lui suffisoit-il pas que l'Angleterre fût délivrée d'un sujet qu'il jugeoit trop turbulent, & un homme a-t-il le droit d'en faire mourir un autre de faim pour des contestations mal décidées? Becket quitta donc Pontigny & alla s'établir à Sens, où il vécut des bienfaits que le roi Louis le Jeune s'empressa de lui prodiguer. Le pape, pour donner encore plus de poids à l'autorité primatiale de Becket, le nomma son légat en Angleterre, & malgré le soin rigoureux avec lequel tous les ports étoient gardés, la bulle de légation parvint dans cette île.

Hoveden. M. Paris. Epist. S. Thomæ.

La protection que Louis accordoit & au pape & à l'archevêque de Cantorberi, étoit pour les deux rois un nouveau sujet de haine, qui réveilloit tous les autres ; la paix entre eux étoit un état forcé qui ne pouvoit durer, & c'étoit par une espece de prodige qu'elle n'avoit pas été interrompue depuis environ cinq

ou six ans. La guerre recommença: le premier prétexte fut saisi de part & d'autre. Henri ayant, à ce qu'il croyoit, à se plaindre du comte d'Auvergne, entra sur ses terres; & Louis VII. prenant la défense de ce comte, entra dans le Vexin. Le pape & l'archevêque ne se dissimulerent point que la guerre se faisoit pour leurs intérêts, & (rendons-leur cette justice) ils en furent plus disposés à négocier. Ils solliciterent même la médiation de l'impératrice Mathilde, mere de Henri II. Cette princesse, qui, n'ayant pris de la royauté que les travaux & les périls, en avoit cédé les grandeurs à son fils, & qui connoissoit également les droits du trône & ceux de l'autel, jouissoit d'une telle considération, que ce fut un préjugé très-avantageux pour Henri, qu'elle ne l'eût point condamné dans ses démêlés avec l'archevêque. Elle mourut sur ces entrefaites, & la négociation languit. Le pape faisoit des démarches

ches aſſez ſinceres pour la paix; ſon état étoit encore incertain, le ſchiſme duroit toujours; l'empereur Frédéric Barberouſſe appuyoit de toute ſa puiſſance l'antipape Guy de Crême, qui ſe faiſoit nommer Paſchal III. Tous les deux preſſoient Henri II. de s'unir à eux, & Frédéric lui offroit à ce prix de faire une diverſion en France avec toutes les forces de l'Empire. Henri ne voulut point perpétuer les troubles de l'Egliſe, quelque avantage qu'il pût en tirer, refus d'autant plus généreux, que dans le même tems Louis le Jeune, de concert avec Alexandre III. excitoit contre lui un ſoulevement preſque général dans toutes les provinces du Continent. Les barons du Poitou & de la Guyenne, irrités de la ſuppreſſion de quelques privileges, avoient traité avec Louis le Jeune, & s'étoient engagés à ne poſer les armes que de ſon conſentement; ils avoient même donné des ôtages pour ſûreté de leur pa-

role ; les barons de Bretagne en firent autant. On ſait qu'il faut compter la Bretagne parmi les provinces que Henri poſſédoit en France, tant parce qu'elle relevoit de la Normandie, que parce que Geoffroy, fils de Henri, en avoit épouſé l'héritiere ; enfin l'orage s'étendit juſqu'à la Normandie même. Louis le Jeune y porta ſes armes. Henri ſe montra tour-à-tour dans toutes ces provinces, & elles ſe ſoumirent ; Louis même, à l'arrivée de ce prince, prit le parti de la retraite ; Henri attaqua ſon arriere-garde, & fit quelques priſonniers.

Les deux rois commandoient en perſonne leurs armées ; cependant la guerre ſe paſſa toute entiere en eſcarmouches ; tous deux craignoient de commettre leur gloire aux haſards d'une bataille ; & ſi par l'avantage du poſte ou par d'autres circonſtances, l'un des deux avoit intérêt d'engager le combat, l'autre avoit le talent de l'éviter.

Epiſtol. S. Thomæ.

Au milieu de ces hoſtilités qui faiſoient du mal ſans rien décider, les deux rois avoient eu pluſieurs entrevues qui n'avoient pas décidé davantage; plus heureux & plus ſages à Montmirail, ils terminerent leurs différends, & firent des arrangemens nouveaux. Henri parut ſe dépouiller en faveur de ſes fils, de toutes ſes provinces du Continent; il céda la Normandie, l'Anjou, le Maine & la Touraine à ſon fils aîné Henri, gendre de Louis le Jeune; le Poitou & la Guyenne à Richard, qui fiança auſſi Alix, autre fille de Louis le Jeune; la Bretagne à Geffroy (ou Geoffroy) pour la tenir en fief de la Normandie. Louis, comme ſuzerain de tous ces fiefs, confirma ces diſpoſitions, & reçut les hommages du jeune Henri ſon gendre, & de Richard. Le jeune Henri, comme duc de Normandie, reçut celui de Geoffroy ſon frere. Ce ſacrifice fait par Henri II. ne ſembla point d'abord en être un. Pere & monarque

également abſolu, Henri II. paroiſſoit retenir l'autorité qu'il communiquoit ; mais l'évenement fera voir que la maxime de Guillaume le Conquérant : *qu'il ne faut point ſe deshabiller avant l'heure de ſe coucher*, convient ſeule aux princes qui aiment la domination. Henri déja troublé dans ſon autorité abſolue par un prêtre indomptable, va l'être bien plus par des enfans dénaturés. Encore quelques victoires, & ſa vie ne ſera qu'un tiſſu d'infortunes domeſtiques, les plus ameres de toutes.

Louis VII. en l'engageant ou en le forçant ainſi à partager ſes provinces du Continent entre ſes fils, rentroit plus que jamais dans le ſyſtême de Louis le Gros, & ſaiſiſſoit les vrais intérêts de ſon royaume, qui étoient de diviſer & d'affoiblir cette énorme puiſſance. Il étoit étonnant qu'il eût pu en ſoutenir le poids, & ſe rendre même quelquefois redoutable à un rival qui dominoit ſur l'Océan, qui joignoit aux

plus riches provinces de la France, à presque toutes les provinces maritimes de ce royaume, les forces de l'Angleterre, qui d'ailleurs l'emportoit sur lui par les qualités personnelles, & devant lequel il ne parut presque jamais les armes à la main, sans être forcé à la retraite; toujours inférieur à la guerre, Louis paroît toujours égal, quelquefois même supérieur dans les traités. Effaçoit-il son rival du côté de la politique? Non, & il ne faut chercher la solution de ce problême que dans le systême féodal de ces temslà. Nous avons dit combien ce systême, tel qu'il étoit établi en France, devenoit contraire à l'autorité royale par le soulevement perpétuel des vassaux, par leur ralliement, par les obstacles que l'intérêt commun apportoit à la réunion des fiefs dans les cas même où elle étoit autorisée par la loi féodale. Il reste maintenant à dire combien ce systême féodal étoit quelquefois avantageux à

l'autorité, par le reſpect que tout vaſſal devoit à ſon ſeigneur, par le point d'honneur qui nourriſſoit ce reſpect, par l'horreur qu'inſpiroit ce titre de *félon*, qui diffamoit tout vaſſal injuſtement armé contre ſon ſeigneur. Cette horreur étoit telle, que dans les guerres les plus juſtes le vaſſal craignoit toujours de ſe commettre avec ſon ſuzerain; en effet la partie n'étoit pas tout-à-fait égale. Le vaſſal vaincu encouroit *la commiſe:* le ſeigneur ne couroit communément que les haſards ordinaires de la guerre. Par une ſuite de cet eſprit ſi contraire à la félonie du vaſſal, quand le vaſſal & le ſuzerain ſe rencontroient à la guerre, & que les armées étoient en préſence, il étoit rare qu'on leur permît d'en venir aux mains. Les ſeigneurs des deux partis ſe réuniſſoient pour les réconcilier, & ils forçoient quelquefois le vainqueur à des ſacrifices. Ce fut cette partie du ſyſtême féodal qui ſoutint la foibleſſe de Louis

le Jeune contre la puiſſance de Henri. On vit pluſieurs fois celui-ci s'arrêter au milieu de ſes avantages, en proteſtant qu'il ne vouloit point combattre ſon ſuzerain. On ſent bien au reſte que cette cauſe, toute réelle qu'elle étoit, avoit une influence bornée, & que la force & la victoire faiſoient ſouvent ceſſer toutes ces petites conſidérations féodales, qui n'avoient véritablement de vertu que dans la paix; mais on ſent bien auſſi que les rois d'Angleterre avoient quelque intérêt de maintenir les principes féodaux, dont ils tiroient d'ailleurs beaucoup d'avantages, & qui faiſoient la ſûreté de leurs poſſeſſions Françoiſes.

Le roi d'Angleterre étant donc encore une fois réconcilié avec ſon rival, fut ſolemnellement rétabli dans la charge de grand ſénéchal du roi de France, dignité qu'il réclamoit comme un bien patrimonial, en qualité d'héritier de la maiſon d'Anjou, & dont on affectoit de le

dépouiller à chaque rupture, pour paroître lui enlever quelque chose. Il sembla prendre plaisir à en remplir les fonctions : il servit en cette qualité le roi à table le jour de la Chandeleur de l'année 1168. Il est plaisant de voir quelle importance certains historiens attachent sérieusement à ces jeux d'enfans.

Quelque chose de plus important peut-être, ce sont les efforts que fit Louis VII. pour réconcilier l'archevêque de Cantorberi avec le roi d'Angleterre, parce que ces efforts attestent la sincérité de sa propre réconciliation avec Henri II. Il ménagea une conférence entre le monarque & le prélat, & il voulut y assister comme arbitre. On étoit convenu, avant l'entrevue, qu'il n'y seroit point parlé de ces constitutions de Clarendon, cause ou prétexte de tant de troubles. L'archevêque crut bien s'humilier devant son roi, en lui jurant une soumission parfaite, *sauf l'honneur de Dieu & les libertés*

de l'Eglise. Henri, qui savoit par expérience la vertu de ces restrictions, & qui avoit offert aussi de signer un accommodement avec la clause : *sauf les droits de la royauté*, protesta qu'il ne les souffriroit point, & qu'il vouloit un serment d'obéissance pleine & entiere; mais il ajouta que pour plaire au roi de France son seigneur, & pour détruire les impressions que des récits infideles pouvoient avoir faites sur l'esprit de ce monarque, il offroit de rétablir Becket dans son archevêché avec tous les privileges & toute l'autorité dont avoient joui ses prédécesseurs, pourvu qu'il promît de lui rendre les mêmes respects & la même obéissance que les plus puissans de ces prélats eussent jamais rendus au plus foible monarque de l'Angleterre ; il proposa que l'arrangement se fît sur ce pied. Louis VII. & les seigneurs François de sa suite, applaudirent à la modération de Henri II ; mais Becket trouva ce serment trop va-

Fitz-Stephen, p. 58.

gue, & ne voulut point abandonner ſa reſtriction, qui n'étoit pas moins vague. Les deux monarques ſe ſéparerent, auſſi mécontens de Becket que contens l'un de l'autre. Louis parut retirer ſa protection à Becket : il fut quelques jours ſans le viſiter & ſans fournir à ſa ſubſiſtance ; mais cette diſgrace de l'archevêque dura peu : il reprit bientôt ſur Louis le Jeune ſon aſcendant ordinaire. Il fit d'ailleurs, dans de nouvelles conférences, une propoſition qui montra toute l'illuſion de celle que Henri avoit faite ; il offrit de jurer l'obſervation des anciennes coutumes, avec les mêmes clauſes que les prélats avoient inſérées dans leur ſerment de fidélité au couronnement de Henri lui-même ; mais ce n'étoient-là que des diſputes de mots. Il ne s'agiſſoit pas d'exprimer ou de ne pas exprimer des clauſes qui étoient toujours de droit, mais de ſavoir quelle étendue de ſens on donnoit à ces clauſes; il s'agiſſoit de ſavoir juſqu'où s'éten-

doient les droits de l'Eglise, & non pas s'il falloit défendre les droits légitimes de l'Eglise. Les négociations continuerent. Henri II. imagina enfin que Becket dans le sein de l'Angleterre, & loin de ses protecteurs, seroit plus aisé à réduire ; il résolut de l'y ramener, même sans conditions, se proposant peut-être de profiter ensuite contre lui de l'avantage du lieu, si les mêmes contestations se renouvelloient. Il alla surprendre Louis VII. à Montmartre, & faisant tomber la conversation sur l'objet qui depuis long-tems l'occupoit le plus, savoir sur la compatibilité des droits de l'Eglise avec ceux de l'autorité royale, il montra des intentions si pacifiques, qu'elles inviterent Louis & sa cour à intercéder pour l'archevêque de Cantorberi. La réponse de Henri fut favorable, & l'on crut que l'occasion & le moment alloient faire ce que les papes, les rois & mille conférences n'avoient pu seulement faire espérer. Becket

n'étoit pas loin : on le fit venir ; il présenta le cayer de ses demandes, & ne fut contredit sur rien, parce que Henri s'étoit préparé sur tout. Un seul article, auquel il n'avoit pas pensé, l'embarrassa ; l'archevêque demanda ce qu'on prétendoit faire à l'égard des bénéfices à sa nomination qui avoient vaqué, & qu'on avoit remplis pendant son absence. Henri offrit de s'en rapporter à la décision ou des pairs de France, ou de l'Eglise Gallicane, ou de l'université de Paris. Tant de facilité donna de la défiance à l'archevêque ; il prit le parti de demander caution. Tout le monde s'écria qu'il étoit indécent qu'un sujet demandât caution à son maître. « Eh bien, dit l'archevêque, » en paroissant céder sur cet article, » je ne demande point d'autre gage » de la parole sacrée du roi qu'un » baiser de paix donné devant cette » auguste assemblée ». A ce mot on crut que la paix alloit être conclue ; mais Henri déconcerta tout le

Matt. Paris, p. 82 & suiv.
Fitz-Stephen p. 68 & suiv.

monde, en déclarant que la chose étoit impossible, parce que dans sa colere contre l'archevêque, il avoit juré de ne le baiser jamais. Becket voulut absolument être baisé; peut-être jouissoit-il en lui-même de l'embarras ridicule où il jettoit le roi. Le pape instruit de cette singuliere difficulté, crut la lever en dispensant le roi du vœu téméraire qu'il avoit fait de ne jamais baiser Becket; mais les scrupules durant toujours, il tâcha d'engager Becket à baiser le fils au lieu du pere. Ce n'étoit pas la même chose: ce fils n'étoit pas roi: il le fut bientôt. Henri II. à l'exemple des rois de France, qui faisoient couronner leurs fils aînés pour leur assurer le trône, & à l'exemple de son aïeul Henri I. qui avoit pris cet usage des rois de France, fit couronner le jeune Henri, son fils aîné, à Westminster.

La cérémonie de ce couronnement fit perdre de vue pour quelques jours Becket & le baiser. On

s'occupa du jeune prince; on chercha dans ses moindres discours les signes de son caractere & les présages de l'avenir. Le roi son pere voulut le servir le jour de son couronnement. « Vous conviendrez, lui dit-» il, que jamais roi n'a été plus roya-» lement servi que vous ». Le prince se tournant du côté de ses courtisans, leur dit : *le fils d'un comte peut bien servir le fils d'un roi*, mot dans lequel on crut voir percer un orgueil jaloux qui n'éclata que trop dans la suite. D'autres disent que ce fut l'archevêque d'Yorck, qui pour attirer à Henri II. une réponse obligeante de la part de son fils, dit au jeune prince : *votre majesté a des officiers d'assez bonne maison.* La réponse fut la même.

D'Orléans, révolutions d'Anglet.

Ce couronnement du jeune Henri fut un nouvel affront pour Becket. Ce fut l'archevêque d'Yorck qui fit la cérémonie, malgré les défenses & les fulminations de l'archevêque de Cantorberi, qui voyoit par-là son

plus beau privilege violé, & qui ne doutoit pas, ou qui ne vouloit pas douter que tous ceux de l'Eglise ne l'eussent été de même. Il supposa gratuitement que le prince n'avoit pas fait le serment accoutumé de respecter les privileges de l'Eglise, & il le dit au pape, ne pouvant imaginer d'autre cause du secret que, par un reste de foiblesse & de crainte, on avoit répandu sur les préparatifs de cette opération; secret qui avoit été tel, que le prince qui devoit être couronné, n'avoit été averti qu'au moment de la cérémonie. Becket l'avoit su beaucoup plutôt par ses espions.

Mais tandis qu'on avoit pris des précautions assez inutiles contre la colere impuissante de Becket, on avoit négligé de prévenir celle de Louis le Jeune par une démarche naturelle & facile, qui étoit de couronner sa fille en même tems que son gendre. Louis fut si indigné de ce mépris ou de cette indifférence

pour ſa fille, qu'il déclara la guerre à l'Angleterre; mais il ne la fit pas.

Rois, pape, archevêque, tout ſe remit à négocier. On engagea Becket à ſe déſiſter du baiſer, & il parut bien que les ſcrupules du roi ſur ce point n'avoient pas été une ſimple défaite, mais une ſuperſtition réelle, puiſque cet obſtacle levé, il n'en apporta point d'autre à la réconciliation.

L'archevêque trouva en lui, non un maître qui pardonnoit, mais un ami qui oublioit tous les torts. Henri parut revoir ſon chancelier, non l'archevêque. La gaieté, la familiarité, l'air de confiance préſiderent à leur entrevue ; ils reſterent enſemble preſque toute la journée à conférer de leurs affaires. Becket reconduiſit le roi à cheval ; dans le chemin il ſe plaignit du couronnement fait par l'archevêque d'Yorck, & il demanda une ſatisfaction pour l'égliſe de Cantorberi. « Eh bien, dit le roi, » (ſacrifiant à la paix le droit qu'il

» croyoit avoir de choisir tel prélat
» qu'il vouloit pour cette cérémo-
» nie) il reste le couronnement de
» ma bru ; je l'ai réservé pour cette
» satisfaction : vous le ferez ; & pour
» conserver votre droit, vous met-
» trez en même tems la couronne
» sur la tête de son mari, comme s'il
» n'avoit pas été couronné ». L'archevêque, pénétré de reconnoissance, descendit de cheval, & se jetta aux pieds du roi, qui descendit en même tems, releva l'archevêque & voulut l'aider à remonter. Le roi promit encore de rendre ses bonnes graces au clergé qui avoit accompagné Becket dans son exil. Becket n'en voulut jamais promettre autant à l'égard des ecclésiastiques qui avoient pris le parti du roi ; la différence, disoit-il, étoit grande ; les uns avoient fait leur devoir, les autres l'avoient violé. Il y avoit là de quoi rompre tous les traités du monde : celui-ci subsista, grace à la modération à laquelle Henri se forçoit,

Matt. Paris.
Brompton.
Matth. de West.
Epist. S. Thomæ.

Un ſujet ne permettoit pas même à ſon maître de traiter en égal avec lui ! Un prêtre refuſoit de pardonner quand un roi offenſé oublioit tout !

Ceci ſe paſſoit à Sens. Le roi d'Angleterre partant pour la Normandie, invita Becket à l'y ſuivre ; Becket répondit que ce ſeroit quitter trop bruſquement ſes protecteurs. C'étoit un reſte de défiance ; mais cette défiance étoit pardonnable. Il vouloit être certain, avant tout, que ſes agens euſſent pris poſſeſſion de ſes revenus en Angleterre. Une maladie du roi retarda la ſignature des pouvoirs néceſſaires pour ce rétabliſſement de l'ordre. L'archevêque crut qu'on le jouoit, & déja il en revenoit aux cenſures. Il y eut encore à ce ſujet une entrevue à Amboiſe, en préſence de Louis VII. qui faiſoit toujours l'office de médiateur, & qui acheva de diſſiper juſqu'aux derniers nuages. On y revint encore au baiſer, que Henri refuſa toujours

par les mêmes raiſons, mais que Becket conſentit enfin de recevoir du jeune Henri. Quelques auteurs diſent que ce fut Henri II. qui conſentit à le donner, mais que l'archevêque lui ayant dit « qu'il le baiſoit » *en l'honneur de Dieu*, le roi ſe re- » tira en arriere, comme s'il y eût » eu quelque ſerpent caché ſous ces » mots, qui rappelloient les ancien- » nes reſtrictions ». Mézerai.

Quoi qu'il en ſoit, les pouvoirs furent ſignés, & Becket retourna en Angleterre.

Son arrivée fut une fête & ſa marche un triomphe. Le clergé de toutes les villes par où il paſſoit, alloit au-devant de lui en proceſſion, chantant des hymnes que le peuple répétoit. Une des plus fortes raiſons de ne jamais perſécuter, c'eſt que la perſécution répand trop d'intérêt ſur ſes victimes. On dit qu'enyvré de cet accueil, qui ſembloit lui montrer la nation & ſon maître à ſes ſes pieds, Becket ne mit plus de bor-

nes à ſon orgueil. On dit que joignant à l'autorité de primat celle de légat dont le pape lui avoit laiſſé le titre, & les outrant l'une & l'autre, il en abuſoit en faveur de ſes créatures & contre celles du roi. On dit qu'il proſtituoit la ſuſpenſe & l'excommunication au gré de ſa haine. On dit qu'il rempliſſoit les chaires de déclamations contre les royaliſtes; mais on n'allegue preſque rien que de vague. On parle beaucoup d'inſolence & de ſédition; mais on ſpécifie peu d'actions inſolentes & ſéditieuſes. La plus hardie paroît être celle qui concerne les évêchés qui avoient vaqué pendant l'abſence de Becket; ils étoient au nombre de ſix, & le roi qui avoit offert de s'en rapporter ſur cet article aux pairs de France, au clergé, à l'univerſité, ne s'en étoit rapporté qu'à lui-même pour faire remplir ces ſix évêchés de ſujets qui lui fuſſent dévoués. Il avoit craint l'accroiſſement de force qu'auroit pu recevoir le parti du primat,

Beaulieu, vie de S. Thomas, p. 397.
Epiſt. S. Thomæ, p. 395.

en influant ſur la nomination à ces ſix évêchés. Il paroît que dans ces tems en Angleterre comme en France, l'autorité royale ſe trouvoit ſouvent en concurrence pour la nomination aux évêchés, avec le droit d'élection qui étoit reſté aux chapitres, & le droit de confirmation qui appartenoit aux évêques comprovinciaux, ſur-tout au métropolitain. Le roi avoit donc chargé l'archevêque d'Yorck & les évêques de Londres & de Sarum de choiſir avec les députés des chapitres, les perſonnes qu'il leur avoit nommées pour chacun des ſieges vacans, & le primat indigné avoit notifié une ſuſpenſe à l'archevêque d'Yorck, & une excommunication aux évêques de Londres & de Sarum. Ceux-ci partirent auſſitôt pour la Normandie, où le roi d'Angleterre étoit toujours reſté; ils lui porterent leurs plaintes de la hardieſſe du primat, dont ils peignirent la conduite des couleurs les plus odieuſes. Henri avoit épuiſé

dans les détails de cette affaire, toute la modération dont il étoit capable. Ce récit le rendit à ſon impétuoſité naturelle, & ſa fureur n'eut plus de bornes. Il ſe promenoit dans ſa chambre avec une agitation terrible & un ſilence farouche, entrecoupé ſeulement de mots pleins de violence, que l'emportement lui arrachoit, & que ſon cœur déſavouoit. « Que je » ſuis malheureux, s'écrioit-il, d'a- » voir tiré ce bourgeois de la pouſ- » ſiere pour en faire le tourment de » ma vie! . . . . . . ». Non, diſoit-il d'autres fois, il n'eſt point de repos pour moi tant que ce prêtre vivra. Tantôt il vouloit le faire juger ſelon la rigueur des loix, comme rébelle & ſéditieux; tantôt il paroiſſoit rouler dans ſon eſprit des idées encore plus funeſtes, & au milieu de ſes tranſports, ce mot affreux lui échappa : *ciel! ô ciel! n'ai-je donc pas un ami?* Il eut des courtiſans.

Quatre chevaliers, officiers de ſa maiſon, Guillaume de Tracy, Re-

naud Fitzurze ou Falſours, Hugues de Morville, Richard Brito, jurent entre eux de le venger, fût-ce malgré lui. Ils quittent la cour, & de peur que le roi ne ſe rétracte & ne les rappelle, ils s'embarquent chacun dans un port de France différent, & arrivent de même dans différens ports d'Angleterre. Ils ſe rejoignent près de Cantorberi, où douze autres aſſaſſins groſſiſſent leur troupe. Ils courent tous enſemble au palais de l'archevêque; les douze s'emparent des portes; les quatre montent à l'appartement. Parmi ces derniers, l'archevêque en reconnut trois qui avoient été ſes domeſtiques dans le tems qu'il étoit chancelier: il leur reprocha leur ingratitude à ſon égard; ils lui reprocherent la ſienne à l'égard du roi. Leur intention vraiſemblablement n'avoit été que de donner un avertiſſement à l'archevêque, & de tenter ſur lui un dernier effort pour le plier aux volontés du monarque; car ils étoient venus ſans

armes. Aigris par la dispute, ils coururent en chercher, & pendant ce tems l'archevêque eût pu se sauver par son église, dont les portes n'étoient point gardées. Les moines de Cantorberi l'en pressoient; mais il étoit dans le caractere & dans la destinée d'un tel homme de rechercher la gloire du martyre. Il rejetta tout conseil timide, & voulut assister à vêpres à la tête de ses moines. Les assassins entrant dans l'église à sa suite, fondirent sur lui à coups d'épée & de massue; il reçut à la tête quatre blessures mortelles, & alla tomber au pied de l'autel de S. Benoît, qui fut tout couvert de son sang & de sa cervelle.

De ce moment tous ses torts furent oubliés. On ne vit plus le sujet turbulent; on ne vit que le saint & le martyr. Le peuple qui n'avoit rien entendu à toutes ses disputes, mais qui avoit toujours révéré sa vertu, entroit en foule pour le voir & pour l'invoquer; les dévots trempoient leurs

leurs doigts dans ſon ſang, & s'en faiſoient des croix ſur le front & ſur le cœur. Les aſſaſſins, à la faveur du tumulte, ſe ſauverent au comté d'Yorck, dans un château qui appartenoit à l'un d'entre eux; ils y demeurerent un an entier, ſéparés de toute ſociété, abhorrés du peuple, rejettés de tous les honnêtes gens avec effroi & avec mépris, déſavoués du roi, qu'ils avoient cru ſervir; ils allerent enfin à Rome demander pardon au pape, qui les envoya dans la Terre-Sainte. Ce pélerinage expioit leur crime, ſuivant les idées du tems; rien ne l'a expié aux yeux de la poſtérité; leurs noms ſont à jamais flétris, & il eſt reſté une tache ineffaçable à la mémoire de Henri II. beaucoup moins coupable qu'eux.

On peut croire que, depuis la réforme, les idées en Angleterre ne ſont pas favorables à ce fameux archevêque de Cantorberi. L'Egliſe de France a toujours eu pour lui la

vénération qu'on doit aux ſaints ; mais ſans le croire irréprochable. M. Fleury, ſans approuver ſa conduite en tout, parle toujours de ſa perſonne avec reſpect. M. Boſſuet en fait un ſublime éloge, & un magnifique parallele avec Thomas Crammer, dont la vie de S. Thomas de Cantorberi fut, dit-il, la condamnation. « S. Thomas de Cantorberi » réſiſta aux rois iniques .... Banni, » privé de ſes biens, perſécuté dans » les ſiens & dans ſa propre perſonne, & affligé en toutes manieres, » il acheta la liberté glorieuſe de dire » la vérité, *comme il la croyoit*, par » un mépris courageux de la vie & » de toutes ſes commodités ..... Il » combattit juſqu'au ſang *pour les* » *moindres droits de l'Egliſe*, & en » ſoutenant ſes prérogatives, tant » celles que Jeſus-Chriſt lui avoit » acquiſes par ſon ſang, que celles » que les rois pieux lui avoient données, il défendit *juſqu'aux dehors* » *de cette ſainte cité* ..... Toujours

Fleury, hiſt. eccléſiaſtique, l. 70, 71, 72.

Boſſ. hiſt. des variat. L. 7.

» intrépide & toujours pieux pen-
» dant ſa vie, il le fut encore plus à
» la derniere heure .... La gloire
» de S. Thomas de Cantorberi vivra
» autant que l'Egliſe, & ſes vertus
» que la France & l'Angleterre ont
» révérées comme à l'envi, ne ſeront
» jamais oubliées ».

Il n'y a rien dans cet éloge qu'on ne voulût adopter. C'eſt au lecteur à entendre les reſtrictions délicates que M. Boſſuet y a miſes, en ne voulant point s'expliquer davantage.

Fin du Tome premier.

